
THE SOCIETY OF WRITERS TO THE SIGNET

FAUNE DES MÉDECINS,

OU

HISTOIRE DES ANIMAUX ET DE LEURS PRODUITS.

DE L'IMPRIMERIE DE FEUGUERAY,
RUE DU CLOÎTRE SAINT-BENOÎT, N° 4.

FAUNE DES MÉDECINS,

OU

HISTOIRE DES ANIMAUX ET DE LEURS PRODUITS,

CONSIDÉRÉS

Sous le rapport de la *Bromatologie* et de *l'Hygiène* en général, de la *Thérapeutique,* de la *Pharmacologie* et de la *Toxicologie,*

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF, AVEC FIGURES;

PAR HIPPOLYTE CLOQUET,

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris; Membre titulaire de l'Académie royale de Médecine, des Sociétés Philomatique, médicale d'Emulation, d'Instruction médicale et d'Histoire naturelle de Paris; du Cercle médical et de la Société des Méthodes d'enseignement de la même ville; de la Société médicale d'Amiens, de celle des Sciences et Arts d'Orléans, de celle de Médecine de New-York; de la Société Wettéravienne de Hanau; ancien Prosecteur et Aide de Clinique interne en la Faculté de Médecine, et Professeur de Physiologie à l'Athénée royal de Paris; Médecin du Bureau de charité du douzième Arrondissement; Agrégé en exercice près la Faculté de Médecine, etc.

Vitæ summa brevis diu mansuræ spem non vetat utilitatis.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

CHEZ CROCHARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

CLOÎTRE SAINT-BENOÎT, N° 16.

1823.


WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

DEUXIÈME DISCOURS.

Vues générales sur les Insectes et les Crustacés.

Dans l'histoire de la Nature, histoire immense, inépuisable comme son objet, variée à l'infini comme la multitude prodigieuse des œuvres qu'elle a à examiner, il est un point qui peut occuper la vie la plus longue avec un intérêt sans cesse renaissant, et qui ne porte pourtant que sur des animaux d'une extrême petitesse. Mais à l'œil du sage que font les masses et les volumes? Le pouvoir de la Nature ne brille jamais avec plus d'éclat que dans ces objets que leur ténuité va dérober à nos sens (1). Il semble s'y concentrer pour mieux développer toute son énergie. Peu d'êtres, en effet, plus que les chétifs insectes, sont dignes de toute l'attention du vrai philosophe. Si, planant dans l'espace, le vaste génie des plus célèbres naturalistes nous étonne par le riche tableau, par la peinture élégante des mammifères et des oiseaux, par l'exposé fidèle de leurs mœurs, il ne nous frappe pas moins toutes les fois que, descendant des hautes régions où il s'était d'a-

(1) *Sapientia Naturæ nitet in minimis.* Plin.

bord élevé, il vient offrir à nos yeux les admirables images des divers actes de la vie des insectes, de ces animaux si merveilleux dans leurs habitudes, si remarquables par leur industrie, si variés dans leur organisation, si magnifiques dans leur parure. C'est eux que nous choisissons pour sujet de ce Discours; c'est sur eux, sur leur ensemble, que nous allons tâcher de diriger les rayons du flambeau de la Science; et quoique la Nature refuse encore de nous dévoiler à leur occasion le mystère de ses œuvres, le secret des ressorts qui les animent, si nous réunissions la somme des faits intéressans que présente l'histoire de chacun d'eux en particulier, nous demeurerions bientôt convaincus que, dans la masse des relations que l'homme civilisé entretient avec le monde extérieur, aucune classe d'êtres vivans n'est plus digne de ses soins et de son examen; n'offre plus de titres à son attention, par les matériaux qu'elle fournit à son industrie, par les ressources qu'elle procure à ses besoins, par les nombreuses préparations qu'elle répand dans le commerce des nations, enfin par les remèdes qu'elle apporte à nos maux. Mais ce n'est point ici le lieu de se livrer à de si hautes considérations.

Les insectes, néanmoins, dans tous les temps, ont attiré par leur éclatant coloris ou par leurs formes extraordinaires, les regards des individus les moins instruits; fixé, par leurs mœurs curieuses, par leur instinct incompréhensible, l'attention des philosophes;

et commandé, par toutes ces raisons et par la profusion avec laquelle ils sont répandus à la surface du globe, l'admiration des naturalistes. Tous ces motifs, il faut en convenir, malgré leur haute importance, ont néanmoins peu de force pour obliger le médecin à étudier l'histoire de ces remarquables et si nombreux habitans des eaux, de l'air et de la terre tout à la fois. Pour empêcher son orgueil de mépriser des animaux que la Nature a placés si loin de l'homme sur l'échelle des êtres vivans, où lui-même n'est pourtant qu'un atôme; pour lui faire sentir le besoin de les connaître, il ne faut point seulement qu'il trouve, dans leur étude, une source inépuisable d'instruction, un plaisir toujours pur, un sujet de recherches aussi agréables qu'utiles; qu'il y rencontre des modèles offerts à l'industrie humaine; qu'il voie rassemblées en eux les merveilles répandues dans toutes les autres classes du règne animal; l'œil perçant de l'aigle; les teintes brillantes répandues avec un si vif éclat sur la queue de l'oiseau cher à Junon; la cuirasse protectrice du corps du tatou; le bois rameux dont la tête du cerf est armée et décorée tout à la fois; le double croissant qui s'élève sur celle du vigoureux taureau; la trompe de l'éléphant; la vitesse du chevreuil dans la course; la rapidité du faucon dans le vol; la légèreté de la grenouille dans la natation; la force de la taupe dans l'art de fouir la terre; la fécondité des poissons; l'impétuosité du lion, du tigre, dans l'attaque; la

ruse du renard dans la défense, au moment du danger; la singulière industrie du castor dans l'art de bâtir; l'adresse des passereaux dans la manière de mettre l'entrée de leur nid à l'abri des entreprises de l'ennemi; la tendre et ingénieuse sollicitude du rossignol pour une progéniture nouvellement éclose. Rien n'est certainement plus propre à attacher agréablement nos yeux, à élever utilement notre âme vers la contemplation de la Nature. Mais c'est peu de chose encore pour celui qui a consacré sa vie au soulagement des maux qui affligent ses semblables.

Il est nécessaire qu'il sache que l'histoire des insectes offre des moyens de tirer parti des uns sous ce rapport lui-même; d'éloigner les autres, qui se rendent redoutables par leurs armes offensives; enfin de combattre les poisons mortels que certaines espèces distillent dans la plaie qu'elles ont faite.

C'est donc uniquement à l'examen de ces trois points de l'histoire des insectes qu'un grand nombre d'articles est consacré dans cet ouvrage entièrement médical. Nous y passons successivement en revue les insectes utiles et nuisibles à l'homme sous le rapport de la santé, en même temps que nous étudions les moyens que nous pouvons avoir pour profiter des avantages que nous offrent les premiers, et pour dissiper le mal que causent les seconds. Nous avons dû éviter, par conséquent, dans la rédaction de ces articles, les considérations qui tiennent uniquement à l'histoire naturelle. Nous n'y présentons de la no-

menclature que la partie la plus essentielle, celle qui tient à la connaissance précise des caractères. Mais nous indiquons avec soin les usages dont les insectes peuvent être; les moyens de multiplier les races précieuses et utiles; ceux enfin d'exterminer avec leur postérité les espèces signalées comme dangereuses.

Nous ne pouvons cependant nous dispenser de faire connaître ici, une fois pour toutes et d'une manière générale, les principaux traits de l'organisation des insectes, les caractères qui les distinguent, la marche que nous avons adoptée pour leur classification. Rien n'est plus propre à faciliter l'intelligence de tout ce que nous avons à dire de chaque espèce en particulier, que le tableau des diversités de forme, des degrés de composition, des combinaisons de forces, des nuances de la vie qui se succèdent, chez tous en général, dans un nombre presqu'infini de directions différentes et par des décroissemens presqu'insensibles; tableau où, aussi-bien que dans celui des plus grandes races d'êtres vivans, on peut voir la Nature déployer sa sagesse, sa puissance et sa magnificence.

Sachons d'abord ce qu'est un insecte.

On donne le nom d'insectes à des animaux invertébrés, dépourvus de branchies et d'organes de la circulation, ayant un corps articulé, muni de membres articulés eux-mêmes, et respirant par des stigmates.

Tous ces animaux manquent de cœur, d'os à l'in-

térieur du corps, d'organes distincts, isolés pour la respiration. La plupart d'entre eux ont six pattes et beaucoup ont des ailes. Il en est qui ont une bouche munie de mandibules et de mâchoires libres disposées par paires latérales (1), placées les unes au devant des autres, et mobiles isolément : tels sont ceux qui appartiennent aux ordres des coléoptères, des orthoptères, des névroptères, comme les géotrupes, les cantharides, les scarabées, les sauterelles, les demoiselles, etc. D'autres, au contraire, comme les punaises, ont, pour pomper leur nourriture, une sorte de bec articulé, un tube composé de plusieurs pièces dans l'intérieur desquelles sont contenues des soies fines et aiguës, tandis que les papillons ont pour bouche un instrument particulier, roulé en spirale sur lui-même et nommé *langue*, et que chez les diptères, comme la mouche commune, la bouche forme tantôt une trompe charnue, terminée par deux lèvres qui font l'office d'une ventouse, et tantôt une sorte de suçoir, non évasé à son extrémité libre, et dans lequel se trouvent des soies dont l'insecte se sert pour percer les tégumens des êtres organisés afin de se nourrir de leurs humeurs.

Presque tous aussi portent, sur la tête, des cornes de figure variable, articulées, au nombre de deux, appelées *antennes*, et dont l'usage positif est encore

(1) C'est la paire antérieure de ces organes qui se nomme spécialement *mandibules*.

ignoré, quoiqu'il soit probable qu'elles servent à la perception de quelque sensation.

Les yeux des insectes, le plus souvent au nombre de deux, quelquefois plus nombreux, ne sont jamais couverts par des paupières, et offrent à leur surface, quand il n'y en a que deux, comme chez les demoiselles, les papillons et les mouches, une quantité considérable de petites facettes. Lorsqu'il en existe un plus grand nombre, on observe communément, outre ces deux yeux composés et à facettes, trois *yeux lisses* ou *stemmates*, disposés en triangle sur le sommet de la tête, dont les premiers occupent les côtés dans tous les cas.

L'abdomen de ces animaux ne porte point de pattes; celles-ci, de même que les ailes, sont soutenues par le thorax. Mais la plupart des anneaux qui composent cet abdomen sont percés d'un trou ou d'un pore, que l'on nomme *stigmate*, et qui est l'orifice d'une trachée ou d'un conduit respiratoire. Son extrémité libre offre l'orifice de l'anus, par lequel s'échappent les parties de la génération, si ce n'est chez les ïules et les libellules, et est souvent organisé de manière à présenter un moyen d'offense ou de défense, une véritable arme, une scie, un aiguillon, une tarrière, des pinces, une lance, un crochet, etc. Il renferme, d'ailleurs, les viscères, les organes sexuels.

Les ailes, à l'aide desquelles les insectes s'appuient sur l'air et se transportent d'un point de l'atmo-

sphère à l'autre, sont composées de pièces articulées sur le thorax, et sont mises en mouvement par des muscles très-puissans, qui les meuvent, les étendent, les plissent, les déplissent, les élèvent, les abaissent, les portent en dehors ou en dedans. Elles sont constamment membraneuses, sèches, élastiques, et parcourues par des nervures qui sont des conduits aériens.

Le nombre et la disposition de ces espèces de membres varient, du reste, extraordinairement. Au moment de sa naissance, aucun insecte n'en est encore pourvu. Il en est même qui n'en prennent jamais, et ceux-ci sont les *aptères*. Mais dans leur état parfait, il en est qui, comme les abeilles, en présentent quatre, et d'autres qui, comme les cousins et les mouches, n'en offrent que deux.

Quelquefois, dans les insectes tétraptères, les ailes supérieures sont épaisses, coriaces, opaques, et semblent servir d'étui, de gaîne, aux ailes inférieures, qui sont membraneuses et transparentes : on les nomme alors des *élytres*. Les insectes qui sont pourvus de ces élytres portent le nom de *coléoptères* : telles sont les cantharides.

D'autres fois, chez les mêmes insectes tétraptères, les ailes, toujours d'égale consistance, peuvent être absolument nues ou couvertes d'une poussière écailleuse, qui leur donne les couleurs dont elles sont ornées : les papillons sont dans ce cas.

Mais les ailes présentent encore une foule d'autres variétés qu'il est bon de noter d'une manière géné-

rale. Dans certains insectes, elles restent droites ou se replient sur elles-mêmes. Dans d'autres elles sont plissées longitudinalement en éventail. Il y en a d'horizontales, et d'autres inclinées en toit; on en voit qui se croisent sur le dos, et d'autres qui sont fort écartées entre elles.

On observe aussi que, chez les insectes diptères, les ailes ont au-dessous d'elles deux petits filets mobiles terminés en massue. Ce sont ces organes que l'on nomme *balanciers*. Ils surmontent, au reste, chacun une petite écaille membraneuse bivalve, que l'on appelle *cuilleron* ou *aileron*. Nous ne faisons ici qu'indiquer cette particularité.

Les pattes, presque toujours au nombre de six, comme nous l'avons dit, sont composées d'articles tubuleux, qui contiennent chacun dans leur intérieur les muscles de l'article suivant, lequel se meut toujours par gynglyme, c'est-à-dire dans un seul sens. Elles offrent, d'ailleurs, successivement une *hanche*, formée de deux articles; une *cuisse*, une *jambe* et un *tarse*, lequel résulte d'une série de petits articles qui posent à terre habituellement. Elles sont disposées par paires, reçues chacune dans une des trois pièces dont est formé le thorax; pièces que, dans un Mémoire lu à l'Institut de France, assez nouvellement (mai 1820), M. Audouin, notre collègue à la Société d'Histoire naturelle de Paris, a proposé de nommer, d'après l'ordre qu'elles occupent, *prothorax*, *mésothorax* et *métathorax*.

Tels sont les principaux traits de la conformation extérieure des insectes; leur organisation intérieure, les fonctions qui en dépendent sont extrêmement remarquables aussi et justifient la manière de voir de M. le professeur Duméril, qui place ces êtres à un rang assez élevé sur l'échelle zoologique, et les fait marcher, sous le rapport de ce qui constitue essentiellement l'être vivant et animé, immédiatement après les animaux vertébrés.

Il est assez notable, en effet, de les voir jouir de tous les genres de mouvemens : voler, courir, sauter, nager, plonger; posséder la faculté de percevoir à distance les qualités des corps; celle de faire circuler l'air dans toutes les parties de leur corps, de respirer ainsi par tous les points de leur organisation, de rendre ainsi partout les humeurs propres à l'excitation de la vie. Certes, cette dernière disposition en particulier doit, chez eux, compenser et même plus que compenser le défaut de circulation, qui les a fait rejeter par la plupart des naturalistes à lasuite des crustacés et des mollusques. Elle explique à la fois et l'énergie et la multiplicité des actes de leur vie.

On conçoit facilement, d'après cela, combien l'étude des fonctions des insectes doit être féconde en résultats importans pour la physiologie. Ce que nous venons d'en dire suffit pour le faire sentir. Il serait d'ailleurs curieux de voir combien peu de complication dans les organes ont nécessité les mouvemens

si variés et si prompts qu'ils exécutent; de reconnaître la manière dont leurs muscles sont placés à l'intérieur des parties solides et des articulations; le volume énorme des fléchisseurs comparé à celui des extenseurs; la disposition très-simple de leur système nerveux, qui ne consiste qu'en un cordon médullaire assez homogène et formé de ganglions placés successivement les uns à la file des autres, dans toute la longueur du corps, depuis la tête jusqu'à l'extrémité postérieure de l'abdomen. On ne saurait disconvenir non plus qu'il y aurait une certaine utilité à examiner le mode suivant lequel les nerfs, en irradiant, s'échappent de ces ganglions; à voir comment les premiers d'entre eux vont embrasser l'œsophage par une espèce d'anneau que les alimens sont obligés de traverser; comment chacune des facettes de leurs yeux correspond à une cellule isolée dans l'intérieur de l'organe. On pourrait encore trouver de l'intérêt à la recherche du siége de l'audition dans les insectes, sensation qui existe évidemment chez ces animaux, comme le prouvent les moyens à l'aide desquels beaucoup d'espèces établissent des relations d'individu à individu, ces bruits de toutes sortes, ces strideurs, ces bourdonnemens, ces chants, ces tintemens, ces grognemens que produisent les sauterelles, les criquets, les abeilles, les cigales, les cousins, les vrillettes, les taupes-grillons, que leur organisation empêche pourtant de faire entendre aucune voix, de proférer aucun cri; à l'exa-

men du mode de perception des odeurs chez des êtres évidemment privés de nez et de fosses olfactives, et qui sont néanmoins sensibles à l'impression des corpuscules odorans gazéifiés dans l'atmosphère. Mais ce n'est point ici le lieu d'approfondir ces objets, tout importans qu'ils puissent être, et nous passons immédiatement à l'exposé de quelques détails sur la respiration, sur la nutrition, sur la génération des insectes et sur les organes qui concourent à l'exercice de ces fonctions chez eux, les seules dont l'étude se rattache véritablement à notre plan en nous offrant des moyens faciles de les détruire, d'arrêter leur multiplication ou de la favoriser suivant qu'ils sont utiles ou nuisibles.

Rien n'est peut-être plus extraordinaire pour celui qui ne connaît encore que l'anatomie des animaux vertébrés, que l'étude des organes de la respiration chez les insectes, où les stigmates, que nous avons déjà signalés sur les côtés de l'abdomen, conduisent dans des vaisseaux formés d'une lame mince, élastique, contournée en spirale sur elle-même, cylindriques ou renflés et étranglés d'espace en espace, et répandus absolument dans tout le corps, dans les ailes comme dans l'abdomen. Ces vaisseaux aérifères, que l'on nomme des *trachées*, transportent donc dans tous les points de l'économie le fluide qui doit servir à la respiration, à l'entretien de la vie. Chez les insectes il n'en est point comme dans les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les pois-

sons; ce ne sont point les humeurs qui vont chercher l'air dans un appareil spécialement destiné à les modifier, c'est l'air qui est conduit partout où se trouvent ces humeurs.

Un fait intéressant pour la pratique découle immédiatement de la connaissance de cette structure : c'est qu'il est un moyen très-simple d'asphyxier immédiatement les insectes dont on veut se débarrasser; et ce moyen est l'obturation de leurs stigmates, à laquelle on arrive facilement à l'aide de l'huile ou des substances analogues dont on enduit les parties latérales de leur abdomen ou que l'on verse sur eux. Plus d'une fois, dans le cours de notre livre, nous avons trouvé l'occasion de faire l'application de ce principe, qui n'est plus simplement du ressort de la physiologie.

En étudiant les insectes sous le rapport de la nutrition, on reconnaît encore que beaucoup d'entre eux ne peuvent vivre que de matières liquides, tandis que d'autres attaquent, divisent et mâchent les substances solides. C'est ce que l'on pouvait, au reste, déjà présumer d'après ce que nous avons dit ci-dessus en abrégé de la conformation de leur bouche, et ce qui explique comment le genre d'alimens de ces animaux est si varié, comment les uns sucent les humeurs des êtres organisés qu'ils ont blessés; comment les autres rongent le tissu de leurs organes lui-même; comment telle ou telle espèce attaque de préférence, et cela suivant son organisation, telles

ou telles races d'animaux, soit pendant leur vie, soit après leur mort; comment les puces, les poux, les stomoxes, les punaises, les cousins trouvent leur pâture sur l'homme, sur le roi de la nature; comment les oëstres, les hippobosques, les mélobosques, les tiques trouvent moyen d'endommager les organes des grands mammifères, des chevaux et des bœufs eux-mêmes, et, qui plus est, de se loger dans leurs viscères; comment, enfin, les ptines, les nécrobies, les dermestes, les anthrènes, les teignes, se plaisent, dans les collections anatomiques et ailleurs, à détruire les tissus des cadavres; comment il est d'ailleurs bien peu de substances végétales qui soient, dans nos magasins, et surtout dans nos magasins de comestibles ou de drogueries, à l'abri de la voracité des insectes, et comment ils ne respectent, pour ainsi dire, aucune des matières nécessaires ou utiles à nos besoins; car s'il en est, parmi eux, beaucoup qui sont spécialement carnivores ou phytophages, il en est aussi qui sont omnivores et dont les ravages sont incalculables. Personne ne sera tenté de nier l'utilité dont est, pour le médecin, la connaissance de toutes ces particularités; mais nous ne saurions attribuer la même importance à celle de ce qui concerne le reste des organes de la digestion chez ces êtres singuliers, à l'étude des canaux salivaires, pancréatiques, biliaires, de l'œsophage, de l'estomac, de l'intestin, toutes parties que l'on retrouve en eux avec la destination qu'elles ont dans les animaux des classes supérieures.

Dans les insectes aussi, la nutrition est complétée par l'exercice de la sécrétion de diverses humeurs ; mais, chez eux, le mode de séparation de ces humeurs est encore moins connu qu'il ne l'est dans la plupart des autres animaux, et nous sommes contraints de nous contenter de savoir que les blaps, par exemple, rendent par l'anus une liqueur fétide; que les fourmis dégorgent un acide; que les boucliers, les tachypes, les carabes, les sylphes vomissent une bouillie noire et dégoûtante; que les chrysomèles font suinter de leurs articulations une huile d'une odeur repoussante; que les coccinelles versent, par le bord de leur corselet, un fluide jaune très-volatil et fort amer; que les méloës imprègnent les mains de celui qui les touche d'un liquide âcre et caustique; que les staphylins émettent par l'extrémité de l'abdomen, une vapeur acide et fugace; que les brachyns éjaculent avec explosion un gaz particulier; nous sommes, dis-je, forcés de nous borner à la connaissance de l'existence de ces différentes substances sécrétées par les animaux qui nous occupent; nous ne savons nullement de quelle manière elles se trouvent produites; nous perdrions probablement même notre temps à tenter de le découvrir; mais il nous est permis de voir, nous devons même examiner attentivement les divers effets qu'elles peuvent déterminer dans notre économie, ainsi que nous sommes dans l'obligation d'étudier, en temps et lieu, la nature de la liqueur vénéneuse distillée par l'ai-

guillon des guêpes, des bourdons; celle de la cire que fournissent les abeilles; celle de l'humeur irritante versée par le suçoir des stomoxes, des cousins, des réduves, des punaises, des naucores; celle de cette sorte de résine qui, sous le nom de *laque*, nous est apportée des contrées lointaines, etc., etc. Rien de ce qui concerne ces objets ne saurait être caché au médecin instruit et jaloux d'être utile.

Quant à ce qui est de la génération des insectes, il nous suffira de savoir que, chez eux, le plus habituellement, les sexes sont distincts et séparés sur des individus mâles et femelles, qui ne s'accouplent ordinairement qu'une seule fois; ce qui même, dans quelques genres, est assez pour la fécondation de plusieurs générations successives; que le mâle périt peu de temps après l'accouplement; que, par un instinct admirable, la femelle ne tarde point à faire sa ponte dans le lieu le plus favorable à la conservation de ses œufs et à l'alimentation de ses petits nouvellement éclos, souvent même dans le parenchyme de nos propres organes; que les œufs éclosent parfois dans l'abdomen de la mère, qui alors semble *vivipare;* enfin, que depuis l'instant où il sort de l'œuf jusqu'à celui où il devient apte à se reproduire, l'insecte, en général, éprouve plusieurs changemens notables, tant dans son organisation que dans sa manière de vivre et dans l'exercice de ses fonctions.

Ces changemens, ces transmutations étonnantes,

auxquelles, dans leur ensemble, on donne le nom de *métarmophoses,* méritent de nous arrêter quelques instans, et se présentent communément trois fois dans le cours de la vie des insectes ailés.

Le premier état de ceux-ci, lorsqu'ils sortent de l'œuf, est celui de *larve* ou de *chenille,* état sous lequel nous les voyons, non encore pourvus d'ailes, ramper lentement à l'aide de leur corps allongé, mou, partagé en anneaux, muni de pieds très-courts ou même apode, et ne ressembler absolument en rien à la dernière forme sous laquelle ils doivent paraître sur la scène du monde. Cette première manière d'être est digne de notre attention, car la voracité des larves est souvent beaucoup plus grande que celle des insectes parfaits, et les dommages dont elles sont la cause sont quelquefois considérables; c'est ce dont nous demeurerons convaincus en nous occupant de l'histoire des anthrènes, des dermestes, des oëstres, etc., et ce que prouvera la suite de cet ouvrage.

Après avoir changé plusieurs fois de peau et être demeurés un temps plus ou moins long à l'état de larve, les insectes à métamorphose s'échappent de leur première enveloppe sous une figure toute nouvelle, cessent de se mouvoir, prennent même souvent l'apparence de la mort et du desséchement, et passent à ce que les entomologistes ont appelé l'état de *nymphe,* de *chrysalide,* ou d'*aurélie,* suivant les cas divers. Alors ils ne sauraient nuire, et sont sans

moyen de défense : alors ils sont pleinement soumis à notre pouvoir.

Enfin, les tégumens de ces nymphes se rompent, se fendent, se déchirent, et les insectes parfaits, humides, mous, avec des ailes chiffonnées, n'exécutant encore que des mouvemens fort lents, paraissent à la lumière comme s'ils s'échappaient d'un maillot dans lequel ils auraient été long-temps retenus à la gêne. C'est à dater de ce moment que commence leur véritable existence.

Tous, au reste, ne passent point par ces trois états; ceux qui sont aptères sortent de l'œuf avec la forme qu'ils doivent toujours garder. D'autres ne subissent d'autres changemens que celui de recevoir des ailes, n'éprouvant ainsi, pour ainsi dire, qu'une *demi-métamorphose* : telles sont les blattes, dont nous avons parlé dans notre précédent volume (1); telles sont aussi les punaises, que nous examinerons plus tard.

La réunion des faits précédens suffit pour nous mettre à même de comprendre avec aisance la marche que les naturalistes ont suivie pour la classification des insectes, classification qui a été portée à un point de perfection telle, que, malgré le nombre des espèces de ces êtres qui surpasse de beaucoup celui de toutes les autres espèces du règne animal, son étude est des plus simples et des plus claires.

---

(1) *Voyez* tom. II, pag. 411 et suivantes.

Toutes les méthodes de classification des insectes se réduisent, en dernière analyse, à trois principales. L'une, celle de Swammerdam, a pour base les métamorphoses; une autre, celle de Linnæus, est fondée sur l'absence ou la présence des ailes, sur leur nombre, leur consistance, leur mode de superposition, la nature de leur surface, etc.; pour la troisième enfin, celle de Fabricius, on n'a eu recours qu'à l'examen des diverses parties de la bouche.

Quant à nous, la marche que nous avons suivie est celle qui nous a été tracée dans les écrits de notre savant maître et ami le professeur Duméril, et nous supposons tous les insectes partagés en huit ordres, d'après la nature de leurs ailes et la disposition des parties de leur bouche tout à la fois.

Le premier de ces ordres est celui des Coléoptères. Les insectes qui le composent ont quatre ailes, dont les supérieures sont des élytres, et dont les inférieures, membraneuses, sont pliées en travers. Leur bouche est armée de mâchoires. Ici viennent se ranger les *cantharides*, les *méloës*, les *mylabres*, les *blaps*, les *anthrènes*, les *dermestes*, les *carabes*, les *coccinelles*, les *staphylins*, etc.

Au second, celui des Orthoptères, se rapportent des insectes qui, comme les *forficules*, les *blattes*, les *sauterelles*, ont également la bouche armée de mâchoires, et le thorax chargé de quatre ailes aussi de consistance inégale, mais dont les inférieures sont pliées en long.

Dans le troisième, celui des Névroptères, on range des insectes ayant des mâchoires, ainsi que les précédens, mais dont les quatre ailes sont semblables entre elles et offrent des nervures réticulées : tels sont les *libellules*, les *agrions*, les *hémérobes*, les *fourmilions*, les *termites*, entre autres.

Les insectes qui, comme les *abeilles*, les *ichneumons*, les *tenthrèdes*, les *sirex*, les *cynips*, les *chrysis*, les *guêpes*, les *fourmis*, ont encore des mâchoires et quatre ailes semblables entre elles, mais à nervures veinées, constituent le quatrième ordre, celui des Hyménoptères.

Le cinquième, celui des Hémiptères, renferme les insectes qui, tout en conservant quatre ailes, n'ont plus de mâchoires, et présentent une bouche qui forme un bec non roulé : tels sont les *reduves*, les *punaises*, les *cigales*, les *cochenilles*.

C'est dans le sixième, celui des Lépidoptères, que nous trouvons les insectes le plus vulgairement connus, les *papillons*, qui sont reconnaissables à leurs quatre ailes couvertes d'un poussière écailleuse, et à leur bouche dépourvue de mâchoires et prolongée en une langue roulée.

Dans le septième, celui des Diptères, nous voyons des insectes qui n'ont que deux ailes, et jamais de mâchoires : tels sont, en particulier, les *asyles*, les *mouches*, les *tipules*, les *cousins*, les *stomoxes*.

Les insectes dont est formé le huitième ordre enfin, celui des Aptères, n'ont jamais d'ailes, à

quelque époque de leur vie qu'on les examine.

Cet ordre a été sous-divisé, par MM. Cuvier et Latreille, en plusieurs sections, que ces savans ont cru devoir considérer elles-mêmes comme des ordres proprement dits. Nous avons adopté cette sous-division, en vertu de laquelle nous rangeons parmi :

1°. Les Myriapodes, les insectes aptères qui ont plus de six pieds dans leur état parfait, dont l'abdomen n'est point distinct du tronc, et dont la bouche est armée de deux mandibules dentées, et reçoit dans sa composition la première, et quelquefois la seconde paire des pattes : tels sont les *iules*, les *gloméris*, les *polyxènes*, les *scolopendres*.

2°. Les Thysanoures, les insectes aptères portés par six pieds seulement, ne subissant aucune métamorphose et ayant l'abdomen garni sur les côtés de pièces mobiles en forme de fausses pattes, ou terminé par des appendices propres au saut : tels sont les *lépismes*, les *podures*.

3°. Les Parasites, les insectes aptères à six pieds, à yeux non composés, à bouche en grande partie intérieure, et terminée par un museau qui renferme un suçoir rétractile ou deux mandibules en crochet ; tels sont les *pous* et les *ricins*.

4°. Les Suceurs, les insectes aptères à six pattes, subissant des métamorphoses et ayant leur bouche composée d'un suçoir renfermé dans une gaîne cylindrique de deux pièces mobiles : telles sont les *puces*.

Pour achever d'exposer tout ce qui tient à la partie

méthodique de ce qui, dans notre ouvrage, concerne les insectes, nous dirons que, depuis Geoffroy, on a attaché une grande importance au nombre des articles de leurs tarses considérés comme caractère secondaire, surtout dans les coléoptères. Chez ceux-ci, en effet, chose remarquable, jamais le nombre ne s'en élève à plus de cinq, et est le même pour les pattes moyennes que pour les antérieures; mais souvent il est moindre pour les pattes postérieures que pour les autres.

Quoi qu'il en soit, en examinant les coléoptères sous ce rapport, on a nommé *dimérés* ceux qui n'ont que deux articles aux tarses; *trimérés*, ceux qui en ont trois; *tétramérés*, ceux qui en ont quatre; *pentamérés*, ceux qui en ont cinq; et enfin, *hétéromérés*, ceux qui en ont quatre aux pattes de derrière et cinq aux autres pattes.

Nous venons d'indiquer succinctement les principes de classification et d'entomologie générale indispensables pour l'intelligence de notre livre; nous n'avons fait que dessiner les masses à grands traits; la lecture de chaque article spécial enseignera à coordonner les détails, à comparer, à mettre en opposition tous les faits pris d'abord isolément, à prouver la vérité des observations que nous venons de réunir, et dont l'ensemble forme un tableau général de l'état actuel de la science des insectes. C'est par cette lecture seulement qu'on apprendra quels sont les insectes qui servent eux-mêmes à la nourriture de

l'homme (1), ou qui lui préparent un aliment parfaitement élaboré, une sorte d'assaisonnement des plus utiles (2); quels sont ceux dont on peut tirer des remèdes énergiques (3), et ceux dont on a à se plaindre par les tourmens qu'ils causent à nos personnes (4), ou par les dégâts qu'ils font dans nos provisions pharmaceutiques de toute espèce (5). C'est ainsi que nous aurons rempli un des principaux devoirs des hommes qui cultivent les sciences naturelles; celui d'en faire servir les fruits à soulager les besoins de l'espèce humaine, à calmer ses douleurs, à soulager ses maux. Puissions-nous avoir le bonheur de nous acquitter dignement de la tâche que nous nous sommes imposée!

Mais nous allons être arrêtés encore quelques instans.

---

(1) Les sauterelles, les larves du charançon des palmiers, des passales, des priones, les fourmis blanches d'Afrique sont dans ce cas.

(2) Le miel, par exemple, si nécessaire au luxe des festins somptueux, et consolant l'infortuné sur l'humble table du pauvre abandonné.

C'est ce dont nous nous convaincrons aussi en traitant de l'acide des fourmis, avec lequel on peut aciduler certaines boissons et certains mets.

(3) Les cantharides, les mylabres, etc.

(4) Les pous, les puces, les punaises, les stomoxes, les cousins, les taons, les chiques, les leptes.

(5) Les blattes, les dermestes, les teignes, les vrillettes, les ptines, les mites, les fourmis, les bruches.

Immédiatement à côté des insectes, nous trouvons, en effet, une classe d'animaux qui, sous le rapport de l'organisation physique, ne méritent point, ainsi que l'a fait Linnæus, d'être confondus avec eux, mais qui pourtant, sous celui de leur importance aux yeux du médecin, ne doivent point fournir la matière d'un discours isolé : ce sont les CRUSTACÉS, animaux articulés à pieds articulés, et respirant par des branchies en forme de panaches ou de lames simples et composées.

Nous allons offrir quelques détails nécessaires sur leur conformation et le mode de leur classification, et nous reprendrons aussitôt après le fil de nos recherches ordinaires, abandonnant d'ailleurs aux savans qui consacrent exclusivement leurs veilles à l'étude de l'anatomie comparative, les considérations délicates dans lesquelles nous pourrions facilement nous laisser entraîner. Nous ne saurions isoler ici ces animaux des insectes proprement dits.

Les crustacés, dirons-nous d'abord, ont une circulation double, et le sang qui, chez eux, a subi l'influence de la respiration, se rend dans un grand vaisseau ventral qui le distribue à tout le corps, d'où il revient à un second vaisseau, ou même à un véritable ventricule situé dans le dos, et qui le renvoie aux branchies.

Les pieds, qui portent en général les branchies à leur base, ne sont jamais au nombre de moins de cinq paires.

On compte ordinairement quatre antennes, et au moins six mâchoires, pour chacun des individus de cette classe d'animaux singuliers.

Ainsi que leur nom l'indique du premier abord, l'enveloppe qui recouvre leur corps est d'une matière calcaire, dure, et beaucoup plus solide que celle qui constitue les tégumens des arachnides, des myriapodes et des insectes.

Ils ont des yeux distincts et souvent mobiles, mais constamment dépourvus de paupières.

On reconnaît aussi en eux l'existence d'un véritable organe de l'audition.

Enfin, plus favorisés de la Nature que les insectes, sous le rapport de la durée de leur vie, qui leur permet souvent de s'accoupler plus d'une fois, les crustacés atteignent, pour la plupart, aussi des dimensions assez considérables.

Chez tous, les sexes sont distincts sur des individus séparés.

La plus grande partie d'entre eux vit au sein des mers; les autres font leur séjour ordinaire dans les eaux douces ou sur la terre, se cachant tous, d'ailleurs, habituellement dans les creux des rochers, sous les pierres ou dans le sable.

La plupart sont omnivores, pâturant dans les lieux herbeux de la mer, mais préférant pourtant se nourrir de substances putréfiées et de débris d'animaux, dont ils sont plus particulièrement avides.

Les grandes espèces paraissent souffrir et maigrir

pendant l'hiver, tandis qu'elles engraissent, au contraire, durant le printemps et l'automne, et surtout, dit-on, à l'époque des pleines lunes.

Le temps aussi où leur chair passe pour meilleure à manger est celui où la femelle porte ses œufs. Dans toutes les parties du monde, chez les sauvages comme chez nous, au reste, cette chair est mise au rang des comestibles, et même elle fait la base de la nourriture ordinaire des habitans de la Nouvelle-Hollande. Chez les nations les plus civilisées, les marchés les mieux fournis des grandes villes en sont toujours approvisionnés.

A Paris, par exemple, plusieurs crabes, le homard, l'écrevisse des ruisseaux, le palémon-squille, le crangon vulgaire sont fréquemment servis sur les tables, et certes, ce ne sont point là les seules espèces qui concourent à la nourriture de l'homme. D'autres encore sont recommandées, plus ou moins efficacement, à son attention sous le point de vue de la pratique médicale. Il en est enfin dont la chair passe pour posséder des propriétés délétères. Sous le triple rapport de la bromatologie, de la thérapeutique et de la toxicologie, nous aurons donc plus d'une fois occasion de nous occuper de ces animaux, et il devient nécessaire de donner ici une légère esquisse des travaux des méthodistes à leur sujet, afin de faciliter l'intelligence des faits particuliers que nous avons à signaler.

Assez communément, dans ces derniers temps,

on a partagé les crustacés en deux groupes principaux : le premier, celui des MALACOSTRACÉS, comprend les espèces qui ont une paire de mandibules et deux paires de mâchoires, munies de palpes, et huit paires de pattes garnies de branchies à leur base. Tous les crustacés qui ne présentent point ces caractères rentrent dans le second groupe sous la dénomination d'ENTOMOSTRACÉS. Nous avertissons ici que les considérations générales que nous venons de présenter ont plus spécialement rapport aux malacostracés qui sont les véritables crustacés par excellence, ceux qui possèdent surtout des propriétés utiles ou nuisibles à notre santé.

Mais la classification qu'il nous importe d'examiner principalement est celle qui a été présentée en 1817 par M. G. Cuvier, et suivant laquelle les crustacés sont partagés en cinq ordres, savoir :

1°. Les DÉCAPODES, qui portent une palpe aux mandibules, qui ont les yeux mobiles, la tête confondue avec le tronc, les branchies pyramidales, feuilletées ou en plumes, situées à la base extérieure des pieds et cachées sous les bords latéraux du test : tels sont les *crabes*, les *étrilles*, les *gégarcins* ou *tourlouroux*, les *patamophiles*, les *homards*, les *langoustes*, les *écrevisses*, les *crangons*, les *pénées*, les *palémons*, tous genres qui nous intéressent.

2°. Les STOMAPODES, qui ont une palpe aux mandibules, les yeux mobiles, la tête distincte du tronc,

et divisée en deux pièces, les branchies en forme de panaches et placées sous la queue, qui est très-grande : telles sont les *squilles* et les *érichtes*.

3°. Les Amphipodes, qui portent encore une palpe, mais dont les yeux sont immobiles ; dont la tête, séparée du tronc, est d'une seule pièce ; dont les branchies sont vésiculeuses et situées à la base intérieure des pieds : tels sont les *chevrettes*, les *atyles*, etc.

4°. Les Isopodes, qui ont des mandibules sans palpes et la bouche composée de plusieurs mâchoires, les branchies ordinairement sous l'abdomen, les pieds simples et uniquement propres à la locomotion : tels sont les *cloportes*, les *porcellions*, les *armadilles*, dont l'histoire doit être connue du médecin.

5°. Les Branchiopodes, qui n'ont point de palpe, dont la bouche est quelquefois en forme de bec, quelquefois composée de plusieurs mâchoires ; dont les pieds sont en forme de nageoires et les branchies attachées à une partie d'entre eux, dont le corps est recouvert d'un test, avec lequel la tête se confond : tels sont les *caliges*, les *limules*, les *monocles*, les *polyphèmes*, les *zoès*, etc.

Que de choses nous aurions encore à dire, même sur ces animaux si chétifs, si peu intéressans en apparence ! Mais nous nous arrêterons ici dans ces considérations générales. La Nature est si riche, que si nous voulions, dans ces discours, présenter en

masse tous les faits qui révèlent sa puissance et dont la variété produit la magnificence de l'Univers, en même temps que le bien-être des êtres animés qui en font partie, nous craindrions d'appauvrir la science au lieu de la simplifier, en faisant des omissions fâcheuses ou en nous exposant à de fastidieuses répétitions. C'est dans les articles particuliers, qui forment le corps, la partie principale de cet ouvrage, que nous pourrons trouver véritablement à profiter, que nous découvrirons les ressources aussi infinies que variées que la Sagesse suprême a mises à la disposition de ceux qui se livrent avec ardeur à la contemplation de ses œuvres, dignes d'une éternelle méditation, et dont l'étude dévoile à nos yeux tant de merveilleux secrets et présente à notre esprit tant de mystérieux attraits. Interrogeons sans cesse isolément les êtres qui nous entourent, et ne cherchons à les grouper que pour mieux sentir les différences qui les séparent, que pour venir au secours de la faiblesse de nos moyens. N'oublions jamais que la théorie des sciences se compose de la foule immense des observations particulières; qu'elle n'est qu'une création de l'intelligence sublime, à la vérité, qui a été accordée à notre espèce, mais que le langage de la Nature est encore plus riche, plus magnifique, plus fécond en résultats futiles que celui des sciences elles-mêmes, pour les observateurs au cœur desquels elle a daigné parler, et qui se trouvent ainsi desti-

nés à faire part à leurs semblables des bienfaits qui signalent son empire et qu'elle répand avec profusion du haut de son trône imposant.

FAUNE DES MÉDECINS,

OU

HISTOIRE DES ANIMAUX ET DE LEURS PRODUITS.

ARTICLE LXIX.

Du Bogue ordinaire (Boops boops, N.).

Grec.......... Βὼξ, βοώψ, βοῆξ, ARISTOTE, NUMÉNIUS, OPPIEN.
Latin......... *Box*, PLINE.
Italien........ *Boca*, *Boopa*.
Sparus boops. S. lineis longitudinalibus obscuris; inferioribus quatuor aureis argenteisque, LINNÆUS, *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 165, sp. 12.

On trouve très-habituellement dans la mer Méditerranée et, fort probablement, aussi dans celle du Japon, un poisson que les Anciens ont bien connu, et auquel, en raison de la grandeur relative de ses yeux, ils ont imposé le nom qu'il porte encore aujourd'hui (1), nom qui rappelle une des épithètes que les Grecs donnaient à la Sœur du maître du tonnerre, et qui n'indique nullement la faculté de

(1) Βοώψ, en grec, signifie *œil de bœuf*.

pousser un cri, que certains auteurs ont attribuée à cet animal, d'après une étymologie erronée (1); car aucun poisson n'a véritablement de voix, et celui dont il s'agit n'a pas même le pouvoir d'opérer un frottement bruyant entre plusieurs pièces de son corps, pouvoir qui distingue quelques trigles en particulier. Comme, au reste, sa chair est fort bonne, et qu'il est lui-même très-abondamment répandu dans les lieux qu'il habite, nous allons en présenter une description succincte d'après les observations des savans qui nous ont précédés, et d'après les nôtres propres.

Le bogue, que Linnæus, M. de Lacépède et la plupart des ichthyologistes, entraînés par l'autorité imposante de si grands noms, avaient rangé dans le genre des spares, forme aujourd'hui le type d'un nouveau genre que M. Cuvier vient d'établir dans la série des sparoïdes, qui appartient à la quatrième famille de ses poissons acanthoptérigiens, celle des perches. Il rentre dans la famille des léiopomes, parmi les poissons holobranches thoraciques de M. Duméril, et se reconnaît aux caractères suivans :

Il a des catopes placés sous les nageoires pectorales; sa nageoire dorsale occupe la plus grande partie de l'étendue du dos; l'ensemble de son corps, oblong et comprimé, paraît un peu cylindrique, et les écailles qui le recouvrent sont assez grandes. Ses mâchoires, peu extensibles, sont armées chacune d'une simple rangée de dents tranchantes, parmi lesquelles on distingue des

---

(1) On a quelquefois, en effet, fait dériver le nom dont il s'agit de Βοάω, *je crie*. Il paraît même qu'en raison de cette prétendue voix, le bogue avait été anciennement consacré à Mercure, le dieu de l'éloquence.

autres les incisives supérieures, qui sont crénelées, et les inférieures, qui sont pointues. Son museau est obtus et arrondi; sa lèvre supérieure, charnue, quoique peu protractile, surmonte une bouche d'une grandeur médiocre; son palais est lisse, et ses yeux sont grands et argentés.

Ce poisson a le dos d'un bleu obscur qui varie de l'olivâtre au jaune brillant et chatoyant, suivant la manière dont il est frappé par la lumière. Son ventre est d'un gris argenté. Ses côtés présentent plusieurs raies longitudinales, dont les supérieures sont brunes et les inférieures dorées. Ses nageoires pectorales sont rougeâtres; et sa ligne latérale, qui est droite, est jaune. Sa nageoire caudale, qui est fourchue, est d'un jaune plus ou moins foncé.

Le bogue parvient à la longueur de quinze à seize pouces (1), et pèse environ une livre. Excessivement multiplié, il répand une sorte d'abondance chez les habitans du littoral méridional de la France et sur les côtes de la mer Méditerranée, en général, où il se nourrit lui-même d'algues et de débris de corps organisés, et où il vit en troupes. Sa chair, succulente et facile à digérer, est d'ailleurs fort recherchée à cause de sa saveur agréable. On en mange souvent à Nice, lieu où le bogue est nommé *bugo*; à Gênes, à Livourne, à Naples, à Messine, à Malte, etc.; et autrefois à Ancone et en d'autres lieux, durant le temps du carême, on vendait beau-

(1) Rondelet et surtout Willughby ne sont pas, en cela, tout-à-fait d'accord avec nous. Le dernier de ces auteurs dit, en particulier : *Rondeletius pedalem facit; nobis eâ magnitudine non visi, perpetui enim parvi sunt.* (*L. c.*, lib. IV, c. XXI.)

coup de poissons de cette espèce conservés à l'aide du froid ou du sel ; c'est, au moins, ce que rapporte Gesner, d'après Belon.

Les qualités qui distinguent la chair du bogue n'avaient point échappé à l'esprit observateur des Anciens ; ils en faisaient beaucoup de cas ; et, dans le livre huitième de son *Dîner des Savans*, Athénée nous apprend que chez les Grecs on la préférait quand elle avait été rôtie sur le charbon (1). Du temps de Rondelet, en Provence et dans toute la Gaule narbonnaise, on en recommandait l'usage aux malades ; mais le superstitieux Kiranides paraît être le seul qui ait prétendu trouver des médicamens dans quelques-unes des parties du poisson dont nous parlons, et dont il conseille la chair dans les maladies des reins, le fiel dans celle des yeux, et les arêtes, calcinées et pulvérisées, contre les ulcères.

---

(1) Βὼξ ἑφθος, εὔπεπτος, εὐαπόδοτος ὑγρὸν ἀνιεὶς εὐκοίλιος. Ὁ δὲ ἀπ' ἀνθράκων γλυκύτερος καὶ ἁπαλώτερος.

ARTICLE LXX.

Des diverses espèces de Bombyces qu'il est utile au Médecin de connaître (1).

Les naturalistes ont emprunté à Aristote un mot (2) par lequel il désignait un insecte qui bourdonne, pour en faire celui d'un genre d'insectes de l'ordre des lépidoptères et de la famille des nématocères.

Ce genre, très-distinct, très-naturel, ne renferme que des papillons de nuit dont les chenilles se filent des cocons au moment de leur métamorphose en chrysalides, et qui ont les ailes en toit, entières; les antennes sétacées et le plus souvent pectinées; la langue très-courte, à peine de la longueur de la tête; le corselet laineux. Plusieurs des espèces qu'il contient méritent d'être étudiées par nous, soit à cause de leurs produits, soit en vertu de quelques accidens auxquels elles peuvent donner lieu, particulièrement sous leur état de chenilles.

---

(1) C'est à l'article Crotale que nous parlerons des serpens venimeux que l'on appelle *boïquira* et *boïcininga*.

Quant à la petite espèce de poulpe que, sous le nom de βολβίδιον, Hippocrate a recommandée, cuite dans l'huile et le vin, contre plusieurs maladies, et qui, d'après l'ordre adopté dans cet ouvrage, devrait trouver également sa place ici, nous sommes dispensés de nous en occuper, à cause de son peu d'importance, d'une part, et de la rareté des renseignemens qu'on a à son sujet, de l'autre.

(2) Βόμβυξ. — *Voyez* le chapitre xxiv du livre v de son *Histoire des Animaux*.

§ I. *Du Bombyce processionnaire* (Bombyx processionea, Fabricius).

Phalæna processionea. P. alis cinereo-fuscis; fœmina strigâ obscuriore; mare tribus, Linnæus, *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 233, sp. 37.

Ce bombyce est fort peu remarquable sous son état parfait. C'est un papillon d'une couleur cendrée, ayant le corps couvert de longs poils, avec deux raies transversales et obscures sur les ailes supérieures, et une seulement sur les inférieures. Mais sa chenille, qui vit en société sur le chêne, est un des êtres les plus curieux à observer, tant sous le rapport de sa manière de vivre et de ses habitudes que sous celui du mal qu'elle peut nous causer.

Cette chenille, que l'on rencontre dans presque toute l'Europe, mais qui est fort commune en particulier aux bois de Boulogne et de Vincennes, et dans celui de Ville-d'Avray, ainsi que dans la forêt de Bondy, près Paris, a le corps gris, avec le dos plus foncé, brun même souvent, et parsemé de quelques tubercules ferrugineux. Elle est hérissée de poils très-blancs et très-longs, dont la hauteur égale à-peu-près la longueur de tout le corps, et qui deviennent roux avec l'âge. Ces poils sont arrangés par aigrettes lâches, qui partent de chacun des tubercules dont il a été question.

Les chenilles du bombyce processionnaire, toujours réunies en grand nombre, ne se quittant point, mangeant ensemble, se filent en commun, dans leur jeune âge,

une toile où elles sont à couvert. Après avoir d'abord changé fréquemment de domicile jusqu'à leur troisième mue, elles se fixent alors, c'est-à-dire vers le commencement de juin, et élèvent, sur le tronc d'un chêne, une autre habitation commune, qu'elles n'abandonnent plus jusqu'au moment où elles se transforment en papillons, et qu'elles placent, en général, sur les vieux arbres voisins de la lisière des bois.

Leur nid, qui est quelquefois assez rapproché de la terre, qui, d'autres fois, en est éloigné de sept ou huit pieds, forme, sur le tronc ou sur la branche de l'arbre qui lui sert de support, une protubérance tantôt semblable à un segment de sphère, tantôt trois ou quatre fois plus longue qu'elle n'est large, et ayant souvent dix-huit à vingt pouces de longueur, sur cinq ou six de largeur. La protubérance dont il s'agit n'est, d'ailleurs, qu'une sorte de nasse ovalaire dont les parois sont tissues de plusieurs couches de toile superposées, et sont recouvertes d'une enveloppe de soie d'un blanc grisâtre. L'intérieur de cette poche est divisé, par des cloisons, en plusieurs cellules qui toutes aboutissent à une ouverture commune placée à la partie supérieure de l'édifice, et par laquelle les habitans peuvent librement entrer et sortir. Or, ceux-ci sont le plus fréquemment au nombre de six, sept et huit cents.

Mais, ce qu'il y a en cela de singulier, c'est que, observant l'ordre le plus admirable, les chenilles processionnaires sortent toutes ensemble pour aller manger, et rentrent de même, à des heures fixes. Un des individus est à la tête et conduit la marche ; deux autres viennent ensuite et composent la seconde ligne ; il y en a trois à la troisième, quatre à la quatrième, cinq à la

cinquième, et ainsi de suite en augmentant toujours d'une unité. Tous suivent exactement les mouvemens du premier, marchant avec lui, s'arrêtant avec lui, attendant qu'il se remette en route pour s'y remettre eux-mêmes, et composant une véritable *procession*. La file, du reste, qui a quelquefois plus de quarante pieds de long, est partout continue, et constitue, à proprement parler, un *cordon*, ou plutôt une *pyramide de chenilles*.

C'est surtout le soir, dans les jours chauds de l'été, que cette république de chenilles, qui sont toutes d'une même famille, et qui proviennent toutes de la même ponte d'un seul papillon, sort pour se promener ainsi toute la nuit, et qu'elle offre un spectacle des plus curieux à quiconque l'observe à ce moment, où tous ses membres se meuvent de concert et dans une même direction.

Vers la mi-juillet, les chenilles se changent en chrysalides, sans pour cela rompre la société; et dans le courant d'août elles deviennent des papillons qui ne vivent sous cette forme que quelques jours seulement. Pour se préparer au premier de ces changemens, elles se filent en particulier chacune une coque, ajoutant tous les poils qui recouvrent leur corps à la soie qu'elles emploient pour la former, et ayant soin de placer toutes les coques parallèlement à côté les unes des autres, de manière à former une sorte de gâteau par leur assemblage.

Mais ce n'est point sans quelque danger que l'on peut examiner toutes ces particularités intéressantes. Il faut, en effet, avoir grand soin de ne point manier les chenilles processionnaires; les poils qui les revêtent sont si fragiles et si fins, qu'après s'être détachés du corps ou cassés, ils pénètrent dans la peau et y font venir pres-

que subitement des ampoules, des pustules ou de petits boutons accompagnés d'une démangeaison cuisante, et d'une douleur analogue à celle que causent les piqûres des orties, mais beaucoup plus durable, et suivie de symptômes plus intenses. Les nids eux-mêmes, soit qu'ils soient encore habités, soit que les papillons les aient abandonnés, sont encore plus dangereux à toucher. Quand on cherche à en soulever l'enveloppe, les poils qui entrent dans leur composition voltigent dans l'air et viennent bientôt déterminer une sorte d'érysipèle chez l'imprudent observateur. M. Duméril dit avoir plus d'une fois éprouvé des accidens de cette espèce, et Réaumur, pour n'avoir pas mis assez de précaution dans un examen de ce genre, eut le visage enflé et les paupières enflammées (1). Nous-même quelquefois avons été ainsi puni de la curiosité qui nous avait porté à dilacérer le nid du bombyce processionnaire; et M. Calmeil, dans le *Nouveau Journal de Médecine* (2), a consigné l'histoire d'une éruption universelle de tubercules durs, volumineux, inégaux, entourés d'une auréole, rouges et très-rapprochés, avec démangeaison, chaleur, douleur, insomnie, gonflement des mains, tuméfaction des paupières, malaise général, éruption qui persista cinq à six jours, et qui était due manifestement à la même cause.

Les poils qui produisent cet effet désagréable sont très-légers et fort déliés : aussi la plus petite agitation dans l'atmosphère suffit-elle pour les transporter au loin, et pour faire naître des symptômes de phlegmasie cu-

---

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes*, tom. II, pag. 191.
(2) Tom. IX, pag. 53, septembre 1820.

tanée chez des personnes qui n'ont touché ni les chenilles ni leurs nids.

C'est ce qui explique comment si souvent la peau du visage est le siége du mal, et se trouve atteinte d'une inflammation érythémateuse qui dure plusieurs jours si elle est abandonnée à elle-même. Il n'y a pas besoin d'avoir recours pour cela au venin que l'on supposait à tort anciennement exister dans toutes les chenilles velues. C'est ce qui apprend aussi pourquoi, en secouant les cocons de ces animaux, on éternue beaucoup et on éprouve une vive cuisson dans les yeux.

Autre phénomène remarquable : non-seulement, ainsi que l'a noté Réaumur, la douleur causée par les piqûres de ces poils dure plusieurs jours ; mais, ce qui est assez singulier, c'est qu'elle parcourt successivement différens endroits du corps, à la manière de ces érysipèles que les nosologistes ont appelés *ambulans*.

Au reste, enfin, les nids des chenilles processionnaires ne sont pas également à craindre en tout temps. Tant que les chenilles ne sont pas devenues chrysalides, il faut les toucher beaucoup et long-temps pour qu'elles causent des accidens ; mais passé cette époque, et, plus particulièrement encore, quand les papillons sont échappés de leur coque depuis quelque temps déjà, le danger est bien plus grand.

Quelques auteurs, Réaumur entre autres, ont cru pouvoir faire tourner à notre profit cette propriété malfaisante de la matière des nids du bombyce processionnaire. Ils l'ont recommandée comme un moyen irritant propre, dans quelques circonstances, à remplacer les épispastiques. Mais on n'a donné aucune suite à leurs recherches à cet égard.

Malgré l'irritation que les poils de la chenille processionnaire produisent sur la peau, et les ampoules qui en résultent, il ne paraît point que la membrane muqueuse des viscères digestifs soit attaquée par eux avec la même force. Plusieurs fois M. Duméril a trouvé, dans l'estomac de quelques oiseaux, de ces chenilles, qui sont d'ailleurs dévorées par les larves des calosomes sycophantes.

Si donc le hasard voulait, ce qui est bien difficile, que quelqu'un avalât une chenille processionnaire, il faudrait se contenter de lui administrer un émétique, des boissons émollientes et rafraîchissantes, du lait, des émulsions, des calmans; mais il ne faudrait pas le croire empoisonné et presque nécessairement dévoué à la mort, comme on le pensait autrefois.

Quant à l'irritation que ces chenilles velues produisent à l'extérieur, elle se dissipe, ou plutôt perd de sa violence, par le moyen des lotions faites avec de l'eau tiède, de l'eau salée, du lait, de l'eau de racine de guimauve, etc. J'ai obtenu parfois de fort bons effets de l'emploi d'un solutum léger de sulfate de fer (1), et Réaumur (2) et Amoreux fils (3) se louent beaucoup aussi de l'écrasement des feuilles de persil sur les endroits douloureux. Je n'ai point eu occasion d'essayer ce moyen, qui, du reste, ne saurait être que fort innocent, et mérite quelqu'attention, d'après le nom des hommes qui l'ont recommandé.

---

(1) Si le lecteur consulte les articles CHENILLE et PYTHIOCAMPE du présent ouvrage, il y trouvera encore quelques observations additionnelles importantes au sujet des chenilles processionnaires.

(2) *Ubi suprà*, pag. 196.

(3) *Notice des Insectes de la France réputés venimeux.* Paris, 1789, *in*-8°, pag. 280.

§ II. *Du Bombyce pythiocampe* (Bombyx pythiocampa, Fabricius).

Ce bombyce, qui est reconnaissable à sa couleur grise, aux trois raies transversales obscures qu'il porte sur ses ailes supérieures, à la teinte blanche de ses ailes inférieures, qui sont marquées d'un point obscur à l'extrémité, et dont la chenille a les mêmes mœurs que la précédente, et vit en société sur les arbres verts de la famille des conifères, est assez célèbre sous le nom de *pythiocampe* depuis les temps les plus anciens, pour que nous lui consacrions plus tard un article à part à l'occasion de cette dénomination.

---

§ III. *Du Bombyce chrysorrhée* (Bombyx chrysorrhæa, Fabricius).

Phalæna chrysorrhœa. P. alis niveis, ano barbato ferrugineo, Linnæus, *Syst. Nat.,* ed. Gmel., gen. 253, sp. 45.
Arctia chrysorrhœa, Schr.
Lithosia chrysorrhœa, Latreille.

L'insecte lépidoptère dont il est ici question est des plus communs, et présente, outre tous les caractères des autres bombyces, quelques particularités qui lui sont propres. Sa langue, quoique courte, est très-distincte, et se prolonge notablement au-delà de la tête lorsqu'elle est déroulée. Ses antennes, jaunes, sont pectinées dans l'individu mâle; ses palpes inférieures sont très-velues; ses ailes, en toit, sont blanches sans aucune tache, et

l'extrémité de l'abdomen, d'un brun fauve en général, est garni, chez la femelle, d'un gros paquet de poils d'un jaune doré, consacrés à recouvrir ses œufs pour les protéger contre la rigueur du froid. Les organes de la génération sont situés au milieu de cette touffe de poils qu'un instrument particulier est destiné à arracher, et qui sont appliqués sur les œufs, tandis qu'un enduit gluant les revêt encore, c'est-à-dire, immédiatement après la ponte. Ainsi recouverts, ces œufs constituent une petite masse oblongue, comme satinée, à laquelle il est dangereux de toucher sans précaution, par les motifs indiqués au sujet du bombyce processionnaire.

Le bombyce chrysorrhée est commun dans toute l'Europe. Sa chenille, qui vit en société et qui, certaines années, dépouille de leurs feuilles des bois entiers et fait le plus grand tort aux arbres fruitiers, est noirâtre, très-velue, et présente deux lignes rougeâtres sur le dos, et des taches blanches sur les flancs. Les personnes qui la manient sont exposées à avoir des démangeaisons.

---

§ IV. *Du Bombyce martre* (Bombyx caja, Fabricius).

Arctia caja, Schr.

Lithosia caja, Latreille.

Phalæna caja. P. alis fuscis; rivulis albis, posterius purpureis nigro-punctatis, Linnæus, *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 233, sp. 38.

Ce bombyce, qui a depuis deux jusqu'à deux pouces et demi de largeur lorsque ses ailes sont étendues, a la tête ornée d'antennes pectinées, à tige blanche; le cor-

selet brun; les ailes supérieures de la même couleur; avec des raies blanches irrégulières; les ailes inférieures rouges, avec cinq ou six petites taches d'un noir bleuâtre; l'abdomen rouge en dessus, avec une série de taches noires et brunes en dessous, et le bord des anneaux rouges; la trompe très-distincte.

La chenille du bombyce martre vit sur l'ortie, la laitue, l'orme; elle est noirâtre et couverte de tubercules bleus qui portent des poils longs et nombreux disposés en étoiles par verticilles.

Cette dernière particularité, qui a valu à la chenille dont il s'agit le nom de *hérissonne* ou d'*ours*, fait que son contact a des inconvéniens du même genre que celui des espèces précédentes. Sa dépouille même, long-temps encore après qu'elle a été abandonnée par l'animal, ne saurait être touchée sans risque, ainsi que le dit Amoreux fils (1), et comme nous nous en sommes convaincu par nous-même.

---

§ V. *Du Bombyce étoilé* (Bombyx antiqua, Fabricius).

Phalæna antiqua. P. alis primoribus ferrugineus; lunulâ albâ anguli posterioris; fœminâ apterâ, Linnæus., *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 233, sp. 56.

Dans cette espèce, le mâle a les ailes supérieures inclinées en toit, débordées presque horizontalement par le bord extérieur des inférieures, fauves avec deux raies

---

(1) *L. c.*, pag. 156.

transverses noirâtres et une tache blanche vers l'angle interne, tandis que les ailes inférieures sont sans taches. La femelle est aptère, lourde, d'un gris foncé, s'éloigne peu de la coque d'où elle est sortie, et pond une grande quantité d'œufs : aussi son abdomen est-il foit volumineux.

Le bombyce étoilé se trouve dans toute l'Europe, et est fort commun aux environs de Paris, en particulier. Sa chenille vit sur l'abricotier, le prunier, l'osier, l'aulne et le chêne. Elle a sur le corps des poils en forme de brosses, et un bouquet de poils plus longs semble lui former une queue vers l'extrémité de l'abdomen. Vers le milieu de l'été, elle se file une coque dans la composition de laquelle elle fait entrer ces divers poils, qui déterminent, du reste, sur la peau les mêmes accidens que ceux des bombyces dont nous avons déjà parlé.

---

§ VI. *Du Bombyce queue-fourchue* (Bombyx vinula, Fabricius).

Phalæna vinula: Ph. alis subreversis fusco venosis striatisque, corpore albo nigro-punctato, Linnæus; *l. c.*, sp. 29.

Le papillon dont il s'agit ici a environ un pouce et demi de largeur; les antennes noires, pectinées; le corps velu; le corselet gris, avec des points d'un brun noirâtre; les ailes d'un gris cendré, plus pâle en dessous, avec des nervures et des lignes transversales ondées bru-

nes et des points bruns ; quelques bandes noirâtres en zone sur l'abdomen.

Le mâle est un peu plus petit que la femelle ; mais les points noirs qui sont sur le corselet de celle-ci imitent assez bien le masque d'un singe.

Cet insecte se trouve aux environs de Paris et dans une grande partie de l'Europe. Sa chenille, qui vit au printemps sur les saules et sur les peupliers, est d'un beau vert, avec deux taches dorsales brunes bordées de jaune et de lilas, l'une triangulaire et l'autre lozangique. Son corps se termine par deux tuyaux qui, lorsqu'on les touche, laissent échapper deux appendices d'une belle couleur rouge ou violette, qui rentrent ensuite dans le corps comme les tentacules des limaces, et qui paraissent des armes destinées à écarter les ichneumons, ennemis naturels des chenilles. Ces deux appendices semblent former une queue fourchue : de là l'origine, chez les Français, du nom spécifique du papillon qui aît de la chenille dont nous parlons.

Celle-ci, lorsqu'on l'irrite et qu'elle est en colère, jouit de la singulière propriété de lancer quelques gouttes d'un liquide clair par une ouverture particulière qu'elle a au-dessous du corps, entre la tête et la première paire des pattes. De Géer, dans un Mémoire inséré dans le tome premier des *Actes des Savans étrangers*, dit qu'il croit avoir reçu dans l'œil et sans inconvénient, quelques gouttelettes de ce liquide ; mais Bonnet, de Genève, a prouvé, dans le même recueil (1), que la liqueur éjaculée par notre chenille est un acide très-actif, clair, transparent ; qu'elle est fort abondante et contenue dans

(1) Tome II.

un réservoir spécial. Il assure même qu'en ayant laissé tomber quelques gouttes sur sa langue, il éprouva une sensation semblable à celle qu'aurait déterminée le plus fort vinaigre. Non content de ce premier essai, il mouilla la lame d'un bistouri avec ce produit animal, et s'incisa le bout du doigt; mais il fut puni de son intrépidité, car il ressentit presqu'aussitôt une douleur insupportable. Certes, des expériences aussi concluantes sont bien propres à infirmer l'opinion de ceux qui croient, d'après l'observation de De Géer en particulier, qu'il n'y a aucun risque à courir en touchant cette chenille, qu'il nous faut, au contraire, mettre au rang des insectes qui ont dans l'intérieur de leur corps un acide à l'état libre, et qui se rapproche en cela des fourmis, des brachyns, des staphylins, des sauterelles et du célèbre ver-à-soie, dont nous allons immédiatement nous occuper.

---

§ VII. *Du Bombyce du mûrier* ou *du Ver-à-soie* (Bombyx mori, Fabricius).

Phalæna mori. P. alis pallidis strigis tribus obsoletis fuscis maculâque lunari, Linnæus, *l. c.*, sp. 33.

Parmi les animaux qui peuplent les eaux, l'air et la terre, il n'en est qu'un petit nombre dont les travaux puissent nous dédommager des dégâts que nous font éprouver les autres, et bien peu, entre ces espèces utiles, méritent autant notre attention, notre reconnaissance que la chenille du mûrier, cet insecte arraché de l'Inde et

de la Chine sa patrie, par l'entremise heureuse des moines de Constantinople, et que notre industrie a su transporter sous le ciel de l'Europe, pour occuper des millions d'individus et pour faire circuler dans le commerce des nations des trésors qui, sans lui, resteraient enfouis. Non moins recommandable que les plus estimés de nos animaux domestiques, la chenille dont il s'agit est élevée pour nous défendre contre le froid et pour satisfaire les besoins souvent si impérieux de notre amour-propre, comme le cheval est formé pour nous seconder à la guerre, le bœuf pour supporter une partie des travaux de l'agriculture, l'abeille pour nous donner les moyens de remplacer la lumière du jour et de garnir notre table. Mais le but entièrement médical que nous nous sommes proposé dans cet ouvrage ne nous permet point de nous livrer aux mêmes considérations que le philosophe attentif, lorsqu'il médite avec bienveillance sur la prospérité de l'homme, quelle que soit la source d'où elle provienne; et, malgré les jouissances vives qu'éprouve l'esprit toutes les fois qu'il embrasse l'étude des productions de la Nature dans l'immensité de leurs usages, malgré l'admiration que nous commande le spectacle varié de ses œuvres, nous sommes forcés de passer rapidement sur l'éducation des vers-à-soie, qui constitue en ce temps un art véritable; sur les discussions relatives à l'époque de l'introduction de la soie dans les produits de l'industrie humaine; sur les circonstances qui ont rendu si commune aujourd'hui une matière que les seuls grands de la terre étaient en état de payer autrefois, et dont l'empereur Aurélien, au rapport de Flavius Vopiscus, crut même convenable de refuser, par économie, l'usage à sa femme. Nous nous bornerons à décrire l'a-

nimal dont les cohortes innombrables, ne vivant qu'une seule saison, sont sacrifiées pour alimenter une des branches les plus étendues de notre luxe, et à n'indiquer, parmi ses très-nombreuses propriétés, que celles qui ont rapport à la thérapeutique uniquement, et cela malgré leur importance relative beaucoup moindre.

Les couleurs qui distinguent le bombyce du mûrier ne sont ni très-variées, ni brillantes. Il est uniformément blanchâtre, avec deux ou trois raies obscures et transverses, et une tache en croissant sur les ailes supérieures. Sa chenille, qu'on nomme *ver-à-soie*, bien différente de celle des bombyces dont nous avons précédemment parlé, a le corps ras, la peau blanchâtre ou bleuâtre, et porte à l'extrémité postérieure de son dos un petit tubercule charnu, analogue à la corne des chenilles des sphynx. Assez connue actuellement en Europe pour que nous soyons dispensés d'en faire une description détaillée, elle n'existait pas dans cette partie du Monde avant l'année 555, époque où, par les ordres de l'empereur Justinien, on s'occupa de la multiplier dans la capitale de l'empire d'Orient, d'où elle s'est répandue depuis long-temps déjà en Italie, en Espagne et dans le midi de la France, sans avoir, du reste, encore pu y être acclimatée au point de n'avoir plus besoin des soins intéressés de l'habitant de ces contrées. Mais, en Asie, à la Chine, au Thibet, dans le Mogol, elle vit naturellement sur les mûriers, dont elle ronge les feuilles, qu'on est aussi obligé de lui procurer en Europe.

Après avoir changé plusieurs fois de peau, cette chenille blanchit et devient presque transparente; elle cesse de manger, cherche la solitude, se vide de ses excré-

mens, jette, d'une manière irrégulière et lâche, des fils très-déliés et jaunâtres qu'elle fixe aux corps voisins, et file ensuite un tissu plus serré, plus régulier, blanc ou jaune, composé de tours multipliés d'un brin de soie collés successivement en zig-zag les uns sur les autres, tissu dont elle sait former un ovoïde creux, à parois à-peu-près également épaisses partout, et dont la couche la plus intérieure est faite d'une soie si fine et tellement gommeuse qu'il est impossible de la dévider entièrement. Au bout de deux ou trois jours, ce *cocon*, car c'est ainsi qu'on appelle le résultat du travail de la chenille, est achevé; son volume, qui varie beaucoup, ne dépasse point celui d'un œuf de pigeon, et cependant le fil qui le forme a, lorsqu'il est déroulé, jusqu'à neuf cents pieds de longueur, d'après les calculs de Malpighi, qui a donné une anatomie détaillée du ver-à-soie, et de Lyonnet, un des plus patiens observateurs qui aient existé. L'animal, du reste, s'y enferme, s'y transforme en chrysalide et en sort avec la figure d'un papillon, en détruisant, au bout de vingt jours à-peu-près, les fils du côté de la pointe où était tournée sa tête. Ces métamorphoses ont frappé les observateurs de tous les temps; mais personne n'en a donné une meilleure idée que la célèbre épouse d'un peintre de Francfort, Marie Sibylle Mérian, à laquelle on doit un ouvrage des plus curieux sur les transmutations des chenilles.

Ce sont les mâles qui s'échappent ordinairement les premiers; ils marchent aussitôt en agitant vivement les ailes et s'accouplent avec la première femelle qu'ils rencontrent pour mourir bientôt après.

Quant à la femelle, deux ou trois heures après l'accouplement, elle dépose ses œufs humides, invisqués

d'une mucosité très-gluante, et souvent au nombre de plus de cinq cents, puis elle ne tarde point à mourir également.

C'est là que se termine l'histoire de l'insecte qui nous procure la soie ; cette substance animale si précieuse est obtenue, par des procédés particuliers, de la coque qui enveloppe sa chrysalide, procédé qu'il n'est point de notre objet d'examiner. Nous pourrions ici encore, nous rattachant à l'hygiène, prouver que la soie, servant fréquemment à la confection de nos vêtemens, donne matière à des considérations qui ne sont point à dédaigner sous le rapport de ce qui intéresse la conservation de la santé ; mais nous passons immédiatement aux usages que cette substance peut avoir en médecine, sans nous occuper même des qualités alimentaires du ver-à-soie, quoiqu'au rapport d'un certain savant, il n'ait ni mauvaise odeur ni saveur désagréable, et que les soldats allemands le mangent frit avec grand plaisir (1).

Souvent les chirurgiens emploient des fils ou des cordonnets de soie pour lier les excroissances et les tumeurs pédicellées. Ces fils sont préférables à ceux de lin pour leur solidité et leur résistance à la putréfaction, surtout si l'on a eu l'attention de les cirer, ce qui augmente encore leur inaltérabilité : aussi beaucoup de praticiens, spécialement en Angleterre, se servent de la soie pour la ligature des artères, principalement lorsqu'ils tentent la réunion par première intention.

On trouvait naguère encore dans les bocaux des pharmacies les cocons du ver-à-soie et la bourre qui les enveloppe avec l'étiquette de *sericum* et de *folliculi bom-*

---

(1) Aldrovandi, *de Insectis*, pag. 295.

bycis. Il fallait donc qu'on attribuât à ces substances des propriétés en thérapeutique, et que les ministres du Dieu d'Epidaure les fissent entrer dans quelques préparations officinales. Et en effet, en feuilletant les pharmacopées, on trouve, dans celle de l'ancienne Faculté de Paris, et dans le Codex publié par la nouvelle Faculté de la même ville en 1818 (1), la formule d'une liqueur recommandée d'abord sous le nom singulier de *Gouttes anglaises céphaliques*, contre les affections nerveuses, hystériques, hypochondriaques, soporeuses, apoplectiques, épileptiques, ataxiques, etc., et paraissant devoir les vertus anti-spasmodiques, cordiales, céphaliques, échauffantes qu'on lui attribue (2) à l'*esprit volatil de soie crue rectifiée*, c'est-à-dire au sous-carbonate d'ammoniaque huileux liquide qui en fait la base, et que l'on obtient par la distillation de la soie à feu nu. Ce médicament, que je suis loin de regarder comme sans efficacité, et qui doit avoir beaucoup d'analogie avec les préparations dans lesquelles entre le succinate d'ammoniaque, est nommé avec raison, par les judicieux auteurs du nouveau Codex, *Alkoholat de lavande ammoniacal*, car l'huile volatile de lavande et l'esprit-de-vin sont au nombre de ses matériaux également à la dose de 4 parties de la première et de 16 du second contre 128 parties de l'esprit ammoniacal de soie.

On administrait autrefois les *gouttes anglaises* à la dose de dix, douze et même trente dans un véhicule approprié, sous la forme d'un julep ou d'une potion, ou bien on les faisait renifler par le nez, soit

---

(1) Pag. 61.

(2) Lewis, *la Connaissance pratique des Médicamens les plus salutaires, etc.* Traduction française. *Paris*, 1775, *in*-12, t. II, p. 577.

seules, soit dissoutes dans quelque eau prétendue céphalique. Elles semblent aujourd'hui, quoique sans le mériter entièrement, presque généralement abandonnées, et cependant, dans certains cas d'hystérie, j'en ai obtenu des effets assez avantageux. Deux ou trois fois aussi, je leur ai vu calmer des accès de migraine violens, et cela peut expliquer, jusqu'à un certain point, comment leur inventeur, le docteur Goddart, reçut une grande récompense de Charles II, roi d'Angleterre, pour cette découverte, dont le secret fut ensuite communiqué par milord Portland au célèbre Tournefort, qui l'a rendu public (1).

Ce médicament peut, d'ailleurs, être remplacé par un mélange de sous-carbonate huileux liquide d'ammoniaque avec toute autre espèce d'huile essentielle que celle de lavande.

Il n'est point le seul non plus où l'on ait imaginé de faire entrer la soie, qui, à l'état cru, faisait partie de la confection d'hyacinthe de l'ancienne Pharmacopée de Paris, et était comptée par nos prédécesseurs au nombre des matériaux de l'électuaire diamoschu (2), de la confection alkermès (3), du sirop de pommes, de celui d'écorce du citron (4), des espèces cordiales. Quelques auteurs de formulaires même, comme Serapion et Schroëder, voulaient qu'au lieu de brûler ou de distiller la soie, on la coupât en parcelles menues avec des

---

(1) *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, année 1700.

(2) Nic. Myrepsus, *de Antidotis sect. prima*, c. ccxxiii. *Voyez* les *Artis med. principes* d'Henri Estienne, vol. ii, pag. 407.

(3) Schroeder, *Zoolog.*, class. iv. — Eichstad, *de Confectione alkerm.*

(4) Aldrovandi, *ubi suprà.*

ciseaux; ce à quoi Aly Abbas ajoute le précepte de la faire dessécher complètement dans un four d'où l'on vient de retirer le pain, tandis que d'autres (1) la faisaient diviser jusqu'à ce qu'elle pût passer à travers un tamis ou un linge fin.

Je m'arrêterai là. Je ne dirai rien ici de la vertu de guérir les angines que possède, suivant le laborieux mais crédule Ulysse Aldrovandi, un cordon de soie dont on s'est servi pour étrangler une vipère. Pourquoi aussi rappellerais-je un préjugé généralement établi parmi nous chez les gens du peuple, qui croient que la soie teinte en cramoisi peut calmer les pertes utérines et s'opposer à l'avortement commencé, si, durant quelques jours, on en prend quinze à vingt grains, coupés par parcelles, dans un œuf mollet, dans un verre de vin et d'eau ou dans une tasse d'une tisane astringente? N'en déplaise à Aldrovandi, à Schroëder, au docteur Bauztman (2), à Arnault de Nobleville et à Salerne (3), qui ont recommandé ce remède d'après leur propre expérience ou sur la foi d'autrui, nous ne saurions avilir notre plume à critiquer sérieusement cette recette merveilleuse, encore admirée des bonnes femmes, ou des sots, d'aujourd'hui, dont la cervelle, de même qu'une pendule marchant sous l'influence de son balancier, est mise en mouvement, au dix-neuvième siècle, comme elle l'était au treizième, par les jongleries surannées d'une foule d'im-

(1) Pomet, *Hist. des Drogues*, part. II, liv. I, c. XXX, pag. 71. — M. Bernh. Valentin, *Hist. simpl. reform.* Francof. ad Mœnum, 1716, *in-fol.*, pag. 362.

(2) *Ephem. Acad. Nat. Curios.*, dec. III, ann. IX, pag. 418.

(3) *Suite de la Mat. méd.* de Geoffroy, tom. I, pag. 312.

posteurs d'autant plus dangereux, que les lois ne sauraient les atteindre et que l'ignominie ne peut les humilier. C'est le propre du vulgaire d'accueillir avec avidité tout ce qui lui paraît surnaturel, et rien certainement n'est plus merveilleux que de *renouer* dans l'utérus *un germe rompu et donnant lieu* à une hémorrhagie. Mais le médecin digne de son titre doit se contenter de signaler une absurdité si grossière; et si, dans son esprit éclairé et juste, l'application du célèbre proverbe *qui vult decipi, decipiatur,* ne paraissait pas également contraire aux règles de l'honneur et de l'humanité, il laisserait même, sans en témoigner toute son indignation, l'impéritie effrontée lever avec astuce et impudence un impôt sur les innombrables sujets de la sottise humaine et spéculer sur la faiblesse du vulgaire; mais il est des circonstances où il ne saurait se taire. J'ai vu des charlatans, à l'aide de cette pratique superstitieuse, faire vibrer délicieusement les fibres crédules de quelques cerveaux débilités. Je les ai vus, non moins redoutables que les possesseurs de ces secrets dont les poisons sont la base, faire perdre un temps précieux dans des circonstances où il faut agir efficacement, et rendre infructueux les efforts de l'homme instruit appelé trop tard pour détromper des dupes et pour arracher à la mort ses victimes. J'ai cru qu'il était de mon devoir de les démasquer.

ARTICLE LXXI.

§ I. *De la Bonite* (Scomber sarda, Bloch).

Italien........ *Accola.*
Espagnol..... *Bize.*
Anglais....... *Scale breast.*

§ II. *De la Bonite rayée* (Scomber pelamys, Linn.).

Grec.......... Πηλαμύς, Aristote.
Latin......... *Pelamys*, Pline.
Espagnol.... *Bonito; Palomida.*
Scomber pelamys. Sc. pinnulis inferioribus septem, corpore lineis utrinque quatuor nigris, Linnæus, *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 170, sp. 2.

§ III. *Du Bonitol* (Scomber mediterraneus, Bloch).

Scomber mediterraneus. Sc. capite acuto; rimâ transversali antè oculum; carinâ caudali; vittis 6-10 *nigris suprà lineam lateralem, obliquè adscendentibus; pinnulis suprà* 7-8; *infrà* 6-7, F. Delaroche, *Observations sur des poissons, etc.*, pag. 50.

Nous réunissons dans un seul et même article l'histoire de trois poissons voraces et dangereux pour ceux des

habitans de la mer qui sont ou trop jeunes ou mal armés, mais que les qualités de leur chair, saine et savoureuse comme celle du maquereau et du thon, dont ils se rapprochent d'ailleurs beaucoup pour la conformation, ont rendu les objets des recherches assidues de l'homme dans plus d'une circonstance, et les victimes de la voracité de ce tyran de la Nature.

Nous allons offrir une description générale et courte de ces trois espèces de poissons, signaler les particularités saillantes qui les distinguent dans l'immense série des êtres animés; mais nous ne dirons que fort peu de chose de leurs propriétés alimentaires, tout ce que, plus tard, nous aurons occasion de raconter au sujet du thon et du maquereau devant se rapporter exactement à eux (1).

Tous les trois présentent, vers la fin de la ligne latérale et de chaque côté de la queue, une carène saillante, et ont le corps entièrement couvert de petites écailles. Une seule rangée de dents pointues arme chacune de leurs mâchoires. Leur dos est surmonté de deux nageoires, dont la première se prolonge jusqu'auprès de la seconde; au-dessous et au-dessus de leur queue, on aperçoit, derrière la seconde nageoire dorsale et l'anale, un certain nombre de petites fausses nageoires. Mais des caractères spéciaux appartiennent à chacun d'eux.

La *Bonite*, par exemple, a sept petites nageoires

---

(1) « Il y a si grande affinité entre le thon et la pélamyde et le maquereau, qu'à peine trouve-t-on à enseigner à les distinguer, fors que la seule grandeur », dit le naïf Belon. (*De la Nature des Poissons*, liv. 1, pag. 99.)

au-dessus et six au-dessous de la queue, les nageoires pectorales courtes, le bord de la première dorsale ondulé, la ligne latérale tortueuse, la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure, l'anus deux fois plus près de la nageoire caudale, qui est en croissant, que de la tête, où l'on voit deux yeux ronds à iris argenté.

Ce poisson, qui parvient au poids de douze à seize livres, est d'une teinte qui varie en général entre le bleu et l'argenté. Son dos est bleu, rayé obliquement de noir; sa première nageoire dorsale est noirâtre, tandis que les autres nageoires sont d'un gris jaunâtre. Comme le thon, il vit habituellement dans la mer Méditerranée, surtout près des côtes de la Sardaigne et de celles de Nice et de Malte, où les pêcheurs le confondent généralement avec la bonite rayée, et où il se montre régulièrement, encore comme le thon, en troupes nombreuses et bruyantes (1). On le pêche aussi dans l'Océan, à la hauteur des côtes d'Espagne et de France, soit au filet, soit à l'hameçon. A Cadix, où elle dure depuis le printemps jusqu'au milieu de l'été, à Marseille et à Bayonne, où on va le chercher à environ trente lieues de la côte, sa pêche est très-lucrative. Partout il est remarquable par son excessive voracité.

La *bonite rayée* a huit ou neuf petites nageoires au-dessus et sept au-dessous de la queue; ses nageoires pectorales sont courtes, et peuvent, comme les catopes, être reçues dans une cavité particulière; sa tête, de fi-

---

(1) C'est, dit M. Risso (*l. c.*, pag. 169), vers les mois de mai et d'octobre qu'il fréquente les rivages des Alpes maritimes.

gure conique, est lisse et alépidote; sa mâchoire inférieure est plus avancée que celle d'en haut; sa bouche est grande; sa langue courte et demi-cartilagineuse; ses yeux sont ovales, à iris argenté; sa première nageoire dorsale est falciforme et noirâtre; sa caudale en croissant; son anale fort petite. Son dos, bleu, est marqué de quelques raies qui se prolongent longitudinalement sur les flancs. Son ventre, argenté, offre quatre lignes longitudinales noires. Le dessous de sa tête, l'iris de ses yeux et sa langue sont dorés.

Ainsi que l'espèce précédente, la bonite rayée a beaucoup de ressemblance avec le thon et le maquereau. Elle parvient à la taille de vingt à vingt-deux pouces, et pèse jusqu'à douze et quinze livres. Elle se nourrit spécialement d'exocets, de trigles, de dactyloptères et d'autres poissons volans, et habite le plus communément le grand Océan et l'Océan atlantique, dans les environs de la zone torride, où, durant les jours de calme, elle couvre au loin de ses nombreuses légions une grande étendue de leur surface, et où elle est avidemment recherchée par les navigateurs, dont elle est la principale ressource au sein de la vaste étendue de ces mers qu'ils sont obligés de parcourir si souvent et avec de si grandes fatigues (1). On la trouve cependant aussi dans la Méditerranée, et en particulier aux environs de Nice, où, suivant M. Risso (2), on la nomme *palamido*, expres-

---

(1) Dans son *Voyage en Guinée et aux îles voisines*, le chevalier des Marchais rapporte que la mer est couverte de bonites dans l'espace de quatre-vingts ou cent lieues autour des Canaries et de Madère. (*Hist. génér. des Voyages*, tom. III, pag. 470.)

(2) *Ichthyologie de Nice, etc.*, pag. 167.

sion qui me paraît calquée sur l'ancien πηλαμύς des Grecs.

Quant au *bonitol*, que Brunnich (1) avait regardé comme le *scomber pelamys* de Linnæus et qui en est néanmoins fort distinct, il est très-reconnaissable à sa tête aiguë, présentant une fente transversale devant l'œil; à ses sept ou huit fausses nageoires au-dessus; à ses six ou sept au-dessous de la queue; à son dos bleu, marqué de larges bandes transversales noirâtres; à ses dents fortes et pointues, tandis que les deux poissons précédens n'en ont que de fort petites.

Ce poisson vit par bandes nombreuses dans la mer Méditerranée. Il a été vu à Marseille par Brunnich et par Fr. Delaroche, qui l'a observé aussi sur les côtes d'Espagne et aux îles Baléares, où sa chair est fort estimée (2).

De même que celle de la bonite et de la bonite rayée, cette chair, d'ailleurs, est blanche et plus délicate que celle du thon ordinaire, quoiqu'elle lui ressemble beaucoup. Dans presque toutes les relations des voyages de long cours, celle de la bonite rayée est surtout mentionnée avec une complaisance particulière, mais bien excusable chez des hommes qui ont été long-temps privés d'alimens frais. A l'époque où vivait Galien, on préparait, dit ce célèbre médecin (3), avec celle du

---

(1) *Ichthyol. massil.*, pag. 68.

(2) *Observations sur des Poissons recueillis dans un voyage aux îles Baléares et Pythiuses*. In-4°, pag. 50.

(3) Περὶ Τροφῶν δυναμεως βιβλ. γ, κεφ. λα', περὶ τῶν σκληροσάρκων ἰχθύων.

premier de ces poissons, d'excellentes salaisons, lesquelles avaient d'autant plus de réputation qu'elles avaient été faites sur les côtes de Sardaigne, île dont elles portaient même alors généralement le nom.

ARTICLE LXXII (1).

Du Botrylle étoilé (Botryllus stellatus, Pallas).

Uva marina, Rondelet, Gesner.

Alcyonium Schlosseri, Linnæus, *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 342, sp. 6.

Botryllus stellatus. B. animalculorum stellis simplicibus, pluribus sparsis, Lamarck, *Animaux sans vertèbres*, tom. III, pag. 108.

C'est seulement pour compléter l'histoire que nous avons donnée de quelques animaux connus sous les noms d'*alcyons* et d'*ascidies* que nous présentons ici celle du botrylle étoilé, qui forme, parmi les mollusques acéphales sans coquilles, le type d'un genre établi par Pallas (2), long-temps imparfaitement connu, mais bien caractérisé maintenant d'après les travaux récens de MM. Savigny (3), Lesueur et Desmarets (4), et généralement adopté par nos contemporains.

---

(1) C'est à l'article Brême que nous nous occuperons d'un poisson d'eau douce vulgairement connu sous le nom de *Bordelière*.

Nous parlerons de la préparation alimentaire appelée *Botargue*, en faisant l'histoire des poissons appelés Muges.

(2) *Spicil. zoolog.*, x, pag. 37, tab. IV, fig. 1-3.

(3) *Mém. sur les Anim. sans vert.* Paris, *in*-8°, 1816.

(4) *Nouveau Bullet. des Sc. publié par la Soc. philomat.*, mai 1815, pag. 74, pl. 1, fig. 14-19.

Cet animal singulier, qui semble lier les mollusques aux zoophytes, vit en société dans une enveloppe commune qui se présente comme une croûte mince, gélatineuse et transparente, fixée sur des corps marins, des ascidies, des fucus, etc., et portant à sa surface les êtres qui l'habitent, groupés comme les rayons d'une étoile, en cercle ou en ellipse, en plus ou moins grand nombre, et de manière à paraître communiquer organiquement ensemble.

L'organisation de chacun des individus de ces groupes, en particulier, a beaucoup de rapports avec celle des ascidies (1). Leur corps, qui a à peine deux ou trois lignes de longueur, est seulement plus aplati, adhérent par sa face ventrale; leurs branchies forment aussi un grand sac que les alimens doivent traverser avant d'arriver à la bouche. La bouche est située à l'extrémité extérieure du rayon que forme chaque individu dans un groupe, et l'anus vient aboutir dans une cavité commune qui est au centre de l'étoile, et par laquelle l'eau s'élance quelquefois en jet.

Si l'on irrite une des bouches, un animal seul se contracte; si on irrite le centre, ils se contractent tous simultanément.

Le botrylle étoilé, légèrement enfoncé à la surface de la croûte organisée qui le supporte, agréablement tacheté de pourpre et de bleu, habite surtout la Manche et les côtes d'Angleterre. Dans tous les bassins du Hâvre, en particulier, il recouvre l'ascidie verdâtre de manière à la rendre presque méconnaissable et à lui donner un aspect granuleux, d'où les Anciens ont tiré, sans doute,

---

(1) *Voyez* ci-dessus, tom. II, pag. 165.

par une comparaison grossière, les noms d'*uva marina* (1), de *grappe marine* et de *raisin de mer*, ayant comparé les rayons des groupes étoilés aux parties des fleurs de la vigne.

Ce mollusque, aussi insignifiant pour nous que la plupart des animaux dont il a été question sous le nom d'*alcyon*, n'aurait point mérité de nous arrêter sans le préjugé que semblent consacrer les écrits de Pline (2), de Rondelet (3), de Gesner (4), et en vertu duquel le maceratum vineux du raisin de mer suffit pour dégoûter du vin celui auquel on en a fait boire. Le médecin doit connaître la source d'une pareille absurdité, de même qu'il doit savoir que, dans sa *Médecine vétérinaire*, Végèce a recommandé l'animal dont il s'agit en fumigation contre le typhus contagieux des chevaux. Il peut ainsi démasquer les prôneurs de recettes prétendues nouvelles, et démontrer leur impuissance par l'effet de l'oubli même dans lequel elles sont tombées depuis un temps immémorial.

---

(1) Pline, lib. xxxii, c. x; lib. ix, c. ii.

(2) *Ubi suprà.*

(3) *L. c.*, verbo *Uva marina.*

(4) *De Aquatilibus*, pag. 1248.

ARTICLE LXXIII.

Du Bouc (Hircus).

Grec.......... *Τράγος.*
Latin......... *Hircus, Caper.*
Allemand.... *Bock.*
Anglais....... *He-goat.*
Italien........ *Becco.*
Espagnol.... *Cabron.*

De même que tous les autres peuples de l'Europe, nous avons, dans notre langue, consacré un mot particulier pour désigner le mâle adulte de la chèvre, animal de la nombreuse famille des ruminans dans la classe des mammifères : ce mot est *bouc,* et paraît dériver assez évidemment du germain *bock.* C'est l'animal auquel on l'applique qui va être examiné dans cet article, que nous lui destinons exclusivement, en réservant un autre à l'individu femelle ou à la chèvre proprement dite.

Tout le monde connaît, par expérience, les boucs et l'odeur fétide qu'ils répandent autour d'eux à la ronde, odeur dont il est difficile de donner une idée, puisqu'elle sert elle-même de terme de comparaison (1), et qui,

(1) Les Anciens, ainsi que l'attestent Censorin et Calepin, dans son grand Dictionnaire, avaient même créé les mots *hirquitallire* et *hirquitallus* pour les persounes qui laissaient échapper de leur corps l'odeur dont il s'agit, et qu'Aristophane appelait Τραγασαιοι.

par l'impression désagréable qu'elle exerce sur nos organes, a fait des êtres qui l'exhalent un objet de dégoût et souvent même d'horreur (1). Je ne tracerai donc point minutieusement les caractères zoologiques du bouc, et je garderai le silence sur ses mœurs, ses habitudes, les règles d'économie domestique qui le concernent. Tous ces détails, exposés d'ailleurs avec beaucoup de prolixité par une foule d'auteurs, seraient ici déplacés.

Je rappellerai seulement, sous le rapport graphique, que l'ensemble des caractères extérieurs du bouc est d'autant plus facile à saisir, que sa physionomie, étant le type de la vivacité et de la pétulance, contribuerait déjà à le distinguer du reste des lourds et souvent stupides ruminans domestiques, quand bien même la forme svelte de son corps et sa démarche agile ne l'en éloigneraient pas suffisamment. Il a, d'ailleurs, le chanfrein assez peu avancé et concave, le front relevé, les os du nez presque droits, les yeux grands et vifs, à iris jaune, les oreilles redressées, les cornes à chevilles osseuses, creuses intérieurement, du reste, aplaties et cannelées transversalement, élevées en ligne droite du sommet de la tête et recourbées ensuite en arrière; le train de derrière très-développé, les membres pelviens très-longs relativement, la queue fort courte, la mâchoire supérieure dépourvue de dents incisives, le menton garni d'une longue barbe.

---

(1) *Pastillos Ruffillus olet, Gorgonius hircum.*

HORAT., *Sat. II.*

Te vicinia tota, te pilosus
Hircoso premit osculo colonus.

MART., lib. XII, ep. 59.

Le bouc varie à l'infini pour la taille, pour la couleur, la longueur et la finesse du poil, pour la grandeur et même pour le nombre des cornes; mais il est toujours robuste, capricieux, vagabond; il aime les lieux secs et sauvages, et se nourrit d'herbes grossières et de pousses d'arbustes, ce qui fait qu'il est très-nuisible aux forêts. Dès l'âge d'un an il est en état d'engendrer, et peut suffire seul à plus de cent chèvres : aussi est-il vieux à cinq ou six ans, quoiqu'il puisse en vivre quinze ou seize.

Voilà de ces particularités que personne n'ignore. On sait généralement aussi que l'odeur exhalée par le bouc, quoique paraissant avoir sa source principale dans la peau de l'animal, imprègne tellement sa chair qu'il serait, pour ainsi dire, impossible d'en user comme aliment, quand bien même elle ne serait pas déjà dure et de difficile digestion, ainsi que l'ont judicieusement noté Galien (1), Oribase (2), Paul d'Egine (3), Aëtius (4), P. du Chastel (5), P. Gontier (6), et malgré la précaution indiquée par Pline, de faire, le jour même de sa mort, manger du pain d'orge ou boire un dilutum de la-

(1) Η δὲ τῶν τράγων σὰρξ χειρίστη καὶ πρὸς εὐχυμίαν, καὶ πρὸς πέψιν. (Περὶ τροφῶν δυνάμεως, βιβλ. γ, κεφ. β).

(2) Ευποριστῶν, lib. I, c. XXXIII. — *Voyez* les *Artis medicæ Principes* d'Henri Estienne, pag. 586.

Medicinalium Collect., lib. V, c. XVIII. — *Voyez* le même ouvrage, pag. 242.

(3) *De Re Medicâ*, lib. I, c. LXXXIV.

(4) *Tetrab.*, lib. I, c. CXX.

(5) Κρεωφαγια *sive de esu carnium*. Antwerpiæ, 1626, *in*-12, lib. II, c. XIII, p. 122.

(6) *Exercitationes hygiasticæ*. Lugduni, 1668, *in*-4, lib. X, c. V, p. 277.

ser à la malheureuse victime de nos besoins et de notre pouvoir. Autrefois, conséquemment, en Italie et ailleurs, quoiqu'on servît fréquemment des chevreaux sur la table, le bouc était réservé pour les sacrifices (1), et quelques philosophes, Platine, entre autres, ont même défendu de goûter seulement à sa chair, ce qui n'a pas empêché, plus tard, certains *gastrolâtres* de chercher, suivant le conseil d'Albert-le-Grand, à corriger les défauts de celle-ci au moyen de la castration, et ce qui n'empêche pas encore les Écossais et les habitans du pays de Galles de saler et de faire sécher les gigots des boucs à la manière des jambons des cochons (2), non plus que les Allemands, de préparer avec le foie de ces animaux un mets d'une savante composition et qu'ils nomment *klobwurst*, au rapport de Gesner. Mais ces usages sont loin d'être universels, et une extrême nécessité ou une sorte de gourmandise peuvent seules nous engager à considérer le bouc comme propre à notre alimentation.

Au reste, si, dans tous les temps et dans tous les pays à-peu-près, on s'est accordé à repousser de la table délicate des riches la chair de cet animal, on n'a point craint de chercher en lui des remèdes aux maux qui nous accablent, et, chez nos ancêtres, le sang, le suif, la fiente et l'urine de bouc ont été bien souvent recommandés dans le traitement des maladies. C'est là la portion de l'histoire du mammifère qui nous occupe la moins habituel-

---

(1) *Cùm malè olet, siccat, fit jam caper improbus, absit*
Et cadat antè focos victima Bacche tuos.
J. B. Fiera.

(2) *Principes d'Hyg. extr. du Code de Santé* de sir John Sinclair, par L. Odier. *Genève*, 1810, *in*-8°, pag. 312.

lement connue, et celle qui est surtout en contradiction manifeste avec les préceptes dictés par l'esprit d'observation qui a posé les bases de la thérapeutique moderne.

Le sang du bouc, par exemple, passait jadis pour si chaud et si énergique, qu'on lui attribuait la faculté de dissoudre le diamant, dont la dureté est assez considérable pour résister à l'action du fer et du feu (1). Hermolaus, George Agricola et Albert-le-Grand ont successivement répété cette fable à laquelle paraissent avoir donné lieu deux passages de Pline, qui affirme, d'une part, que ce sang a une telle force qu'il donne aux instrumens tranchans un meilleur fil et un poli plus beau que ne le pourrait faire la lime (2); et, de l'autre, que la pierre précieuse dont il vient d'être question se brise en éclats quand on l'arrose avec ce liquide (3). D'après cela, il n'est pas étonnant qu'on ait prétendu le mettre à profit contre les affections calculeuses, et qu'on lui ait attribué la vertu de rompre la pierre dans l'intérieur de la vessie. Mais telle est la tendance de l'esprit humain à supposer des propriétés occultes dans la plupart des corps de la Nature, que rien ne peut, en général, dans ce genre, se faire simplement, et que, depuis Aëtius (4) jusqu'à Arnault de Nobleville et Salerne (5), tous les auteurs ont indiqué des procédés plus ou moins mystérieux, mais toujours absurdes, soit pour

---

(1) Van den Bossche, *l. c.* pag. 216.

(2) *L. c.*, lib. xxviii, c. ix.

(3) Lib. xxxvii, c. iv.

(4) *Tetrab.*, serm. iii, c. xii.

(5) *Continuation de la Mat. méd.* de Geoffroy, tom. iv, pag. 244.

augmenter les qualités d'un aussi précieux médicament, soit pour ne lui en laisser perdre que le moins possible. Nous ne citerons ici qu'un seul exemple à l'appui. On voulait, en effet, communément que le bouc destiné à fournir ce sang fût âgé d'environ quatre ans (1), et que, pendant un mois, dans le cœur de l'été, on le nourrît avec de la pimprenelle, du laurier, de l'ache, du persil, de la saxifrage et d'autres herbes aromatiques ou réputées lithontriptiques, qu'on lui fît boire du vin blanc (2), puis qu'il fût égorgé par un enfant non encore pubère (3), et de manière à ce que le sang venant à s'échapper des artères du cou fût reçu dans un plat de terre, abandonné à lui-même pendant quelque temps, séparé de sa sérosité et desséché au soleil, pour être ensuite pulvérisé et renfermé enfin dans des bouteilles bien bouchées. Aujourd'hui, on a complètement oublié et le médicament et son mode de préparation; mais on croyait autrefois qu'il avait une grande efficacité dans les affections des voies urinaires, et on le donnait, à cet effet, à la dose d'un scrupule ou d'un gros et demi dans une potion appropriée, ou en bols avec un électuaire.

Ce n'est pas là, au reste, tout ce que la crainte du mal et la superstition ont fait imaginer de ridicule à ce sujet.

Il serait facile de multiplier les preuves, de rappeler que ce même Marcellus, dont nous avons parlé

---

(1) AËTIUS; VAN DEN BOSSCHE, *l. c.*

(2) ALDROVANDI, *De Quadrup. bisulcis*, lib. 1, pag. 701.

(3) MARCELLUS, *De Medicamentis, liber CXXVI.* — *Voyez* les *Artis med. Principes* d'Henri Estienne, part. II, pag. 356.

naguère, a regardé les applications topiques de sang de bouc comme des plus utiles contre la lèpre; que Dioscoride le conseillait contre la dysenterie et le flux cœliaque, en même temps qu'il le recommandait, bu dans du vin, contre les poisons (1); que Celse (2), d'ailleurs si judicieux en général, et que Pline (3), se fondant sur ce que notre mammifère voit aussi bien la nuit que le jour, ont prétendu, par le même moyen, guérir la nyctalopie; que Van den Bossche (4) considérait ce médicament comme fort efficace dans l'hydropisie, surtout lorsqu'il avait été pris sur un bouc nourri avec du lentisque; que Sextus le philosophe (5) le préconisait, uni à de la résine et de la farine, pour être appliqué en cataplasme sur le ventre dans les cas de coliques; qu'Aëtius le faisait entrer dans un *cérat anti-goutteux*; etc., etc. Mais nous aurions encore tant d'autres sottises du même genre à passer en revue qu'il faut nous hâter de terminer ce tableau dégoûtant en disant qu'on trouvait anciennement dans les boutiques des apothicaires un *esprit*, une *huile*, une *teinture* et un *sel essentiel de sang de bouc*, préparations officinales très-célèbres alors, mais moins admirées cependant dans leurs merveilleux effets qu'un *baume anti-goutteux* dont la base était ce sang (6), qui, jouissant de la réputation d'être sudorifique, résolutif, diurétique, discussif et emmé-

---

(1) *Περι υλης ιατρικης, βιβλ. δευτ., κεφ. στζ.*

(2) Lib. VI, c. VI.

(3) Lib. XXVIII, c. II.

(4) *Ubi suprà*, pag. 218.

(5) *Liber de Medicinâ ex animalibus*, cap. V.

(6) M. ETTMULLER, *Oper. med. physic.* Lugduni, 1690, *in-fol.* tom. II, pag. 254, 255.

nagogue, était administré autrefois, ainsi que le sang de bouquetin, souvent dans la pleurésie, dans les contusions graves, dans la gravelle, dans la dysurie, dans la dysménorrhée, et dans une foule d'autres affections contre lesquelles, hélas! il est devenu totalement impuissant.

Il en est à-peu-près de même du suif de bouc, ce fameux *sevum hirci*, qui occupait une place distinguée dans les livres des anciens pharmacologistes, qui salit encore des vases dans quelques vieilles officines seulement, et que l'Auvergne et le Nivernais avaient jadis le privilége de vendre au reste de la France. Émollient et résolutif comme toutes les graisses, il entrait dans la composition de quelques cérats, emplâtres, pommades et onguens; il faisait partie de certains lavemens anti-dysentériques, de suppositoires anti-hémorrhoïdaux, et d'une foule d'autres préparations surannées, au sujet desquelles on peut consulter Aldrovandi, Pline, Gesner, Dioscoride, Rhazès, Albert-le-Grand, Galien. Dans leurs ouvrages on trouvera encore ce suif recommandé contre la goutte, l'empoisonnement par les cantharides (1), la phthisie pulmonaire (2), les contusions, les éphélides, les fissures des lèvres, etc. Quoiqu'il n'ait véritablement pas d'inconvéniens réels, on a reconnu qu'on pouvait s'en passer et le remplacer par d'autres matières grasses moins dégoûtantes, et les pharmaciens ont abandonné aux chandeliers la branche de commerce à laquelle donnait lieu cette substance. Ils ne pensent plus aujourd'hui à la choisir *blanche*, *sèche et*

---

(1) Dioscoride, *l. c.*, lib. II, c. XCIV.

(2) *Idem, ubi suprà.*

dure, suivant les préceptes de l'ancienne École, et l'emplâtre nervin de la Pharmacopée de Lemery est la dernière préparation dans laquelle on l'ait fait entrer nécessairement.

La moelle de l'animal dont il s'agit, quoique regardée par Schroëder comme plus pénétrante que celle des autres mammifères, est aujourd'hui également abandonnée des praticiens, et ne se trouve plus dans le commerce de la droguerie, du moins à Paris.

Quant à la fiente et à l'urine de bouc, nous ne saurions nous en occuper : les réflexions que précédemment nous avons faites déjà plus d'une fois au sujet des médicamens absurdes de ce genre doivent nous dispenser de cette pénible tâche, d'autant mieux que nous ne sommes plus au temps où, sur la foi de Marcellus, on frottait les tempes et le front des personnes tourmentées de la migraine avec un macératum de fiente de bouc dans le vinaigre scillitique; où, sur celle de Galien, on administrait contre l'épilepsie le médicament en nature; où, suivant les conseils de Schroëder, de Reisel (1) et d'Ettmuller, les gens de l'art donnaient l'urine de bouc contre toutes les hydropisies, sans exception et sans distinction de siége, de causes et de nature; où enfin, appuyés de l'autorité de Pline, ils la faisaient boire avec du nard comme un remède contre l'amour, et en préconisaient, avec Averrhoës, la vapeur comme un préservatif infaillible contre les maladies pestilentielles. Nous n'osons même qu'avec honte rapporter qu'assez récemment, Arnault de Nobleville et Salerne ont parlé des usages de ces deux matières répugnantes dans le

(1) *Ephem. Acad. Nat. Cur.*, dec. 1, ann. 2, pag. 319.

traitement de la gale, des tumeurs froides, des engorgemens de la rate et du foie, de la dysurie, de la dysménorrhée, des affections herpétiques, et ont avancé, en particulier, que l'urine bue chaude, au sortir du corps de l'animal, était un excellent diurétique.

Pour ce qui est du fiel du bouc, ce que nous avons dit ci-dessus de celui du bœuf (1) lui est parfaitement applicable; ce qui nous dispense de répéter ici, avec Galien, qu'on l'a regardé comme utile contre les ulcères de la cornée et l'albugo, ou, avec Matthioli, qu'on l'a vanté comme excellent contre l'alopécie; et de conseiller, avec Pierre d'Espagne (2), d'en composer un épithème anti-pyrétique pour appliquer sur le ventre des fébricitans, en l'unissant à la mie de pain, au blanc d'œuf et à l'huile de laurier. Nous n'attribuerons aucune vertu spécifique contre l'épistaxis à la cendre des poils de cet animal (3). Nous ne ferons point non plus de son foie un alexitère, et nous ne croirons point, avec le grave Ferdinand Ponzetta, cardinal et évêque de Grossette, que l'application locale de ce viscère empêche le développement de la rage chez ceux qu'a mordus un chien atteint de cette épouvantable maladie. Une pareille recette ne trouve de pendant que dans celle donnée par Schroëder au sujet de la vessie de notre animal, qui, suivant lui, après avoir été desséchée et pulvérisée, guérit, à la dose d'un gros, l'incontinence d'urine. Nous ne dirons rien, enfin, de ses concrétions biliaires, dont on a célébré jadis les vertus diaphorétiques et résolutives, comme on peut

---

(1) *Voyez* tom. II, pag. 365 et suiv.

(2) *Thesaurus Pauperum, etc.* Lugduni, 1525.

(3) Schroeder et Ettmuller, *l. c.*, pag. 254.

s'en convaincre par la lecture de Schroëder. Mais nous ne saurions oublier que la peau de cet animal sert à faire des outres à l'aide desquelles, dans certains pays, on transporte le vin, les huiles et la térébenthine. La connaissance de cette circonstance est utile au pharmacien, à cause de l'odeur spéciale que peuvent acquérir les liquides ainsi transportés.

Il ne faut peut-être point non plus regarder comme entièrement dénué de fondement ce qu'avance Schroëder au sujet de la fumée qui s'exhale de la corne ou des poils du bouc brûlés, fumée qu'il considère comme avantageuse aux hystériques et aux épileptiques dans le moment des accès. Il en est d'elle comme de celle des plumes grillées, qui est souvent efficace en pareille occurrence. Mais nous possédons tant de moyens, et d'un emploi plus simple et d'un effet plus certain, qu'il suffit d'indiquer celui-ci, sans y attacher d'autre importance.

Il en est absolument de même de l'application sur l'abdomen d'un épiploon de bouc pris sur l'animal encore chaud, dans les cas de péritonite et d'entérite, de strangurie, etc. La difficulté de se procurer un pareil remède en fait seule tout le mérite. Des embrocations mucilagineuses, un cataplasme émollient, produisent pour le moins autant d'effet, et inspirent moins de dégoût.

ARTICLE LXXIV.

Du Bouquetin (Capra ibex, LINNÆUS).

Grec.......... Τράγος ἄγριος.
Latin......... *Ibex; Hircus sylvestris; Caper montanus.*
Allemand.... *Stein bock.*
Espagnol..... *Cabra montes.*
Italien........ *Becco salvatico; Cabra salvatica.*
Capra ibex. C. cornibus nodosis in dorsum reclinatis, LINN., *Syst. Nat.*, ed. Gmel.
Capra ibex. C. cornibus lunatis rotundatis suprà nodosis, in dorsum reclinatis, ERXL., *Syst. Reg. anim.*, gen. 28, sp. 2.

LE mot *bouquetin*, qui dérive de l'allemand *bock stein*, et qui, à proprement parler, signifie *bouc de rocher*, sert, dans notre langue, à désigner une espèce de mammifère du genre des chèvres et de la famille des ruminans, mammifère qui vit au sein des neiges éternelles et au milieu des précipices sur les hautes chaînes des montagnes, dans les Apennins, le Jura, le Tyrol, les Alpes et les Pyrénées, en Europe; sur la chaîne du Liban, le Caucase, le Taurus et les montagnes de la Sibérie et du Kamtschatka, en Asie. Le sang de cet animal a joui autrefois d'une réputation que celle du bézoard oriental pouvait seule balancer, et qui surpassait de beaucoup celle du sang de notre bouc domestique et du chamois

avec lesquels, du reste, il ne le faut point confondre, et dont il est très-distinct. Nous allons nous en occuper quelques instans.

Le bouquetin, tout en ayant la forme générale de nos boucs, est plus grand, plus vigoureux, plus agile qu'eux, et a le plus ordinairement trois pieds et demi de longueur sur deux pieds et demi de hauteur, ainsi que chacun a pu s'en convaincre, même à Paris, en examinant les individus vivans que, pendant long-temps, on a conservés au Jardin des Plantes.

Ses cornes, presque droites, souvent longues de trois pieds, et pesant jusqu'à huit et dix livres, spécialement chez les mâles, car chez les femelles elles sont beaucoup moindres, sont grosses vers leur racine, et sont couvertes de nodosités demi-circulaires. Leur face antérieure est plate et limitée latéralement par deux arêtes longitudinales, ce qui les rend comme prismatiques; elles sont d'ailleurs fort inclinées en arrière, et ont une teinte d'un noir livide.

Sa tête est courte et son museau épais, comprimé; ses yeux sont petits et vifs; ses jambes robustes, sèches et nerveuses; sa queue est très-courte et noire; son menton garni d'une barbe noire aussi.

Son pelage est d'un gris fauve aux parties supérieures du corps, et d'un blanc sale aux parties inférieures. Une bande noire s'étend tout le long de l'épine du dos jusqu'au bout de la queue. Cette bande se voit surtout en hiver, saison pendant laquelle, d'ailleurs, la teinte brune du corps diminue; les fesses deviennent blanches, et une ligne obscure vient, sur chaque flanc, séparer la couleur du dessus du corps de celle du dessous.

De même que le chamois, le bouquetin ne se trouve

naturellement que dans les lieux déserts des hautes chaînes granitiques, confiné, comme nous l'avons dit, dans la région des neiges et des glaces, et ne descendant qu'en hiver dans les vallons exposés au midi. Il n'habite certainement que l'Europe et l'Asie, et quoique Patrick Browne (1) prétende l'avoir rencontré à la Jamaïque, il n'est nullement indigène de cette île. Il se nourrit d'herbes aromatiques, de genépi, de bourgeons de sapin, de carline, de jeunes pousses d'arbres, boit peu, et rumine après avoir mangé. Dans sa course rapide, au milieu du terrain le plus rocailleux, rien ne saurait l'arrêter, et il franchit en sautant avec une vivacité surprenante les précipices les plus effroyables (2) : *potissimùm è monte aliquo in alium, transilire quœrens*, a dit Pline avec justesse (3).

Sa chasse, en conséquence, est des plus pénibles, et les chiens n'y sont que d'un faible secours. Elle peut même devenir fatale au chasseur ; car l'animal, serré de près, se retourne souvent et, d'un coup de tête, renverse l'agresseur dans le précipice voisin, ainsi qu'on l'a vu arriver plus d'une fois depuis Stumpf et Gesner (4) ;

---

(1) *The civil and natural History of Jamaica*. London, 1756, c. v, sect. iv.

(2) .... *Juga devia semper*
Incolit, Alpinis tantùm fera cognita saxis ;
Et tanquam rapido flagrans à fulmine, durâ
Concretas glacie cautes et cana pruinis
Saxa petit ....

SALVAING DE BOISSIEU.

(3) *L. c.*, lib. VIII, c. LIII.

(4) *De Quadrup.*, pag. 305.

ou bien, l'acculant contre un arbre, il l'y serre au point de l'étouffer (1).

Cet animal aime beaucoup sa liberté; mais il est susceptible de s'apprivoiser lorsqu'on le prend jeune, ainsi que Belon l'a vu arriver dans l'île de Crète, et comme Berthoud Van Berchem a pu l'observer dans le Valais, où l'accouplement a même quelquefois lieu entre la chèvre domestique et le bouquetin (2). Il entre en rut vers le milieu de l'automne, et exhale alors une odeur forte, analogue à celle du bouc. La femelle met bas un ou deux petits seulement, vers le mois d'avril, cent soixante jours environ après la conception.

Rarement on mange la chair du bouquetin, à cause de son odeur forte et de sa saveur de sauvageon très-prononcée, et quoiqu'elle ait passé pourtant, au rapport de J.-J Wagner (3), pour donner à ceux des paysans qui en font un fréquent usage une constitution robuste et une grande force, qui se manifeste surtout dans les muscles des cuisses et des jambes. Aussi peut-on dire que si les chasseurs se sont livrés à la poursuite de cet animal avec assez d'ardeur pour en avoir fait disparaître la race des Alpes de la Suisse (4) et l'avoir confinée dans les environs des glaciers de la Savoie, où l'on trouve seulement encore de petits troupeaux de douze ou quinze bouquetins, ce n'était point dans l'intention de procurer à leur famille une subsistance abondante. Un

---

(1) *Vénerie* de Gaston Phœbus, imprimée à la suite de celle de Dufouilloux. *Paris*, 1614, feuillet 69.

(2) *Journal de Physique*, 1786, octobre, pag. 285.

(3) *Historia Naturalis Helvetiæ curiosa*. Tiguri, 1680, *in*-12.

(4) ALTEMANN, *Journal étranger*, février 1755.

autre motif les portait à abandonner leur femme et leurs enfans pour se livrer à une exercice aussi fatigant que dangereux. Le sang du bouquetin, que ses vertus, miraculeuses anciennement, avaient fait surnommer *manus Dei* (1), ou *Theu chir* dans le langage mystique, moitié grec, moitié barbare des antiques pharmacies (2), a été, en effet, durant un temps, un objet de commerce assez lucratif pour les montagnards du Tyrol, de la Suisse et de la Savoie, qui, après l'avoir préparé avec des cérémonies bizarres et des précautions absurdes dans un vase *consacré*, l'envoyaient dans nos officines, d'où les praticiens ignorans et charlatans ne manquaient point de le faire bientôt retirer par des malades qu'ils abusaient, et auxquels ils persuadaient, après toutefois se l'être souvent persuadé à eux-mêmes, que l'on possédait dans cette substance un remède assuré contre la pleurésie la plus grave, la dysenterie la plus fâcheuse, les luxations les plus compliquées, les affections calculeuses les plus enracinées : telles étaient effectivement les maladies contre lesquelles le sang de bouquetin passait principalement pour agir d'une manière spécifique, et le célèbre Van-Helmont, atteint d'une vive inflammation de la plèvre, était tellement convaincu de l'efficacité du médicament dont il s'agit, qu'il le préféra à la saignée, et mourut victime de ses préjugés et de son obstination. On croirait à peine que cela ait pu arriver à un médecin célèbre, et vers le milieu du dix-septième siècle encore.

Les temps sont bien changés ; le sang du bouquetin

---

(1) Mercuriali, *Consultationes et Responsa medica, etc.* Venetiis, 1624, *in-fol.*

(2) Aetius, *Tetrabibl.*, III, serm. III, c. XII.

a disparu des pharmacies ; quelques obscurs campagnards seulement le connaissent encore aujourd'hui, et se résolvent à partager le sort de Van-Helmont ; car aucun médecin ne voudrait l'employer depuis que les immortels travaux de Triller (1) et de notre Fourcroy (2) ont fait justice de ses vertus imaginaires. Ceux qui ont la faiblesse de lui accorder encore quelque confiance devraient se rappeler que toute espèce de sang coagulé et desséché est inerte, et n'a d'autre effet que de résister à l'action de l'estomac.

Lorsqu'au reste il était de mode d'administrer ce médicament, on le donnait, plusieurs fois dans la journée, à la dose d'un scrupule ou d'un gros, dans du vinaigre, et il était assez ordinaire de ne l'avoir que falsifié, soit avec du sang de chamois, soit même avec du sang de bouc domestique ; ce qui, d'ailleurs, ne le rendait pas moins efficace.

C'est à ce petit nombre de faits que se borne l'histoire médicale du bouquetin ; car ce que Marcellus et quelques autres ont dit de l'emploi de sa fiente dans la thérapeutique de certaines maladies est si absurde, qu'on nous pardonnera de ne point salir nos pages en le rapportant. Nous n'aurions, d'ailleurs, qu'à répéter à ce sujet les observations que nous avons déjà eu occasion de faire plus d'une fois dans le cours de ce Livre et sur lesquelles il n'est pas utile de s'appesantir.

---

(1) *Succincta Commentatio de pleuritide ejusque curatione.* Francofurti, 1740, *in*-8°.

(2) *Encyclopédie méthodique, Dict. de médec.*, art. Bouquetin.

ARTICLE LXXV.

Des Bourdons (Bombi).

Nous avons vu naguère (1) que le nom de *bourdon* était vulgairement appliqué aux individus mâles de l'espèce des abeilles domestiques ; les insectes que les entomologistes désignent par la même dénomination sont, pour nous, bien différens, puisque ces dernières contribuent souvent à notre bien-être et ne nous nuisent que rarement. Les accidens que cause la piqûre des bourdons proprement dits, au contraire, leur ont fait seuls trouver une place dans cet ouvrage ; car rien, si ce ne n'est le plaisir que l'on trouve à observer leurs mœurs singulières, ne peut compenser le mal qu'elle détermine.

Les bourdons, confondus d'abord par Linnæus (2), par Geoffroy (3) et par Olivier (4), avec les véritables abeilles, forment un genre très-naturel, dans l'ordre des insectes hyménoptères, au sein de cette famille des apiaires illustrée par les recherches multipliées de Réaumur, de Swammerdam, de Fabricius, de Kirby, de Lamarck, de Panzer, de Jurine, de Latreille, de Cuvier et de Duméril, et devenue, par leurs savans travaux, l'une des plus intéressantes de la classe à laquelle elle appartient.

---

(1) *Voyez* art. 1, tom. 1, pag. 71 et suivantes.

(2) *Systema Naturæ*, ed. Gmelin. *Lipsiæ*, 1788.

(3) *Hist. abrégée des Insectes, etc.* Paris, 1764.

(4) *Encyclopédie méthodique.*

Ce genre, que la plupart des naturalistes célèbres que nous venons de nommer ont adopté sous l'appellation latine de *bombus*, est reconnaissable en ce que les insectes qui le composent ont tous quatre ailes membraneuses, nues, à nervures veinées, et dont les supérieures sont plus grandes; deux grands yeux à facettes sur les côtés, et trois petits yeux lisses en ligne transverse sur le sommet de la tête; des antennes filiformes, brisées, et composées de treize articles dans les mâles, et de douze dans les femelles; des mandibules en cuilleron, à sommet arrondi et denté; une lèvre fort longue et formant, avec les mâchoires, une espèce de trompe coudée et repliée en dessous, dans l'inaction; quatre palpes, dont les maxillaires sont spatulées, et dont les labiales ont le second article terminé en pointe, portant sur le côté extérieur des deux autres; le corps très-gros, tronqué à la base, très-arrondi, chargé de poils souvent distribués par bandes diversement colorées; les jambes postérieures terminées par deux épines; le corselet grand et beaucoup plus élevé que la tête.

Ainsi que les abeilles, les bourdons vivent en sociétés, composées de mâles, de femelles et d'ouvrières ou mulets, mais en beaucoup moindre nombre; car il ne s'élève guère qu'à une vingtaine d'individus environ, assez généralement; quelquefois à cinquante ou soixante, suivant les espèces, et à deux ou trois cents au plus, comme M. Huber le fils l'a observé pour le bourdon terrestre, en particulier. Ces sociétés, qui finissent aux approches de l'hiver, vivent dans des habitations souterraines, où l'on distingue les *mâles* à la petitesse de leur taille, au moindre volume de leur tête, à leurs mandibules barbues et terminées par deux dents; les

femelles à leurs grandes dimensions et à leurs mandibules en cuilleron ; et les *neutres*, enfin, à leur taille intermédiaire et à leurs mandibules aussi en cuilleron.

Ainsi que dans les abeilles, d'ailleurs, les femelles et les ouvrières seulement sont pourvues d'un aiguillon, et cet appareil de guerre est analogue, à-peu-près, à celui que nous avons déjà eu occasion de décrire dans notre premier volume (1), et dont il ne diffère que par quelques particularités peu importantes.

L'organe sécréteur du venin consiste en deux tubes filiformes, flexueux, flottans, très-longs et comme pelotonnés, lesquels se réunissent en un conduit commun, qui vient s'ouvrir dans un réservoir vésiculeux, membraneux, fort grand, ovoïde ou pyriforme, et rempli ordinairement d'un liquide diaphane, éjaculé et introduit dans le tissu de nos parties à l'aide d'un dard fort compliqué et semblable à celui de l'abeille domestique, mais plus fort et plus volumineux. C'est une disposition que j'ai pu vérifier sur un grand nombre d'individus.

Enfin, les pattes postérieures des ouvrières offrent à la face externe de leurs jambes un enfoncement lisse, où elles placent une pelote de pollen, qu'elles ont recueillie avec la brosse de duvet soyeux dont la face interne du premier article de leurs tarses est garnie.

Nous avons déjà annoncé que les bourdons faisaient leur nid dans la terre. Ils choisissent spécialement pour cela les terrains recouverts de gazon et les prairies, où l'entrelacement des racines maintient la voûte qui couronne le vaste trou que ces insectes savent se creuser, et auquel on arrive par un chemin tortueux qui a par-

(1) Pages 80 et suivantes.

fois jusqu'à deux pieds de longueur sur un demi-pouce de diamètre.

C'est dans la cavité principale, ordinairement plus large que haute, que le gâteau est déposé sur un lit de feuilles, au milieu d'une espèce d'enceinte en cire, qui s'arrondit au-dessus de lui à la distance de quatre ou cinq lignes.

Le gâteau construit par ces insectes paraît n'être qu'une masse irrégulièrement mamelonnée, d'un jaune plus ou moins foncé et même brun, composée de cellules cylindriques, dont le plus grand diamètre est ordinairement vertical, qui sont unies les unes aux autres par de petis liens de cire, et tellement disposées que leur ensemble est un peu convexe en dessus et concave en dessous. C'est dans l'intérieur de ces cellules que la femelle place le couvain, et les larves y vivent, en société, du miel qui leur est fourni dans de petits vases de cire placés à tous les coins du gâteau, jusqu'au moment où elles doivent se changer en nymphes. Alors elles se séparent et filent des coques d'une soie forte et bien collée, où elles demeurent dans une situation renversée ou la tête en bas, de manière que quand l'insecte parfait en est sorti, ces coques sont ouvertes par la partie inférieure.

La cire qui sert à la confection du gâteau qui vient d'être décrit et que chaque espèce de bourdon paraît façonner d'une manière différente, a la même origine que celle de l'abeille de nos ruches, c'est-à-dire, qu'elle transsude par les intervalles des anneaux de l'abdomen. Telle est l'opinion de M. Huber; telle est celle que l'expérience nous permet d'avoir. Cette matière est, du reste, beaucoup moins pure que celle des abeilles; elle

est aussi moins ductile et en trop petite quantité pour qu'on puisse espérer d'en tirer parti.

Quant au miel, quoiqu'il soit d'une saveur fort agréable, il est dans le même cas que la cire ; il se trouve trop disséminé à la surface du gâteau, et il est d'ailleurs trop difficile d'aller s'en emparer sous la terre et souvent très-profondément.

Les accidens que détermine la piqûre des bourdons méritent donc seuls, comme nous l'avons dit, l'attention de l'homme de l'art. Ces accidens sont, du reste, absolument du même genre que ceux que cause le venin de l'abeille et dont nous avons déjà parlé : seulement ils sont plus intenses, en raison du volume plus grand de l'animal et de la capacité plus considérable du réservoir que renferme son abdomen, et qui verse, au moment de la piqûre, une liqueur empoisonnée le long du dard fiché dans la plaie. Il est même probable que les insectes dont il est question dans les Éphémérides des Curieux de la Nature (1), et qui, en l'année 1679, firent périr un grand nombre de personnes dans la petite ville de Czierck en Pologne, et dans ses environs, étaient de gros bourdons ou des guêpes-frelons. L'anonyme qui en a donné la description ne l'a point assez détaillée pour qu'il soit permis de trancher la question ; mais il nous apprend que leur piqûre était suivie d'une tumeur dure qui entraînait rapidement la mort si elle n'était pas scarifiée sur-le-champ.

L'huile, le miel, l'ammoniaque, l'alkohol, l'éther, le suc de plantain, la salive, l'urine n'ont pas pour ces piqûres plus d'efficacité que pour celles des abeilles.

---

(1) Dec. 1, ann. 9, et 10, obs. 184.

On doit, après avoir coupé avec des ciseaux fins la vésicule à venin, et arraché l'aiguillon, plonger la partie blessée dans un bain d'eau à la glace et la couvrir de compresses trempées dans des liquides calmans et répercussifs.

C'est au printemps et en été qu'on trouve, hors de leur nid, ces insectes sur les fleurs, où, comme les abeilles, ils vont récolter leur nourriture et celle de leurs larves. Ils sont très-multipliés dans les diverses contrées du globe et très-communs dans nos bois, nos jardins et nos campagnes, en particulier. Nous ne ferons ici qu'indiquer les caractères principaux des espèces que nous sommes exposés à rencontrer habituellement aux environs de Paris.

1°. Le Bourdon des mousses, *Bombus muscorum*, Latreille; *Bremus italicus*, Panzer; *Apis muscorum*, Linnæus, Fabricius.

Il est jaunâtre, avec les poils du corselet fauves, et habite spécialement la lisière des bois.

2°. Le Bourdon des pierres, *Bombus lapidarius*, Latr.; *Apis lapidaria*, Linnæus, Fabricius.

La femelle est noire, avec les ailes incolores et l'anus rouge. Le mâle, dont Fabricius a fait une espèce à part sous le nom d'*Apis arbustorum*, est noir aussi; mais a le devant de la tête et les deux extrémités du corselet jaunes, avec l'anus rouge également.

Cette espèce, qui est fort commune, fait son nid sous les tas de pierres.

3°. Le Bourdon terrestre, *Bombus terrestris*, Latr.; *Apis terrestris*, Lin., Fabr.

Il est noir, avec l'extrémité postérieure du corselet et la base de l'abdomen jaunes : son anus est blanc.

4°. Le Bourdon des jardins, *Bombus hortorum*, Latr.; *Apis ruderata*, Fabricius.

Il est noir, avec l'anus blanc, et le devant du corselet, son extrémité postérieure et la base de l'abdomen jaunes.

On le trouve dans les jardins, où les enfans, qui le connaissent fort bien, s'en emparent, au risque de se faire cruellement piquer, et afin de lui arracher de l'abdomen la vésicule à miel, qui est fort grosse, et de la sucer. Il fait son nid dans la terre.

ARTICLE LXXVI (1).

Des Brachyns fulminans (Carabi crepitantes *de quelques auteurs*).

§ I. *Du Brachyn pétard* (Brachynus crepitans, Weber).

Carabus crepitans. C. thorace, capite pedibusque ferrugineis, elytris nigris, Linnæus, *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 213, sp. 18.

§ II. *Du Brachyn pistolet* (Brachynus sclopeta, Weber).

Carabus sclopeta. C. ferrugineus elytris cyaneis suturâ basi ferrugineâ, Fabricius, *Entomolog. Syst.*, gen. 19, sp. 54.

§ III. *Du Brachyn fumant* (Brachynus fumans).

Carabus fumans. C. alatus ferrugineus elytris nigro-cyaneis, Fabr., *l. c.*, sp. 52.

(1) Nous donnons l'histoire des bousiers officinaux aux articles Géotrupe, Pilulaire et Scarabée.

§ IV. *Du Brachyn fulminant* (Brachynus fulminans, Latreille).

Les quatre animaux qui font le sujet de cet article sont des insectes de l'ordre des coléoptères pentamérés et de la famille des créophages de M. Duméril. Ils se reconnaissent à leur corps allongé, plus gros et plus épais en arrière ; à leurs tarses simples, composés chacun de cinq articles ; à leurs élytres dures, striées et tronquées ; à leurs antennes filiformes, non dentées et plus longues que le corselet, qui est obcordé ; à leur abdomen ovoïde ou en carré long ; à leur écusson fort petit ; à leurs yeux volumineux ; à leur tête sessile.

Des caractères particuliers les distinguent d'ailleurs les uns des autres.

Le *Brachyn pétard*, par exemple, a le corps fauve ou roux, avec les élytres d'un noir bleuâtre ou ardoisé foncé et finement sillonnées.

Il est assez commun en automne, au printemps et même en hiver, sous les pierres, aux environs de Paris, dans les lieux humides. Il est rare en été, n'a guère que quatre lignes de longueur, et vit en sociétés de cinquante à cent individus environ, quelquefois même davantage.

Le *Brachyn pistolet*, un peu plus petit que le précédent, a le corps roux et les élytres bleues, brillantes, à suture rouge. Son écusson est d'un jaune rouge.

Cette espèce se trouve partout sous les pierres, dans les belles journées d'hiver principalement, et aux environs de Paris, comme le brachyn pétard.

Le *Brachyn fumant*, long d'environ huit à dix lignes, entièrement fauve avec les élytres d'un bleuâtre foncé, vit en Amérique, et a été observé par Fabricius dans le cabinet de Blackburn.

Le *Brachyn fulminant*, enfin, quatre ou cinq fois plus grand que le brachyn pétard, a la tête noire, le corselet brun avec une grande tache fauve de chaque côté; les élytres noires, avec une petite tache à la base et une petite raie anguleuse au milieu, jaunes; le corps noir, les pattes jaunes avec les genoux noirs, la bouche et une tache frontale jaunes. Il se trouve en Guinée.

Ces quatre brachyns (1), lorsqu'ils sont en danger, ont la faculté d'éloigner leurs ennemis à l'aide d'un des plus singuliers moyens de défense que la Nature ait accordés aux animaux, et que Rolander paraît nous avoir fait connaître le premier (2). Dans l'intérieur de leur abdomen, ainsi que nous avons pu nous en convaincre par nous-mêmes en disséquant les deux premières espèces, et comme l'a observé fort bien M. le professeur Duméril (3), on trouve deux vésicules transparentes, à parois musculeuses et contractiles, qui contiennent une liqueur acide, rougissant les couleurs bleues végétales,

---

(1) Ce nom de *brachyn*, imaginé par Weber, et adopté presque généralement, est écrit cependant par les entomologistes avec une orthographe différente. Celle que nous employons est celle de M. Duméril, qui fait dériver ce mot du verbe grec βραχύνω, *je raccourcis*, à cause de la troncature des élytres. MM. Cuvier, Latreille et de Lamarck écrivent *brachine;* mais les deux premiers font le mot masculin, et le dernier le regarde comme féminin.

(2) *Analect. Transalp.*, tom. II, pag. 247. — *Act. Stockh.*, 1750, pag. 292.

(3) *Dict. des Sciences naturelles*, tom. V, pag. 298.

et se vaporisant instantanément en bouillonnant et avec une véritable effervescence, dès qu'elle est mise en contact avec l'air. Ces deux vésicules donnent naissance à des conduits excréteurs qui, après s'être réunis en un seul canal, viennent aboutir à l'anus dans une espèce de cloaque. Or, dès qu'on touche un de ces animaux, il lance, de la partie postérieure de son corps et de dessous ses élytres, une gouttelette de la liqueur acide, laquelle se transforme immédiatement et avec un bruit très-prononcé, en une fumée bleuâtre, blanchâtre ou jaunâtre, et de l'odeur du vinaigre.

Cette particularité, suffisant peut-être pour tuer ou étourdir les petits animaux dont se nourrissent les brachyns ou ceux avec lesquels ils sont en guerre, n'expose l'homme à aucun danger réel, quoique l'âcreté du fluide soit assez grande pour déterminer la formation de boutons sur la peau fine des personnes délicates, et que si même on prend un de ces insectes, le brachyn pétard, par exemple, entre les doigts, et qu'on l'oblige à faire des décharges répétées de son artillerie, l'épiderme de la peau est noirci et comme brûlé à la place où se sont faites les détonations; ce qui prouve que l'acide qui les produit a une causticité prononcée. En crevant, d'ailleurs, sous les dents la vésicule qui le contient, une saveur aigre spéciale assez agréable se répand dans toute la bouche d'abord; mais le lieu qui a été en contact avec l'humeur qui s'est échappée lors de l'explosion devient le siége d'une vive douleur, et jaunit de la même manière que sous l'influenee de l'acide nitrique.

Souvent enfin, le bruit produit à volonté par un de ces insectes, pénétré de crainte au moment où son do-

micile est découvert, parvient à tous les membres de la société qui vivent sous la même pierre que lui, et les détermine à le répéter, de manière que, selon une expression de M. Duméril, toutes les crevasses des pierres et de la terre dans lesquelles ils se sont blottis fument et représentent autant de petits volcans. Lorsque la vapeur qui s'élève alors vient frapper les yeux de l'observateur, elle les irrite vivement, ainsi que cela m'est arrivé sur les collines arides des environs de Gentilly, près Paris.

---

§ V. *Du Brachyn bimaculé* (Brachynus bimaculatus.).

Carabus bimaculatus, Linn., *l. c.*, sp. 107.

Brachynus bimaculatus. B. niger; capite elytrorumque puncto baseos, fasciâque mediâ ferrugineis, Lamarck, *Anim. sans vert.*, tom. IV, pag. 502.

Quatre ou cinq fois plus grand que le brachyn pétard, celui-ci est d'un noir assez foncé, et présente à la base et au milieu des élytres une tache d'un jaune fauve. Ses antennes et ses pattes sont testacées.

Il habite les Indes orientales, où, suivant ce que des naturalistes voyageurs fort instruits ont dit à M. Latreille (1), il produit une explosion très-forte, et occasione une brûlure très-sensible et qui demande beaucoup de temps pour se guérir.

(1) *Hist. nat. gén. et part. des Crustacés et des Insectes*, tom. VIII, pag. 241.

ARTICLE LXXVII.

§ I. *De la Brême commune* (Abramis brama, N.) (1).

Grec.......... Ἄβραμις, OPPIEN, ATHÉNÉE.
Latin .... *Abramis*, *Abramus*.
Italien .... *Scardula*, *Scarda*, *Scardola*.
Allemand.... *Brassen*, *Bleitzen*, *Bressmen*.
Anglais .... *Bream*.
Polonais...... *Klorzèz*.
Russe .... *Letsch*.
Cyprinus brama. C. pinnâ ani radiis 27, pinnis fuscis, LINN., *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 189, sp. 27.

La brême est un poisson qui forme le type d'un sous-genre établi par M. G. Cuvier dans le grand genre des cyprins, de la famille des gymnopomes. Nous allons tracer le tableau de ses principaux caractères.

Elle a le corps large et comprimé, le dos arqué et caréné en devant, la tête tronquée, les mâchoires dépourvues de toute espèce de dents, la langue et le palais lisses, le pharynx armé, comme chez le barbeau (2), d'un puissant instrument de mastication et disposé absolument de même; la bouche petite et dépourvue de barbillons, le dos armé

(1) Nous parlerons de la *brebis* en même temps que du MOUTON.
(2) *Voyez* tom. II, pag. 237.

d'une seule nageoire courte et sans épine, placée en arrière des catopes; la nageoire anale longue.

Ce poisson, qui parvient à la taille de dix-huit pouces environ, et qui pèse quelquefois jusqu'à vingt livres, a, en outre, toutes les nageoires noirâtres, les joues bleuâtres, le ventre blanc, le dos obscur, cinquante points noirs à-peu-près le long de la ligne latérale, et une tache noire semi-lunaire au-dessus des yeux; des nuances jaunes, blanches et noires sur les côtés, violettes et jaunes sur les nageoires pectorales, violettes seulement sur les catopes, d'un gris obscur sur la nageoire de l'anus. Sa mâchoire inférieure est un peu moins avancée que la supérieure; sa ligne latérale est courbée vers le bas; chacun des catopes est muni d'un appendice; ses écailles sont grandes.

La brême vit au sein des eaux douces de presque toute l'Europe, dans les grands lacs, dans les rivières à fond herbeux; elle est surtout fort abondante dans la mer Caspienne, et à l'embouchure de la Seine.

Elle fraye au printemps, époque à laquelle elle se réunit en petites troupes qui, en nageant, font entendre un bruit assez grand, et qui sont composées d'une femelle et de trois ou quatre mâles qui la suivent.

Elle croît assez vite et multiplie avec la plus grande facilité (1): aussi devient-elle l'objet d'une pêche importante en quelques endroits, particulièrement dans l'Europe boréale, où elle est si répandue, qu'en l'année 1749, dans un grand lac de Suède, voisin de Nordkiœping, on prit, d'un seul coup de filet, environ cinquante mille brêmes, qui pesaient ensemble à-peu-près dix-huit mille livres.

(1) Schneïder rapporte que les ovaires d'une seule femelle renfermaient cent trente-sept mille œufs d'une teinte rougeâtre.

En hiver, on s'empare très-aisément de ces poissons, en pratiquant à la glace des trous où ils viennent respirer en foule.

Les brêmes perdent difficilement la vie lorsqu'on les retire de l'eau durant la saison froide; et alors, sans crainte de les voir périr, on peut, dit-on, les transporter à plus de vingt lieues, pourvu qu'on prenne la précaution de les envelopper dans de la neige et de leur introduire dans la bouche du pain imbibé d'eau-de-vie.

Elles redoutent d'ailleurs beaucoup le bruit, ce qui fait qu'en Allemagne, à l'époque où elles frayent, on ne sonne point les cloches dans les villages situés sur le bord des lacs : on craindrait ainsi de les effrayer, de les disperser et de les éloigner pour long-temps.

La brême paraît avoir été connue des anciens Grecs; Oppien et Athénée en ont parlé. Le dernier, en particulier, la compte parmi les espèces qui vivent dans le Nil. Sa chair, quoique molle et grasse, est blanche et d'une saveur agréable; mais elle perd ces qualités chez les individus qui ont été élevés dans les étangs vaseux, et ne devient alors qu'un manger médiocre. Elle est, en général d'ailleurs, remplie d'arêtes et d'une difficile digestion, et demande beaucoup d'assaisonnemens : aussi est-elle communément peu estimée. Nous aurons donc terminé à-peu-près l'exposition de ce qui concerne l'histoire de ce poisson quand nous aurons dit que son ventre est plus délicat au goût que les autres parties de son corps, et qu'on doit le manger principalement dans les mois de juillet et d'août. P. Gonthier (1) pense, du reste, que la brême est meilleure au moment où les ovaires sont distendus

(1) *Exercit. hygiast.* Lugduni, 1668, *in*-4°, pag. 436.

par les œufs, et nous n'oublierons pas que dans quelques provinces, elle passe pour posséder des qualités qu'elle n'a point ailleurs. Ainsi, au rapport d'Aldrovandi, de Gesner et de quelques autres auteurs, il est un lac en Auvergne où l'on prend des brêmes fort grandes et très-grasses, qui se servent dans les festins d'apparat, et qui ont donné lieu, dit-on, au vieux proverbe : *qui ha brasme peut bien brasmer ses amis.* J'ai pourtant parcouru l'Auvergne, et je n'ai ni vu les brêmes dont il s'agit, ni entendu le proverbe qui consacre leurs qualités.

---

§ II. *De la Brême bordelière ou petite Brême* (Abramis blicca, N.).

Ce poisson, que Bloch a figuré dans sa dixième planche sous le nom de *cyprinus blicca*, et qui est le *cyprinus latus* de l'édition du *Systema Naturæ* donnée par Gmelin, est de moindre dimensions que le précédent et ne pèse jamais plus d'une livre. Comme la brême, du reste, il n'a ni épines aux nageoires ni barbillons à la bouche, et offre un corps large, très-élevé et très-comprimé et un dos fortement arqué; mais il s'en distingue par plusieurs caractères.

Le lobe inférieur de sa nageoire caudale est plus long que le supérieur; ses nageoires pectorales et ses catopes sont rougeâtres; son dos est bleuâtre et sa ligne latérale marquée de points jaunes; son ventre présente l'éclat de l'argent avec des reflets azurés, et ses nageoires anale et dorsale sont brunes et bordées de bleu céleste.

La bordelière est fort commune dans les lacs et les rivières de la France, de l'Allemagne et de l'Europe sep-

tentrionale. Elle fréquente surtout les rivages, et c'est cette particularité qui, au rapport de Rondelet, lui a fait assigner par les Lyonnais, d'abord, le nom sous lequel nous la décrivons (1). On la trouve aussi dans les eaux douces de la Grèce, et il paraît bien que c'est elle qu'Aristote a appelée βαλλέρος (2), d'où l'on a fait *ballerus* en latin.

Comme la brême, elle est fort vivace et paraît très-féconde, puisque Schneïder, suivant lequel d'ailleurs elle fraye en mai et juin, a compté cent huit mille œufs dans une seule femelle.

Elle a beaucoup d'arêtes, et sa chair est si peu estimée, qu'on ne s'en sert le plus souvent que pour nourrir les autres poissons dans les viviers. La saveur de cette chair est en effet de beaucoup inférieure encore à celle de la brême (3), et on ne peut guère manger de ce poisson que dans le mois d'avril, avant le frai.

---

(1) Ce nom est celui sous lequel Rondelet et Bloch en ont parlé; mais il a été appliqué par Daubenton, Bonnaterre et Valmont de Bomare, à un poisson différent, quoiqu'aussi du genre des brêmes, à la sope de la mer Caspienne.

(2) *Voyez* le livre VIII, chap. XX de son *Histoire des Animaux.*

(3) *Voyez* DUHAMEL, *Traité des Pêches*, part. II, sect. III, p. 514.

ARTICLE LXXVIII.

Du Brochet (Esox lucius, Linnæus).

Latin......... *Lucius*, Ausone; *Esox*, Pline.
Italien........ *Luccio*, *Luzzo* (1).
Allemand.... *Hecht.*
Anglais....... *Pike*, *Lutz.*
Hollandais... *Snoek.*

On donne le nom de *brochet* à un poisson du genre ésoce et de la famille des siagonotes, poisson dont la chair, blanche, ferme, feuilletée, savoureuse, est un aliment agréable, et que son insatiable voracité rend aussi redoutable aux habitans des eaux douces que le farouche requin l'est à ceux de la mer.

Cet animal de sang et de rapine, *rex atque tyrannus aquarum*, a les catopes placés sous l'abdomen, en avant de la nageoire dorsale, qui est unique, rhomboïdale et implantée au-dessus de l'anale. Son corps, très-allongé, comprimé, à-peu-près quadrilatère, est couvert de pe-

---

(1) Ces deux noms italiens dérivent évidemment du latin *lucius*, lequel vient lui-même du grec λύκος, qui signifie *loup*, ou, moins probablement, du verbe *lucere*, à cause de l'éclat des yeux de ce poisson ou de la faculté qu'il a de luire durant l'obscurité des nuits. Le mot *lucz*, par lequel on désigne le brochet à Bordeaux, a évidemment la même origine, selon nous.

tites écailles dures et oblongues, dont le nombre, dit-on, s'élève jusqu'à dix-sept mille. Sa tête, grosse et comprimée, est terminée en avant par un museau oblong, obtus, très-aplati ; l'ouverture de sa bouche est fort grande et étendue presque jusqu'aux yeux ; ses mâchoires, dépourvues de barbillons, sont très-prolongées et ponctuées ; l'inférieure est un peu plus longue que la supérieure, qui porte, vers son milieu, de très-petits os intermaxillaires, lesquels, de même que le vomer, les os palatins, la langue, les os pharyngiens et les arceaux des branchies, sont hérissés de dents en carde ; les côtés de la mâchoire inférieure sont armés, au contraire, d'une série de longues dents pointues, petites antérieurement, acérées, grosses et fortes en arrière, et alternativement fixes et mobiles ; les bords de la supérieure sont dépourvus latéralement de ces organes ; mais, sur le devant, ils en présentent une rangée de très-fines. La multiplicité des diverses sortes de dents qui garnissent la gueule du brochet dans toute son étendue, pour ainsi dire, est vraiment étonnante ; on en a compté, en effet, jusqu'à sept cents, rien que sur le palais, où elles sont disposées sur trois rangs longitudinaux, et indépendamment de celles qui occupent le pharynx et les environs des ouïes.

Ce ne sont point là, au reste, les seuls caractères auxquels on puisse reconnaître le poisson dont il est ici question. L'extrémité de sa langue est légèrement bifurquée ; ses yeux, d'un grand diamètre, sont remarquables par leur pupille bleuâtre entourée d'un iris doré ; ses narines, placées immédiatement devant ces organes, sont percées de chaque côté de deux larges orifices. Il a la nuque et l'entre-deux des yeux élevés et arrondis ; la membrane branchiostège soutenue par quatorze ou quinze

rayons; la ligne latérale droite; les côtés gris, tachetés d'un jaune doré d'une manière irrégulière; les nageoires dorsale et anale brunes, nuancées de noir; les nageoires pectorales et les catopes rougeâtres, la caudale obscure et échancrée; le dos noirâtre ou d'un vert plus ou moins sombre, le ventre blanc, piqueté de noir.

La tête du brochet est, en outre, garnie d'environ douze trous mucipares, six derrière les yeux, deux entre ces organes, deux entre les narines et deux au-devant de celles-ci, sur le bec même. On aperçoit aussi de chaque côté, sur le bord de la mâchoire inférieure et près du cou, treize à quatorze ou quinze autres ouvertures du même genre.

En ne considérant d'ailleurs ce poisson que dans son ensemble, on voit qu'il a été doué par la Nature d'armes aussi puissantes que multipliées, de couleurs variées et brillantes, de formes déliées, de proportions agréables. Aussi vif que léger dans ses mouvemens, il joint la souplesse à la force; la vélocité de ses élans, la rapidité de sa natation, l'agilité et la dextérité qu'il déploie au milieu des eaux, lui rendent l'attaque aussi terrible que la défense aisée, et ses besoins impérieux, la faim tourmentante qui le déchire sans cesse, font, qu'à l'aide de ces facultés, il devient un des tyrans les plus dévastateurs, un monstre insatiable qui effraie, agite, poursuit, dévore et détruit les êtres timides habitant le même élément que lui. Il n'est même point seulement redoutable par la vigueur de ses muscles et le nombre de ses armes; il le devient par les ressources de l'instinct et les finesses de la ruse que lui permet d'acquérir la longueur de sa vie; par les dimensions énormes qu'il peut atteindre avec l'âge.

Le brochet est, en effet, un des animaux auxquels la Nature a accordé le plus d'années, et il croît très-rapidement. Dès sa première année, il est souvent long de onze à douze pouces; à la seconde, il en a quinze; à la troisième, dix-huit ou vingt-un; à la sixième, il est parvenu à la taille de six pieds, et, à la douzième, de sept à huit ou environ. Il peut même arriver à celle de neuf pieds et au poids de quatre-vingts ou cent livres. Les individus de quatre à cinq pieds d'étendue sont loin d'être rares dans les immenses lacs de l'Europe septentrionale, et dans les grandes rivières de l'Asie boréale, telles que le Volga. Willughby en a vu, en Angleterre, un du poids de quarante-trois livres (1), et le docteur Brand, dans sa terre, près de Berlin, en a pris un de la taille de sept pieds. Bloch dit avoir examiné le squelette de la tête d'un autre individu, et lui avoir trouvé dix pouces de largeur, ce qui donne au corps une longueur de huit pieds, et par conséquent encore plus considérable que dans les exemples précédens.

Mais de tous les brochets, le plus célèbre et celui sur l'existence duquel on n'a encore élevé aucun doute, a été pris, en 1497, à Kaiserslautern, non loin de Manheim : il avait près de dix-neuf pieds de longueur, et pesait trois cent cinquante livres. On le peignit dans un tableau que l'on conserve au château de Lautern, et, pendant long-temps, son squelette a été gardé à Manheim. Il portait un anneau de cuivre doré, avec cette inscription : *Je suis le poisson qui a été jeté le premier dans cet étang par les mains de l'empereur Frédéric II,*

---

(1) *De Histor. pisc.*, lib. IV. Oxonii, 1686, *in-fol.*, pag. 236.

le 5 *octobre* 1262 (1). Ce monstrueux brochet avait donc alors au moins 267 ans et devait avoir vécu près de trois siècles, en sorte qu'après lui il est, pour ainsi dire, honteux de citer celui dont parle Raczinski (2), et qui n'avait que quatre-vingt-dix ans, ainsi que ceux du lac Léman, qui pèsent trente-six livres, et ne sont pas plus grands qu'un homme ordinaire (3).

Les Anciens, du reste, au moins parmi les Romains, possédaient déjà des données positives sur ce sujet; car Pline met le brochet au nombre des plus grands poissons, et pense qu'il peut arriver au poids de mille livres (4).

Quoi qu'il en soit, c'est dans les rivières, les fleuves, les lacs et les étangs (5), que ce poisson se plaît à séjourner; en un mot, il vit dans presque toutes les eaux douces de l'Europe, surtout vers le Nord; car on ne le trouve qu'accidentellement dans la mer, et il est plus rare dans le Midi. Les embouchures des fleuves ne le nourrissent presque jamais, et Rondelet nous apprend que les individus de cette espèce que l'on pêche par hasard dans les bouches du Rhône ou dans les étangs salés qui bordent la mer Méditerranée, sont desséchés et sans saveur.

On rencontre des brochets par toute la France en général, et l'Angleterre en produit de fort beaux, quoique

---

(1) *Εἰμί ἐκεινος ἰχθύς ταύτῃ λιμνῃ πάντοπρῶτος ἐπιτεθιες δια τυ κοσμητου Φεδεριχου Β τας χειρας εν τῇ ε ημερᾳ του οκτωβριου.*

(2) *Historia Nat. cur. Regni Poloniæ, etc.* Saudomiriæ, 1721, *in*-4°.

(3) P. Gontier, *Exercit. hygiast.*, pag. 432.

(4) *L. c.*, lib. IX, c. XV.

(5) *Lucius obscuras ulvâ cœnoque lacunas*
Obsidet.....

Ausone.

l'on ait avancé, mais sans preuves suffisantes, qu'il n'y en avait pas dans ce dernier pays avant 1537, et que ce fut seulement sous Henri VIII qu'on les introduisit dans les eaux de ce royaume. Il en existe pareillement en Espagne, malgré l'assertion contraire d'un homme célèbre, le médecin Rodrigues de Castello-Branco, que nous nommons ordinairement et si improprement, comme nous l'avons déjà remarqué, *Amatus Lusitanus.*

Ils parviennent à de grandes dimensions dans le lac de Thrasymène (1), en Italie, et animent toutes les eaux de l'Allemagne, de la Sibérie, de la Prusse, de la Russie, de la Cosaquie, de la Suisse (2), etc. Belon assure en avoir observé dans le Nil, où, suivant lui, ils portaient dans l'ancienne langue des Grecs le nom d'οξυρυγχος. M. Bosc, enfin, dit qu'on en pêche abondamment dans tout le nord de l'Asie et de l'Amérique. Ce savant naturaliste en a même pris en Caroline, qu'il ne lui a pas été possible de distinguer de ceux de France. Mais ils passent pour être rares dans le Tibre, selon Hippolyte Salviani (3).

Ces variétés d'habitation amènent des différences assez marquées dans la coloration des brochets. Dans certaines eaux, ils sont jaunes avec des taches noires. Selon Gaspard Schwenckfeld, en Silésie, il y en a de tout blancs (4). Dans l'Onon, fleuve de Sibérie, ils sont dorés et tigrés (5).

---

(1) *Libro di P. Giovio de Pesci romani, tradotto in volgare da Carlo Zancaruolo.* Venez., 1560, *in*-4°.

(2) Gesner, *de Aquatil.*, pag. 593.

(3) *Aquatil. animal. Histor.* Romæ, 1554, *in-fol.*

(4) *Theriotropheum Silesiæ*....... Lignicii, 1603, *in*-4°, pag. 434.

(5) Pallas, *Voyages en Russie et dans l'Asie septentrionale*, trad. française, tom. IV, *in*-4°, pag. 29.

Les pêcheurs suisses, dans plusieurs cantons, reconnaissent deux espèces de brochets qui ne sont probablement que de simples variétés de couleur, et dont l'une, appelée par eux *brochet gentil*, se tient toujours dans la profondeur des eaux, tandis que l'autre, ou leur *brochet ordinaire*, s'approche surtout des bords, et est d'une teinte plus jaunâtre. En Lorraine aussi, les pêcheurs assignent aux brochets des noms particuliers, suivant diverses circonstances, appelant la femelle *pansare*, à cause de la grande quantité d'œufs qui lui font gonfler le ventre, et le mâle *lévrier*, en raison de sa forme élancée.

Au reste, quel que soit le pays qu'il habite, quelle que soit la teinte de ses tégumens, le brochet, véritable *loup des poissons*, dévore des animaux presque aussi gros que lui, dévaste les viviers et les fleuves, se nourrit avec avidité de grenouilles, de serpens, de rats, de jeunes canards et d'autres oiseaux aquatiques, enfin des chiens et des chats qu'on jette dans l'eau au moment de leur naissance. Rondelet rapporte même que, dans le Rhône, un brochet saisit à belles dents la lèvre inférieure d'une mule qui buvait, et ne la lâcha qu'à une grande distance de l'eau. Aux environs de Cracovie, on en a vu un autre saisir dans l'eau le pied d'une servante, et l'on en a pêché un qui avait avalé deux oisons que l'on trouva dans son corps (1). Gesner raconte qu'en Suisse on retira une poule d'eau du ventre d'un autre individu. Dans une description du lac de Zirknitz, en Carniole, par Weichard-Valvasor, on lit que ce lac nourrit des brochets du poids de vingt,

---

(1) Gesner, *ubi suprà*, pag. 594.

trente et quarante livres, dans l'estomac desquels il est assez ordinaire de rencontrer des canards entiers. Quelquefois même, dit Lachesnaye-des-Bois, ce viscère renferme les fruits durs et épineux du *trapa vatans*, vulgairement connus sous le nom de *châtaignes d'eau.* Jonston, enfin (1), assure avoir vu un grand brochet qui contenait dans son ventre un autre gros brochet, lequel avait à son tour dans le sien un rat d'eau.

La consommation que le brochet fait de poissons est, d'ailleurs, telle, qu'un seul individu âgé est capable de dépeupler un étang, et c'est pour cela que, lors de la pêche, on a grand soin de ne point en laisser de vieux et de n'en mettre qu'un petit nombre de jeunes, si l'on veut que la pêche suivante soit productive. En cas de nécessité, il n'épargne pas même sa propre espèce.

Cette voracité n'a rien d'étonnant pour ceux qui examinent l'organisation intérieure de ce poisson, dont la gueule est vaste, dont les dents sont fort multipliées, dont le canal intestinal est très-court, et dont la bile est fort abondante. L'énergie de ses puissances digestives est ainsi expliquée, et la force impérieuse du besoin développe en lui un caractère rusé.

Il se tient en effet presque constamment à l'affût et immobile contre le courant de l'eau, et lorsqu'il aperçoit un animal à sa portée, il s'élance avec rapidité sur lui (2). Il poursuit même les autres poissons avec tant d'activité qu'il s'élève parfois au-dessus de l'eau et vient retomber

(1) *Hist. natur. de Piscibus et Cetis.* Amstel., 1657, *in-fol.*, p. 109.

(2) C'est pour cette raison qu'autrefois les cuisiniers et les pourvoyeurs de la cour nommaient le brochet *lanceron*, ainsi que nous l'apprend le naïf P. Belon, du Mans.

dans les bateaux. Mais lorsqu'il s'est élancé sur une proie volumineuse, il la saisit par la tête et la retient dans sa vaste gueule, avec ses dents aiguës et recourbées, jusqu'à ce que la portion antérieure de l'animal soit ramollie, ou plutôt à demi digérée. Il en aspire ensuite le reste et l'avale à la manière des serpens boas. La perche et l'épinoche sont, dans les rivières, les seuls ennemis qu'il redoute, à cause des épines dont sont armées leurs nageoires dorsales.

Il est, d'ailleurs, favorisé dans ses expéditions guerrières par la finesse de son ouïe, remarquée dès les temps anciens, et dont on a eu plus d'une fois des preuves manifestes, entre autres sous le règne de Charles IX, roi de France, où l'on vit dans un bassin du Louvre plusieurs brochets obéir à la voix et venir recevoir la nourriture qu'on leur avait préparée. Les anatomistes ont, du reste, reconnu que, parmi les poissons, cette espèce est celle qui paraît avoir l'organe de l'audition le plus compliqué.

Il nous faut noter aussi que, malgré sa gloutonnerie, le brochet sait fort bien discerner les substances qui ne lui conviennent point, puisqu'on en a vu un recevoir et avaler des grenouilles qu'on lui lançait, et laisser un crapaud qu'on lui avait jeté ensuite.

La multiplication des brochets serait immense, si le frai et les brochetons, dans la première année de leur vie, ne devenaient la proie de plusieurs sortes de poissons, même des gros de leur espèce, et de la plupart des oiseaux aquatiques. On a compté, en effet, plus de cent quarante-huit mille œufs dans une seule femelle de moyenne grandeur. Le frai, qui dure pendant les trois mois du printemps, commence, au reste, par les jeunes

femelles et se termine par les plus âgées. À cette époque, suivant un certain Léonard Baltner, cité successivement par une foule d'auteurs, mais dont je n'ai pu me procurer l'ouvrage, la pêche du brochet est défendue à Strasbourg. Alors aussi, ceux de ces poissons qui sont dans les étangs ou dans les lacs cherchent à remonter les rivières avec lesquelles ils communiquent, et toutes les femelles s'approchent des bords pour déposer leurs œufs sur les pierres et sur les plantes assez peu couvertes d'eau pour n'être point entièrement soustraites à l'influence du soleil. Dans ce moment, elles sont tellement occupées et attentives, qu'on peut les saisir avec la main.

Tous les brochets, d'ailleurs, ne frayent point dans le même moment : les uns pondent dès la fin de février, les autres en mars, et quelques-uns en avril.

Si le poisson dont nous parlons est un fléau véritable pour les habitans des eaux qu'il fréquente, il est lui-même très-souvent livré sans défense à des ennemis intérieurs qui le tourmentent vivement. J. J. Wepfer, dans les *Ephémérides des Curieux de la Nature* (1), nous apprend qu'il a disséqué de gros brochets pêchés dans les eaux marécageuses au milieu desquelles le Danube trouve sa source, et qu'il a rencontré nombre de fois des tænias implantés par la tête dans les parois des intestins de ces poissons. Bloch (2), Schrank (3), et d'autres observateurs ont vu également dans les organes de ce

(1) Dec. III, ann. 2, observ. 135, *scholium*, pag. 199.

(2) *Abhandlung von der Erzeugung der Eingeweidewurmer*, etc. Berlin, 1782, pag. 30.

(3) *Verzeichmiss der bisher*, etc. Munchen, 1788. — *N. Vet. Handl.*, 1790, pag. 120, n° 7, et pag. 122, n° 14.

même animal l'*ascaris acus*, l'*ascaris adiposa*, le *cucullanus elegans* (1), le *cucullanus papillosus* (2), et plusieurs autres espèces d'entozoaires, comme des échinorhinques, des distomes, des tricuspidaires, etc. Bloch, en particulier, dans un individu qui ne pesait que trois livres environ, a compté jusqu'à cent de ces êtres parasites.

Les pêcheurs qui les poursuivent ne sont pas non plus moins à craindre pour les brochets. Ils emploient, pour les prendre, l'épervier, la louve, la nasse, la ligne, le trident, le colleret, la truble, en un mot tous les filets et engins en usage pour la pêche dans les rivières. Les nuits claires sont très-favorables pour cette sorte d'expédition, parce que c'est alors que les brochets quittent le fond des eaux pour venir chercher leur proie à la surface ou sur les bords. On les attire aussi en allumant, dans les nuits obscures, des feux de bois résineux sur les bateaux qui vont à leur recherche. Ils mordent avec grande facilité à l'hameçon armé d'un petit poisson, surtout d'un goujon. En été, on s'en empare principalement durant les orages, qui, en éloignant d'eux leurs victimes ordinaires, les portent davantage vers les appâts, et, pendant les grandes chaleurs, on en peut même tuer beaucoup à coups de bâton, parce qu'alors ils viennent dormir des journées entières à la surface de l'onde. Durant l'hiver, dans le Nord, on en pêche de grandes quantités sous la glace, en pratiquant, de distance en distance, des trous à la croûte solide qui couvre les fleuves.

---

(1) Rudolphi, *Entozoorum Hist. nat.*, vol. II, part. I, pag. 103.

(2) J. G. H. Zeder, *Anleitung zur Naturgesch. der eingew.* Bamberg, 1803, pag. 79.

En général, aussitôt qu'ils sont pris, ils vomissent les alimens encore contenus dans leur estomac.

Comme la chair de ces poissons est un aliment très-recherché, beaucoup de propriétaires ont intérêt à se procurer des gros brochets en abondance. Dans ce cas, il faut, pour favoriser leur multiplication, choisir des étangs qui ne soient pas propres aux carpes, à cause d'ombrages trop épais, de sources trop froides, ou de fonds trop marécageux; les brochets y réussissent parce que toutes les eaux douces leur conviennent. On a soin, d'ailleurs, d'y placer pour leur nourriture des ables, des rotengles, des rousses, si le fond est sablonneux; et des bordelières et des hamburges, s'il est vaseux.

Gesner dit tenir d'un témoin oculaire, qu'en Angleterre, on a coutume d'inciser l'abdomen des brochets à la profondeur de deux doigts et même plus, pour montrer la qualité de leur chair, et que, si l'on ne trouve point d'acheteurs, on recout la plaie et on les remet dans un vivier où il y a des tanches (1), fait singulier que confirment Rondelet, Paolo Giovio, Cardan, Scaliger (2) et J. Bruyren Champier (3).

Chez nous, on est dans l'usage d'emmagasiner les brochets vivans dans des caisses de bois trouées de toutes parts et plongées dans l'eau après avoir été exactement fermées : on les y engraisse en leur jetant de la nourriture. Willughby nous apprend que sur la rivière de Cam, à Cambridge, on voit souvent flotter de ces sortes de caisses pleines de brochets et fixées au rivage par des chaînes.

---

(1) *Ubi suprà*, pag. 594.
(2) *Exercit.* 201.
(3) *De Re cibariá*, lib. XXII, c. II.

Sur les bords de l'Yaïk et du Volga, on laisse tremper dans la saumure, pendant trois jours, les brochets dont on s'est emparé, puis on les sèche et on les fume. Sur les rives de l'immense lac de Tschany, en Sibérie, on sale ceux que l'on prend en été; mais on expose à la gelée ceux que l'on prend en hiver et, ainsi roidis par le froid, on les transporte jusqu'à Tobolsk. On en envoie même à la foire d'Irbit, et l'on en fait passer, par les voitures de retour, à Solykamsk, à Ekatérinebourg et dans les contrées inférieures de la Kama. L'on peut juger, par là, du bas prix de ces poissons aux environs du lac; et, en effet, dans la saison, près de Kaïnskoi, on voit des tas énormes de brochets gelés, que l'on y vend un sou de notre monnaie les onze livres pesant. Les pêcheurs sont, pour la plupart, des paysans qui ont abandonné leurs campagnes et se sont établis dans les cabanes sur les rives du Tschany (1).

On pratique aussi sur les brochets, dans l'intention de rendre leur chair plus grasse et plus savoureuse, une opération que l'on a souvent exécutée sur les carpes: c'est celle de la castration, que l'on fait subir tant aux mâles qu'aux femelles, et suivant la même intention qui la fait pratiquer pour les bœufs, les moutons, les chapons et les poulardes. Dès le temps de Willughby et même de celui de C. Gesner, c'était, comme nous l'avons dit, un fait connu que l'on pouvait ouvrir le ventre à certains poissons, et en particulier au brochet, sans qu'ils en périssent, et même sans qu'ils en parussent long-temps incommodés. Mais c'est à un Anglais nommé Samuel Tull (2)

(1) Pallas, *l. c.*, tom. v, pag. 10.

(2) Will. Watson, *An account of M. Samuel Tull's method of*

qu'on doit l'idée d'avoir mis cette observation à profit tant pour les brochets que pour les carpes.

Il faut, pour cela, ouvrir l'ovaire des femelles pour en tirer les œufs, ou l'abdomen des mâles pour en enlever la laitance, en ayant soin de ménager l'urèthre et le rectum, et de réunir la plaie par une suture, après avoir remplacé par un morceau de chapeau les organes détachés. Le poisson paraît d'abord triste et souffrant; mais la plaie guérit en trois semaines au plus, et à peine en périt-il quatre individus sur deux cents, quand l'opération est bien faite, et qu'on a choisi pour l'exécuter l'époque qui précède immédiatement le frai.

On conçoit bien que, pour que le brochet mérite ainsi d'attirer l'attention et d'exercer l'industrie des hommes, il lui faut des qualités plus importantes que toutes celles que nous avons signalées jusqu'à présent et qui ne sont réellement propres qu'à piquer la curiosité. Sa chair, blanche, ferme, feuilletée, savoureuse, comme nous l'avons dit ci-dessus, est un aliment agréable, et d'une digestion d'autant plus facile qu'elle n'est jamais surchargée de graisse, ce qui fait qu'elle convient parfaitement aux convalescens et aux personnes qui ont l'estomac faible, et que même autrefois on en a permis l'usage aux nouvelles accouchées, auxquelles on défendait toute autre espèce d'aliment (1). Elle varie, au reste, beaucoup suivant l'âge, le sexe, le temps de l'année et

---

castrating fish. (*Philos. Trans.*, vol. XLVIII, pag. 870.) — *Voy.* aussi les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Paris,* pour l'année 1742, et l'*Uitgezogte verhandelingen*, 1 d., pag. 389, où le Mémoire de William Watson est imprimé en hollandais.

(1) ADAM LONICER, *Naturalis Hist. opus novum, etc.* Francofurti, 1551, *in-fol.*, fol. 303.

surtout le lieu où le poisson a été pêché. Les brochets qui habitent les eaux limpides et poissonneuses, par exemple, sont bien meilleurs que les autres, et ceux de certains lacs d'Allemagne et de Suisse ont, en particulier, une grande réputation. Quelques vieux brochets pris dans les eaux vives ont le dos vert et la chair de même couleur aux environs de la colonne vertébrale. On les recherche de préférence et leur prix s'élève souvent très-haut.

Il est probable au reste, qu'en Italie ce poisson n'est point d'une saveur aussi exquise qu'en France (1); car Paolo Giovio, qui, dans son Histoire déjà citée des poissons de Rome, s'est plutôt occupé de composer un traité de cuisine qu'un livre de science, paraît en faire peu de cas; et l'ancien évêque Ausone professe la même manière de voir, quand il dit qu'on ne le mangeait que dans les tavernes :

Lucius.............
.... Nullos mensarum lectus in usus
Fervet fumosis olido nidore popinis.

MOSELLA, vers 112 (2).

J. Bruyren Champier, qui écrivait en 1560, remarque que de son temps encore, comme dans le siècle d'Ausone, le brochet était méprisé à Bordeaux (3); mais que,

(1) GONTHIER, *l. c.*, pag. 432.

(2) Il est à remarquer aussi que, quoique le mot *lucius* soit latin, nous trouvons dans les auteurs romains peu de témoignages importans au sujet de notre poisson. *Licet è medio Latio nomen habet, nullum ibi priscæ nobilitatis vestigium invenit.*

(3) *Cui docta Italorum palata subscribunt siquidem durum ac insipidum experiuntur*, a dit, au commencement du dix-septième siècle L. Nunnes, dans son *Ichthyophagie*, imprimée à Anvers en 1616, *in*-12.

dans le reste de la France, on pensait bien différemment. Aussi Caulier, l'un des ambassadeurs que l'empereur Maximilien envoya, en 1510, au roi Louis XII, raconte qu'à son passage par Blois pour aller trouver le monarque, qui était à Tours, la reine lui fit remettre de très-bon vin avec des huîtres, de la marée et *quatre grands lux;* et, d'après une ancienne pièce manuscrite conservée à la Bibliothèque royale (1) sous le titre de *Proverbes,* nous apprenons que les brochets de Châlons étaient ceux qui, chez nous, avaient le plus de réputation au treizième siècle. Aujourd'hui, que tous les brochets sont généralement recherchés par les descendans des Gaulois et des Francs, les maîtres-d'hôtel se disputent les plus gros individus dans les poissonneries; mais les médecins conseillent à leurs malades ceux qui sont jeunes de préférence aux autres.

Outre sa chair, qui le rend digne de figurer au rang des mets exquis sur les tables les mieux servies, surtout lorsqu'on l'a détachée du dos ou de la queue de l'animal, le brochet fournit encore à nos gastronomes son foie, qui est très-bon et fort estimé. Mais les personnes qui ont fait de l'hygiène une étude spéciale considèrent ce dernier aliment comme indigeste, et pensent, d'un autre côté, que la chair elle-même du brochet nourrit beaucoup moins que celle de certains autres poissons, et surtout que celle des animaux mammifères et des oiseaux. Son usage habituel doit entraîner à sa suite un sentiment de débilité, provenant moins d'une diminution dans la quantité des élémens alibiles que doit recevoir le corps, que de l'absence de cette action excitante qui accompagne constam-

(1) Manuscrit in-fol. 1830.

ment la digestion de la viande, en raison de l'osmazôme qu'elle contient, comme nous l'avons dit en traitant du bœuf (1). C'est là, au reste pourtant, ce qui fait essentiellement préconiser le brochet par les thérapeutistes dans la convalescence des maladies aiguës, dans les affections chroniques, où l'on a dessein, sans excitation concomitante, de produire une prompte restauration du système vivant, et ce qui l'a fait spécialement recommander par Arnauld de Villeneuve, par Rodriguez de Castello Branco, par Alexandre Benedictini, par Aloysio Mundella (2).

Nous ne pouvons pas en dire autant des œufs du poisson qui nous occupe, que nous en avons dit de sa chair et de son foie. De même que ceux du barbeau, dont nous avons déjà parlé (3), ils excitent des nausées et purgent assez violemment. Aussi dans quelques cantons du Nord, les gens du peuple, qui leur connaissent cette dernière propriété (4), s'en servent comme d'un médicament cathartique, tandis qu'ailleurs on se contente de n'en point faire usage comme aliment habituellement. On est loin, cependant, d'être aussi bien d'accord au sujet de la nocuité des œufs de brochet qu'on l'est à l'égard de ceux du barbeau. Gesner (5), Fourcroy (6), M. Vallot (7), Arnauld-de-Nobleville et Salerne (8),

---

(1) *Voyez* tom. II, pag. 446 et suiv.

(2) *Medicinal. dialog.*, II, sect. IV, part. V.

(3) *Voyez* tom. II, pag. 242 et suiv.

(4) SCHROEDER, *Zool.*, class. III, c. LXXXII, n° 26.

(5) *L. c.*, pag. 596.

(6) *Encyclopédie méthod.*, *Diction. de médec.*, art. BROCHET.

(7) *Bulletins de la Société médicale d'Emul. de Paris,* février 1822, pag. 62.

(8) *Suite de la Matière méd. de Geoffroy,* tom. II, pag. 287.

J. Schenck-de-Grafenberg (1), sont pour l'affirmative. Mais un homme dont le témoignage doit être d'un grand poids, M. Huzard, m'a assuré qu'à plusieurs repas de suite et sans en éprouver le moindre effet purgatif, il avait mangé des œufs de brochet cuits simplement au court-bouillon ou incorporés dans des omelettes. Son opinion semble confirmer celle d'Aldrovandi (2), qui les regarde comme sans inconvénient; de Platine, qui les fait entrer dans la composition d'un mets distingué, d'une *tourte de crabes* (3); de M. Mérat, qui n'a ressenti par suite de leur ingestion aucun phénomène particulier (4); mais je ne possède aucun fait particulier propre à l'appuyer ou à la détruire elle-même (5).

Je ferai observer simplement que la préparation qu'on fait subir à ces œufs dans certaines contrées, et spécialement en Allemagne, pour les convertir en caviar (6), doit leur enlever leur faculté purgative en les dépouillant d'une huile âcre et nauséabonde qui les abreuve (7). Dans la Marche électorale de Brandebourg, d'ailleurs, on mêle ces mêmes œufs avec des sardines, et

(1) *Observ. med. rar.* Lugd., 1643, *in-fol.*, lib. VII, pag. 836.

(2) *De Piscibus*, lib. V, c. XXXIX, pag. 634.

(3) *De honestâ Voluptate seu de Ratione Victûs et Arte coquendi.* Venet., 1475, *in-fol.*, lib. VIII, c. XLI.

(4) *Dict. des Scienc. méd.*, tom. XXXVII, pag. 197.

(5) Comme nous avons déjà eu occasion de le noter au sujet du barbeau, il paraît que la propriété purgative des œufs du brochet favorise la multiplication de cet animal, et que la fiente des oiseaux qui en ont mangé peut servir à les transporter d'un vivier à un autre où ils éclosent. C'est ce que les pêcheurs racontent en particulier du héron.

(6) *Hist. nat. gén. et part. des Poissons*, par Lacépède et Sonnini, dans l'édition des Œuvres de Buffon, *in*-8°, tom. XII, pag. 300.

(7) *Journal de Pharmacie*, sept. 1817, pag. 385.

l'on en compose un mets que l'on nomme *netzin*, que l'on regarde comme excellent, et dont l'usage passe pour sain.

Sous le rapport médicinal, on n'a point borné les usages du brochet à l'administration des œufs comme moyen purgatif. Naguère encore, en Allemagne, la poudre de ses mâchoires passait pour un remède assuré contre la pleurésie (1), et Ettmuller l'a fortement préconisée dans ce cas comme absorbante et détersive. C'est, dit-il (2), par ses *propriétés alkalines et diaphorétiques qu'elle s'empare de l'acide coagulant qui cause des effervescences dans cette maladie comme dans l'esquinancie.* Dans quelques contrées du Nord, on ne fait point de poudre anti-pleurétique (3) sans mâchoires de brochets; mais en France, on n'est plus si crédule. Ces mêmes os, réduits en farine, ont servi encore à dessécher les vieux ulcères (4) et les gerçures des lèvres (5). Pendant long-temps aussi, la graisse de notre poisson a possédé la propriété merveilleuse, qu'elle a perdue depuis, de guérir les catarrhes et la toux des enfans, quand on leur en oignait la poitrine et la plante des pieds (6); son fiel était fébrifuge (7), anti-ophthalmique surtout (8); sa chair était recommandée contre la peste par Alexandre

(1) Felix Plater, *Prax. med. tract.* Basileæ, 1602, *in*-8°.

(2) *L. c.*, tom. II, pag. 299.

(3) Les os du brochet entrent dans la composition de la poudre anti-pleurétique de la *Pharmacopœa Batcana.*

(4) Van den Bossche, *l. c.*, pag. 326.

(5) Antonio Fumanello, *de Compos. medicam.*, *etc.* Venetiis, 1548, *in*-8°.

(6) Schroeder, *Zoologia*, clas. III, c. LXXXII.

(7) Van den Bossche, *ubi suprà*, pag. 326. — Schroeder, *ubi suprà.*

(8) *Dictionnaire des Sciences médicales*, tom. I, pag. 294.

Benedictini ; les osselets de son oreille pouvaient hâter l'accouchement, favoriser l'écoulement menstruel des femmes, chasser les pierres des reins et de la vessie, empêcher les accès d'épilepsie (1). On voit par là que, chez nos bons aïeux, le brochet devait figurer honorablement dans les officines des pharmaciens ; aujourd'hui, les cuisiniers seuls ont l'art d'en tirer parti ; la crainte de la mort ne rendrait plus personne assez cruel pour arracher le cœur à un malheureux brochet vivant afin de l'avaler immédiatement dans les cas de fièvres intermittentes (2), et l'on chercherait en vain quelques gouttes de cette *eau distillée de fiel de brochet*, que Sennert, Schroeder et une foule de praticiens surannés recommandaient comme un excellent collyre (3).

On pourra juger, d'ailleurs, de l'efficacité de ces diverses recettes, quand on saura que les os de brochets si vantés, même par Vogel, comme propres à absorber les acides des premières voies et à émousser *l'acrimonie des humeurs*, ne sont qu'une combinaison de phosphate de chaux et de gélatine, combinaison tout-à-fait impuissante contre les acides faibles que peut renfermer l'estomac.

Quant à la graisse de brochet, elle est, à la vérité, anodyne, relâchante, émolliente ; mais elle ne diffère en rien sous aucun rapport de celle des autres animaux, qui ont, d'ailleurs, le mérite d'en fournir bien plus abondamment.

---

(1) Schroeder, Ettmuller, *ubi suprà*.

(2) Van den Bossche, *l. c.*, pag. 327. — Schroeder, *l. c.*

(3) Arnault de Nobleville et Salerne, *l. c.*, pag. 288. — Gendron, *Traité des Maladies de l'œil*. Paris, 1770, tom. II, pag. 84.

ARTICLE LXXIX.

§ I. *De la Bruche du pois* (Bruchus pisi, Linnæus).

Bruchus pisi. B. elytris nigris albo-maculatis, podice albo: punctis binis nigris, Fabricius, *Entomol. Syst.*, gen. 97, sp. 5.

§ II. *De la Bruche du cacao* (Bruchus cacao, Fabr.).

Bruchus cacao. B. corpore fusco-griseo maculato, Fabricius, *l. c.*, sp. 6.

§ III. *De la Bruche des noyaux* (Bruchus nucleorum, Fabr.).

Bruchus nucleorum. B. cinereus, elytris striatis, femoribus posticis ovatis dentatis.

§ IV. *De la Bruche des graines* (Bruchus granarius, L.).

Bruchus granarius. B. elytris nigris; atomis albis, femoribus posticis unidentatis, Fabricius, *l. c.*, sp. 15.

Voici encore de ces animaux qui, comme les anthrènes (1), les attelabes (2) et plusieurs autres insectes dont

(1) *Voyez* tom. I, pag. 443 et suiv.
(2) *Voyez* tom. II, pag. 180 et suiv.

nous avons déjà parlé, ne sont guère connus que par les ravages qu'ils exercent dans l'intérieur de nos magasins, et par le tort considérable qu'ils nous font éprouver.

Les quatre bruches que nous avons à signaler ici font partie d'un genre d'insectes coléoptères qui rentre dans la famille des rhinocères de M. Duméril, et qui est assez nombreux en espèces. Elles se ressemblent par des caractères communs que nous allons d'abord exposer, et se distinguent les unes des autres par certains caractères particuliers, plus ou moins tranchés.

Tous leurs tarses présentent chacun quatre articles dont le troisième est bilobé; leurs antennes, droites, filiformes ou peu sensiblement plus grosses vers l'extrémité libre, sont portées sur un prolongement antérieur de la tête, qui forme une sorte de trompe ou de bec, court, large, déprimé, présentent onze articles et égalent à-peu-près en longueur la moitié du corps; leur tête, étroite, inclinée en devant, est séparée du corselet et comme soutenue par un cou qui se courbe antérieurement; leurs yeux sont échancrés; leur corps est ovale, comme bossu, généralement ramassé et arrondi, et leur abdomen non entièrement recouvert par les élytres; leurs palpes, enfin, sont très-visibles, inégaux et filiformes. Elles vivent sur les fleurs.

Les larves de ces quatre animaux ont le corps oblong, semblable à un petit ver très-mou, blanc, à tête écailleuse. Elles sont dépourvues de pieds et n'ont à la place que de petits mamelons. Elles se développent dans les semences des végétaux, et c'est cette particularité qui a valu son nom à l'insecte parfait (1).

---

(1) Les Grecs nommaient βρυχος, du verbe βρύκω, *je dévore*, un insecte rongeur.

Leurs nymphes sont renfermées dans des coques.

La bruche du pois, sous son dernier état, après avoir subi toutes ses métamorphoses, est en particulier longue de deux lignes, noire, avec la base des antennes et une partie des pieds fauves. Son corselet porte une tache grise au milieu du bord postérieur et une dent sur chacun de ses côtés; ses élytres, tronquées, striées, ont quelques points gris, dont quelques-uns sont disposés en lignes transversales. On observe sur l'anus deux points noirs et une tache blanchâtre en forme de croix, et une épine forte et aiguë sur chacune des cuisses postérieures.

Elle est fort commune en France, en Italie, dans l'Allemagne méridionale, en Espagne, en Grèce, en Pensylvanie et dans toute la partie septentrionale de l'Amérique La femelle, après l'accouplement, vient déposer dans la gousse des pois, des lentilles, des fèves de marais, des vesces et d'autres plantes de la famille des légumineuses, et même dans la petite semence encore molle et à l'époque précise de la floraison, un œuf qui ne tarde pas à éclore, et d'où il sort une larve qui, à peine née, s'introduit par un étroit pertuis dans l'intérieur du cotylédon. Elle le détruit presqu'en entier, sans pourtant, chose étonnante, empêcher la graine aux dépens de laquelle elle vit de croître et de posséder la faculté de germer.

Cette larve demeure huit ou neuf mois renfermée dans son habitation et traverse ainsi l'hiver, de manière qu'au printemps elle a acquis tout son accroissement et qu'elle peut se changer en nymphe.

Mais comme la peau de la semence de la lentille, du pois, de la vesce, est ordinairement très-dure, et

qu'après avoir subi toutes ses métamorphoses, la bruche n'a plus les dents assez tranchantes pour l'entamer, avant de passer à l'état de nymphe, la larve a la précaution de ménager une issue au futur insecte parfait, en creusant, dans les tégumens de la graine, un sillon circulaire qui, excepté dans un seul point, parvient jusqu'à l'épiderme. Rien ne paraît à l'extérieur cependant; et une tache légèrement grisâtre indique seulement à l'œil de l'observateur la graine attaquée. Quand, au bout du temps fixé, l'animal doit forcer sa prison, le simple effort qu'il fait du dedans au dehors suffit pour déchirer l'épiderme autour de l'opercule, qui se soulève comme une trappe, pour se rabaisser ensuite le plus souvent; mais qui, au moindre frottement, se réduit en poussière, et laisse apercevoir un trou arrondi qui conduit dans la cavité qu'a habitée l'insecte.

On conçoit qu'une pareille manière de vivre doit rendre celui-ci très-nuisible, doit en faire un véritable fléau pour l'agriculteur, et pour celui qui a intérêt à conserver des semences des légumineuses, dont presque toute la substance intérieure se trouve ainsi sourdement consommée. On a vu naguère, en Pensylvanie et au Canada, les bruches détruire totalement la culture du pois, qui y était très-florissante. Il est aussi, en France, des années où elles attaquent presque toutes les lentilles; mais elles paraissent ne point exister dans l'Europe septentrionale; car l'excellent observateur de Géer n'a jamais pu s'en procurer de vivantes en Hollande.

Le seul moyen de les détruire, au reste, est de faire passer dans un four, à une température de 40 à 50 degrés + o du thermomètre de Réaumur, les graines où l'on reconnaît qu'elles établissent leur domicile. Les

pharmaciens et les marchands de graines ne sauraient ignorer cette particularité.

Un peu plus petite que celle du pois, la bruche du cacao vit dans l'intérieur des amandes du cacaotier, et est reconnaissable à son corps roux tacheté de gris.

D'une taille bien supérieure, au contraire, la bruche des noyaux, à corps cendré, à élytres striées sans être ponctuées, à cuisses postérieures très-renflées, ovales et dentelées, à jambes courbées, habite, avec les mêmes particularités de mœurs, les noyaux de beaucoup de fruits, et en particulier de plusieurs palmiers de l'Amérique méridionale. Plus d'une fois, à Paris, déjà, j'en ai trouvé des individus vivans et prêts à quitter leur demeure après avoir subi leur dernière métamorphose, dans l'intérieur de différens fruits qui avaient été apportés du Brésil, et que l'on destinait à divers usages, et particulièrement dans les amandes du *Bactris major* de Jacquin.

La bruche des grains est fort petite, noire, avec la base des antennes et les jambes antérieures rougeâtres. Elle a les cuisses postérieures renflées, mais sans dents. Ses élytres sont striées. Elle vit en France, en Allemagne et dans toute l'Europe septentrionale, dans plusieurs espèces de graines.

ARTICLE LXXX.

Des Bucardes.

Les naturalistes ont donné le nom de bucarde, *cardium*, à un genre de mollusques de la famille des cardiacés, parmi les acéphales testacés. Les animaux qui composent ce genre, du reste assez nombreux en espèces, n'ont point de tête apparente, et présentent seulement une bouche cachée au fond des replis d'un manteau ouvert par-devant, et bordée, comme l'anus, de tentacules plus ou moins nombreux. Leur corps, qui renferme le foie et les viscères, est placé entre les deux lames du manteau, ainsi que quatre feuillets branchiaux striés régulièrement en travers par des vaisseaux. Leur pied, très-grand, coudé dans son milieu, à pointe dirigée en avant, est creux, dès sa base, pour recevoir une portion de l'ovaire et du canal intestinal; il est d'un beau rouge de carmin dans la plupart des espèces. Leur coquille, en général ventrue et de la figure d'un cœur, est composée de deux valves régulières, égales, presque toujours munies de côtes longitudinales, rayonnantes, à sommets saillans et recourbés vers la charnière, où l'on voit de part et d'autre, au milieu, deux petites dents rapprochées, et, à quelque distance en avant et en arrière, une autre dent ou lame saillante isolée. Le bord interne des valves est, d'ailleurs, ou denté ou plissé; mais leur surface intérieure est presqu'entièrement lisse.

Dans les bucardes encore, le ligament des valves est

extérieur et très-court, et les impressions musculaires, qui sont au nombre de deux, ont peu d'apparence.

Ces mollusques constituent d'ailleurs, parmi les animaux conchifères, un genre nombreux en espèces, fort intéressant, très-naturel, et en général bien déterminé depuis long-temps d'après la forme extérieure de la coquille, sous le nom vulgaire de *cœur*, donné d'abord par Langius, puis adopté par d'Argenville (1), mais circonscrit avec beaucoup de raison par Bruguières, qui, le premier, changea le mot français de *cœur* en celui de *bucarde*, afin d'éviter la confusion introduite dans la science à ce sujet par ses prédécesseurs.

Les bucardes vivent dans l'Océan, ordinairement enfoncées dans le sable, à trois ou quatre pouces de la surface, et non loin des rivages. On en trouve dans toutes les mers connues, et les individus en sont extrêmement multipliés et répandus dans des latitudes très-différentes. Leurs mouvemens sont assez vifs, et on les voit fréquemment sortir du sable ou de la vase, y rentrer, s'élever rapidement, avancer ou reculer, au moyen de leur long pédicule charnu, mobile en tous sens, et susceptible de se contracter et de s'allonger dans une foule de directions.

Plusieurs observateurs ont examiné, sous le rapport de l'anatomie, l'animal des bucardes, que Poli nous a fait connaître sous le nom de *céraste* (2), et qui, dans certains pays et dans certaines espèces, devient un aliment digne de quelque attention.

---

(1) *L'Hist. nat. éclaircie dans une de ses principales parties, la Conchyliologie*. Paris, 1742, *in*-4°.

(2) *Testacea utriusque Siciliæ eorumque Historia et Anatome*. Parme, 1791, 1795. — Tab. XVII, n° 13.

Il est en effet des contrées où l'on consomme une très-grande quantité de bucardes et où leur abondance offre une véritable ressource. Nous allons successivement ici examiner les deux espèces qui peuvent servir plus particulièrement à notre nourriture.

---

§ I. *De la Bucarde coque ou Sourdon* (Cardium edule, Linnæus).

Cardium edule. C. testâ rotundato-cordatâ obliquâ, subantiquatâ; sulcis 26, *transversè striatis, supernè posticèque crenatis, subimbricatis*, Lamarck, *Animaux sans vert.*, tom. vi, 1re part., pag. 12.

Cette espèce est reconnaissable à sa coquille cordiforme, oblongue, très-bombée, formée de deux valves marquées de vingt-six côtes disposées en rayons et finement striées transversalement. Elle est d'un blanc teint de rouille, et, en dedans, son côté antérieur est taché de brun.

Le volume de la bucarde sourdon égale communément celui d'une grosse noix; mais quelquefois elle est du double plus grosse. On la pêche, pendant l'hiver, par quantités immenses, sur les côtes de la Hollande, de l'Islande et de l'Angleterre, sur celles du Poitou et du pays d'Aunis (1), dans toute la Manche, en un mot, par tout l'Océan d'Europe. On la rencontre aussi dans la

---

(1) C'est dans ces derniers pays que le nom de *sourdon* est spécialement en usage, ainsi que nous l'apprend le célèbre Réaumur dans un mémoire inséré parmi ceux de l'Académie royale des Sciences, pour l'année 1710, pag. 454.

mer Adriatique et dans la mer Méditerranée; et, suivant Poli, les individus que les Napolitains emploient pour leur consommation se trouvent, en grande abondance, enfoncés dans le limon du lac Fusoza, qu'alimentent en partie les eaux de la mer.

Sans l'estimer beaucoup, on mange ce mollusque dans plusieurs pays, spécialement en Angleterre et sur différens points du littoral de la France, où son extrême abondance fait qu'il devient un mets, sinon très-délicat, du moins à très-bon marché, et auquel, sous le rapport des qualités et des propriétés, nous devons appliquer tout ce qu'antécédemment nous avons dit de l'anatife lisse, du pouce-pied (1), de l'anomie (2) et de l'arche de Noë (3), ainsi que tout ce que, par la suite, nous dirons au sujet de l'huître, avec cette différence que cette dernière a une saveur plus fine et une chair plus tendre.

---

§ II. *De la Bucarde rustique* (Cardium rusticum, Linnæus).

Cardium rusticum. C. testâ subcordatâ, ventricosâ, transversâ, albidâ, supernè antiquatâ; costis 23, transversè sulcatis, latere antico subhiante; intus livido-fucescente, Lamarck, *l. c.*

Ce mollusque est remarquable par sa coquille épaisse, en forme de cœur, très-ventrue, à valves presque équi-

---

(1) *Voyez* tom. 1, pag. 365 de cet ouvrage.
(2) *Ibidem*, pag. 441.
(3) *Ibidem*, tom. 11, pag. 81.

latérales, marquées de vingt-trois côtes longitudinales élevées et de stries transversales, à bord postérieur arrondi et chargé ordinairement de verrues qui recouvrent toutes les côtes dans quelques individus. La couleur de cette coquille est d'ailleurs fauve avec des bandes transverses brunes.

On trouve fréquemment la bucarde rustique sur les bords maritimes des deux Siciles, où elle vit enfoncée dans les sables recouverts au moins par quinze pieds d'eau, et où l'on va la pêcher à l'aide d'un râteau de fer. Sa chair est assez agréable, et est mangée journellement par les habitans, qui l'assaisonnent avec de l'huile, de la mie de pain, du poivre et des herbes aromatiques.

ARTICLE LXXXI.

Du Buccin ondé (Buccinum undatum, Linn.).

Buccinum undatum. B. testâ oblongâ, rudi, transversim striatâ; anfractibus curvato-multangulis, Linnæus, *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 323, sp. 93.

Nous ne faisons ici qu'indiquer cet animal, qui appartient à l'ordre des mollusques gastéropodes et à la famille des siphonobranches de M. Duméril, et que l'on reconnaît, au premier abord, à sa coquille portant une échancrure infléchie vers la gauche, et par laquelle passe un siphon charnu qui n'est lui-même qu'un appendice du manteau, propre à l'accomplissement de la respiration. Cette coquille est, du reste, univalve, spirale, et porte l'échancrure dont il vient d'être question sur le bord de l'ouverture près de l'extrémité de la columelle, laquelle n'est point plissée. Sa forme générale est ovale, ainsi que celle de sa bouche; elle offre des stries transversales, saillantes, alternativement plus fines et plus marquées et traversées par d'autres stries longitudinales excessivement déliées, tandis que des plis ondés et profonds garnissent les tours de la spire, à l'exception du dernier, où l'on n'en remarque pas ordinairement. Elle est, d'ailleurs, grisâtre ou d'un brun clair ferrugineux, et de médiocre grandeur, n'ayant guère que le volume d'un œuf de poule, en effet, au plus.

Le Buccin ondé se trouve dans l'Océan, et sa coquille est une de celles qui sont les plus communes sur nos côtes. L'animal qui l'habite est muni d'une trompe, de deux tentacules écartés portant les yeux sur le côté externe, et d'une opercule cornée. Sa verge, placée au côté droit du cou, est très-longue. Il vit au milieu des rochers sous-marins, et rampe à leur surface. Il est plus gras, dit-on, au moment de la pleine lune que dans tout autre temps et surtout en été (1).

On le mange en Angleterre et dans plusieurs autres contrées de l'Europe, comme à Marseille, à Gênes et à Venise, du temps de Belon, on mangeait les pourpres, les rochers et d'autres espèces de buccins de la Méditerranée. C'est là le seul motif qui ait pu nous engager à en parler ici; encore son histoire, sous le rapport de la bromatologie, rentre-t-elle entièrement dans celle de l'huître et des autres mollusques testacés dont nous avons déjà traité, car nous ne saurions répéter, avec Aëtius, qu'on doit rechercher la chair du buccin dans la cure des coliques *à frigidis et pituitosis humoribus* (2); ni, avec Dioscoride (3), que quoiqu'agréable au goût et bonne pour l'estomac, elle ne relâche nullement le ventre; ni, avec Alexandre de Tralles (4), qu'on doit la préférer aux autres alimens dans les cas de tympanite et surtout dans la cardialgie, où il faut, dit-il, fournir à l'estomac des matières de difficile digestion et propres à résister à l'action des humeurs âcres et mordantes qu'il

---

(1) Gesner, *De Aquatilibus*, lib. III, pag. 154.

(2) *Tetrabibl.*, Lugduni, 1549, *in-fol.*, lib. III, c. XXX, p. 574.

(3) Περι υλης ιατρικης, βιϐλ. Β, κεφ. ϛΓ.

(4) *De Arte medicâ*, lib. VII, c. X, et lib. IX, c. III.

renferme. Nous négligerons également l'exposition des vertus médicamenteuses qu'on a attribuées à cet animal, vanté par Nicander, le médecin poëte (1), comme l'antidote du poison que les Anciens appelaient *dorycnium*, et par le superstitieux Kiranides comme celui de la ciguë (2) : et, si nous lui accordons, d'après Epicharme, avec Athénée (3), la propriété d'être aphrodisiaque, comme tous les autres mollusques comestibles, nous ne dirons rien de la poudre obtenue par la calcination de sa coquille, poudre que Galien faisait entrer dans une pommade contre les engorgemens des parotides (4) et préconisait contre les tumeurs froides; que Nicolas Myrepsus recommandait contre l'alopécie (5); que Dioscoride, enfin, regardait comme un bon dentifrice et faisait appliquer sur les brûlures (6). Depuis long-temps déjà, et Paul d'Égine (7) pourrait ici nous en fournir des preuves, on sait que la coquille du buccin ne diffère en rien chimiquement de celle des huîtres et n'a pas plus de vertus qu'elle, ainsi que nous aurons soin de le noter en son lieu.

---

(1) Dans son poëme sur la Thériaque.

(2) GESNER, *ubi suprà*, pag. 155.

(3) Δειπνοσοφιστῶν, βιϐλ. γ. — *Voyez* la pag. 85 de l'édition publiée in-folio à Lyon, en 1612.

(4) Περι συνθεσεως φαρμακων των κατα τοπους, βιϐλ. γ, κεφ. Β.

(5) *De Compositione medic.*, § XXXVIII, c. LXXXI.

(6) Περι υλης ιατρικης, βιϐλ. Β, κεφ ε.

(7) *De Re medicâ*, lib. VII, c. XXV. — *Voyez* aussi Galien, Περι αντιμϐαλλομενων, où il dit positivement : Αντὶ κηρύκων ὄστρεα.

ARTICLE LXXXII.

Du Buffle (Bos bubalus, LINNÆUS).

Arabe........ *Djamous*.
Latin......... *Bubalus*, auteurs modernes; *Buffelus*, ALDROVANDI (1); *Bufalus* (2); *Buflus* (3).
Italien........ *Bufalo*.
Espagnol..... *Boufalo*.
Allemand.... *Buffel*.
Anglais....... *Buffalo*.
Bos bubalus. B. cornibus resupinatis intortis, anticè planis, LINN., *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 32, sp. 5.

LE Buffle est un mammifère quadrupède de l'ordre des ruminans et du même genre que le bœuf domestique, dont il a été question plus haut, et auquel il ressemble en effet beaucoup par la figure et la stature. Mais quoi-

(1) Les Grecs et les Latins ne nous ont laissé sur le buffle que des documens très-incomplets. Il ne paraît même point qu'ils en aient parlé positivement, à moins qu'on ne croie que le *bos indicus*, dont Pline fait mention dans le chapitre XLV du livre VIII de son Histoire naturelle, et que les βοες ἀγριοι ἐν Αραχώτοις, dont il est question dans le chapitre 1er du livre II de l'*Histoire des Animaux* d'Aristote, ne soient cet animal.

(2) *Seu validi bufali ferit inter cornua campum*,
a dit, dans le septième livre de son quatrième poëme, Venance, évêque de Poitiers, et célèbre poëte du cinquième siècle.

(3) *Voyez* J.-C. SCALIGER, *Exercit.* 206, n° 3. — LINDEMBROG, *ad Ammiani*, lib. XXII, et ALBERT d'AIX, lib. II, c. XLIII.

que souvent, d'ailleurs, domestique comme lui et nourri dans les mêmes pâturages, il s'en éloigne pourtant par un assez grand nombre de caractères pour mériter d'être regardé comme une espèce particulière.

Il a, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre au premier coup-d'œil, la tête plus grosse que ne l'a le taureau, le chanfrein plus élevé, le front bombé, plus long que large, les yeux petits et enfoncés, les cornes dirigées de côté, marquées en avant d'une arête saillante longitudinale, courbées en demi-cercle et ayant leur pointe tournée en arrière et un peu vers le haut; enfin, les oreilles longues et pointues.

Son corps, plus gros et plus court que celui du bœuf, est presque ras, à l'exception de la gorge et des joues, qui sont garnies de poils courts. Il porte sur le front un bouquet de crins crépus et plus longs, qui lui donne un air farouche, et il est privé de cet appendice cutané que les zoologistes ont nommé *fanon*, et qui pend sous la gorge du bœuf. Sa queue est grêle et dépourvue de vertèbres à l'extrémité, et ses jambes sont élevées et maigres.

La teinte des buffles est, en général, uniforme et constante; ils sont en entier d'un brun noirâtre et ardoisé, à l'exception du toupet et de la touffe de poils qui garnit l'extrémité de la queue, lesquels sont d'un blanc jaunâtre. Les voyageurs cependant font mention, dans leurs relations, de buffles gris, roux, blancs, etc., et Pennant a donné la figure d'un buffle des Indes dont le corps est nu (1).

Ces animaux possèdent en outre un caractère bien

(1) *Synops. quadrup.*, vol. II, f. 1.

tranché et tout-à-fait particulier à eux, dans la position des quatre mamelons de la femelle, qui, au lieu d'être, comme chez les autres mammifères, rangés sur deux lignes longitudinales et parallèles, sont placés sur une seule ligne transversale (1).

L'aspect général du buffle annonce la force et la vigueur, en même temps que sa tête, penchée vers la terre, et sa physionomie dure et farouche, lui donnent l'air de la plus grossière stupidité. D'un naturel moins traitable, plus violent que le bœuf, il obéit difficilement, et a des habitudes brutes et grossières. Sa voix est un mugissement effrayant, beaucoup plus fort et beaucoup plus grave que celui du taureau.

Ainsi que tous les autres grands animaux des contrées méridionales, l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le buffle aime beaucoup à se vautrer et même à séjourner dans l'eau; il nage très-bien, et traverse assez hardiment les fleuves les plus rapides, pour qu'en Égypte, ainsi que me l'a maintes fois raconté mon père, les paysans se servent de lui pour passer d'un côté à l'autre du Nil, quelque débordé qu'il puisse être.

Comme, du reste, il a les jambes plus hautes que le bœuf, il court aussi plus légèrement que lui sur terre.

Quoiqu'aujourd'hui commun en Grèce et domestique en Italie, cet animal paraît n'avoir pas été connu des anciens Grecs et Romains, ainsi que Buffon nous semble l'avoir démontré, au moins pour la race domestique; car le bœuf sauvage d'Arachosie dont Aristote fait mention ne doit pas être autre chose que lui, très-probablement. Originaire des contrées chaudes et humides de

---

(1) Daubenton, *Description du Buffle.*

l'Inde (1), il s'est répandu en Perse (2), en Chine (3), en Guinée (4), en Égypte (5), dans presque toute l'Afrique et jusque vers le Cap de Bonne-Espérance (6), où il forme le bétail ordinaire des Hottentots. On le rencontre même encore fréquemment, à l'état sauvage, à Ceilan, aux Célèbes (7), aux Philippines (8), dans toutes les contrées de l'Afrique et des Indes qui sont arrosées de rivières et où il se trouve de grandes prairies. Là, il va en troupeaux nombreux, fait de grands dégâts dans les terres cultivées, et attaque quelquefois les hommes, les renversant, les tuant, les foulant aux pieds, surtout lorsqu'il a été blessé; ce qui rend sa chasse fort périlleuse (9), et ce qui n'empêche pourtant point les Nègres, en Guinée, et les Indiens, au Malabar, de l'attaquer en l'attendant grimpés sur des arbres. On assure aussi, enfin, qu'il en existe dans quelques contrées du royaume de Naples des individus isolés, qui, après s'être échappés, sont redevenus sauvages (10); et cependant l'espèce n'a

---

(1) Thévenot, *Voyages*, pag. 11. — *Voyage* de L'Huillier... *Rotterdam*, 1726, pag. 30. — *Histoire de Tunquin*, par le P. de Rhodes. *Lyon*, 1665, pag. 51.

(2) Tavernier, *Voyages*, tom. 1, pag. 41 et 298.

(3) Du Halde, *Description générale de la Chine*, pag. 314.

(4) *Voyage de Bosman*, pag. 25.

(5) Maillet, *Descript. de l'Egypte*, tom. ii, pag. 121.

(6) *Description du Cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tom. iii, pag. 25.

(7) Cuvier, *Dict. des Sciences naturelles*, tom. v, pag. 25, article Bœuf.

(8) Gemelli Carreri, *Voyages*, tom. v, pag. 162.

(9) Bosman, *ubi suprà*, pag. 437 et 438. — Bruce, *Voyage aux sources du Nil*, traduction française, tom. iv, pag. 340, et tom. v, pag. 101.

(10) Cuvier, *ubi suprà*.

dû être introduite en Europe et spécialement en Italie, que vers le 7e siècle, sous Agilulfe, roi des Lombards (1).

De nos jours, on élève le buffle en domesticité dans toute l'Italie, et même il a assez bien réussi dans certains cantons de la Hongrie et de la France, en particulier, dans la belle ferme expérimentale de Rambouillet; mais cet animal est, en général, assez délicat; il craint le froid, cherchant l'ombre en été et les épaisses forêts en hiver, et préférant d'ailleurs aux autres les terrains marécageux, ce qui fait qu'on peut le tenir dans des lieux où les bœufs ordinaires ne viendraient pas. Les marais Pontins et les maremmes de Sienne sont, par exemple, en Italie, les lieux les plus convenables pour lui, et, de tout temps, le gouvernement a cru lui en devoir assurer la jouissance. Il existe, en effet, dit monsignor Caëtani, prélat italien, dans une lettre qu'il écrivait à Buffon, des bulles du pape par lesquelles une partie des marais Pontins est affectée uniquement à la nourriture des buffles, sans qu'il soit permis aux propriétaires d'en opérer le défrichement.

Plus grands et plus forts que nos bœufs, les buffles, en Italie, servent utilement au labourage, traînent les fardeaux, tirent les charriots. Ils résistent efficacement à la fatigue, et sont fort peu sujets aux maladies. Ils seraient donc, pour notre agriculture, une acquisition d'autant plus précieuse, qu'ils sont fort peu difficiles sur le choix de leur nourriture et se contentent d'herbes grossières que les bœufs refuseraient. Les essais faits, sous ce rapport, à Rambouillet, ont été fort avantageux.

---

(1) Cuvier, *ubi suprà*. — Linnæus, *ubi suprà*.

Mais ce point de vue n'est point celui sous lequel nous devons les envisager : il intéresse de trop loin le médecin, surtout lorsqu'il sait qu'en Égypte, où ces mammifères sont très-nombreux, et beaucoup plus multipliés que les bœufs, les habitans ne s'en servent ni pour la culture des terres ni pour aucun autre travail, et qu'ils élèvent les femelles pour avoir leur lait, et les mâles pour les tuer et les manger. C'est là, en effet, ce qu'il nous importe plus spécialement d'examiner.

La chair du buffle, noire et dure, est de plus non-seulement d'une saveur désagréable, mais encore d'une odeur répugnante, qui a beaucoup de rapport avec celle du musc ou plutôt du castoréum, et qui devra toujours empêcher le palais délicat des Européens civilisés de la mettre au nombre de leurs mets de prédilection. Elle est tellement glutineuse, d'ailleurs, que lorsqu'on la lance contre une muraille, elle y reste collée, assure-t-on, de manière à ne pouvoir en être détachée qu'avec peine (1) : aussi un poëte a-t-il dit avec raison :

Bubalus hinc abeat, nevè intret prandia nostra;
Non edat hunc quisquam : sub juga semper eat (2).

Celle des jeunes encore nourris de lait n'en est pas meilleure pour cela, ce qui fait qu'en Italie les Juifs et les pauvres sont les seuls qui mangent du buffle, et qu'à Rome, en particulier, les premiers uniquement en tuent dans leurs boucheries, ainsi que le disent Buffon et le prélat Caëtani. Il paraît, au reste, que parmi les Hébreux c'est une coutume qui s'est conservée depuis

---

(1) Aldrovandi, *De Quadrup. bisulcis*, pag. 367.
(2) J.-B. Fiera.

les temps anciens, puisque la chair du buffle était une des viandes ordonnées par leur législateur, et une de celles que l'on servait sur la table de Salomon (1). Aujourd'hui, ils ne la mangent guère qu'avec des choux, et surtout le premier jour de leur année (2), qui tombe toujours en septembre ou octobre, et que leur loi leur fait un devoir de célébrer comme fête (3). Cet usage, qui, dit-on, existait déjà du temps de Pline (4), en donnant occasion à cet auteur de le signaler, a pu faire penser qu'il avait connu le buffle; mais rien ne me semble moins prouvé que cette origine antique, et les Juifs mangent du buffle à Rome probablement faute d'alimens meilleurs, comme sur la route de Naples les voyageurs sont parfois obligés de s'en régaler (5); comme les Mahométans d'Egypte, Arabes ou autres, en font entrer la chair dans leur repas (6); comme les habitans du

---

(1) *Livre des Rois, IV*, v. 22 et 23. — Selon les interprètes et les commentateurs hébreux, le mot *jachmur* signifie *buffle*.

(2) C'est au moins ce que rapporte Caëtani, cité par Buffon.

(3) *Exod.*, c. XII, v. 14.

(4) *Carnes bubulas, additi caules magno ligni compendio percoquunt*, a dit cet auteur (lib. XXIII, c. VII). — C'est sur ce passage que se fonde monsignor Caëtani pour prouver que Pline connaissait le buffle; mais, en lisant ce qui le précède dans les œuvres du naturaliste romain, on conviendra avec moi que le mot *bubulas* a tout autant de rapport au bœuf qu'au buffle; que *caules* se rapporte aux branches du figuier, qui fait l'objet du chapitre; enfin, qu'il n'est ici nullement question des Juifs. Buffon aurait eu, s'il l'eût voulu, par conséquent plus d'une erreur à relever en quelques lignes, lui qui a fait imprimer les notes du prélat italien.

(5) MISSON, *Nouveau Voyage d'Italie*. La Haye, 1702, *in*-12, tom. III, pag. 54.

(6) MICHAELIS, quest. 85 aux voyageurs envoyés en Arabie par le roi de Danemarck.

royaume d'Aunan, dans le Tunquin, suivent leur exemple dans certaines circonstances (1), et comme, sur la côte de Malabar, on lui donne quelquefois la chasse dans l'intention de s'en nourrir (2). Ce n'est guère, au reste, qu'en faveur des Juifs qu'on abrège, dans les États du Pape, la vie de cet animal laborieux, qui, comme le bœuf, parvient naturellement de dix-huit à vingt-cinq ans; mais que, vers l'âge de douze ans, on soustrait, pour l'engraisser, aux travaux de l'agriculture, afin de le vendre ensuite aux Israëlites du pays, qui en partagent souvent la dépouille avec quelques habitans de la campagne, forcés par la misère de s'en nourrir aussi (3).

Quoi qu'il en soit de ces divers usages, de ces appétits et de ces répugnances instinctives de certains peuples, de certains individus pour la viande dont il est ici question, nous devons dire qu'elle a les plus grands rapports avec celle du bœuf, au sujet de laquelle nous sommes entrés déjà dans beaucoup de détails, mais qu'elle s'en éloigne par ses propriétés plus excitantes, qui la rapprochent de la chair du cerf, du chevreuil, du sanglier, et des autres animaux sauvages dont nous avons parlé ou dont nous nous occuperons plus tard.

Comme toutes les femelles des mammifères ruminans, celle du buffle, qui commence à être féconde à quatre ans et demi, qui cesse de l'être à douze, et qui met bas au printemps un seul petit, fournit du lait en abondance;

---

(1) De Rhodes, *Hist. de Tunquin*. Lyon, 1665, pag. 52.

(2) Dellon, *Voyage*, pag. 110 et 111.

(3) Dans la terre de Labour, au royaume de Naples, et dans le patrimoine de Saint-Pierre, on avait naguère encore l'usage de faire, deux fois par semaine, un débit public de la chair du buffle.

mais, pour la traire, le pasteur est obligé de chanter sur un ton particulier et de tenir son veau auprès d'elle. Dans certains pays même, comme à Basra (1) en Arabie, et chez les Hottentots, on se voit forcé, pour faciliter l'opération, de lui introduire la main jusqu'au coude dans la vulve. Ce lait, qui, du reste, est assez agréable au goût et sent un peu la muscade, est fourni par les buffles femelles et en beaucoup plus grande quantité que par les vaches de nos fermes; puisque du côté d'Erivan, vers les frontières de Perse et d'Arménie, il est de ces animaux qui en donnent jusqu'à vingt-deux pintes par jour (2), en sorte que nous ne devons point être étonnés de voir, dans les pays chauds, les gardiens des troupeaux de buffles ne vivre presque que de leur lait, et la plupart des fromages être fabriqués avec ce liquide (3), d'où l'on retire, en outre, un beurre blanc et fort bon. Ce beurre est l'objet d'un si grand commerce du côté du golfe Persique spécialement, que l'on rencontre à la fois sur le Tigre jusqu'à vingt et vingt-cinq barques chargées de ce produit animal (4), dont la fabrication coûte d'autre part trop cher à Rome pour que l'on s'en occupe dans les alentours de cette ville.

Nous avons déjà apprécié les propriétés de la chair du buffle. Son lait, ainsi que le beurre et le fromage qu'il

---

(1) Niébuhr, *Descript. de l'Arabie,* pag. 145.

(2) Tavernier, *Voyages,* lib. 1, t. 1, pag. 141.

(3) Les fromages délicats vendus à Rome sous le nom d'*œufs de buffles*, et le fromage plus commun appelé *provatura*, et dont le menu peuple fait un très-grand usage dans toute l'Italie, sont faits avec du lait de buffle. Ceux de ces fromages que l'on prépare dans la campagne de Pistoye sont surtout très-recherchés.

(4) Tavernier, *ubi suprà.*

fournit, ne présentent rien de particulier sous le rapport hygiénique, et ne doivent point nous arrêter plus long-temps. Nous ferons seulement observer encore à nos lecteurs que, dans le troupeau que l'on a élevé à Rambouillet, les choses ne paraissent point s'être passées comme en Perse et en Italie, puisque le respectable M. Tessier (1) dit que le lait obtenu en ce lieu était moins abondant que celui de la vache, et de moitié plus crémeux.

Nous aurions même terminé entièrement ainsi l'histoire du buffle, si nous n'avions quelques mots à ajouter au sujet des vertus médicamenteuses que l'on a parfois attribuées à diverses parties de cet animal, outre toutes celles qu'il partage avec le bœuf, les possédant seulement à un plus haut degré que lui, d'après la théorie admise dans l'ancienne École, que tout quadrupède sauvage a des propriétés thérapeutiques plus actives que celui qui est réduit à l'état de domesticité.

C'est ainsi que les cornes du buffle, qui sont noires, plus dures, plus pesantes et susceptibles d'un plus beau poli que celles de nos bœufs, au lieu d'être employées uniquement comme elles le sont aujourd'hui par les tourneurs et les tabletiers à la fabrication de divers petits meubles en usage dans l'économie domestique, ont servi jadis à faire des anneaux qui dissipaient les spasmes lorsqu'on les portait à l'un des doigts ou des orteils ; que ses sabots ont été consacrés au même usage ; que son suif a été recommandé dans certains cas de blessures ; que l'on a prescrit d'appliquer ses excrémens sur les

(1) *Dictionnaire des Sciences naturelles*, tom. v, pag. 411, article Buffle.

membres où siégeait la sciatique, et d'introduire son urine dans le conduit acoustique lors des douleurs d'oreille (1). Absolument inutiles, quelquefois même, par l'effet de la perte d'un temps toujours précieux, nuisibles aux personnes crédules qui y avaient recours avec une aveugle confiance, ces moyens impuissans sont aujourd'hui plongés dans l'oubli qu'ils méritent, quoique, à dire vrai, la difficulté d'avoir des buffles chez nous soit le principal obstacle qui s'oppose à ce que certains médecins, je voulais dire certains docteurs, presqu'aussi superstitieux que l'ignorant vulgaire, les mettent encore en vogue avec une nouvelle vigueur, nous laissant ainsi dans l'embarras de ce que nous devons admirer le plus, ou de leur défaut absolu de savoir, ou de leur audacieux charlatanisme.

---

(1) Schroeder, *Zoolog.*, class. I, c. VI.

ARTICLE LXXXIII (1).

Du Cabiai (Hydrochærus capybara, Erxleben).

Hydrochærus capybara. H. dentibus primoribus utrinque duobus, Erxleben, *Syst. Reg. anim.*, gen. 20, sp. 2.
Cavia capybara, Linnæus, *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 22, sp. 6.

Les réflexions auxquelles nous nous sommes livrés naguère en faisant l'histoire de l'agouti (2) sont parfaitement applicables à celle du cabiai, animal que Linnæus et Gmelin avaient confondu avec lui, les pacas et le cochon d'Inde, dans un seul et même genre, et qui est le plus grand des rongeurs, à la famille desquels il appartient, le castor seul en approchant pour la taille. Nous n'aurons donc, eu égard à ce que nous avons dit de l'agouti, que fort peu de temps à nous y arrêter.

Le cabiai, qui forme aujourd'hui le type d'un genre distinct, a, comme les autres rongeurs, deux dents incisives tranchantes et des dents molaires seulement à cha

(1) Nous aurions pu traiter ici encore de quelques autres sujets de zoologie médicale plus ou moins importans, et nous engageons ceux de nos lecteurs qui voudraient avoir des détails sur les *Bufonites* ou *Pierres de crapauds,* sur le fameux *Bupreste des Anciens* et sur le *Cabéliau*, à recourir à ce que nous disons en temps et lieux des Spares, des Dorades, des Calosomes, des Carabes, des Tachypes, des Méloès et de la Morue.

(2) Tom. 1, pag. 251 et suiv.

que mâchoire. Il est dépourvu de dents canines, et ses molaires, au nombre de huit en haut et en bas, offrent le caractère particulier d'être formées de lames verticales soudées ensemble transversalement.

Grand comme un cochon de Siam, à corps gros, ramassé, trapu, à tête fort obtuse et à lèvre supérieure fendue, cet animal est dépourvu de queue, a les oreilles courtes et arrondies, et les doigts, au nombre de quatre aux pieds de devant et de trois à ceux de derrière, réunis par des membranes et armés d'ongles larges et plats. Son poil, grossier partout, dur, court, rare et lisse, est d'un brun foncé sur le dos et d'une teinte plus claire sous le ventre.

Le cabiai paraît se trouver dans toute l'Amérique méridionale, et parcourt en troupes le bord des rivières dans la Guiane et dans le pays des Amazones, où il se nourrit spécialement de végétaux (1), se jetant dans l'eau aussitôt qu'il craint quelque danger, et montrant en général un caractère pacifique et tranquille.

Il s'apprivoise facilement, aime à être caressé, et fournit à nos tables, dans les Colonies, une viande blanche et tendre (2), très-estimée, surtout lorsque l'animal a été nourri de matières végétales dans l'état de domesticité, parce qu'alors elle a une saveur fort agréable, qui disparaît dans les individus sauvages, pour faire place à celle d'un mauvais poisson (3), principalement

---

(1) Buffon, cependant, dit que le cabiai, nageant comme la loutre, vit de poisson ainsi qu'elle aussi.

(2) Frédéric Cuvier, *Dict. des Sciences nat.*, tom. vi, p. 15. — G. Cuvier, *le Règne animal, etc.*, tom. i, pag. 213.

(3) Sonnini, *Note sur l'Histoire du Cabiai*, dans son édition des Œuvres de Buffon, tom. xxxi, pag. 243.

si l'on mange les parties postérieures de leur corps (1). Nous ne parlons donc ici du cabiai que comme d'un gibier utile pour les habitans du Nouveau-Continent seulement; car il ne saurait s'acclimater chez nous au point d'offrir quelqu'importance, et résisterait difficilement à la fois et à l'influence d'une température si différente de celle du pays qu'il habite naturellement, et aux attaques des animaux carnassiers qui voudraient en faire leur proie.

---

(1) On a fait la même remarque au sujet du Castor.

ARTICLE LXXXIV.

Du Cachalot macrocéphale (Catodon macrocephalus, Lacépède).

Nous devons commencer l'histoire de cet animal, en prévenant nos lecteurs qu'il n'est point du tout le même que celui qui est désigné par Linnæus sous la dénomination de *Physeter macrocephalus,* et regardé à tort par la plupart des auteurs comme produisant l'ambre gris du commerce. Ce dernier constitue un genre nommé *physale* par M. le comte de Lacépède, et admis par tous les zoologistes modernes.

Le cachalot macrocéphale proprement dit, au reste, appartient à la famille des cétacés dans l'ordre des mammifères : c'est dire qu'il a le sang chaud et rouge, qu'il respire l'air par des poumons, qu'il met au monde des petits vivans, et qu'il les nourrit du lait sécrété dans ses organes. Rival de la baleine franche par les proportions du volume, mais pourvu d'armes que la Nature n'a point départies à celle-ci, il n'a point, comme elle, un caractère pacifique; il règne aussi sur les eaux de l'Océan, mais il y exerce un empire redouté; il s'y livre à maints combats, et y sacrifie à sa puissance un nombre infini de victimes. Vivant au sein du carnage, audacieux et intrépide, il est secondé dans ses efforts, soit qu'il attaque, soit qu'il se défende, par l'énormité de sa masse et par l'agilité de ses mouvemens; il a d'ailleurs l'instinct de ne marcher qu'en troupes nombreuses. L'homme seul, aussi entreprenant qu'avide lorsqu'il

s'agit de satisfaire ses besoins ou de fournir un remède à ses maux, va chercher le cachalot au milieu des frimats et des tempêtes, et le provoquer jusqu'au bout du monde, tandis que les cruels requins eux-mêmes, ces ennemis redoutables de tous les habitans de la plaine liquide, fuient devant lui avec empressement, et cherchent leur salut, au travers des écueils, dans les anfractuosités des rochers sous-marins, où souvent encore, sous sa dent formidable, ils expient leurs actes de fureur et leurs déprédations tyranniques.

Ce cétacé farouche parvient en effet à la taille énorme de soixante-dix à quatre-vingt-dix pieds, et peut avoir de circonférence, à l'endroit le plus gros de son corps, au moins cinquante pieds.

Sa tête, sans contredit, la plus volumineuse de toutes celles que l'on connaît, a une longueur qui surpasse presque toujours le tiers de la longueur totale de l'animal. Elle ressemble à une grosse masse tronquée par devant, presque cubique, et terminée, par conséquent, à l'extrémité du museau, par une surface très-étendue, à-peu-près carrée et à-peu-près verticale.

C'est dans la surface inférieure de ce cube immense, mais imparfait, que l'on voit l'ouverture de la bouche, qui est étroite et longue.

La nuque est indiquée par une légère dépression qui s'étend de chaque côté jusqu'à la nageoire pectorale, et, vers les deux tiers de la longueur du dos, s'élève insensiblement une sorte de callosité longitudinale, qui semble tronquée par-derrière, et qui a la figure d'un triangle rectangle très-allongé.

Le ventre est gros et arrondi, mais la taille de tout le corps est, en général, plus effilée que dans la baleine.

La queue, dont la longueur est souvent très-inférieure à celle de la tête, est conique, d'un très-petit diamètre vers la nageoire caudale, et par conséquent très-mobile. La nageoire qui la termine est divisée en deux lobes falciformes, dont les extrémités sont souvent éloignées de quinze pieds environ l'une de l'autre.

La mâchoire supérieure de ce colosse animé est dépourvue de dents, ou n'en a, ainsi que l'a noté M. Cuvier, que de fort petites, coniques et cachées sous les gencives (1); mais l'inférieure est armée de fortes dents, dont la figure ne varie pas moins que le nombre. Sur un individu, en effet, que l'on conserve dans le Muséum de Paris, on en compte vingt-six de chaque côté, tandis qu'un autre, dont parle M. de Lacépède, n'en a que vingt-quatre, et que, sur un troisième, je n'en ai trouvé que vingt. Dans un individu examiné par Anderson, leur nombre était de vingt-cinq (2), et, selon plusieurs naturalistes, il varie depuis vingt-trois jusqu'à trente, toujours de chaque côté. C'est ainsi que Fabricius en porte le total à quarante-six (3), et Sibbald à quarante-deux seulement (4). M. Cuvier, néanmoins, le fixe de vingt à vingt-deux à droite et à gauche (5).

Le plus généralement, ces dents sont volumineuses, coniques, longues de cinq à six pouces, de deux pouces et demi à trois pouces de circonférence à l'endroit le

(1) *Le Règne animal, etc.*, tom. 1, pag. 283.

(2) *Hist. nat. de l'Islande et de Groenlande, du Détroit de Davis, etc.* Paris, 1750, *in*-12.

(3) *Fauna Groenlandica.*

(4) *Phalainologia nova, sive Observationes de quibusdam rarioribus balænis in Scotiæ littus nuper ejectis.* Londini, 1773.

(5) *Ubi suprà.*

plus gros, un peu recourbées vers l'intérieur de la gueule, et douées d'une certaine ressemblance avec un concombre. Quelques-unes cependant sont en cône presque droit et pointu; d'autres ont la pointe recourbée et mousse; il y en a de rondes et d'aplaties; souvent, enfin, leurs pointes sont mutilées et rompues par force. Elles ne sont point, d'ailleurs, symétriquement placées dans leurs alvéoles à droite et à gauche, mais souvent elles sont alternes, comme j'ai pu m'en convaincre par moi-même sur plusieurs mâchoires; et toujours, durant l'occlusion de la bouche, elles sont logées dans des cavités creusées dans les gencives de la mâchoire supérieure, lesquelles sont blanches et coriaces comme le sabot du cheval.

La peau du cachalot macrocéphale passe pour avoir la douceur de la soie. Elle est noire ou noirâtre sur le dos, quelquefois nuancée de reflets verdâtres ou de teintes grises, et d'un bleu d'ardoise tacheté de blanc chez quelques individus. Elle est blanchâtre sous le ventre, et glabre dans toute son étendue, excepté autour des yeux, où l'on remarque quelques cils.

Ses yeux n'ont qu'un fort petit diamètre, et sont situés très-haut sur la tête, au sommet d'une sorte d'éminence ou de bosse. Leur couleur est noirâtre.

Il n'y a aucune apparence d'ongles ni de conque de l'oreille chez l'animal qui nous occupe. Ses deux narines viennent aboutir à une seule et même ouverture pratiquée sur le bout du museau, un peu plus à gauche qu'à droite, comme l'ont remarqué Dudley, Anderson, Schwediawer, Camper et Cuvier. Cet évent unique a souvent plus de six pouces de largeur, et est ici un caractère très-notable.

Le cachalot macrocéphale est répandu dans beaucoup de mers, et n'est pas même étranger à la Méditerranée, quoiqu'il ne paraisse point que les Anciens en aient eu une idée bien nette, ainsi que l'a fait remarquer un homme aussi célèbre comme helléniste que comme naturaliste, le savant professeur Schneïder, dans un ouvrage des plus importans et qui demande à être souvent consulté (1).

Plein de vigueur et de courage; nageant avec beaucoup plus de rapidité que la baleine et même que nord-caper; s'élançant en bondissant loin par delà la surface des flots, il va, dans tous les climats, et sous le brûlant équateur et au sein des glaces polaires, lever, en bandes nombreuses, en caravanes déprédatrices, le tribut dû à son insatiable voracité, à ses besoins dévastateurs. On rencontre souvent de ces légions de cachalots voyageurs dans les parages du Spitzberg, auprès du Cap-Nord et des côtes de Finmarck, dans les mers du Groënland, dans le détroit de Davis, dans la plus grande partie de l'Océan atlantique septentrional, dans le golfe Britannique, auprès de l'embouchure de l'Elbe, dans lequel un de ces animaux, battu par une violente tempête, vint échouer et périr en 1720. On en a vu également non loin de Bayonne, vers le Cap de Bonne-Espérance, dans le canal de Mozambique, près de Madagascar et de l'Ile-de-France, sur les rivages occidentaux de la Nouvelle-Hollande, sur ceux de la Nouvelle-Zélande, dans

(1) *Petri Artedi Synonymia Piscium græca et latina emendata, aucta atque illustrata, sive historia Piscium naturalis et litteraria, ab Aristotelis usque ævo ad seculum XIII deducta, etc.* Lipsiæ, 1789, *in*-4°, fig.

le golfe de la Californie, à peu de distance de Guatimala, autour des îles Gallapagos (1), dans les eaux du Brésil (2), et enfin dans celles qui baignent notre Finistère (3).

Beaucoup de nos contemporains peuvent encore se le rappeler : en 1784, le 14 de mars, trente-deux cachalots macrocéphales échouèrent sur la côte occidentale d'Audierne, sur la grève de Très-Couaren, en Basse-Bretagne. Une multitude de poissons et un grand nombre de marsouins épouvantés les précédaient, et se jetèrent à la côte dès la veille, et à la grande surprise des habitans (4). Leur arrivée fut, en outre, annoncée par des mugissemens affreux, qui, partant du Cap-Estain, retentissaient dans les terres à plus de trois quarts de lieue de distance. Après s'être débattus long-temps au milieu des vagues écumantes, faisant jaillir, sous les coups redoublés de leur queue, l'onde amère en brouillards épais, ou la lançant en sifflant et en colonnes élevées par leurs larges évents, ces géans de la mer cessèrent une lutte désormais inutile, et, roulés par les flots sur le sable, vinrent successivement, déchirés et sanglans, labourer le sol en exhalant des gémissemens plaintifs, puis restèrent couchés pêle-mêle sur la rive, comme ces chênes antiques que la main du Temps a abattus dans les forêts primitives des montagnes escarpées et entassés dans les vallons et au fond des précipices.

Nous venons de dire que des milliers de poissons, troublés et effrayés, avaient précédé le *naufrage* de ces

---

(1) James Colnett, *A Voyage to the south Atlantic, for the purpose of extending the spermaceti whale-fisheries*. London, 1798.

(2) *Voyage de F. Pyrard*, seconde partie, pag. 208.

(3) Bonnaterre, *Hist. des Cétacés*, dans l'*Encyclopédie méthodique*.

(4) *Lettre de M. Lecoz*, insérée dans le *Mercure de France*, an. 1784.

cétacés, et cela ne nous paraîtra point surprenant quand nous nous serons rappelés que les cachalots macrocéphales se nourrissent d'animaux marins, comme de mollusques céphalopodes, et en particulier d'une fort grande espèce de sèche très-commune sur les côtes d'Afrique et du Pérou, et de toutes sortes de poissons, notamment de cycloptères. On a même trouvé dans leur estomac des poissons de la taille de six pieds et au-delà; et un auteur célèbre, De Haze (1), nous apprend qu'un cachalot de soixante-dix pieds de longueur a rejeté un requin de douze pieds de longueur. Ils poursuivent, d'ailleurs aussi, les phoques, les dauphins et les baleinoptères à bec, les assiégent derrière les glaçons, où ils se réfugient en troupes, et se repaissent de leur chair avec une sorte de fureur. Il n'y a donc rien d'étonnant que ces terribles tyrans des mers soient l'objet des craintes superstitieuses des habitans du Nord et principalement des pêcheurs islandais, quoiqu'il nous soit encore permis de douter, malgré l'assertion des voyageurs Olafsen et Povelsen (2), qu'ils aient le pouvoir de saisir un bateau pêcheur, de le briser dans leur gueule et d'engloutir les hommes qui le montent.

Plusieurs motifs néanmoins peuvent faire surmonter à l'homme la crainte de la rencontre de pareils ennemis. Leur, chair, quoique d'un rouge foncé, quoique très-ferme, très-dure, entrelacée de tendons, de ligamens et de fibres grossières, est un aliment estimé des Groënlandais, qui la font sécher en l'exposant à la fumée. Leurs intestins sont, pour ces mêmes peuplades du Nord, un mets sa-

---

(1) Hasæus, *de Leviathan Tobi et ceto Jonæ*. Brennæ, 1723.

(2) *Voyage en Islande,* traduct. franç., tom. IV.

voureux ; leurs tendons leur servent à fabriquer des cordes très-résistantes ; avec leurs dents et plusieurs de leurs os, elles font des instrumens ou de pêche ou de chasse ; leur langue est, d'ailleurs, pour les marins, un manger délicieux, et leur lard fournit une huile qui, pour être moins abondante que celle des baleines, ne lui est pas inférieure en qualité, et donne, en brûlant, une flamme claire que n'accompagne aucune mauvaise odeur ; leurs tendons et leurs aponévroses, enfin, fournissent une gélatine analogue à la véritable ichthyocolle.

Mais ce qui rend surtout le cachalot dont il s'agit recommandable, et ce qui lui fait trouver grâce aux yeux du médecin, c'est qu'il fournit à la pharmacie deux produits estimables et fort connus, l'*ambre gris* et la *cétine,* plus généralement désignée par le nom de *blanc de baleine.*

Nous avons déjà dit comment la première de ces substances se rencontrait dans les intestins et surtout dans le cœcum de notre cétacé ; nous lui avons même consacré un article entier (1) ; nous n'y reviendrons ici que pour dire que M. Virey a récemment émis l'opinion que l'ambre gris était une espèce d'adipocire résultant de la décomposition spontanée de l'eau des poulpes et des sèches odorantes si communes dans les mers des tropiques (2), et pour faire connaître les idées de MM. Pelletier et Caventou sur l'origine de cette matière animale (3).

Ces deux chimistes distingués admettent, avec la généralité des pharmacologistes modernes, que l'ambre gris se forme dans les voies digestives du cachalot ; mais ils ne pensent point qu'il soit un excrément endurci, et

---

(1) *Voyez* tom. I, pag. 329 et suiv.

(2) *Journal de Pharmacie,* V, 385.

(3) *Ibidem,* VI, 49.

ils le regardent plutôt comme une sorte de bézoard ou de calcul biliaire. Ils sont confirmés dans leur manière de voir par l'analyse chimique qui démontre que, sous le rapport de la composition, il existe une grande différence entre les matières excrémentitielles des divers animaux et l'ambre gris, et qu'au contraire on trouve une grande analogie entre celui-ci et la substance des calculs biliaires de l'homme. C'est ainsi, d'ailleurs, qu'il devient facile d'expliquer pourquoi les cachalots dans les viscères desquels on rencontre de l'ambre gris, sont en général dans un état de maladie et d'émaciation manifeste, et pourquoi les concrétions dont il est question se trouvent presque toujours plongées dans des excrémens liquides. Nous profitons, avec empressement, de l'occasion qui nous est offerte ici de remplir la lacune qui existait à ce sujet dans notre premier travail, et d'exposer une opinion qui nous paraît plus probable que toutes celles qui, jusqu'à présent, ont été émises à ce sujet.

Quant à la cétine, substance à laquelle nous destinons un article spécial aussi dans la suite de ce livre, et que l'on doit considérer comme un véritable principe immédiat de l'organisation animale, elle est extraite de la tête du cachalot qui nous occupe. Cette tête énorme est, à cet effet, creusée dans sa partie supérieure par une vaste cavité tout-à-fait distincte de celle qui contient le cerveau; disposition qui lui donne une forme si bizarre, lorsqu'elle est dépouillée de ses parties molles, que les yeux les plus exercés à découvrir les rapports ostéologiques ne sont plus ici que des guides mal assurés, et qu'on croit bien plutôt, en la voyant, examiner le siége d'un cabriolet ou un char antique grossièrement fabriqués, que la tête d'un mammifère.

Cette immense fosse extérieure, qui n'occupait pas moins du quart de la totalité de la tête, dans un individu pris auprès de la côte occidentale du Mexique, en août 1793, par le capitaine Colnett, que nous avons déjà cité plusieurs fois, est découverte sur le squelette du cachalot, et se termine antérieurement par un canal très-ample que forment les os maxillaires supérieurs et intermaxillaires et dans le fond duquel est une vaste rainure longitudinale.

Les os du crâne, relevés en crête d'une manière tout-à-fait particulière, la bordent de toutes parts, et lui forment une enceinte solide et résistante.

Selon Anderson (1), cette enceinte est close dans sa partie supérieure par un plafond voûté et cartilagineux, et son intérieur est partagé en vingt-huit chambres cloisonnées et séparées les unes des autres. Quelques autres navigateurs prétendent qu'elle est seulement divisée en deux grandes portions par une membrane horizontale et parsemée de nerfs. Le capitaine Colnett admet cette disposition, tout en nous apprenant que les deux portions ou plutôt les deux cavernes dont il s'agit, d'ailleurs fort inégales, sont traversées obliquement par les évents, et que l'inférieure, couchée au-dessus du palais, a jusqu'à six pieds de hauteur.

Mais, ce qui semble confirmer la manière de voir d'Anderson, c'est que chacune de ces vastes cavernes est effectivement partagée en divers compartimens formés par des membranes verticales, minces et pellucides, et dans lesquels on trouve la cétine, à l'état liquide pendant la vie de l'animal, et encore fluide lorsqu'on

---

(1) *Description du Groënland et du détroit de Davis,* pag. 178.

l'extrait peu de temps après sa mort. A mesure que cette matière se refroidit, elle se coagule et prend peu à peu, comme le dit Hunter (1), l'apparence de la pulpe intérieure du melon d'eau. Elle est très-blanche alors, mais ses nuances varient quelquefois suivant le climat, le genre de nourriture et l'état de santé de l'individu sur lequel on la recueille. Devenue concrète, elle est crystalline et brillante.

La matière que l'on extrait de la caverne supérieure de la grande cavité est très-souvent moins pure que celle de la chambre inférieure. L'une et l'autre, d'ailleurs, contiennent d'abord, une certaine quantité d'huile, que l'on en retire en les soumettant à plusieurs fusions, crystallisations et pressions successives.

C'est après toutes ces préparations seulement que la cétine est livrée au commerce, et qu'elle se distingue par les propriétés que nous lui reconnaîtrons plus tard.

Mais lorsqu'on a vidé le réservoir qui, dans le crâne, contient la cétine, on voit que sa cavité communique avec un canal considérable qui, en vertu d'une théorie erronée, a reçu généralement le nom de *veine spermatique* (2), et qui, très-gros vers la tête (3), diminue de calibre en se prolongeant le long du rachis, se divisant en un très-grand nombre de petits conduits, qui distribuent, jusqu'aux extrémités de l'animal et dans toutes

---

(1) *Observations on the struture and œconomy of whales, etc.* (*Philosoph. Transact.*, vol. LXXVII.)

(2) Beaucoup de personnes, même instruites d'ailleurs, croient fermement que la cétine est le *sperme de la baleine*. D'autres, et les pêcheurs sont ordinairement dans ce cas, la prennent pour le cerveau de l'animal.

(3) Anderson lui assigne dans ce lieu le diamètre de la cuisse d'un homme adulte.

ses parties, la substance blanche et liquide dont nous parlons.

Ce canal se vide dans la cavité de la tête à mesure qu'on retire la cétine que celle-ci renferme, et l'on trouve, dans la couche de lard épaisse de sept ou huit pouces qui règne au-dessous de la peau, de petits intervalles ménagés de distance en distance et remplis de cétine. Lorsqu'on a enlevé celle-ci de l'une de ces loges particulières, on la voit bientôt remplacée par la matière des loges voisines, en sorte que, de proche en proche, toutes ces vacuoles reçoivent un nouveau fluide, qui provient du grand canal.

Il ne faut donc pas s'étonner qu'un seul cachalot fournisse jusqu'à dix-huit et vingt tonneaux de cétine, et que ce produit animal soit, ainsi que nous le dirons par la suite, employé, avec une sorte de prodigalité, dans une foule de circonstances.

ARTICLE LXXXVI.

De la Caille commune (Coturnix vulgaris.)

Grec.......... ὄρτυξ.
Latin......... *Coturnix.*
Italien........ *Quaglia.*
Espagnol..... *Cuaderviz; Codorniz.*
Anglais....... *Quail.*
Allemand.... *Wachtel.*

Tetrao coturnix. T. corpore griseo maculato, superciliis albis, rectricum margine lunulâque ferrugineâ, LINNÆUS, *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 103, sp. 20.

Perdix coturnix, LATHAM, *Syst. Ornithol.*, gen. 57, sp. 28.

Nous appelons *caille,* en français, un oiseau qui a de si grands rapports de conformation avec les perdrix, que Théophraste l'appelait *perdrix naine,* et que Linnæus l'a fait entrer dans leur genre sous la dénomination de *Tetrao coturnix*. Ainsi qu'elles, en effet, il appartient à la famille des gallinacés alectrydes; et, malgré sa taille de beaucoup inférieure à la leur, il est tout aussi digne de notre attention, tant à cause de la célébrité que lui ont acquise ses migrations qu'en vertu de la délicatesse de sa chair.

Quoique n'habitant que passagèrement nos climats,

la caille est tellement connue, qu'il devient presqu'inutile d'en offrir une description détaillée. Aussi nous bornerons-nous à dire qu'on peut la distinguer à la courte membrane qui unit à leur base ses doigts antérieurs, du reste dentelés le long de leur bord et nus comme les tarses; à son bec aplati, voûté, grêle, menu, noir, et percé à la base par les narines dans un large espace membraneux et au-dessous d'une écaille cartilagineuse; à son port lourd; à ses ailes et à sa queue courtes; à son plumage d'un gris terreux, avec des taches blanchâtres longitudinales et des stries jaunâtres sur le cou, dont le fond est, en général, d'une teinte ferrugineuse; à ses pattes d'un jaune pâle et dépourvues d'éperons.

Les cailles ont à-peu-près le volume de la grive, c'est-à-dire que, le plus communément, on leur trouve sept pouces de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, et treize à quatorze pouces d'envergure. Elles n'offrent point ces places nues et rouges que l'on remarque ordinairement derrière les yeux des perdrix, dont elles se distinguent encore par l'absence des éperons ou protubérances aux tarses des individus mâles. Chez elles, en outre, la rémige extérieure ou la première des pennes de l'aile est la plus longue de toutes constamment, tandis que dans les perdrix ce sont les quatrième et cinquième rémiges qui excèdent les autres (1). Les femelles diffèrent, d'ailleurs, des mâles en

(1) Ce caractère important et véritablement générique a été vérifié par M. Temminck sur un grand nombre d'individus, et ce savant s'en est servi pour établir le genre *coturnix* aux dépens du genre *tetrao* de Linnæus. — *Voyez* tom III de son *Histoire générale des Pigeons et des Gallinacés*.

ce qu'elles sont un peu moins grosses, comme l'a autrefois déjà noté Aldrovandi (1), et en ce qu'elles ont la poitrine blanchâtre, parsemée de taches noires presque rondes, tandis que les mâles ont cette même partie roussâtre et d'une seule teinte, et la gorge et le bec d'un noir assez foncé, plutôt que cendré, comme il l'est dans les femelles.

Ces oiseaux sont communs dans toute l'étendue de l'Ancien-Continent, car on en trouve non-seulement dans les diverses contrées de l'Europe, en Espagne, en Italie (2), en France, en Suisse (3), dans les Pays-Bas (4), en Allemagne (5), en Angleterre (6), en Ecosse (7), en Suède (8), en Islande (9), en Pologne et en Russie (10); mais encore vers les terres Polaires (11), en Tartarie (12), à la Chine (13), en Sibé-

---

(1) ALDROVANDI, *Ornithologiæ* lib. XIII, c. XXII, tom. II, pag. 155.

(2) ALDROVANDI, *ubi suprà*. — M. DE MONTAIGNE, *Voyage en Italie*, édit. de 1780, tom. II, pag. 115. — VARRO, *de Re rusticâ*, lib. III, c. V.

(3) ALDROVANDI, *ubi suprà*, d'après Strumpf.

(4) *Idem, ibidem.*

(5) J. L. FRISCH, *Vorstellung der Vogel in Deutschland*. Berlin, *in-fol.*, 1733, pl. 117.

(6) PENNANT, *Britisch Zoology*, pag. 87.

(7) R. SIBBALD, *Hist. Anim. in Scotiâ, etc.*, pag. 16.

(8) LINNÆUS, *Fauna Suecica*, pag. 64, nº 173.

(9) C'est ce que nous apprend le Danois Horrebows dans sa *Nouvelle Description physique, historique, etc., de l'Islande.*

(10) RZACZINSKY, *Auct. Hist. nat., etc.* Gedani, 1745, *in-4º*, p. 376.

(11) PENNANT, *Arct. Zool.*, tom. II, pag. 320.

(12) GERBILLON, *Premier Voyage depuis Peking jusqu'à la ville de Selingha.* — *Voyage à Nipcheu.* (*Voy.* l'*Hist. générale des Voyages*, tom. VI, pag. 465 et 505.

(1) G. EDWARDS, *Glanures*, tom. I, pag. 78. — GEMELLI CARRERI, dans l'*Histoire générale des Voyages*, tom. V, pag. 486.

rie (1), à Mycone (2) en Egypte (3), où mon père en a observé spécialement dans le Delta, vers Rosette; au port d'Entrecasteaux, à la baie des Tempêtes, dans le continent de la Nouvelle-Hollande, près du Cap de Diémen (4), etc., etc.

Dans presque toutes ces contrées, au reste, les cailles vivent solitaires et montrent des inclinations peu sociales, si ce n'est en certains momens où, par suite d'une détermination irrésistible de leur instinct, elles voyagent et changent de climat; car alors on leur voit traverser les mers en troupes innombrables et aborder de compagnie dans un même pays, et constamment à la même époque chaque année.

Il n'est point possible de révoquer en doute ces voyages des cailles; trop de témoignages irréfragables attestent aujourd'hui cette particularité, pour qu'on puisse croire avec quelques Modernes, que, semblables aux chauves-souris, aux hérissons, aux loirs, aux marmottes, etc., les cailles, aux approches du froid, se retirent dans des trous pour y passer l'hiver dans un état de torpeur et d'engourdissement (5). Souvent, en effet, des troupes de ces oiseaux, au moment où elles passent de nos pays dans le Levant, tombent de fatigue sur les vaisseaux qui naviguent sur la mer Méditerranée, et l'on peut en prendre beaucoup à la main (6). A Malte, en

(1) Georgi, *Voyages*, pag. 173.

(2) Tournefort, *Voyage du Levant*, tom. I, *in*-8°, pag. 334.

(3) Sonnini, *Voyage dans la haute et basse Egypte*, tom. I, pag. 37, 93, 377; et tom. III, pag. 363.

(4) Labillardière, *Voyage à la recherche de La Peyrouse*, tom. I, pag. 177.

(5) Albert, dans Gesner, *de Avibus*, pag. 354.

(6) Sonnini, *ubi suprà*. — Pline aussi a dit : *advolant, non sine peri-*

particulier, au mois de mai et par certains vents, on les voit passer en légions serrées pour repasser au mois de septembre (1). Belon a eu plus d'une fois occasion de faire des observations analogues dans les parages de la Grèce et de l'Egypte (2), lorsqu'il passait de Rhodes à Alexandrie et qu'il se rendait de l'île de Zante dans la Morée. Dans certaines saisons de l'année, selon le célèbre Pitton de Tournefort (3), presque toutes les îles et surtout les écueils de l'Archipel des Grecs en sont couverts ; en sorte qu'il n'y a rien d'étonnant que, dans l'antiquité, quelques-unes de ces îles, et en particulier les deux Délos (4), aient reçu le surnom significatif d'*Ortygies* (Ορτυγίαι).

Ainsi donc ces oiseaux si petits, si faibles, à vol si pesant et si bas, sans *aller jusqu'aux antipodes*, ainsi que l'ont prétendu Catesby (5) et Belon (6), exécutent des voyages de long cours, traversent de grandes étendues de mer, et passent d'Europe en Afrique et en Asie, et réciproquement, en se reposant seulement de distance en distance sur les îles qui se rencontrent en leur chemin. Ils n'ont, d'ailleurs, rien autre chose que le vent qui soit propre à les seconder dans ces grandes courses ; en-

---

culo navigantium,...... quippe velis sæpè insidunt, et hoc semper noctu, merguntque navigia. (Lib. x, c. xxiii.)

(1) Sonnini, *l. c.* — Godeheu, *Mémoires de Mathémat. et de Phys. présentés à l'Acad. royale des Sciences par div. Sav., etc.*, tom. iii, pag. 91 et 92.

(2) *Hist. de la Nature des Oiseaux*, 1555, *in-fol.* pag. 264.

(3) *L. c.* tom. i, pag. 169, 281, 313.

(4) Αθηναίου Δειπνοσοφιστῶν βιβλ. εννάτον. — (*Voyez* à la page 392 de l'édition donnée à Lyon en 1612.)

(5) *Philos. Transact.*, n° 486, art. 6, p. 161.

(6) *L. c.*, lib. v, c. xx, pag. 265.

core faut-il remarquer qu'il ne leur est pas toujours favorable, mais qu'il peut leur être contraire, suivant qu'il souffle du lieu d'où ils partent au lieu où ils se rendent, ou dans un sens opposé : ce qui fait que l'on ne peut pas, avec Aristote (1), attribuer, d'une manière absolue, au *vent du nord* et au *vent du midi*, le pouvoir de faciliter ou de retarder le vol des cailles. Effectivement, lorsqu'elles nous viennent visiter au printemps, le vent du nord-ouest les empêche de gagner la Provence, et ce n'est que lorsqu'il souffle qu'elles abordent à Malte dans cette saison ; tandis qu'à leur retour, en automne, c'est le sud-est qui les amène dans cette île, parce qu'avec lui elles ne peuvent passer en Barbarie (2). Cette influence des vents n'a point dû échapper à l'observation des Hébreux, puisque nous lisons, dans le Psaume 77, que le Tout-Puissant suscita celui du sud-est pour envoyer aux Israélites, dans le désert, de nombreuses volées de cailles (3) rassemblées dans les plaines de l'Éthiopie et de l'Égypte, et sur les bords de la mer Rouge, où ces oiseaux passent pour être très-multipliés (4).

On concevra facilement de quel secours dut être l'arrivée de ces bandes réparatrices au milieu des tribus errantes d'Israël, quand on saura que les cailles, d'ailleurs connues à-peu-près partout, se réunissent, pour voyager, en quantités tellement considérables que l'i-

---

(1) Περι ζωων ιςοριας, βιϐλ. H.

(2) GODEHEU, *ubi suprà.*

(3) *Transtulit Austrum de cœlo et induxit in virtute suâ africum et pluit super eos sicut pulverem carnes, et sicut arenam maris volatilia pennata.*

(4) *Voyez* ce que dit, sous ce rapport, l'historien Flavien Joseph (lib. III, c. 1) des côtes du golfe Arabique.

magination en est quelquefois effrayée. Dans la petite île de Capri, autrefois Caprée, et que le séjour de l'impur Tibère a rendu si fameuse, on en prend annuellement, au moment du passage, de douze mille à soixante mille, et, en une seule année, on en rassembla cent soixante mille (1). Aussi le produit de cette chasse fait-il le principal revenu de l'évêque de l'île, lequel, par cette raison, est appelé l'*Évêque des cailles*. Beaucoup d'autres îles qui avoisinent la partie méridionale de l'Italie, comme Pontia et Pontadaria, sont dans le même cas (2), et, sur une partie des côtes occidentales du royaume de Naples, aux environs de Nettuno, dans une étendue seulement de quatre ou cinq milles, il en tombe, vers la fin du printemps, qui est la saison de leur arrivée, une telle quantité, qu'on en prend quelquefois jusqu'à cent milliers dans un jour, pour les livrer à des espèces de courtiers qui les font passer à Rome, où elles sont beaucoup moins communes (3). Tel est, au reste, le profit que retirent les habitans de Nettuno de cette chasse, que, malgré le bas prix auquel ils donnent le gibier qu'elle leur procure, le terrain où elle se fait annuellement est d'une cherté exorbitante.

Au printemps, sur les côtes de Provence, et spécialement aux environs de Fréjus, il arrive aussi des nuées de cailles, qui sont si fatiguées de la traversée, qu'on peut, dit-on, les premiers jours, les prendre à la

---

(1) Martyn, *Guide du Voyageur en Italie*, traduct. franç., 1791, part. II, pag. 61.

(2) Varro, *De Re rusticâ*, lib. III, c. V.

(3) C. Gesner, *De Avibus*, pag. 356. — Aldrovandi, *ubi suprà*, pag. 164.

main (1), ce qui a lieu pareillement dans les environs de Pesaro, sur le golfe Adriatique (2).

Toutes, cependant, n'arrivent point à bon port. Parmi celles qui se mettent ainsi en route pour passer les mers, il n'y a guère que les individus secondés par un vent favorable qui résistent aux fatigues du voyage; et si ce vent souffle rarement, il en reste beaucoup en route.

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, on a émis les opinions les plus absurdes sur la nature de la cause qui fait naître, chez les cailles, le désir irrésistible de changer de pays. Il est néanmoins à-peu-près démontré que leurs émigrations, ainsi que celles de tous les oiseaux voyageurs en général, ne sont dues qu'au besoin d'une nourriture convenable pour elles et pour leur couvée, et qu'elles abandonnent successivement les différens pays où les récoltes sont déjà faites pour passer dans ceux où elles sont encore à faire. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une des choses qui semblent les fixer dans un pays, c'est l'abondance de l'herbe, et que les chasseurs ont remarqué que lorsque le printemps est sec, on rencontre, dans le reste de l'année, beaucoup moins de cailles qu'à l'ordinaire.

Quelle que soit, au reste, la cause des voyages des cailles, lorsqu'elles sont libres, elles ont, pour arriver dans chaque pays, et pour le quitter, une époque marquée. Dès les premiers jours d'avril, elles reparaissent dans la Campagne de Rome (3) et dans la France mé-

---

(1) Guenau de Montbeillard, *Hist. de la Caille.*

(2) Gesner, *ubi suprà*, pag. 354, d'après Aloysio-Mundella.

(3) G. P. Olina, *Uccelliera, overo Discorso della natura e proprieta di diversi uccelli*. Roma, 1622.

ridionale, et, vers le milieu du même mois, selon Aloysio-Mundella, on les voit à Venise. A Paris et dans le centre du royaume, elles n'arrivent guère que vers le 10 ou le 12 de mai, époque à laquelle elles se montrent aussi en Silésie (1) et en Allemagne. Elles quittent le Nord dès le mois d'août, et le Midi en septembre, et ne demeurent jamais passé l'époque des premières gelées d'automne, dont l'effet est d'altérer la qualité des herbes et de faire disparaître les insectes. Ce n'est point, en effet, le froid seulement qu'elles évitent, et la preuve en est qu'elles ne s'enfuient pas vers le Sud devant les gelées accidentelles du mois de mai. La température de leur corps est, d'ailleurs, tellement élevée, qu'elle a passé en proverbe chez nous, où l'expression de *chaud comme une caille* est devenue un terme de comparaison vulgaire, et qu'à la Chine on se sert, au lieu de manchons, de ces oiseaux vivans pour s'échauffer les mains, ainsi que le rapportent plusieurs voyageurs, et en particulier Osborn.

Nous noterons, en outre, que les cailles se nourrissent principalement de blé (2), de millet, de chenevis, de toutes sortes de graines, même de celle de l'hellébore (3), de vers, d'insectes. En Hollande, cependant,

---

(1) SCHWENCKFELD, *Aviar. Silesiæ*, pag. 249.

(2) Etant, durant l'automne, sur un navire qui passait de Rhodes à Alexandrie, Belon vit prendre, en pleine mer, des cailles dans l'estomac desquelles on trouva des grains de froment bien entiers. (*L. c.*, pag. 264.)

(3) PLINE, *l. c.*, lib. x, c. XXIII.

Prætereà nobis veratrum est acre venenùm,
Et capris adipes, et coturnicibus auget.

LUCRET., *De Nat. rer*, lib. IV.

où l'on en trouve abondamment, elles dévorent, en outre, avec avidité les baies de la couleuvrée (*bryonia dioica*), qui, pour cette raison, sont même appelées, dans le pays, *quartels beyen*, c'est-à-dire, *baies de cailles*; et J.-B. Porta, en conseillant d'envelopper de filets les grenadiers pour les défendre contre les attaques des corbeaux et des cailles, semble dire implicitement que ces dernières aiment les grenades, ainsi que le pense Aldrovandi. Mais il n'en est pas moins vrai que c'est plus particulièrement dans les terres ensemencées que ces oiseaux trouvent leur subsistance.

Elles boivent, en général, fort peu, et l'abstinence de la boisson est encore plus manifeste en elles que dans les autres oiseaux ; car, à moins que la chaleur ne soit excessive, elles peuvent passer des semaines sans boire.

Dans les lieux où elles séjournent, elles volent fort peu, et sont assez pesantes pour ne s'élever qu'à grande peine au-dessus de la terre; mais elles courent avec une excessive vitesse.

Dès qu'elles sont arrivées dans nos contrées, au reste, elles s'enfoncent dans les champs, les prés, les vignes, ne fréquentent que fort rarement les bois, et ne se perchent jamais sur les arbres. Elles ne tardent point à pondre, mais sans s'apparier; et chaque femelle dépose simplement de quinze à vingt œufs assez petits et élégamment mouchetés de brun sur un fond gris, dans un nid qu'elle creuse dans la terre avec ses ongles et qu'elle garnit d'herbes et de feuilles. Elle les couve pendant environ trois semaines, et les petits qui en naissent sont en état de courir presqu'au sortir de la coque. La mère seulement les conduit dans la campagne, et les retire sous ses ailes, à la manière des poules.

Pendant le temps de l'incubation, le mâle, que le besoin de l'amour peut seul réunir à sa femelle, semble la fuir, et ne s'occupe en aucune façon du soin de sa famille. Il est d'ailleurs, cependant, très-lascif; et les chasseurs, en imitant la voix de la femelle, le conduisent partout où ils veulent.

La voix, en effet, dans cette espèce de gallinacé, n'est point la même chez les deux sexes. Le mâle a un cri sonore que tout le monde connaît; tandis que celui de la femelle est faible et tremblotant.

Quoi qu'il en soit, après trois ou quatre mois de séjour, les cailles, mâles et femelles, et les cailleteaux qui ont pris alors assez d'accroissement pour se trouver en état de suivre leurs pères et mères dans leurs voyages, acquièrent un grand embonpoint et se chargent de beaucoup plus de graisse que les perdrix n'en prennent jamais, ce que quelques-uns attribuent à l'habitude où sont ces oiseaux de passer la plus grande partie de la chaleur du jour sans mouvement, cachés dans l'herbe la plus serrée, et couchés sur le côté, les jambes étendues.

Cette graisse des cailles étant d'un goût exquis, et donnant à leur chair une qualité que les gourmets estiment principalement, on a fait la spéculation d'engraisser les individus pris maigres; et quelquefois, dans ce cas, l'on réussit si bien que les malheureux oiseaux succombent à une véritable polysarcie adipeuse. Dès le temps de Varron et de Pierre de Crescentiis (1) on donnait déjà, au reste, des préceptes à cet égard.

Pour assurer la réussite d'une opération aussi cruelle, réussite que la facilité naturelle que les cailles ont à se

(1) *Geopon.*, lib. IX, cap. XCIII.

charger de graisse rend presque certaine (1), aujourd'hui l'on enferme ces oiseaux dans des espèces de cages faites exprès, où ils se trouvent logés fort à l'étroit, et où on leur fournit en abondance du millet, des semences de céréales, du chenevis, en ayant soin de renouveler fréquemment l'eau qu'on leur donne à boire, et de les tenir plongés dans une atmosphère chaude, et à l'abri d'une vive lumière.

Mais on a assez rarement recours au moyen dont nous venons de parler. Ordinairement, lorsqu'on veut se procurer des cailles pour la table, on va dans les campagnes à leur recherche un peu avant les premiers froids de l'hiver, parce qu'à la suite de la moisson elles se sont repues et engraissées des grains tombés dans les sillons.

Or, pour les attirer dans les piéges qu'on leur tend, ou pour les obliger à se jeter au-devant du coup qu'on leur destine, on a su mettre à profit la connaissance acquise de leur caractère, et on leur présente une femelle vers laquelle le besoin de la volupté les fait se précipiter avec ardeur, ou un mâle sur lequel leur humeur querelleuse les porte à fondre pour le combattre. L'oiseleur adroit saisit ce moment, et embarrasse les timides animaux dans les mailles de filets dont la construction varie à l'infini, mais qu'il est hors de notre sujet de décrire avec quelqu'étendue. D'autres fois, muni d'un petit instrument avec lequel il imite le chant de la caille, le chasseur l'appelle, et la fait tomber sous le plomb meurtrier ou sous la dent d'un chien bien dressé.

---

(1) Nous ferons remarquer, en passant, que les cailles ne vivent guère au-delà de quatre ou cinq ans, et que quelques auteurs, Olina entre autres (*l. c.*, p. 58), attribuent la brièveté de leur vie à leur disposition à l'obésité.

Cet oiseau, au reste, passe, en général, pour un des meilleurs gibiers de nos contrées, et mérite bien que l'on se donne quelque peine pour se le procurer. Vers la fin de l'automne, il peut figurer avec distinction sur les tables les plus somptueusement garnies, dans les repas les plus délicats; car, ainsi que nous l'avons dit, c'est dans ce moment surtout qu'il se distingue par son embonpoint. Alors aussi on le sert de préférence aux personnes dont l'estomac est fatigué par des excès ou débilité par l'effet de longues maladies, à moins pourtant que, comme cela arrive quelquefois, il ne soit réellement trop chargé de graisse; car, dans ce cas, sa chair devient lourde et de difficile digestion, et l'on doit répéter avec J. Fracastor,

Viteturque gravi coturnix tarda saginâ.

Mais, généralement, et surtout au printemps et en été, où elle est plus sèche, la caille est un bon aliment. Eminemment nutritive, riche en matériaux alibiles sous un petit volume, elle possède, en outre, un principe excitant qui en aide la digestion, et qui, pénétrant avec le chyle dans le torrent de la circulation, porte son influence active sur tous les tissus vivans, stimule l'exercice de leurs fonctions, augmente leurs mouvemens organiques.

D'après cela, il est évident qu'il est des circonstances dans la vie où l'usage des cailles peut devenir fort utile, et d'autres où le médecin doit en défendre la chair avec sévérité.

L'habitude, en effet, de cette espèce de gibier, nourrissant et excitant, produirait en peu de temps, par suite des deux propriétés qui le caractérisent spéciale-

ment, une pléthore véritable, une disposition aux hémorrhagies sthéniques, aux phlegmasies, aux irritations quelconques, etc.

Nous devons donc soigneusement proscrire la chair des cailles chez tous les individus forts, pléthoriques, doués de ce tempérament que l'on appelle vulgairement *apoplectique*; chez ceux qui sont dans un état d'hypertrophie quelconque, qui sont atteints de rhumatismes aigus, ou d'une irritation fébrile, ou qui sont menacés de la goutte, de la phthisie pulmonaire, de l'invasion d'une maladie inflammatoire. Le plus simple effort de raisonnement suffit pour convaincre de la justesse des principes sur lesquels est basée une pareille défense, sans que, pour cela, il soit utile de croire, avec les Anciens, que la chair des cailles est chaude *in fine primi*, et humide *in fine secundi gradûs*, ce qui la fait putréfier rapidement dans la cavité de l'estomac (1); qu'elle engendre les fièvres; qu'elle détruit l'appétit; qu'elle cause des convulsions et des accès d'épilepsie (2), comme Hercule, sujet aux accès de cette dernière maladie et se nourrissant surtout de cailles (3), suivant les anciens mythes des Grecs, semblerait devoir le faire croire, et comme Galien prétend l'avoir observé nombre de fois dans la Doride, dans la Béotie, dans la Thes-

---

(1) P. Du Chastel, Κρεωφαγια, *sive de Ésu Carnium.* Antwerpiæ, 1626, *in*-12, lib. IV, c. XIX, pag. 267.

(2) Pline, *l. c.*, lib. X, c. XXIII.

(3) *Voyez* Athénée, lib. IX, c. XI.

Il est à noter ici que Diogénien d'Héraclée cite, parmi ses adages, ce vers, qui rappelle qu'Iolas fit revenir Hercule à la vie en lui faisant respirer l'odeur d'une caille.

Ὄρτυξ ἔσωζεν Ἡρακλῆν τὸν καρτερόν.

salie et à Athènes, pays où, dit-il (1), les cailles se nourrissent de graines d'hellébore particulièrement, elles qui, d'ailleurs, selon Pline, sont seules, avec l'homme, exposées aux attaques de cette affection nerveuse (2). Il ne faut que connaître la puissance stimulante dont jouit cet aliment pour distinguer les cas où son usage peut être nuisible, au lieu que s'il possédait, d'une manière spéciale, les mauvaises qualités qui lui ont été parfois attribuées, il serait constamment à redouter, et ne pourrait point devenir, dans certaines circonstances, un moyen avantageux de régime, comme cela a pourtant lieu quelquefois.

C'est ainsi, par exemple, que l'on peut employer auxiliairement aux remèdes et dans l'intention de favoriser la guérison, la chair de caille dans la débilité du système lymphatique, dans les engorgemens froids, dans les flux muqueux chroniques et atoniques, dans la leucorrhée, dans les affections scorbutiques et scrophuleuses, dans les diverses cachexies, dans la convalescence des fièvres muqueuses, adynamiques, lentes-nerveuses, et même, suivant le conseil que donne le grand Sydenham, pour le régime animal en général (3), dans les fièvres intermittentes anciennes.

La caille n'est donc pas seulement un aliment, elle

---

(1) *Ιπποκρατους των επιδημιων βιβλ. εκτον και Γαληνου εις αυτον υπομνημα πεμπτον, ρησις λέ.* — *Voyez* la page 538 du tom. IX de l'édition de Chartier.

(2) Nous ferons remarquer qu'en cela Pline s'est évidemment trompé, puisque les chèvres, les brebis, les chevaux et surtout les passereaux que l'on garde en captivité, comme les serins, les moineaux, les fauvettes, les sansonnets sont très-sujets à l'épilepsie.

(3) *Epist. resp.* R. Brady.

n'occupe pas seulement une place dans nos cuisines : elle a quelquefois été recommandée en médecine ; elle peut, dans quelques cas, être considérée comme un agent thérapeutique, mais tout simplement de la manière que nous venons de faire connaître. Tout en pensant que les bouillons de cailles ont été recommandés dans beaucoup de cas, avec juste raison, comme un doux analeptique, nous ne saurions, en effet, croire que l'ardeur avec laquelle les sexes se recherchent dans cette espèce d'oiseau, puisse donner à ses œufs, à sa chair, à sa graisse, la propriété spéciale de relever les forces abattues, d'exciter les tempéramens épuisés, d'être un aphrodisiaque puissant. Voilà pourtant ce que l'on entend répéter chaque jour, comme on entend dire qu'il suffit de coucher dans une chambre où il y a une caille pour avoir des songes vénériens.

Il est, au reste, de ces erreurs qu'il suffit de rapporter uniquement pour les voir bientôt être repoussées par tous les esprits justes. A quoi servirait-il, par exemple, de combattre ce que disent Wolfgang Hoëfer (1), qui recommande, comme un spécifique assuré contre l'épilepsie, et à la dose d'un demi-gros, la poudre des œufs de caille desséchés ; Schroëder (2), qui en préconise la graisse pour *enlever les taches des yeux* ; Galien (3), qui veut que, pour guérir l'épilepsie, on frotte le visage des personnes en proie à cette affligeante infirmité avec un mélange de *cerveaux de cailles* et d'onguent de

---

(1) *Hercules medicus*. Vindob., 1657, *in*-4°, pag. 10.

(2) *Zoologia*, class. II, cap. LII.

(3) Περὶ εὐποριστῶν, Βιβλ. γ. — *Voyez* à la page 653 du tom. X de l'édition de Chartier.

myrte, fait dans un vase d'étain, et qui se trouve, en cela, d'accord avec l'ancienne mythologie des Grecs, qui nous apprend qu'Hercule portait partout avec lui de ces oiseaux, afin de se préserver de l'épilepsie qui le tourmentait; Pline, qui, dans quelqu'endroit de son ouvrage, attribue le même pouvoir à l'usage des œufs de notre animal; un certain J. Kuefner, cité par Aldrovandi (1), qui conseille, comme puissamment aphrodisiaques, des onctions faites localement avec un mélange de graisse de caille et d'hellébore; enfin Kiranides, qui faisait porter en amulette, contre l'ophthalmie, un œil de caille pendu au cou? De pareilles sottises sont bien plutôt faites pour dégoûter que pour exciter la curiosité. Elles sont aujourd'hui oubliées et ne méritent plus ni haine ni courroux. L'on aurait peine à trouver, à Paris du moins, quelqu'un qui voulût encore avoir recours au sang de l'oiseau dont nous venons de parler, dans l'intention de guérir l'hydropisie, malgré les observations que l'on a pu publier en faveur de ce singulier médicament (2), comme nonobstant celles de Galien, citées plus haut, celles de Guy Ridlin (3) et de Daniel Nebel (4), qui ont vu l'usage des cailles déterminer de graves accidens spasmodiques, on chercherait en vain quelqu'un qui prétendît se priver du plaisir de manger de leur chair.

---

(1) *L. c.*, p. 173.

(2) SCHAZKAMMER, *Rarer und never Curiositaten*, pag. 35.

(3) *Linearum medicarum annus primus*. August. Vindel., 1695, pag. 130.

(4) *Ephemer. Acad. Nat. Curios.*, cent. IX, obs. 60, pag. 145.

ARTICLE LXXXVI.

Du Cailleu-Tassart (Megalops thrissa, N.).

Hollandais... *Borstelfin.*
Allemand.... *Borstenflosser.*
Anglais....... *Yellow-bill sprat.*
Clupanodon thrissa, LACÉPÈDE.
Clupea thrissa. C. pinnâ ani radiis 28, dorsali radio postremo setaceo longo, LINNÆUS, *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 188, sp. 6.

Nous devons examiner ici encore un de ces poissons qui, comme la bécune, dont nous avons présenté l'histoire ci-dessus (1), offrent tantôt à nos besoins une ressource alimentaire, et tantôt portent dans nos entrailles le germe des douleurs et de la mort, sans qu'il soit facile d'apprécier la cause de phénomènes aussi contraires.

Avec M. Cuvier (2), je rapporte au genre des mégalopes, établi par M. de Lacépède, le cailleu-tassart, dont ce dernier avait fait un clupanodon, et que Linnæus, suivi de la plupart des ichthyologistes, avait rangé parmi les clupées. Ce poisson appartient d'ailleurs incontestablement à la famille des gymnopomes, parmi

---

(1) *Voyez* tom. II, pag. 289.
(2) *Le Règne Animal*, *etc.*, t. II, p. 174.

les poissons holobranches abdominaux de M. Duméril (1).

Il a le corps allongé, comprimé, couvert d'écailles grandes, minces et fortement attachées; le bord inférieur du ventre caréné, presque droit, dentelé en scie; une seule nageoire dorsale, placée au-dessus des catopes, et dont le dernier rayon est prolongé en un filament délié; sa tête est petite et alépidote.

Ses mâchoires, dont les côtés seuls sont protractiles, paraissent dépourvues de dents. L'inférieure est terminée par une espèce de crochet qui se trouve logé dans une échancrure de la supérieure. L'ouverture de sa bouche est médiocrement étendue, et son palais garni d'une membrane ridée. Sa langue est lisse, courte et cartilagineuse, et ses narines présentent chacune deux orifices.

Sa nageoire caudale est fourchue et tout-à-fait distincte de celle de l'anus, qui n'offre aucune échancrure.

Sa ligne latérale est droite.

Une belle couleur d'un bleu céleste règne sur le dos et les nageoires du cailleu-tassart, dont l'abdomen et les flancs brillent de l'éclat de l'argent.

Ce poisson, qui atteint la taille d'un pied à quinze pouces, fréquente les eaux de la Chine, des Antilles, de la Jamaïque, de la Caroline. Sa chair est souvent grasse, d'une saveur agréable et d'une digestion facile; mais assez souvent aussi son ingestion cause des accidens assez graves pour qu'on doive l'exclure de la classe des substances alimentaires, quoiqu'à Puerto-Rico, entre autres lieux, on la mange impunément (2).

---

(1) Nous avons figuré le cailleu-tassart, planche XXI, fig. 2.

(2) Orfila, *Traité des Poisons*. Paris, 1818, *in*-8°, t. II, p. 506.

Dans certaines saisons, dans certains parages, en effet, cette chair est venimeuse à un degré presqu'incroyable, dit M. Robert Thomas de Salisbury (1), qui a pendant long-temps pratiqué la médecine aux Indes occidentales; et, dans plusieurs cas, son ingestion a déterminé la mort dans l'espace d'une demi-heure, et au milieu de convulsions épouvantables. On cite, entre autres exemples (2), celui d'un nègre des états du Grand-Mogol, qui succomba de cette manière, et chez lequel les spasmes convulsifs commencèrent presqu'avec la déglutition de cette espèce de mets. On a vu à Saint-Eustache des individus expirer en en mangeant encore.

Dans le cas où l'action de ce poison est moins violente, il détermine à-peu-près les mêmes accidens que l'on voit produire à la bécune, c'est-à-dire, qu'il cause une démangeaison universelle à la peau, de vives coliques, un sentiment de constriction à l'œsophage, une sorte de pyrosis, des nausées, une chaleur fébrile, l'accélération du pouls, des vertiges, la cécité, des sueurs froides, l'insensibilité, et une mort plus ou moins tardive.

Le traitement, du reste, est ici absolument le même que dans les circonstances où l'on est empoisonné par la bécune (3).

---

(1) *The Modern practice of Physic, etc.* London, 1821, *in*-8°, p. 831.

(2) Chisholm, *Edinb. Medical and surg. Journal,* october, 1808, tom. iv.

(3) *Voyez* tom. ii, pag. 295 et suiv. — *Voyez* aussi les articles Capitaine, Carangue, Coffre, Diodon, Orphie, Perroquet, Tétraodon.

ARTICLE LXXXVII.

De la Calandre des palmiers (Calandra palmarum) (1).

Curculio palmarum. C. longirostris, ater, thorace suprà plano, elytris attenuatis, striatis, FABRICIUS, *Entomol. Syst.*, tom. I, part. II, gen. 102, sp. 2, pag. 395.

PARMI les alimens dont nous nous faisons difficilement une idée en Europe, et dont l'usage n'est nullement en rapport avec nos mœurs et nos goûts, il faut compter la larve de l'insecte qui fait le sujet de cet article et qui mérite un moment d'attention de notre part.

La calandre des palmiers, très-voisine, dans les cadres zoologiques, de cet animal que les dégâts qu'il fait dans les magasins à blé ont rendu si célèbre, et qui, avec lui, avait été classée par Linnæus parmi les *charançons*, forme aujourd'hui le type d'un genre très-naturel d'insectes coléoptères tétramérés dans la famille des rostricornes de M. Duméril. Établi d'abord par Clairville, dans son Entomologie helvétique, ce genre est généralement adopté maintenant.

On reconnaît, au premier coup-d'œil, cette calandre à ses tarses, qui sont divisés chacun en quatre articles,

(1) On doit écrire *calandre*, et non pas *calendre*, comme l'ont fait quelques auteurs; car le charançon du blé, qui est du même genre que l'insecte dont il s'agit ici, a été appelé *calandrus* par les anciens Latins.

dont le pénultième est bilobé ; à ses antennes brisées, formant un coude à leur second nœud, terminées par une masse presque globuleuse, tronquée, cyathiforme, spongieuse, comme rétractile, et insérées, par un premier article extrêmement long, à la base d'une sorte de bec que forme la tête en se prolongeant en avant; à ses élytres marquées de stries longitudinales, stries profondes vers la suture, mais s'effaçant à mesure qu'elles approchent du bord extérieur.

Cet insecte, qui a près de deux pouces de longueur, la trompe comprise, a le corps déprimé, surtout en dessus, et arrondi en ellipse. Sa trompe est grêle, longue et arquée; son corselet allongé, ovoïde; son abdomen triangulaire et terminé par une pointe que ne recouvrent point entièrement les élytres; ses pattes sont fortes; une frange de poils garnit le côté interne de ses jambes, et une sorte de brosse formée de soies courtes, serrées, parfaitement égales, revêt souvent la partie supérieure de son bec, vers l'extrémité.

Il est entièrement d'un noir très-foncé, velouté en dessus.

Sa larve, qui est apode et enveloppée d'une pellicule transparente, qui marche sur de petits mamelons, remplaçant chez elle les pattes, et qui a le corps oblong, mou, blanc, long de deux pouces, avec la tête seule écailleuse, vit, en société, aux Indes, à Cayenne, à Surinam, et presque dans toute l'Amérique méridionale, dans la moelle du tronc des palmiers, ainsi que nous l'a appris Marie Sibille Mérian (1), à laquelle nous

---

(1) *De Generatione et Metamorph. Insectorum surinamensium, in-fol.* Lugd. Bat., 1726, tab. 48.

devons, d'ailleurs, une fort bonne figure de cet animal. Le sagoutier, cet arbre qui offre aux habitans des contrées où il croît des moyens de se nourrir, de se couvrir, de se loger, est principalement attaqué par cette larve, à laquelle la moelle de sa tige sert surtout d'aliment, et qui, dans nos Colonies françaises, est connue généralement sous la dénomination significative de *ver palmiste*.

A Surinam, le ver palmiste est regardé, dit mademoiselle Mérian, comme un mets des plus délicats, et, dans plusieurs contrées des Indes, on le mange habituellement, soit frais, soit conservé par différens procédés.

Le plus communément, cependant, on fait cuire sur le gril les vers palmistes immédiatement après qu'on s'en est emparé, et alors, dit le P. Labat (1), qui en a mangé dans ses voyages, leur saveur est délicieuse, et on ne saurait mieux les comparer qu'à un peloton de graisse de chapon fraîche et enveloppée dans une membrane fort mince et fort délicate.

Dans le royaume d'Issini, en Afrique, vers la Côte-d'Or, les Nègres en font aussi grand cas, et les vendent fort cher, dit le père Loyer, préfet apostolique des Missions en Guinée (2).

A la Jamaïque et dans quelques autres colonies on les confit dans du rhum ou du tafia, et on les sert sur la table des riches.

Dans les mêmes contrées, on les expose au soleil pendant quelque temps, et il en découle une huile qu'on emploie contre les rhumatismes et les hémor-

---

(1) *Voyage d'Amérique*, tom. I, pag. 434.

(2) *Hist. génér. des Voyages*, tom. III, pag. 432.

rhoïdes d'une manière tout-à-fait empirique, et sans donner de raison de la préférence qu'on lui accorde sur les autres substances du même genre.

Il est probable, au reste, et Geoffroy a soutenu cette opinion, que la larve de la calandre des palmiers devait être un de ces vers que les Romains nourrissaient avec de la farine, et dont, sous le nom de *cossus* (1), ils faisaient le plus grand cas comme aliment, quoique Linnæus, à tort, ait attribué à la chenille d'un papillon, celle du *cossus ligniperda*, tout ce que les Anciens ont écrit à ce sujet, et quoique ce que Pline en a dit ait très-évidemment rapport aux larves des capricornes, des priones, des lucanes, qui vivent dans les chênes. Mais un passage d'Ælien est très-positif à cet égard, puisqu'il y est question d'un insecte des Indes : *Indorum Regem in mensâ secundâ apposuisse vermem quemdam in plantâ nascentem, quem igne tostum pro delicatissimo habuerit cibo* (2).

---

(1) Pline, *l. c.*, lib. xvii, c. xxiv.
(2) Lib. xiv, c. xiii.

ARTICLE LXXXVIII.

Du Callarias ou Dorsch (Gadus callarias, L.).

Gadus callarias. G. varius caudâ integrâ, maxillâ superiore longiore, Linnæus, *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 154, sp. 2.

Dans l'article précédent, nous avons fait l'histoire d'un animal dont les habitans des contrées chaudes du globe, en Asie, en Afrique, en Amérique, se nourrissent; dans celui-ci, nous avons à examiner un poisson que l'on ne mange que dans l'Europe boréale. Nous en parlons parce que nous n'écrivons pas seulement pour des Français, parce que les objets propres à accroître le bien-être de l'homme doivent être généralement connus, quelle que soit leur patrie; ce n'est qu'ainsi qu'on peut espérer de voir s'étendre leur usage; de réussir à ne point laisser perdre, sans en avoir profité, les immenses ressources, les biens multipliés que la prévoyante Nature met à notre disposition.

Le callarias a le corps médiocrement allongé, peu comprimé, revêtu d'écailles petites, minces et molles; la tête étroite, alépidote; les mâchoires, dont la supérieure est plus avancée que l'inférieure, et le devant du vomer armés de dents aiguës, inégales, et disposées en cardes sur plusieurs rangs; l'ouverture de la bouche très-grande; trois nageoires sur le dos, deux à l'anus, enfin, un barbillon au bout de la mâchoire inférieure.

Ses catopes sont attachés sous la gorge et aiguisés en pointe. Sa nageoire caudale est en croissant.

Ce poisson est plus petit que la morue, car il est rare qu'il ait plus d'un pied de longueur et qu'il pèse plus de deux livres; mais la Nature s'est servie des mêmes couleurs pour le peindre. Tacheté, comme la morue, le long de la ligne latérale, il a la tête grise avec des macules brunes; le dos fuligineux avec des nuances de bistre foncé; les nageoires d'un rougeâtre doré. Une peau lisse et blanche, d'un éclat argentin, couvre ses flancs et son ventre, et son œil se distingue par la belle teinte jaune de l'iris.

La plupart de ces teintes, au reste, varient avec l'âge et avec les saisons.

Le callarias, ainsi qu'il est facile de le reconnaître d'après la description que nous venons d'en faire, appartient au genre des gades, division des morues, dans la famille des auchénoptères de M. Duméril. Certains auteurs l'ont appelé *muschebout* (1), et les Russes le nomment *nawàga* (2). Il anime les eaux de l'Océan qui baigne les côtes septentrionales de l'Europe, et fréquente celles de la mer Baltique, se tenant communément à l'embouchure des fleuves, et remontant quelquefois même dans leur lit. Pendant toute l'année, mais particulièrement au mois de juin, on le pêche en quantité près de Rugenwalde, en Poméranie. Il est aussi assez abondant en Prusse et en Livonie, vers Travemunde, OEland, Gothland, Bornholm et Lubek. Plus loin, au nord,

---

(1) Valmont de Bomare, *Diction.*, art. Muschebout.

(2) Koëlreuter, *Nov. Coment. Acad. Petropol.*, tom. xiv, part. 1, pag. 484.

dans le golfe de la Fine et vers Saint-Pétersbourg, il ne se montre que rarement (1), quoiqu'on l'observe encore au Groënland, selon Othon Fabricius (2), et qu'il soit aussi indiqué comme habitant les alentours de l'Islande; mais on ne le rencontre jamais dans la mer Méditerranée.

D'après cela il est évident que le *callarias*, dont Pline a parlé (3) comme d'une variété de son *asellus*, ne saurait être le nôtre; car nous devons croire que ce nom, d'origine grecque sans doute, ne pouvait appartenir qu'à un poisson de la mer Méditerranée (4).

Au reste, sa chair est tendre et d'une saveur fort agréable; mais sa couleur varie. Parfois elle est très-blanche; dans certains cas elle est verte; et Ascagne (5) rapporte qu'on attribue cette nuance au séjour que le callarias fait souvent près des rivages, au-dessus de ces prairies sous-marines que forment les touffes serrées d'algues et de conferves sur un fond sablonneux. Cette hypothèse nous paraît peu probable.

Cette chair, dit M. Cuvier (6), est plus agréable à manger fraîche que celle d'aucune autre espèce de morue;

---

(1) Bloch, *l. c.*, art. Dorse.

(2) *Fauna Groënlandica*, pag. 144, n°, 101.

(3) *Posteà præcipuam auctoritatem fuisse lupo et asellis Cornelius Nepos et Laberius, poeta mimorum, tradidere. ...... Asellorum duo genera;* Callariæ, *minores; et* Bacchi, etc. (*L. c.*, lib. ix, c. xvii.)

(4) Il ne faut point confondre non plus le *callarias* dont il s'agit ici avec un *callarias* qui vit dans les eaux du Nil et des fleuves de l'Amérique australe. Ce dernier est un Pimélode. M. Schneider en a spécialement parlé.

(5) *Figures enluminées d'Hist. nat. du Nord.* Copenhague, 1767 à 1779, pl. iv.

(6) *Le Règne Animal, etc.*, tom. ii, pag. 213.

mais, au rapport d'Othon Fabricius, les Groënlandais la mangent surtout salée, séchée ou à demi pourrie, et apprêtent le ſoie du poisson avec les baies de la camarine à ſruits noirs (*Empetrum nigrum*).

Les Islandais salent et sèchent aussi le callarias et en font un grand *usage* sous le nom de *titteling*. Ses propriétés, au reste, qu'il soit frais ou salé et séché, sont absolument les mêmes que celles que nous reconnaîtrons par la suite à la morue (1).

---

(1) Consultez les articles MERLAN, MORUE, MERLUCHE, et notre *Discours sur la nature des Poissons*.

ARTICLE LXXXIX.

Du Calosome sycophante (Calosoma sycophanta, Fabricius).

Carabus sycophanta. C. aureo-nitens, thorace cœruleo, elytris aureo-viridibus striatis, thorace subatro, Linnæus, *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 213, sp. 12.

Le *Calosome sycophante* est un insecte coléoptère du sous-ordre des pentamérés et de la famille des créophages, à l'histoire duquel nous ne nous arrêterions point si nous ne pensions qu'avec les tachypes et les méloës, il était un de ces animaux réputés dangereux auxquels les Anciens donnaient le nom redouté de *bupreste*. Comme c'est surtout en nous occupant des méloës et des tachypes que nous discuterons cette opinion, il nous suffira de le décrire simplement ici en quelques lignes.

Long de plus d'un pouce et demi, il a le dessous du corps, la tête et le corselet d'un violet noir métallique. Ses élytres sont bombées, striées, vertes, brillantes, dorées, marquées chacune de trois séries de points enfoncés, très-fins. Son corselet est presque circulaire et déprimé; son abdomen large et à-peu-près carré; ses pattes sont noires. Chacun de ses tarses est composé de cinq articles, et ses jambes antérieures ne sont point échancrées. Sa bouche est garnie de très-fortes mâchoires;

ses yeux sont saillans, ses antennes filiformes, à articles allongés.

Le calosome sycophante, qui est un des plus beaux coléoptères de France, n'est pas très-rare, en particulier, aux environs de Paris. J'en ai pris un assez grand nombre dans la portion du bois de Boulogne qui avoisine Passy, aux portes de cette capitale; mais l'endroit où j'ai eu occasion d'en observer le plus d'individus à la fois est à Remoulins, gros bourg sur la rive gauche du Gardon, à quelques lieues de Nismes On le trouve aussi dans plusieurs autres contrées de l'Europe. Il se nourrit de chenilles, dont il est le plus redoutable ennemi, et grimpe aux arbres dans les bois et les taillis pour les chercher; mais il vole mal et se laisse tomber, quoiqu'il ait sous ses élytres des ailes membraneuses, d'une assez grande étendue, et quoiqu'il coure avec une grande rapidité, comme le font, au reste, la plupart des insectes de la famille des carabes. Sa voracité est extrême, et la force de ses mandibules ainsi que la vivacité de ses mouvemens lui donnent les moyens de la satisfaire aisément.

Lorsqu'on le saisit il imprègne les doigts d'une odeur acide désagréable, et vomit une matière pultacée, brune, souvent visqueuse et fétide à la manière du musc putréfié.

Sa larve, qui a été observée avec beaucoup de soin par Réaumur (1), vit dans le nid des chenilles processionnaires, dont elle se nourrit et dont nous avons parlé ci-dessus (2). Elle mange dans une même journée plu-

---

(1) *Mémoires cités*, tom. II, pag. 455.

(2) *Voyez* page 40.

sieurs de ces chenilles ; mais souvent elle est elle-même attaquée et déchirée par d'autres individus plus petits de son espèce.

L'humeur que vomit le calosome sycophante au moment où on le saisit est âcre et corrosive ; mise en contact avec une plaie, elle en irrite la surface et détermine aux alentours une inflammation érysipélateuse de mauvaise nature. J'en ai fait l'expérience sur un lapin.

Les morsures qu'il fait avec ses fortes mandibules peuvent donc être dangereuses jusqu'à un certain point, par l'effet même de l'introduction dans la blessure d'une liqueur malfaisante.

Cet animal, en outre, jette aussi par l'anus un fluide analogue à l'humeur précédente, et de l'odeur du tabac gâté. Ce fluide est d'une causticité très-marquée, et imprime sur la peau des taches qu'il est très-difficile d'enlever. Il n'est point douteux qu'étant porté sur l'œil, il déterminerait les mêmes accidens que celui qui est fourni par le tachype doré, comme nous le dirons par la suite.

ARTICLE XC.

Du Caméléon ordinaire (Chamæleo vulgaris, DAUDIN).

Lacerta chamæleo, LINNÆUS, *Amœnit. academ.*, t. 1, p. 290 et 501.

Lacerta africana, GMELIN, *Syst. Nat.*, p. 1069, n° 20.

Chamæleo africanus, LAURENTI, *Synops. Rept.*, p. 45, n° 62.

Sous le rapport des propriétés médicales, le caméléon est un être aujourd'hui tout-à-fait oublié, quoiqu'on lui ait attribué autrefois les vertus les plus extraordinaires, quoiqu'aucun animal, peut-être, n'ait été vanté d'une manière plus absurde par les Anciens.

Non contens, en effet, d'en avoir fait le symbole de la crainte et de l'hypocrisie, l'emblême de l'inconstance, l'image de ces reptiles de cour qui pensent toujours comme le maître (1); de lui avoir donné le pouvoir de changer de forme à volonté et de prendre la couleur des objets voisins pour ne point être aperçu (2); d'avoir,

---

(1) Peuple caméléon, peuple singe du maître.

LA FONTAINE, liv. VIII, c. XIV.

(2) *Id quoque, quod ventis animal nutritur et auris;*
Protinus assimilat, tactu quoscunque colores.

OVID.

dans leur poésie, assigné une place distinguée à un être bizarre embelli par l'erreur; d'avoir, dans leur vive imagination, donné la teinte de la vérité à la représentation d'un animal fantastique surchargé d'attributs chimériques; d'avoir assuré qu'il vivait d'air (1), sans boire ni manger en aucune façon (2), ils ont encore écrit que sa langue, qui jouissait déjà à leurs yeux de la faculté assez remarquable d'assurer le gain du procès au plaideur qui la tenait dans sa poche (3), portée en amulette, pouvait rétablir la mémoire perdue (4), et faciliter l'accouchement; que son œil droit, infusé dans du lait de chèvre, enlevait les taies des yeux (5); que son cœur, enveloppé dans de la laine noire de la première tonte était un charme efficace contre la fièvre quarte (6); que son fiel, employé pendant trois jours en frictions, guérissait le glaucome (7); que son sang cru déterminait la chute des cils des paupières (8); et que lui-même, cuit dans l'huile, était utile contre l'épilepsie et la goutte (9); etc., etc. Mais à quoi bon rapporter beaucoup d'autres puérilités semblables dont les anciens ouvrages sont remplis et que Pline lui-même a

---

(1) PLINE, *l. c.*, lib. VIII, c. XXXIII. — *Voyez* aussi à ce sujet VOIGT, *De Victu Chamæleontis, in Curiosit. phys.*, pag. 143. — KAALUND, *Dissert. de Chamæleonte*, resp. GOTTRUP. Hauniæ, 1707, *in*-4°.

(2) PLINE, *ubi supra.*

(3) PLINE, lib. XXVIII, c. VIII.

(4) ARNAULT DE VILLENEUVE, cité par Aldrovandi.

(5) PLINE, *ubi suprà.*

(6) *Idem, ibidem.*

(7) MARCELLUS EMPIRICUS, c. VIII.

(8) P. A. MATTHIOLI, *Comment. in VI lib. P. Dioscoridis, etc.* Venetiis, 1565, *in-fol.*, pag. 366 — DIOSCORIDE, *l. c.*, lib. II, c. XCVII.

(9) ALEXANDRE DE TRALLES, lib. I, c. XV, et lib. XI, c. I.

honte de signaler? *pudet referre*, dit-il, en effet, malgré sa crédulité habituelle.

Du temps de cet auteur déjà, la longue énumération des prétendues vertus du caméléon, faite par un certain Démocrite, dans un ouvrage *ex professo* (1), ne servait qu'à divertir les gens sensés aux dépens de la vanité des Grecs (2), qui les portait à imaginer une foule de contes aussi absurdes que ridicules, mais toujours favorablement accueillis et rapidement mis en circulation par l'ignorance et la superstition. Que serait-ce aujourd'hui si nous consignions ici toutes les fables adoptées à cet égard par Matthioli et par C. Gesner!

Contentons-nous donc d'indiquer à grands traits la forme et les mœurs de ce singulier reptile.

Le caméléon ordinaire, qui arrive rarement à la taille d'un pied ou de dix-huit pouces, a quatre membres à-peu-près égaux, terminés chacun par cinq doigts courts et difformes, mais divisés en deux paquets, l'un de deux, l'autre de trois, et de manière à ce que, dans chaque paquet, ils sont réunis par la peau jusqu'aux ongles, qui sont forts et crochus. Son corps, entièrement couvert d'une peau chagrinée par de petits grains écailleux et irrégulièrement disposés, est comprimé et très-haut; son dos est caréné, comme tranchant, arqué et surmonté d'une série d'écailles bombées et pointues. Sa tête, grosse, courte, aplatie en dessus, à occiput

---

(1) Diogène Laerce ne parle point de ce livre dans le catalogue qu'il a donné des ouvrages de Démocrite d'Abdère. Il est probable qu'il est de quelque autre auteur du même nom que ce philosophe. Il est aujourd'hui perdu.

(2) *Non sine magnâ voluptate nostrâ, cognitis proditisque mendaciis Græcæ vanitatis.* Pline.

pyramidal, pointu et relevé d'une arête en avant, est garnie en dessous d'une espèce de fanon portant, sur son bord tranchant, une rangée d'écailles analogues à celles de la crête dorsale, mais un peu plus grandes. En se prolongeant sous la gorge, ce fanon devient un véritable goître comprimé.

Ses yeux sont grands, très-saillans, gris, recouverts par la peau, excepté au niveau même de la pupille où l'on observe un petit pertuis, et ils présentent ce caractère tout-à-fait singulier, qu'ils sont mobiles indépendamment l'un de l'autre.

Il n'a point d'oreille extérieure visible, et son nez est obtus et percé de deux très-petites narines.

Les dents qui garnissent ses mâchoires sont trilobées, et sa langue, cylindrique, longue de cinq à six pouces, assez semblable à un ver de terre (1), charnue, creuse, terminée par un gros nœud, enduite d'une sorte de glu, peut s'allonger considérablement par un mécanisme analogue à celui de la langue des pics et du torcol.

Sa queue, très-longue, prismatique, un peu tranchante en dessus, est, comme le corps, couverte de petits tubercules, très-forte, très-flexible et préhensile.

Son poumon, du reste, est si vaste que quand il est gonflé, le corps entier paraît transparent, ce qui a fait dire aux Anciens que le caméléon se nourrissait d'air. C'est à la grandeur de ce viscère que cet animal doit, d'ailleurs, la propriété qui l'a rendu si célèbre de changer de couleur, non point, comme on l'a cru, selon les corps sur lesquels il se trouve, mais bien selon ses passions et ses

(1) Belon, *Observations, etc.*, liv. II, c. XXXIV.

besoins (1). Ce corps, en effet, doit varier en couleur, suivant que le poumon contraint plus ou moins le sang à refluer vers la peau, et colore plus ou moins vivement ce fluide en se vidant ou en se remplissant d'air.

En somme, le caméléon n'offre pour plaire à la vue ni proportions agréables, ni mouvemens rapides. On le trouve au milieu des forêts et sur le sommet des arbres, en Syrie, en Egypte, en Barbarie et dans diverses autres parties de l'Afrique voisines de ces contrées. Les haies qui bordent les jardins sur les rives du Nil, aux environs du Kaire, sont très-fréquemment habitées par lui (2). Egalement faible et timide, sans armes pour se défendre, sans énergie musculaire pour s'élancer sur ses ennemis ou pour se dérober par la fuite à leurs attaques, ce reptile, dans les pays qu'il fréquente, ne saute point avec rapidité de branche en branche, comme les autres sauriens grimpans, et se fait simplement remarquer par sa figure grotesque, par la lenteur de tous ses mouvemens, par la gravité ridicule avec laquelle, après s'être gonflé le corps, il passe d'un rameau à un autre; par la bizarrerie des attitudes dans lesquelles il demeure des heures entières sans remuer autre chose que les yeux. On ne le voit, du reste, presque jamais à terre; la disposition de ses doigts partagés en deux paquets opposés le favorise trop quand il s'agit de grimper sur les arbres, pour qu'il ne préfère point ce mode de progression, d'autant mieux, d'ailleurs, que, ainsi que les

---

(1) Olaüs Worms paraît être le premier qui ait expliqué d'une manière à-peu-près satisfaisante le phénomène dont il s'agit. (*Musæum, de Pedestr.*, c. XXII, fol. 316.)

(2) Belon, *ubi suprà.*

sapajoux, en repliant sa longue queue autour des petites branches, il s'en sert comme d'une cinquième main pour s'empêcher de tomber ou pour se porter d'un endroit à un autre.

Souvent dévoré par les cérastes et les vipères, comme nous l'apprend Belon, avidement recherché par les mangoustes et les oiseaux de proie, le caméléon vit pourtant lui-même de proie. A l'aide de sa langue vermiforme et gluante, la seule partie de son corps qu'il fasse mouvoir avec vitesse, il s'empare des mouches, des chenilles, des sauterelles, des scarabés, des fourmis, et d'autres insectes, sur lesquels il la darde rapidement et qui sont ramenés avec elle dans la bouche (1). Il est, d'ailleurs, si doux, qu'on peut, sans qu'il cherche à mordre, lui enfoncer le doigt très-avant dans la gueule, observation de Prosper Alpino (2), confirmée par le témoignage du professeur Desfontaines, qui a long-temps parcouru la Barbarie.

Dans les pays les moins chauds qu'il habite, comme dans la Basse-Egypte, et sur les côtes de Barbarie, il se retire, durant la mauvaise saison, dans des creux de rochers, dans les trous des arbres, ou sous les tas de pierres, et pond de neuf à douze œufs ovales et sans coque calcaire, que la femelle dépose dans le sable, où ils éclosent par le seul effet de la chaleur du soleil.

On assure que les habitans de l'Egypte voient avec plaisir, sous leur toit, cet hôte innocent. Peut-être est-ce parce qu'il les débarrasse d'une foule d'insectes

---

(1) Belon, *ubi suprà*. — Hasselquist, *Voyage en Palestine*.

(2) *Hist. Ægypti nat., etc.*, tom. 1, pag. 215.

qui les assiégent dans leur domicile. Les Indiens, sous ce rapport, sont dans le même cas que les Egyptiens, et les Maures ainsi que certaines tribus d'Arabes, après avoir fait sécher la peau de ce reptile, la portent en amulette, dans la persuasion où ils sont qu'elle peut les garantir des *fâcheuses influences d'un œil malin* (1). Les Nègres des rives du Sénégal et de la Gambie lui accordent beaucoup de respect, dit-on (2), tant qu'il est en vie (3); mais une fois qu'il est mort, ils font sécher sa chair et la mangent (4) sans scrupule.

C'est à ce seul fait d'hygiène que se borne l'histoire médicale du caméléon, si célèbre autrefois sous le rapport de la thérapeutique, et qui peut, du reste, intéresser encore les physiologistes sous le point de vue de ses singulières habitudes, et de la manière dont il exécute les fonctions qui dépendent de son organisation.

---

(1) Shaw, *Voyage dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant*. La Haye, 1743, tom. I, pag. 323.

(2) Selon Daudin, dans son *Histoire naturelle générale et particulière des Reptiles*, tom. IV, pag. 203, le caméléon du Sénégal est une espèce différente de celui d'Egypte, et qu'il nomme *Chamæleo senegalensis*.

(3) Barbot, *Descript. de la Guinée*, pag. 114.

(4) Lacépède, *Hist. nat. des Quadrup. ovipares*, tom. II, pag. 76. — *Voyez* aussi la *Relation de Gottard Artus*, plus connu sous le nom d'*Artus de Dantzick*, laquelle se trouve dans le second tome de la collection de Bry, et fait la sixième partie de l'*India orientalis*, sous le titre de *Description historique et véritable de la Côte-d'Or*.

ARTICLE XCI.

Du Canard ordinaire (Anas boschas, Linn.).

Grec.......... Νῆσσα (1).
Latin......... *Anas.*
Italien........ *Anitra, Anadra, Sassa.*
Espagnol..... *Anade, Anech.*
Portugais.... *Aden.*
Allemand.... *Ent, Endt.*
Russe......... *Outha.*

Anas boschas. A. cinerea, rectricibus intermediis (maris) recurvatis, rostro recto, torque alba, Linnæus, *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 67, sp. 40.

On appelle *canard* un oiseau de l'ordre des palmipèdes et de la famille des serrirostres, lequel tient une place distinguée parmi les habitans de nos basses-cours, où nous l'élevons pour l'usage de nos tables, et où, de même que tous les animaux domestiques, il offre une foule de variétés de formes et de couleurs, variétés qui caractérisent autant de races distinctes les unes des autres, mais occupant toutes à-peu-près également un rang honorable parmi les plus utiles de nos volailles.

Les ornithologistes, non contens, pour déterminer la place que doit occuper le canard dans leurs systèmes,

(1) Du verbe νέω, *je nage.*

des caractères grossiers qui, au premier coup-d'œil, empêchent l'homme le moins instruit, le moins observateur de confondre cet oiseau avec aucun autre, ont cherché à le reconnaître à des signes non équivoques, évidens et constamment les mêmes dans toutes les races, et lui assignent des caractères que nous allons successivement exposer, en prévenant cependant que tous les canards ne sont point semblables les uns aux autres, et qu'aux yeux du médecin, encore plus qu'à ceux du naturaliste, ils offrent d'assez grandes différences suivant diverses circonstances. Leur chair, par exemple, est loin d'avoir les mêmes propriétés lorsqu'ils sont morts paisiblement sous le couteau du cuisinier qui les retenait captifs, et lorsqu'ils sont tombés sous les coups du chasseur qui les poursuit dans les marais où ils vivent à l'état sauvage.

Quoi qu'il en soit, sauvage ou domestique, le canard ordinaire a le bec déprimé, grand, large, épais, d'un jaune verdâtre, revêtu d'une peau molle, plutôt que d'une véritable corne, très-aplati vers le bout, relevé en bosse saillante à sa base, garni sur ses bords d'une rangée de lames proéminentes, minces, placées transversalement et qui, comme les fanons de la baleine, paraissent destinées à laisser écouler l'eau quand l'animal a saisi sa proie; ses narines sont percées sur le dos et près de la naissance de ce bec, que remplit, en outre, une langue épaisse, charnue, dentelée sur ses côtés, et que termine un onglet corné, plus dur que le reste de l'organe; sa tête est étroite, et n'offre point, comme dans le cygne, d'espace nu entre le bec et l'œil.

Il a la queue très-courte, et les jambes placées fort en arrière et presque engagées dans l'abdomen, ce qui

lui donne de la difficulté à marcher et à garder l'équilibre sur terre, en même temps qu'une démarche chancelante et un air lourd et stupide. Ses tarses, courts et comprimés, sont de couleur aurore, ainsi que ses doigts, dont les antérieurs sont munis d'ongles noirâtres; une membrane extensible et orangée aussi unit ces doigts les uns avec les autres, et rendant ses pieds très-propres pour la natation, le constitue habitant naturel de l'élément liquide. Ses ailes, d'ailleurs, sont de longueur médiocre, quoique très-propres au vol.

Son plumage, serré, lustré, imbibé d'un suc huileux, garni près de la peau d'un duvet épais, le garantit contre l'action de l'eau dans laquelle il vit. Ce plumage varie tellement dans les individus privés, qu'il devient très-difficile d'en donner la description; mais chez les canards sauvages, qui n'offrent que quelques rares variétés purement accidentelles et tenant peut-être à leur commerce sur les étangs avec les races domestiques, le mâle, toujours, au reste, plus grand que la femelle, long de dix-huit pouces à deux pieds, et pesant de quarante à cinquante onces, a la tête, la gorge, et la moitié supérieure du cou d'un riche vert d'émeraude à reflets violets, ou d'une teinte d'acier poli; il présente, en outre, un petit collier blanc très-étroit, au-dessous duquel on voit régner sur le reste du cou, en avant et latéralement, ainsi que sur la poitrine, une couleur d'un beau brun pourpré. Le dos, les flancs et le dessous de son corps sont rayés de noirâtre en zigzags sur un fond gris. Son croupion est d'un noir foncé passant au vert. Ses ailes, grises, sont traversées par une large bande d'un azur éclatant, et bordées, en haut et en bas, d'un liseré d'un bleu velouté, accompagné extérieurement d'un trait blanc.

Des vingt-quatre plumes rectrices qui composent la queue, les quatre du milieu sont noires, à reflets verts et recourbées en demi-cercle, de façon à former, sur le croupion, une petite boucle qui manque chez la femelle : toutes les autres sont d'un gris brun, bordées de blanchâtre.

La femelle, plus petite, variée de gris-roussâtre et de brun et privée des belles couleurs qu'offre le mâle, a, comme lui, l'iris des yeux brun, tout en s'en éloignant encore cependant par la teinte rougeâtre de son bec, dont la mandibule supérieure est tachetée de noir, et par la présence de deux bandes violettes transversalement dirigées sur ses ailes.

Dans l'état de nature, les canards, habituellement éloignés de nos habitations et même du séjour de la terre, cherchent constamment les pays qui, comme la Suisse (1) et plusieurs de nos départemens (2), tels que ceux de la Somme, de la Seine-Inférieure et du Pas-de-Calais, offrent une grande quantité de rivières, de ruisseaux, de marais, d'étangs, etc. Farouches, fugitifs, amis de la liberté et de l'indépendance, ils se tiennent sur les eaux, ne font pour ainsi dire que passer et repasser en hiver dans nos contrées et s'enfoncent au printemps dans les régions du Nord. Ils voyagent ainsi, d'un continent à l'autre, par bandes souvent très-nombreuses, qui volent en lignes obliques ou en triangles réguliers dans les hautes régions de l'atmosphère.

---

(1) Aldrovandi, *Ornithologia*, lib. xix, c. xxix. — Gesner, *De Avibus*, lib. iii, pag. 102.

(2) J. Bruyren Champier, *De re Cibariâ*, lib. xv, c. iii, a déjà fait autrefois cette remarque au sujet de la France.

Lorsqu'une de ces troupes passagères vient à s'abattre chez nous à la fin de l'automne, c'est-à-dire dans la saison ordinaire, depuis les derniers jours d'octobre jusqu'en novembre, elle s'arrête toujours loin des rivages et au large sur les grandes eaux, où les individus qui la composent passent la plus grande partie du jour à se reposer ou dormir, pour prendre leur volée une demi-heure après le coucher du soleil, et se porter d'un étang ou d'une rivière à d'autres, en battant des ailes d'une manière bruyante.

Ces oiseaux demeurent ainsi dans les mêmes parages tant que la rigueur de la saison n'est pas devenue assez grande pour les priver des insectes aquatiques, des crapauds, des petits poissons, des grenouilles, des mollusques, dont ils font leur nourriture habituelle, ou des graines des joncs, de la lentille d'eau, et de quelques autres plantes marécageuses qui leur fournissent une abondante pâture. Lorsque, plus tard, les eaux stagnantes sont emprisonnées sous la glace, ils les abandonnent pour les rivières encore coulantes, puis ils gagnent la lisière des bois pour ramasser les glands tombés des chênes, ou se jettent dans les champs pour y paître le blé vert.

Si la gelée continue, ils s'éloignent vers le Sud, gagnent la Grèce et la Turquie, et vont même hiverner en gyp te, sur le lac Mœris, les canaux du Faioum, les grandes lagunes du Delta et les lacs de Natron, pour ne revenir en Europe qu'avec le printemps. Alors leurs bandes, beaucoup moins nombreuses, se dispersent; ils se réunissent par couples, qui partent séparément pendant la nuit, se tiennent isolés dans les joncs et les roseaux durant la plus grande partie du jour, et se hâtent

de gagner les contrées boréales pour y nicher et y passer l'été. Là, leur nombre surpasse souvent tout ce que l'on peut imaginer (1).

Alors, en effet, tous les lacs et toutes les rivières de la Sibérie et de la Laponie (2) en sont couverts, pour ainsi dire. Gmelin en a vu des bandes innombrables dans la plaine de Mangasca, sur le Jénisca (3), ce que Pallas dit aussi des environs de Samara, où ils arrivent dès le 25 mars dans les endroits où la rivière est débarrassée des glaces. On observe la même chose sur le lac Saviæloro, à l'ouest de Redontskaia, sur les étangs près de Bérézof, sur le vaste lac de Tschany, dans le Kainskajuslob, sur la Sarpa (4), etc.

Alors aussi ils se dirigent encore plus loin vers le Nord, et parviennent au Spitzberg et au Groënland (5). Quelques petites îles qu'on trouve, dans le premier de ces pays, au sein du Zuidhaven, sont tellement, en particulier, couvertes de leurs légions, qu'on les appelle les *Iles des oiseaux (vogels Eilanden)* (6); et sur les îles voisines de la Mission danoise du Groënland, dans l'hiver de 1751, les canards étaient en si grande quan-

---

(1) *In septentrionalibus aquis, tanta anatum copia est ut ferè cunctas aquas cooperire videantur,* dit Olaüs Magnus (*Hist. Gent. septentr.*, lib. XIX, c. VI).

(2) Regnard, dans ses voyages, a déjà fait l'observation dont il s'agit pour ce dernier pays.

(3) *Voyage en Sibérie,* tom. II, pag. 56.

(4) Pallas, *Voyages en différentes provinces de l'empire de Russie et de l'Asie septentrionale, etc.* Trad. franç., tom. I, pag. 226; tom. II, pag. 462; tom. III, pag. 48; tom. IV, pag. 24 et 26; tom. V, pag. 11 et 179.

(5) Otho Fabricius, *Fauna Groënlandica,* pag. 75, n° 47.

(6 *Histoire générale des Voyages,* tom. XV, pag. 270.

tité qu'on pouvait les prendre à la main (1). Ils abondent également au Kamtschatka, selon Kracheninnikow, et, au dire du célèbre et infortuné La Pérouse (2), ils y animent en foule les étangs et les rivières près de la baie d'Avatscha.

Néanmoins tous les canards sauvages ne vont point se confiner dans ces contrées hyperboréennes. Le lac de Zirknitz en Carniole, alternativement à sec et plein d'eau, en attire des nuées lorsqu'il est dans ce dernier état (3), et l'on en trouve beaucoup aussi dans l'île de Zetland (4), ainsi qu'en Pologne et en Hongrie, car, en 1786, rien que dans le seul domaine impérial de Holicz, on en prit quatorze mille six cents vingt-trois depuis le 1[er] septembre jusqu'au 31 décembre (5).

Or, puisque ces oiseaux ont le vol si puissant, puisqu'ils fréquentent le Nord de préférence, nous devons trouver tout naturel qu'ils aient passé de l'Ancien dans le Nouveau-Monde, et qu'ils habitent, avec les mêmes particularités de mœurs, les régions correspondantes des deux Continens. Cela est si vrai que, dans le Canada, les canards sont en tout semblables à ceux que nous avons en France (6), et que les Colons de la Louisiane, d'après la conformité qu'ils ont reconnu exister entre notre canard sauvage et le leur, ont nommé ce dernier *canard français,* ainsi que nous l'apprend Mauduyt, dans une note communiquée à Buffon.

---

(1) *Histoire générale des Voyages,* tom. XIX, pag. 185.

(2) *Voyage autour du Monde*, tom. III, pag. 166.

(3) WEICHARD VALVASOR, *Philos. Transact.*, 1687, n° 191.

(4) THOMAS PRESTON, *ibidem*, 1744, n° 473.

(5) *Journal de Bouillon*, janvier 1787, 2[e] quinzaine, pag. 20.

(6) LECLERC, *Nouvelle Relation de la Gaspésie*. Paris, 1691, p. 485.

Les canards sauvages ne font qu'une couvée par an, et s'apparient, pour les individus qui passent l'hiver dans nos contrées, dès la fin de février ou vers le commencement de mars, en sorte que leur ponte commence, disent nos chasseurs, avec la floraison de l'hépatique. Chaque couple isolé se met, le plus ordinairement, alors en possession d'une touffe épaisse de joncs élevée au milieu des marais; la femelle perce cette touffe, s'y enfonce, l'arrange en forme de nid en rabattant et en coupant les brins qui la gênent, et y dépose le produit de ses amours, après avoir garni l'intérieur de sa demeure du duvet qu'elle s'arrache sous le ventre.

Toutes les canes néanmoins n'agissent point ainsi et ne font pas leur nid le long des eaux ni même par terre. Elles le placent souvent, dit Salerne, dans les bruyères, à plus d'un quart de lieue de la rive, ou, dans les champs, sur les tas de paille que le laboureur a élevés en meules. Quelquefois même elles s'emparent, dans les forêts, des nids qu'ont abandonnés, sur les vieux chênes, les pies et les corneilles. Dans ce cas même, elles les garnissent encore de leur duvet.

La ponte est communément de dix à quinze et quelquefois de dix-huit œufs, d'un blanc verdâtre (1), fort obtus, sphéroïdes, à coquille dure, et ayant leur *vitellus* rouge, au lieu d'être jaune comme dans les œufs des oiseaux terrestres (2).

La durée de l'incubation est habituellement de quinze jours; la femelle se charge seule de cette opération, et lorsqu'elle quitte ses œufs pour chercher sa pâture,

---

(1) Lewin, pl. LV, a donné la figure de ces œufs.

(2) Belon, *ubi supra*, pag. 51.

elle a soin de les couvrir avec le même duvet sur lequelelle les a déjà couchés. Quand, après quelques instans d'absence, elle retourne vers l'objet de ses espérances et de sa sollicitude, elle a la précaution de s'abattre au moins à cent pieds de son nid, et de n'y arriver qu'en se frayant une route tortueuse, et en ayant toujours l'œil aux aguets pour observer s'il n'y a point d'ennemis dans les environs; mais quand elle est tapie sur ses œufs, rien ne peut plus la déranger, et l'approche même de l'homme ne les lui fait point quitter.

Tous les petits naissent ordinairement dans la même journée, et dès le lendemain la mère descend du nid et les appelle à l'eau. S'ils sont éloignés par trop du rivage ou si le nid est trop élevé, le père et la mère les prennent à leur bec, et les transportent les uns après les autres dans l'eau, fait qui était déjà connu de Belon (1), et qu'ont confirmé Hébert et Lottinger, cités par Buffon. Le soir, la mère les rallie et les réchauffe pendant la nuit sous ses ailes, où ils se tiennent tapis.

Les canetons sont, pendant long-temps, couverts d'un duvet jaunâtre et ne paraissent guère en état de voler qu'à l'âge de trois mois. Jusque là on les appelle *hallebrans* (2), d'après le latin du moyen âge *allabranci* (3).

La voix des canards sauvages, comme celle des canards domestiques, a une résonnance bruyante et rau-

---

(1) *Nature des Oiseaux*, pag. 160.

(2) Ce mot paraît venir de l'allemand *halber-ente*, demi-canard.

(3) J. Bruyren Champier, *De re Cibariâ*, lib. xv, pag. 30. — P. Gontier, *Exercitat. Hygiast.* Lugd., *in*-4°, lib. xi, c. xxi, p. 355.

que, qui caractérise leur cri, que les Anciens désignaient par un mot particulier, *tetrinire,* et qui les avait fait proscrire par le silencieux Pythagore de l'asyle où son Sage devait se livrer à la méditation. Une organisation particulière de la trachée-artère doit contribuer à imprimer à cette voix le caractère qui la distingue. En effet, un peu avant sa bifurcation bronchique, le tube fibro-cartilagineux dont il s'agit est dilaté en une sorte de réservoir à air à parois moitié osseuses, moitié cartilagineuses (1). On a remarqué aussi, d'ailleurs, que chez les femelles la voix est plus haute, plus forte, plus susceptible d'inflexions que dans le mâle, où elle est monotone et enrouée.

En général, les canards sauvages sont très-défians et ne se posent sur le lieu où ils veulent s'abattre qu'après avoir fait plusieurs circonvolutions, et cela, dit Buffon, comme pour l'examiner, le reconnaître et s'assurer qu'il ne recèle aucun ennemi. Lorsqu'enfin ils s'abaissent, c'est toujours avec précaution, fléchissant leur vol et se lançant obliquement sur la surface de l'eau, qu'ils effleurent et sillonnent, pour se porter au large et se tenir éloignés des rivages; et cependant, quelques membres de la société veillent à la sûreté publique et donnent l'alarme au moindre signe de péril; ce qui fait qu'ils sont très-difficiles à surprendre, et que leur chasse exige, plus que toute autre, de la finesse, de la ruse et de la patience. C'est ce dont le lecteur demeurerait bientôt convaincu s'il nous était permis de dire ici comment, gîtés dans une hutte, ou couverts et cachés de quelqu'autre manière, des chasseurs viennent à bout d'attirer, à la chute

(1) *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, année 1700, p. 496.

du jour, ces oiseaux près du rivage en y plaçant quelques canards domestiques femelles; comment, pour les tirer, on est obligé de se servir de fusils particuliers, longs et de gros calibre, qu'on appelle *canardières*; comment, en tendant dans l'eau des filets de la forme des nappes aux alouettes et en avant desquels sont attachées plusieurs canes, on en prend un assez grand nombre d'individus à la fois; comment, en Lorraine, sur les bords de la Sarre, et au Kamtschatka (1), on s'en empare à l'aide d'une autre espèce de filet tendu verticalement et semblable à la *pantière* dont il a été question au sujet de la bécasse; comment on lance quelquefois, dans la même intention, sur la surface de l'onde, un cerceau garni d'hameçons amorcés de mou de veau; comment, aux Indes orientales (2), à la Chine (3), à Ceylan (4), dans l'Amérique méridionale (5), en nageant la tête dans une calebasse et seule hors de l'eau, on va les saisir par les pieds; mais tout détail à ce sujet nous est interdit par la nature même de notre ouvrage, et nous devons nous contenter de remarquer, enfin, qu'il est des pays où, comme en Picardie, la chasse des canards sauvages est assez fructueuse pour devenir l'objet d'un revenu considérable.

La chair de ces oiseaux est généralement estimée

(1) *Histoire générale des Voyages*, tom. XIX, pag. 274.

(2) Thévenot, *Voyage*, tom. V, pag. 115.

(3) Du Halde, *l. c.*, tom. II, pag. 142. — Navarette, *Descript. de la Chine*, pag. 40 et 42. — *Hist. génér. des Voyages*, tom. VI, pag. 487.

(4) Latham, *General Synopsis of Birds*, tom. IV, pag. 492.

(5) Don Ant. Ulloa, *Voyage hist. de l'Amérique méridionale*, tom. I, pag. 48 et 49.

comme un aliment d'une saveur agréable. Il n'est donc point étonnant que partout on ait cherché à priver, à s'approprier une espèce aussi utile et aussi facile à élever, à en multiplier les races par le croisement avec d'autres espèces étrangères. Des œufs, enlevés du milieu des roseaux et des joncs, et laissés à couver à une poule qui les adopte, ont d'abord donné naissance à ce peuple de basse-cour, devenu, avec le temps, de plus en plus doux et traitable, mais moins élégant dans ses formes, moins vif dans ses mouvemens, moins brillant dans sa parure que les hordes sauvages dont il a tiré son origine, et ayant subi, dans les nuances de la coloration de son plumage, toutes les influences de la domesticité, tout en s'appropriant cependant quelques ornemens étrangers à la race primitive.

C'est ainsi que l'on voit, d'une part, des canards domestiques entièrement blancs, bruns, noirs ou variés de ces diverses couleurs; que certains autres portent, d'autre part, une huppe sur la tête (1); que quelques-uns ont le bec tordu et courbé (2), etc.

Mais, outre ces différences, lorsqu'on le sert sur nos tables, on reconnaît encore le canard domestique à son estomac anguleux, quoique cet oiseau soit surchargé de beaucoup plus de graisse que le canard sauvage, qui a cette partie du corps toujours arrondie.

Quoi qu'il en soit, il n'est pour ainsi dire pas de province, en Europe ou en Asie, où les paysans n'élèvent des canards (3), où l'on ne voie leurs bandes

---

(1) *Anas cirrhata*, Linnæus, *l. c.*, *variet. B.*

(2) *Anas adunca*, Gmelin.

(3) Belon, *Nature des Oiseaux*, pag. 160.

dociles voguer avec aisance près des rivages de la mer et des rivières, sillonner la surface des mares, fendre celle des étangs, et animer, égayer le séjour paisible de l'habitant des champs, que ne troublent jamais leurs mœurs innocentes, leurs habitudes pacifiques. En 1705, sur la côte de Guinée, on possédait même déjà de ces oiseaux privés, au rapport du voyageur Bosman; et lorsqu'en 1595, les Hollandais furent visiter le palais du roi de Tubaon, dans la Grande Java, on les conduisit dans l'appartement destiné aux canards (1). A la Chine, dans la province de Quang-Tong, le nombre de ces oiseaux que l'on élève en domesticité est prodigieux (2), et la seule ville de Canton en consomme chaque année plus de vingt mille (3). Les habitans font éclore les œufs dans des fours (4) ou dans le fumier, et mènent ensuite les petits en troupes sur la côte, pendant la basse marée, pour les y nourrir de mollusques, de zoophytes et d'annelides abandonnés sur le rivage par la mer. Mais, chez nos fermiers d'Europe, on nourrit les oiseaux dont il s'agit en répandant du grain dans la basse-cour, en leur jetant les criblures et les balayures des greniers, les résidus des brasseries, les rebuts des étangs, des petits poissons, des écrevisses, du marc de raisin, du sarrasin bouilli, des herbages, du pain, des racines potagères, des fruits, des pommes de terre cuites, du maïs, de l'orge cuits aussi. Ils re-

---

(1) *Histoire générale des Voyages*, tom. VIII, pag. 137.

(2) *Ibidem.*, tom. VI, pag. 95.

(3) NAVARETTE, *Descript. de la Chine*, pag. 40 et 42.

(4) F. CAMEL, *Philosoph. Trans.*, n° 285, art. 3. — *Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie*, par lord Macartney, traduct. de Castéra, tom. III, pag. 272.

cherchent encore beaucoup les matières animales et même celles qui sont corrompues déjà, et dévorent une grande quantité de limaces, d'araignées, de lézards, de crapauds, avalant aussi les tripailles et les débris des cuisines. Les vers de terre, en particulier, conviennent beaucoup à leur appétit carnassier, et ces canetons hâtifs, gros, blancs et gras, que les habitans des environs de Rouen livrent à l'admiration des gourmands dans les marchés de quelques-unes de nos grandes villes, doivent les qualités qui les distinguent à ce que, trois fois par jour, on leur fait une distribution de ces vers qu'on va exprès chercher pour eux dans les prairies des bords de la Seine.

L'éducation des canards constitue donc un véritable art, et est une des branches importantes de l'économie domestique dans quelques cantons. La Picardie, que nous avons déjà citée sous un autre rapport, mérite encore ici une mention honorable : c'est une des provinces où cet art est surtout cultivé : aussi mérite-t-elle bien la réputation que lui ont acquise, dans les fastes de la gastronomie, les excellens *pâtés de canards* que sa capitale est en possession exclusive de livrer à presque tous les peuples civilisés du Monde, et ses agronomes ont véritablement mis à profit les instructions utiles que nous ont laissées à ce sujet les anciens Romains, ces hommes qui, pour me servir d'une expression de Pline, d'une main remportaient des trophées et de l'autre conduisaient la charrue ; ces guerriers amis de l'économie rurale et de la vie champêtre, qui possédaient des *nessotrophies* (1) ou des

(1) Columella, *De Re rust.*, lib. VIII, c. XV. — Varro, *De Re rust.*, lib. III, c. II.

basses-cours aux canards, uniquement destinées à ces oiseaux, et disposées d'une manière assez pittoresque pour devenir l'ornement des plus belles maisons de campagne. Mais des détails sur l'éducation des canards nous éloigneraient encore du plan que nous nous sommes tracés. Nous nous bornerons donc à rappeler que ces oiseaux, même à l'état de domesticité, ne sauraient vivre sans eau, et qu'en six mois ils ont pris tout leur accroissement et ont acquis toutes leurs couleurs; mais que leur volume varie infiniment, puisqu'il y en a qui, dans le cercle de huit à neuf semaines à partir du moment de leur naissance, parviennent à peser sept ou huit livres, tandis que d'autres du même âge et de la même espèce n'acquièrent point la moitié de ce poids (1). On sait aussi généralement que, pour engraisser ces oiseaux, il n'est pas besoin de les chaponner.

Les Anciens attribuaient aux différentes parties de l'animal dont nous faisons l'histoire une foule de propriétés plus ou moins notables; mais, parmi elles, il n'y a rien de bien constaté que les qualités de sa chair, qui est un excellent manger, pourvu que l'individu sur lequel on la prend soit jeune (2), et qu'il ait été plutôt étouffé que saigné; et qui, d'ailleurs, dans plusieurs contrées, même en France, est un des mets les plus ordinaires des gens aisés, ce qui rend le commerce des canards généralement

---

(1) Parmentier, *Nouveau Dictionn. d'Hist. nat. appliquée aux arts, etc.*, 1re édition. Paris, 1803, *in*-8°, tom. IV, pag. 225.

(2) Les pattes des vieux canards sont plus lisses et d'un rouge plus vif que celles des jeunes. En arrachant d'ailleurs une penne de l'aile, on peut être assuré que le canard est jeune si le bout de cette penne est mou et sanglant. Ce sont des particularités qui méritent d'être connues des médecins aussi-bien que des amis de la bonne-chère.

lucratif, d'autant plus encore que les œufs et les plumes de ces oiseaux sont encore des objets recherchés pour plus d'un usage.

Au reste, comme nous l'avons déjà fait pressentir, il existe, sous le rapport des qualités de la chair, une grande différence entre le canard sauvage et le canard domestique. Le premier a une saveur forte et une odeur prononcée de venaison, que l'on ne retrouve pas dans le dernier au même degré ; mais celui-ci est moins fin, moins délicat, moins tendre, moins savoureux, moins succulent, moins excitant, beaucoup plus gras, et ne convient, par conséquent, qu'aux personnes qui ont un estomac robuste. L'un et l'autre pourtant sont recherchés pour les meilleures tables ; mais les pourvoyeurs savent fort bien reconnaître le canard sauvage aux écailles de ses pieds plus fines, égales et lustrées, aux membranes de ses pattes plus minces, à ses ongles plus aigus et plus luisans, à ses jambes plus déliées, et lui donnent constamment la préférence, d'accord avec les Anciens, qui avaient en cela le même goût que nous, puique l'on trouve dans Apicius jusqu'à quatre différentes manières d'assaisonner ce dernier oiseau (1).

Nous remarquerons cependant ici que la chair du canard sauvage, plutôt imbibée d'huile que chargée de graisse, a une tendance à ce que l'on appelle la *rancidité*, et ne saurait être mise au rang des alimens convenables aux personnes d'une constitution délicate, non plus qu'à celles qui ont de la disposition aux embarras gastriques, aux maladies cutanées, à l'obésité. Il est facile de s'apercevoir qu'elle a, par exemple, une influence

---

(1) *De Opsoniis et Condimentis seu de Arte coquinariâ libri* X. Amstel., 1708, *in*-8°.

très-fâcheuse et très-sensible sur les blessures et les ulcères; et dans les cas même où les viandes noires et imprégnées d'osmazome paraissent avoir quelque chose de médicamenteux et méritent la préférence sur les viandes blanches, elle ne saurait être recommandée, parce que l'huile qu'elle contient met obstacle au libre exercice des forces gastriques et en fait un fardeau pour l'estomac.

Le canard domestique, du reste, à moins qu'il ne soit fort jeune et que sa chair ne soit point encore surchargée de graisse, partage avec le canard sauvage toutes les mauvaises qualités que nous venons de signaler, sans avoir autant de saveur, et, par conséquent, sans présenter autant de droits que lui à l'indulgence de nos Apicius. Aussi, dans tous les temps, à-peu-près, on a vu les médecins condamner l'usage de sa chair, comme *échauffante*, *humide*, *grossière*, *dure*, *difficile à digérer*, *et donnant lieu à la formation d'une grande quantité d'excrémens* (1), s'appuyant souvent à ce sujet de l'autorité du grand Hippocrate, dans les écrits duquel je n'ai pourtant rien découvert de relatif aux propriétés alimentaires du canard, quoiqu'ils eussent pu se contenter de citer Galien, qui met la chair de cet oiseau beaucoup au-dessous de celle des poules et des pigeons (2); Sérapion, qui la regarde comme trop chaude (3); Avicenne, qui la croit propre à développer la fièvre (4); les deux médecins de

(1) Aldrovandi, *Ornithol.*, lib. xix, pag. 183.

(2) Περι τροφῶν δυναμεως, βιβλ. γ, κεφ. ιθ'.

(3) *Nam comedi de ipsâ*, dit-il, *et calefecit me : et dedi calefacto, et incaluit amplius : et rursus refrigerato, et calefecit eum.* On attribue généralement cette observation à Galien; mais je l'ai en vain voulu trouver dans les Œuvres volumineuses de ce médecin.

(4) *Liber Canonis*, lib. ii, tr. ii, c. xlii.

Bagdad, qui, sous le nom d'Elluchasis Elimitar, composèrent le Tacuin, où il est dit qu'elle donne une constitution molle; Albert-le-Grand, suivant lequel elle engendre la mélancolie, ce qui a fait penser à quelques-uns que c'était seulement à cause de l'usage habituel qu'ils font du canard comme aliment, que les Juifs, particulièrement exposés à cette affection, avaient d'ailleurs le fond du teint livide (1); Alexandre Benedictini, qui la proscrit dans les temps de peste (2); et une infinité d'autres auteurs dont il serait superflu de rapporter ici les opinions, et qu'il serait absurde de vouloir mettre d'accord avec certains autres, tels que Caton le Censeur, qui se nourrissait et nourrissait toute sa maison d'herbes et de chair de canard et de lièvre (3), assurant que rien n'était meilleur pour les individus malades ou affaiblis; ou que cet Archigène, cité par Galien (4), qui conseillait le même aliment dans les affections morbides de l'estomac; ou enfin, que l'Arabe Avicenne encore, qui attribuait, contre le sentiment commun, à cette nourriture, le pouvoir d'éclaircir et le teint et la voix (5).

Au reste, il faut en convenir, il en est des canards comme de la plupart des autres productions généralement répandues à la surface de la terre; ils ne sont point également bons partout : ce que nous avons déjà dit de ceux des environs de Rouen et d'Amiens suffit pour le prouver, et s'il n'en était point ainsi, il deviendrait difficile de

---

(1) P. Du Chastel, *Κρεωφαγία*, pag. 280.

(2) *De Observatione in pestilentiâ*. Venetiis, 1493, *in*-4°.

(3) *Voyez* Plutarque, dans la *Vie de Caton le Censeur*.

(4) Περι συνθεσεως φαρμακῶν τῶν κατα τοπους, βιβλ. Η, κεφ. Δ'. *Voyez* la page 576 du tome XIII, de l'édition de Chartier.

(5) *Ubi suprà*.

concevoir comment la réputation de la dernière de ces villes se soutient sous ce rapport depuis la fin du 17e siècle au moins, puisque dès 1696, dans une lettre qu'il écrivait à madame de Sévigné, M. de Coulanges vante les canards d'Amiens, et que, dans *le Retour des officiers*, comédie de Dancourt, qui fut représentée pour la première fois en 1697, on dit d'un certain personnage, *qu'il a une terre auprès d'Amiens où l'on vend plus de canards par an que dans tout le reste de la province.*

Il est certain également que l'excellence de la chair de ces oiseaux est d'autant plus marquée qu'on se donne plus de peine pour leur éducation et qu'on soigne mieux leur nourriture. C'est pour cette raison que les canetons de Rouen ont beaucoup de ressemblance avec de la volaille ferme bien engraissée, ce qui les fait surtout rechercher, et leur prééminence était jadis déjà si bien reconnue qu'on faisait payer pour eux aux entrées le double de ce qu'on payait pour les canards ordinaires, qui se rapprochent du gibier aquatique et sauvageon à un degré désagréable assez souvent.

Toutes les parties de cet animal ne sont point non plus estimées au même degré, et ne sauraient être servies indifféremment, abstraction faite d'ailleurs des considérations tirées de l'âge, du pays, de la saison, de l'état d'embonpoint. Dès le temps de Martial, comme à l'époque où nous vivons, les muscles du thorax passaient pour la partie la plus délicate. On lit, en effet, dans ce poëte, le distique suivant :

Tota quidem ponatur anas; sed pectore tantùm
Et cervice sapit; cætera redde coquo (1).

---

(1) Lib. XIII, *Epigr.* 52.

Les ailes cependant ne sont point non plus à dédaigner; et l'opinion d'Avicenne, qui les recommande comme fort tendres et très-faciles à digérer, prévaut encore aujourd'hui.

Le gésier était regardé aussi comme un morceau très-nourrissant, dès le temps de Brudo, le médecin portugais, qui vivait au 16e siècle, et qui a publié un traité *De Ratione victûs*, à Zurich, en 1555.

On a toujours aussi vanté pour sa délicatesse le foie des canards; mais ce n'est qu'assez récemment qu'on a pensé à profiter, pour ces oiseaux, du secret que l'on a employé depuis des siècles pour engraisser certaines autres volailles (1), et pour augmenter, chez elles, le volume du viscère dont il est ici question. Après avoir été nourris en liberté dans les basses-cours, après avoir été abandonnés à toute leur voracité, et lorsqu'ils sont arrivés à un certain degré d'obésité, chez les Languedociens, entre autres, on les enferme dans un endroit étroit, échauffé, obscur, où, tous les matins et tous les soirs, une servante, leur ayant croisé les ailes, les place entre ses genoux, leur ouvre le bec avec la main gauche, et, avec la droite, leur remplit le jabot de maïs bouilli. Ces malheureux captifs passent ainsi une quinzaine de jours dans un état d'étouffement et d'oppression continuels. Au bout de ce temps, leur foie, devenu énorme, remplit presque tout l'abdomen et arrive même jusqu'à l'anus, où il produit une saillie marquée; leur queue fait l'éventail, et ses pennes ne peuvent plus se réunir. C'est dans cet état qu'on les tue après les avoir fait baigner, et qu'on livre au com-

(1) Dès le 8e siècle, néanmoins, dans les villages des environs de Rouen, on engraissait et on empâtait déjà des canetons.

merce leur foie, presqu'aussi estimé que celui des oies de Strasbourg, mais ayant pour la santé absolument les mêmes inconvéniens que lui, inconvéniens, du reste, que nous signalerons par la suite en parlant de ces derniers oiseaux.

Tout ce que nous venons de dire au sujet des qualités alimentaires du canard doit être sujet à telle ou telle modification, suivant que l'on a fait subir à sa chair telle ou telle préparation culinaire avant de la servir sur nos tables; suivant que, comme cela a lieu le plus habituellement en nos contrées, elle a été rôtie et que l'osmazome de son suc est venu former un enduit brunâtre et sapide à la surface de l'animal; suivant que, comme le pratiquent surtout les Chinois, on l'a fait bouillir dans l'eau de manière à étendre dans une grande quantité de liquide les parties solubles qu'elle contient; ou suivant encore qu'en la faisant cuire à l'*étuvée* ou en *ragoût*, on lui a laissé tout son suc, on l'a attendrie sans la dessécher, on l'a pénétrée de vapeurs chaudes, de sucs végétaux et de principes aromatiques, salins ou acides; ou bien suivant, enfin, que, pour la conserver long-temps, on l'a imprégnée de sel et même exposée à la fumée (1).

Sous le rapport de la bromatologie, les œufs des canes méritent aussi quelque attention. Non moins nourrissans que ceux des poules et plus volumineux, susceptibles d'être mangés comme eux, et possédant les mêmes qualités alimentaires, ils sont recherchés également pour la

---

(1) Ce dernier procédé, sur lequel Parmentier nous a laissé des détails curieux, est, suivant lord Macartney (*l. c.*), mis en pratique depuis long-temps à la Chine, où l'on fait un commerce assez étendu, dans les grandes villes, de canards fendus par quartiers, salés et séchés.

cuisine, et sont réputés fort délicats en omelette ou bouillis; mais on les fait rarement cuire à la coque, parce que leur albumen, au lieu de devenir laiteux, acquiert une consistance de colle, une teinte d'un blanc pâle et un goût de sauvageon. Dans la Picardie, les femmes de la campagne se procurent de ces œufs avec empressement et de préférence à ceux des poules, pour la préparation de leurs gâteaux, auxquels, tout en permettant de diminuer la quantité du beurre, ils donnent une saveur plus fine et une plus belle couleur.

D'autre part, ces œufs peuvent être, dans nos officines, substitués à ceux des poules, sans le moindre inconvénient, dans les opérations pharmaceutiques où l'usage de ceux-ci est indiqué. La raison est en cela d'accord avec l'expérience; mais il n'en est pas de même dans beaucoup d'autres occasions où l'on a prétendu tirer parti du canard lui-même en thérapeutique ou en pharmacie, et l'on n'a pas toujours été aussi heureux. La superstition, les préjugés, la crainte du mal, l'espérance de la santé ont placé, souvent à tort et surtout d'une manière ridicule, dans chacune des parties de cet oiseau, quelque propriété particulière et apte à remplir certaines indications médicales.

On a prétendu, par exemple, que le foie du canard était propre à calmer le flux hépatique (1), et il est facile de voir dans cette assertion déraisonnable l'empreinte ridicule d'une ancienne opinion qui établissait des rapports intimes entre la structure des organes et les propriétés médicamenteuses.

---

(1) GESNER, d'après Alexand. Benedictini. — P. DUCHASTEL, Κρεωφαγία, lib. IV, cap. XXIV, pag. 282. — VAN DEN BOSSCHE, *Histor. med. animal.*, lib. I, cap. IX, pag. 28. *Bruxellæ*, 1639, *in*-4°.

Dioscoride (1), Pline (2), Scribonius-Largus (3), Galien (4), et une foule d'autres auteurs anciens ont vanté le sang du même animal comme un alexipharmaque et un antidote universel, capable de s'opposer à l'action de toute espèce de poison, même à celle du venin de la vipère. Le sang des canards du Pont, qui vivaient, disait-on, presqu'uniquement de matières empoisonnées et qui résistaient à leur maligne influence, avait, en particulier, alors beaucoup plus de réputation en ce genre que celui des autres canards; on le faisait même dessécher afin de le conserver plus facilement (5), et il était la base du fameux antidote du plus puissant roi de son temps, de ce Mithridate aussi célèbre par sa haine contre les maîtres du Monde alors connu, que par ses grandes connaissances en médecine (6); antidote qui, assurait-on (7), empêcha chez lui, après sa défaite, l'effet des breuvages les plus redoutables. Le préjugé s'est maintenu long-temps en faveur. Dans les cas de morsures de serpens venimeux, on administrait naguère encore assez communément le sang du canard sauvage, à la dose d'un ou deux gros, dans du vin chaud (8), et on recommandait de le faire entrer dans tous les alexitères. Mais au-

(1) *L. c.*, lib. II, c. XCVII.

(2) *L. c.*, lib. XXV, c. II.

(3) *Compos. med.* 187.

(4) Περι ευπορίστων, βιβλ. β, κεφ. κή. *Voyez* la page 637 du tome x, de l'édition de Chartier.

(5) PLINE, *l. c.*, lib. XXIX, c. V.

(6) PLINE, *l. c.*, lib. XXV, c. II. — BELON, *Nature des Oiseaux*, pag. 160.

(7) AULU GELLIUS, *Noct. actic.*, lib. XVIII, c. XVI.

(8) ARNAULT DE NOBLEVILLE et SALERNE, *Suite de la Matière méd. de Geoffroy*, tom. III, pag. 48.

jourd'hui, ce médicament, alors si précieux, est banni de l'exercice de l'art de guérir. Il a perdu toute espèce de crédit à l'époque même où le sang de bouquetin et celui de tortue marine ont vu s'éclipser la faveur dont ils avaient joui pendant long-temps.

L'emploi de la graisse de notre oiseau a résisté un peu plus, et encore actuellement, sans crainte de dire une sottise, on pourrait avancer, avec un ancien poëte latin (1), qu'elle est émolliente et anodyne, et dire qu'elle peut remplacer avantageusement dans nombre de circonstances l'axonge de la plupart des autres animaux.

Mais il n'en a point toujours été ainsi. On a voulu aussi trouver à cette substance des propriétés occultes, et, sur cette supposition, on l'a fait entrer dans une foule de préparations pharmaceutiques officinales, et toujours sans motif suffisamment valable.

La graisse de canard, en effet, réputée *plus subtile* et *plus résolutive* qu'aucune autre (2), entrait naguère encore dans l'onguent pectoral et dans l'onguent fortifiant de la Pharmacopée de Lémery, comme autrefois, chez Nicolas Myrepse, elle faisait partie d'un emplâtre contre la pleurésie. On la recommandait communément encore dans toutes les espèces de douleurs, et Avicenne ne balançait point à lui accorder le premier rang parmi les substances grasses utiles fournies par la classe des oiseaux. On en fabriquait, pour blanchir la peau, une

---

(1) *Mulcet adeps nervos et sanguis viscera sistit.*

URSINUS.

(2) *Non enim ullum inveni, qui vel subtilior sit, vel emolliat resolvatve magis.* SERAPIO.

pommade dans laquelle on introduisait, en outre, de la poudre de coquilles d'œufs et des semences de melons (1), et elle servait à beaucoup d'autres usages pharmaceutiques. Pendant un temps, conséquemment, elle figurait sur les tablettes des officines; mais elle en a été bannie, ainsi que la fiente de l'oiseau qui la fournissait, fiente que l'adepte Arnault de Villeneuve préconisait contre les morsures des animaux venimeux. Ces médicamens sont même totalement oubliés, aussi-bien que l'écloge, ce fameux antidote que Myrepse conseillait contre la dysenterie et le flux cœliaque (2), et dans la composition duquel figurait, d'une manière non moins singulière, un organe qui, chez le canard, paraissait des moins propres à remplir une destination médicale (*uterus s. vulva anatis*).

Mais, par rapport à un animal si universellement réputé utile, par rapport à des personnes avides d'en tirer tout le profit possible, qu'était-ce que l'emploi de parties ainsi isolées, de substances simplement extraites de son économie? N'était-il pas plus convenable de l'employer en entier lui-même? C'est ce qu'on a fait. On a conseillé de le plumer vif et de l'appliquer sur le bas-ventre pour la guérison de certaines coliques; d'autres, comme Lémery, ont même été jusqu'à le faire fendre en deux tout vivant pour l'appliquer immédiatement sur une partie souffrante, coutume cruelle dont on trouve des traces dans les écrits de Pline, de Marcellus, de Corneille Agrippa, de Gesner, d'Aldrovandi et de beaucoup d'autres, mais qui a du moins le mérite d'être basée sur des

---

(1) GESNER, *ubi suprà*, pag. 101.

(2) *De Antidotis, sect. prima*, c. CVII.

principes moins absurdes, que celle où l'on a été, pendant un temps, d'envoyer, afin de les délivrer de leur mal, les personnes que tourmentaient de violentes coliques, regarder nager des canards !

ARTICLE XCII.

De la Cantharide (Lytta vesicatoria, FABRICIUS).

Grec.......... Κανθαρὶς.
Latin.......... *Cantharis.*
Italien........ *Cantarella, Canterella.*
Espagnol..... *Cantarida, Cubillo*, selon quelques personnes.
Anglais....... *Spanish fly.*
Allemand.... *Grune kefer; Goldkäfer; Spanische fliege.*
Cantharis vulgaris officinarum, RAY.
Cantharis vesicatoria, DE GEER.
Meloë vesicatorius. M. alatus, viridissimus, nitens, antennis nigris, LINNÆUS, *Syst. Nat.* — *Fauna suecica*, n° 827.
Lytta vesicatoria. L. viridis, antennis nigris, FABRICIUS, *Spec. insectorum*, pag. 328.

PAR le mot de *cantharide,* mot vague tiré du grec, langue dans laquelle, suivant Aristote (1), il ne signifie rien autre chose qu'un insecte dont les ailes sont cachées sous un étui, et où, par conséquent, son sens est aussi peu déterminé que celui des mots *mouche* et *scarabée* en français, on désigne presqu'universellement aujourd'hui un insecte coléoptère du sous-ordre des

(1) *Voyez* le chapitre VIIe du IVe livre de son *Histoire des Animaux*.

hétéromérés et de la famille des épispastiques de M. Duméril, animal qui, quoique généralement connu et d'un usage très-ordinaire en thérapeutique, n'a point toujours porté le même nom dans les Répertoires entomologiques; que Geoffroy, par exemple, a appelé *cantharis vesicatoria,* tandis que Linnæus en a fait une espèce de son genre *meloë,* et que Fabricius l'a nommé *lytta vesicatoria,* et dont, par conséquent, l'histoire a dû nécessairement, pendant long-temps, être exposée à une excessive confusion, confusion d'autant plus grande, d'ailleurs, que Ray, Aldrovandi, Jonston, Gesner et les anciens compilateurs, en général, ont, sous la dénomination dont il s'agit, parlé d'une foule de coléoptères différens, et quelquefois même d'insectes appartenant à d'autres ordres.

Quoi qu'il en soit, la véritable cantharide, celle du commerce, celle des officines, celle qui nous est si souvent utile, celle que tout médecin a eu ou doit avoir eu occasion d'employer, et que nous avons à faire connaître ici, se distingue très-facilement aux caractères suivans:

Cet insecte, de la taille de six à dix lignes, a cinq articles aux quatre premiers de ses tarses et un de moins aux deux derniers, qui, de même que les autres, d'ailleurs, sont noirs et offrent des crochets doubles et sans dentelures en dessous; ses antennes, à dernier article allongé et aigu, sont noires aussi, filiformes, plus longues que la tête et le corselet réunis, et ont leur second article globuleux et fort court; sa tête est grosse, inclinée, en cœur, munie d'yeux échancrés et de palpes maxillaires plus gros à leur extrémité; son corselet, court et absolument quadrilatère, est en outre inégal et tuberculeux; ses élytres, molles, longues, flexibles,

sont du vert doré le plus brillant, ainsi que la tête, le corselet et les pattes, et présentent chacune deux nervures longitudinales peu prononcées du côté interne. Ces élytres recouvrent des ailes membraneuses, d'une teinte grisâtre et propres au vol.

On récolte peu de cantharides en France, quoique vers le solstice d'été, dans les mois de mai et de juin, elles y soient très-communes sur les frênes, les lilacs, les jasmins, les troënes, et même sur les chèvrefeuilles, les sureaux, les ormes, les noyers, les hyèbles, les rosiers, les saules et les peupliers. Parfois encore on les trouve sur le blé, sur la cynoglosse, dans les prés, etc., etc. Dans quelques-unes de nos provinces, en particulier aux environs du Mans, il serait même facile d'en ramasser en abondance; mais la plupart de celles qu'on trouve dans le commerce viennent d'Italie et surtout d'Espagne, ce qui fait que, dans plusieurs contrées du reste de l'Europe, on les désigne sous les noms vulgaires de *mouches d'Espagne,* de *spanish flys,* de *spaensche ulieghe*.

Ces insectes sont constamment réunis en nombreuses familles sur les arbres que nous venons de nommer, et répandent au loin une odeur vive et désagréable, qui décèle leur présence, et qui peut même déterminer des accidens plus ou moins graves chez ceux qui s'exposent à la respirer. On a vu, en effet, des individus se réveiller avec la fièvre après s'être endormis sous des frênes occupés par une de leurs légions. C'est du moins ce qu'ont été à même d'observer Amoreux fils (1)

(1) *Notice des Insectes de la France réputés venimeux*, in-8°. Paris, 1789.

et d'autres auteurs (1), qui nous apprennent aussi que les émanations des cantharides donnent des vertiges à ceux qui restent long-temps exposés à leur influence (2), ou déterminent des accès de dysurie, d'hématurie, des ophthalmies, des démangeaisons insupportables, etc.

Quoiqu'elles ne vivent guère que huit ou dix jours sous leur dernière forme, sous celle d'insecte parfait, les cantharides, dans cet intervalle de temps, mangent les feuilles avec une telle voracité, qu'elles ont bientôt dépouillé de leur verdure les arbres qu'elles ont choisi pour établir leur domicile. Paul Hermann, en particulier, rapporte avoir vu un grand frêne mourir sous leurs coups.

Les mâles, beaucoup plus petits que les femelles, périssent bientôt après l'accouplement, qui dure assez long-temps et qui a lieu au moment de la plus grande chaleur du jour (3); les femelles ne survivent que pour s'enfoncer dans la terre, où elles pondent en tas une quantité considérable de petits œufs allongés et agglutinés. Les larves qui sortent de ceux-ci sont encore peu connues et restent sous terre, où elles se changent en nymphes, sans qu'on ait, jusqu'à présent, suffisamment observé leurs métamorphoses, quoiqu'il soit bien démontré qu'elles ne vivent pas dans le bédégar, comme l'ont prétendu Hagedorn (4) et quelques autres.

---

(1) Lesser, *Théologie des Insectes, avec des remarques de* M. P. Lyonnet. La Haye, 1742, *in*-8°, tom. II, pag. 243, note 4.

(2) *Voyez* mon *Osphrésiologie* ou mon *Traité des Odeurs*, seconde édition, Paris, 1821, *in*-8°, pag. 84.

(3) Arnault de Nobleville et Salerne, *Suite de la Matière médicale de Geoffroy*, tom. I, pag. 383.

(4) *Cynosbatologia*. Jenæ, 1681, *in*-8°.

En conséquence des accidens qui résultent du séjour dans une atmosphère empoisonnée par les émanations des cantharides, on emploie, avec raison, beaucoup de précautions lorsque l'on fait la récolte de ces insectes pour les livrer aux droguistes. Le plus communément, avant le lever du soleil et lorsqu'ils sont encore engourdis par la fraîcheur et par l'humidité de la nuit, on les fait tomber sur des nappes ou des draps que l'on a soin d'étendre au-dessous des arbres qu'ils habitent, et dont une personne, le visage couvert d'un masque et les mains enveloppées dans des gants, secoue fortement les branches : on les jette, de suite et à mesure qu'on s'en empare, sur un tamis de crin placé au-dessus d'un vase rempli de fort vinaigre en ébullition (1). La vapeur qui s'échappe de ce liquide les fait promptement périr, et l'on n'a plus qu'à les faire sécher dans une étuve, ou en les exposant aux rayons du soleil, pour les renfermer enfin dans des bocaux de verre, de crystal, ou dans des vases de faïence exactement fermés, et dans lesquels on peut les conserver un grand nombre d'années. M. Duméril, en effet, a employé des cantharides qui étaient gardées depuis plus de vingt-quatre ans dans les magasins, et qui avaient encore toute leur énergie (2), et Forsten pense qu'alors même qu'elles sont tombées en poussière après trente années de conservation, elles ne sont pas encore devenues inertes (3).

---

(1) Quelquefois, après les avoir rassemblés dans une toile claire, on les trempe à plusieurs reprises dans un vase rempli d'oxycrat.

(2) *Dictionnaire des Sciences naturelles,* tom. VI, pag. 487.

(3) *Disquisitio med., Canth. hist. nat. chem. et med. exhibens.* Argentorati, 1776. — Dans le *Traité du choix des Exutoires* (tom. I, pag. 8), le docteur Wauterz dit que, pour son usage journalier, il s'est, durant vingt-sept ans, servi des cantharides d'une même caisse

Durant leur préparation, au reste, les cantharides diminuent tellement de poids, qu'il en faut au moins cinquante individus pour représenter un gros, ce qui fait qu'il en entre à-peu-près 6,400 dans une livre.

Lorsqu'on en veut faire usage, il convient de les choisir petites, lisses, non pulvérulentes, arrondies, bien sèches, nouvelles et entières. Dans cet état, elles brillent encore d'un éclat assez vif; leur odeur est piquante, fétide, nauséabonde; leur saveur, qui ne se fait point sentir au premier abord, devient bientôt âcre et caustique, et tient, en quelque sorte, de celle de la poix.

Liées intimement au plus cher de nos intérêts, à celui de notre santé, les cantharides méritent d'être examinées avec le soin le plus scrupuleux; tout ce qui a rapport à elles est on ne peut plus propre à piquer notre curiosité. Remarquables par l'éclat métallique de leur parure, par leurs apparitions subites, par les dégâts qu'elles causent (1); apportées de contrées éloignées; recueillies avec inquiétude et non sans danger; versées dans le commerce avec une sorte de réserve; produisant sur l'homme les effets les plus opposés, le retenant souvent au bord du précipice où va l'entraîner incessamment la dissolution imminente de son être, et d'autres fois servant d'instrument à des passions criminelles et honteuses, ou empoisonnant par les douleurs les plus atroces les derniers momens d'une existence que bien des maux ont déjà signalée, elles ne commandent pas seulement toute

---

sans s'être aucunement aperçu d'une diminution sensible dans leur action.

(1) En 1667, au mois de juin, on trouva aux environs de la ville de Hildesheim, une telle quantité de cantharides, que tous les saules en étaient couverts. *(Ephem. Acad. Nat. Cur*, dec. 1, ann. 4 et 5, obs. 186.)

l'attention du médecin, elles offrent encore au chimiste qui les analyse des phénomènes tout-à-fait particuliers.

L'analyse chimique des cantharides a été faite un grand nombre de fois. Entreprise d'abord par le célèbre Olaüs Borrich (1); indiquée par les continuateurs de la *Matière médicale de Geoffroy*, qui n'ont trouvé dans ces insectes qu'un *sel piquant volatil et caustique, mêlé avec un peu d'huile, de phlegme et de terre* (2); ébauchée successivement par Baglivi, qui a reconnu les propriétés de la teinture des cantharides (3); par Leeuwenhoeck (4), qui a trouvé dans leur infusum aqueux un principe crystallisable; par Cockburne (5), qui en a retiré un sel volatil, de l'huile et un alkali; par Moyse Charras (6), qui leur a vu faire effervescence avec les acides long-temps encore après avoir été recueillies; par Cartheuser, qui les a crues composées de parties résineuses, gélatineuses et terreuses (7); par Spielmann, qui a constaté dans leurs produits la présence du carbonate d'ammoniaque (8), et enfin par Thouvenel, qui, dans un intéressant Mémoire sur la nature des substances animales médicamenteuses, a présenté des faits qui ont mérité d'être recueillis par Fourcroy (9), cette analyse

---

(1) *Acta Haffniensia*, vol. IV, obs. 80.

(2) *Ubi suprà*, pag. 387.

(3) *De Usu et Abusu Vesicantium Diss.* Londini, *in*-8°, 1699.

(4) *Epist.*, LXX.

(5) *Philosophic. Transact.*, n° 252.

(6) *Pharmacopée royale galénique et chimique*. Lyon, 1693, *in*-4°.

(7) *Elementa Chym. med. dogmat. experim.* Francof. ad Viadrum, 1753, *in*-8°. — *Fundamenta Mat. med. gener. et spec.* Ibidem, 1767, *in*-8°, part. I, sect. VII, § 2.

(8) *Institut. Chim.*, § 72, exper. 64, pag. 205.

(9) *Système des Connaissances chimiques*, tom. X, pag. 345.

a été faite avec plus d'exactitude par le docteur Beaupoil (1) et par Schwilgué, mais n'est parvenue à la perfection qu'elle devait attendre que tout récemment, et par les travaux importans de MM. les professeurs Robiquet (2) et Orfila (3).

De ces deux savans, le premier a signalé dans les cantharides :

1°. Une huile grasse, verte, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alkohol, ne produisant pas d'effet vésicant (4);

2°. Une matière noire soluble dans l'eau, insoluble dans l'alkohol, non vésicante aussi;

3°. Une substance jaune, visqueuse, soluble dans l'eau et dans l'alkohol, non vésicante, et qui, par son mélange avec l'eau, rend soluble dans ce fluide le principe suivant;

4°. Une matière blanche, crystalline, âcre, corrosive, insoluble dans l'eau, soluble dans l'éther, dans l'alkohol bouillant et dans les huiles, et fortement épispastique, essentiellement vésicante;

5°. Une matière grasse, insoluble dans l'alkohol, et nullement épispastique;

6°. Du phosphate de chaux, qui forme la base du

---

(1) *Recherches médico-chimiques sur les vertus et les principes des Cantharides.* Dissert. inaugur. Paris, *in*-8°, an XI.

(2) *Annales de Chimie,* tom. LXXVI, pag. 302.

(3) *Traité des Poisons.* Paris, 1818, tom. I, pag. 565 et suivantes.

(4) Dans un *Mémoire sur la Composition des parties cornées des Insectes*, lu le 17 août 1821, par M. Auguste Odier, à la Société d'Histoire naturelle de Paris, ce jeune savant démontre avec vraisemblance que c'est à cette huile qu'est due la belle couleur verte des élytres des cantharides. (*Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris.* Paris, 1823, *in*-4°, tom. I, pag. 39.)

squelette, du phosphate de magnésie, une petite portion d'acide acétique et une plus grande quantité d'acide urique, l'un et l'autre à l'état de liberté.

Quant à M. Orfila, il a démontré, comme nous le verrons plus tard, que les qualités délétères ou utiles des insectes qui nous occupent ne résident pas également dans toutes les parties qui les constituent, et que les nombreux principes de ces animaux si redoutables et pourtant employés avec tant d'avantage ont une action isolée sur l'économie animale.

Au reste, les cantharides, après avoir été pilées dans un mortier, avec des précautions que nous ferons connaître, donnent une poudre impalpable, d'un gris verdâtre, parsemée de points brillans d'un vert métallique, d'une odeur âcre, nauséabonde, analogue à celle des souris, d'une saveur caustique, et d'une grande légèreté.

Chauffée sur une plaque de fer rougie au feu, cette poudre se charbonne et laisse dégager une fumée d'une odeur fétide et semblable à celle de la corne qui brûle.

L'eau, l'éther et l'alkohol lui communiquent une teinte jaune.

Cette teinte tire légèrement sur le vert avec l'éther en particulier; elle se rapproche du rouge si l'on a employé l'alkohol concentré et qu'on l'ait laissé agir pendant long-temps. C'est ce que l'on peut observer sur le maceratum alkoholique de cantharides, préparé habituellement dans les pharmacies et vendu sous le nom impropre de *teinture de cantharides.*

Les analyses des chimistes nous ont donc, d'après ce qui vient d'être dit, appris quelques faits importans, et entre autres qu'à l'aide de l'ébullition le principe vésicant des

cantharides est enlevé par l'eau à la poudre dont nous parlons, puisque cette poudre contient encore toutes les parties constituantes de l'animal et spécialement la matière jaune visqueuse. Ces analyses ont eu, sans aucun doute, des résultats forts utiles; mais l'histoire de la séparation des divers principes des cantharides, et la détermination des proportions dans lesquelles ils sont unis, appartiennent en propre à la chimie. Le plan que nous avons adopté s'oppose à ce que nous entrions dans de plus grands détails à ce sujet, à ce que nous traitions cette matière plus au long : nous passons donc immédiatement à l'exposition de l'histoire médicale des cantharides.

Nous rappellerons cependant encore que, pendant long-temps, on a recommandé de ne faire entrer dans les préparations pharmaceutiques ni les ailes, ni la tête, ni les pattes de ces insectes, parce qu'on croyait ces diverses parties, et en général tout le test, totalement inertes. Schwilgué encore partageait cette opinion (1), à laquelle on a renoncé aujourd'hui, que les chimistes ont démontré que le principe vésicant existe dans tout l'animal également à-peu-près.

Mais, avant de faire connaître les usages des cantharides en médecine, et après avoir dit ce que l'histoire naturelle et la chimie nous ont appris de plus essentiellement utile à leur égard, il nous faut examiner la manière dont elles agissent sur l'économie animale, dont elles modifient l'exercice des fonctions de la vie.

Les cantharides jouissent à un très-haut degré, et personne peut-être ne l'ignore en Europe, de la singulière propriété de faire soulever l'épiderme de l'homme et

---

(1) *Traité de Matière méd.*, 3e édition, *Paris*, 1818, t. II, p. 59.

des animaux, lorsqu'elles sont restées quelque temps en contact avec les tégumens, produisant réellement alors l'effet d'une brûlure, et donnant lieu à une accumulation de sérosité au-dessous de la première couche de la peau. Cette propriété qui les distingue est souvent mise à profit, comme nous le dirons, par les médecins, et paraît résider dans la matière blanche, crystalline, découverte par M. Robiquet, matière dont l'application à la dose d'un centième de grain sur le bord de la lèvre inférieure suffit pour déterminer, au bout d'un quart d'heure, de la douleur et la formation d'une phlyctène.

Il n'est point étonnant, d'après cela, que la poudre des cantharides, appliquée à assez forte dose sur la peau et sur le tissu cellulaire, et surtout introduite dans l'estomac, agisse comme un poison irritant énergique, effet que malheureusement on n'a eu que trop souvent occasion d'observer, parce que ces insectes exerçant d'ailleurs une action stimulante particulière sur les organes génitaux, il est arrivé que des libertins usés et des vieillards impuissans, séduits par une propriété aphrodisiaque vulgairement reconnue, en ont fait un usage inconsidéré d'une part, tandis que d'autre part, des courtisanes effrénées s'en sont servies dans l'intention d'exciter les organes languissans d'un amant épuisé. Mais quelle est souvent l'erreur de l'homme! Les uns ont trouvé la mort au lieu des plaisirs qu'ils s'étaient promis; les autres ont véritablement empoisonné celui qu'elles voulaient ranimer : aussi, dans des imprécations adressées à un de ses ennemis, le Chantre de Sulmone, fait dans sa colère un souhait fondé sur l'expérience, lorsqu'il s'écrie :

Cantharidum succos, dante parente, bibas.

Le fait est fort anciennement connu. Un certain Cossinus, chevalier romain, distingué par la faveur dont il jouissait auprès de Néron, mourut empoisonné par une préparation de cantharides que lui avait administrée un médecin appelé du fond de l'Egypte par l'Empereur, qui voulait faire traiter son favori de dartres rebelles dont il était tourmenté (1) : tant il est vrai que l'amitié même des méchans est souvent nuisible! Dioscoride (2), Galien (3), Rhazès (4), ont d'ailleurs aussi parlé des symptômes de l'empoisonnement par les cantharides, et, depuis eux, tant d'auteurs ont consigné à ce sujet, dans leurs ouvrages, des histoires d'événemens malheureux, que nous nous trouvons seulement embarrassés du choix, pour citer quelques exemples à l'appui de notre assertion, et pour nous mettre à même de tracer le tableau des accidens qui caractérisent cette espèce d'empoisonnement.

Les observations suivantes, dont les deux ou trois premières sont écrites avec une naïveté qui atteste la véracité de leurs auteurs, nous paraissent entre beaucoup d'autres, au reste, propres à accomplir notre projet et à démontrer le mal que peuvent produire ces insectes.

« En 1572, dit Barthelemy Cabrol, qui fut premier chirurgien d'Henri IV (5), nous fusmes visiter un pauvre homme d'Orgon en Provence, atteint du plus horrible et espouvantable *satyriasis* qu'on saurait voir ou penser.

---

(1) Pline, lib. xxix, c. iv.

(2) Περὶ υλης ιατρικης, βιϐλιόν ἕκτον, κεφ. ά.

(3) Προς Πισονα περὶ θηριακης, βιϐλ. ά, κεφ. δ.

(4) Tit. viii, c. xvii.

(5) *Alphabet anatomique, avec plusieurs observations particulières.* Tournon, 1594, in-4°.

Le faict est tel : il avait les quartes : pour en guérir, prend conseil d'une vieille sorcière, laquelle lui fict une potion d'une once de semences d'orties, de *deux drachmes de cantharides,* d'un drachme et demi de ciboules et autres, ce qui le rendit si furieux à l'acte vénérien, que sa femme nous jura son dieu qu'il l'avait *approchée* dans deux nuicts quatre vingt et sept fois... et mesme dans le temps que nous consultasmes, le pauvre homme spermatisa trois fois à nostre présence, embrassant le pied du lict, et agissant contre y celuy comme si c'eust esté sa femme. Ce spectacle nous estonna, et nous hasta à lui faire tous les remèdes pour abattre cette furieuse chaleur; mais quel remède qu'on lui s'ceust faire, si passa-t-il le pas. »

« Un abbé de moyen aage estant en cette ville, dit d'autre part le bon Ambroise Paré (1), pour soliciter un procez, solicita pareillement une femme honneste de son mestier pour deuiser une nuict avec elle, si bien que, marché faict il arriva en sa maison. Elle recueillit monsieur l'abbé amiablement, et, le voulant gratifier, luy donna pour sa collation quelque confiture, en laquelle y entroient des cantharides, pour mieux l'inciter au déduit vénérique. Or, quelque temps après, à sçavoir le lendemain, les accidens que j'ai par cy devant déclarez advinrent à monsieur l'abbé, et encore plus grands, parce qu'il pissoit et jettoit le sang tout pur par le siège et par la verge. Les médecins estants appellez, voyant l'abbé avoir tels accidens, avec une érection de verge, cognurent qu'il avait pris des cantharides..... Ils luy ordonnèrent, etc.....; mais, pour tous ces remèdes,

(1) *Voyez* ses *Œuvres,* liv. XXI, pag. 500 de la 12e édition.

faicts selon l'art; monsieur l'abbé ne délaissa à mourir avec gangrène de la verge. »

En 1787, dans une partie de débauche, deux frères ayant avalé de la poudre de cantharides délayée dans du chocolat, l'un d'eux périt, en trois semaines, de la dysenterie, et celui qui survécut mourut, deux mois et demi après, dans des angoisses terribles. A l'ouverture du cadavre, on trouva l'estomac et une portion du duodénum parsemés, à l'intérieur, de tubercules fongueux, d'érosions et de petits ulcères, sans pourtant, chose assez remarquable, que les reins et la vessie présentassent aucune altération (1).

Une personne ayant pris, par erreur, une préparation de cantharides qui devait faire partie d'un emplâtre, en fut empoisonnée, courut un grand danger de perdre la vie, et ne put conserver sa raison, dit P. Lyonnet, dans ses notes sur l'ouvrage de Lesser (2).

Dans les *Mémoires de l'Académie de Turin*, pour les années 1802 et 1803, M. Giulio rapporte qu'un jeune homme de vingt et un ans, très-bien constitué et sujet, dans son enfance, aux convulsions connues sous le nom d'*eclampsia puerorum*, avala quelques gouttes de teinture de cantharides. A l'instant même, une vive ardeur se fit sentir aux lèvres, à la langue et à la membrane du palais. Malgré tous les efforts qu'il fit pour rejeter la liqueur caustique contenue dans la bouche, la membrane muqueuse fut enflammée en peu d'heures, une tuméfaction considérable s'en empara, et il eut un ptyalisme des plus abondans. Par le conseil d'un chirurgien,

---

(1) *Recueil périodique de la Société de Médecine de Paris*, t. x, n° 56.

(2) *Théologie des Insectes*. La Haye, 1742, *in*-8°, tom. II, pag. 191.

il prit du lait et beaucoup de boissons émollientes; mais il n'en éprouva pas moins, de temps en temps, de violentes douleurs dans les régions épigastrique et ombilicale. Au bout de trois jours, après avoir soupé comme à l'ordinaire, environ une heure avant minuit, il est tout-à-coup saisi de convulsions horribles, et se roule sur son lit en désespéré, tantôt se relevant et tantôt s'élançant en furieux vers le lit d'un de ses amis, empoignant les tringles en fer des rideaux, les pliant comme des roseaux, et poussant des cris et des hurlemens affreux : huit hommes des plus robustes peuvent à peine le contenir. Aux convulsions se joint ensuite un délire complet et phrénétique, avec des symptômes alternatifs d'emprosthotonos et d'opisthotonos. La bouche tantôt reste ouverte, et tantôt est fermée par l'effet d'un trismus; il y a grincement des dents. La chaleur de la peau est cependant naturelle, mais le pouls est lent et développé. Les muscles de la paroi antérieure de l'abdomen semblent appliqués contre le rachis. Bientôt il y a des symptômes d'hydrophobie qui ne finissent que par des défaillances et un assoupissement profond. Cette affection tétanique dure plusieurs jours, et ne cède qu'à de hautes doses d'opium et de musc.

Un autre italien, homme robuste et plein de santé, ayant pris une préparation aphrodisiaque dans laquelle entraient des cantharides, mourut le troisième jour dans des douleurs atroces causées par l'inflammation des viscères digestifs et de la vessie, dit J. Schenck de Grafenberg (1), d'après ce Joachim de Cammer Meister, dont on a latinisé le nom en celui de Camerarius.

---

(1) *Observ. med. rar.* Lugduni, 1643, *in-fol.*, pag. 848.

Feu William Batt a pareillement été témoin d'un accident produit par une trop forte dose de cantharides (1). Il a vu une douleur atroce se manifester, par suite, à la racine de la verge, au col de la vessie, au périnée, etc. Enfin, plus récemment encore, le professeur Alibert a eu l'occasion d'observer, à l'hôpital Saint-Louis, un jeune homme devenu aveugle et paralytique pour avoir mangé avec excès d'une dinde aux truffes, dans laquelle une de ses maîtresses, afin de le provoquer à la volupté, avait mis furtivement une grande dose de poudre de cantharides (2).

De ces faits, qui suffisent pour prouver le danger attaché à l'empoisonnement par les cantharides, de beaucoup d'autres que nous pourrions accumuler ici (3), et des expériences multipliées faites avec ces insectes par Baglivi, par M. Beaupoil et par le professeur Orfila, il résulte que les cantharides portent surtout leur action vénéneuse sur l'estomac, les intestins, la vessie et les organes de la génération, et qu'elles se comportent à la manière des corrosifs sur le premier de ces viscères, occasionant souvent la mort au bout de peu de temps, par le développement d'une gastrite intense et par leur action sur le système nerveux, mais ne paraissant déterminer la phlogose de la membrane interne de la vessie qu'après

(1) *Memorie della Societ. med. di Emulazione di Genova*, tom. II.

(2) *Nouveaux Élémens de Thérapeutique et de Mat. méd.*, 4e édit. Paris, 1817, *in*-8°, tom. I, pag. 513.

(3) Thomas Moufet, dans son *Theatrum insectorum* (Londini, 1634, *in-fol.*, pag. 146), rapporte plusieurs exemples des effets funestes des cantharides. On en trouve aussi dans les *Éphémérides des Curieux de la Nature* (dec. I, ann. 9, obs. 148; et dec. II, ann. 10, *append.*, pag. 60), et dans une foule d'autres auteurs dont la nomenclature même deviendrait fort longue.

avoir séjourné dans l'estomac plusieurs heures sans détruire la vie.

C'est donc avec quelqu'apparence de raison que l'on reprocha autrefois au célèbre Caton d'Utique de s'être rendu marchand de poison, parce que lors de la vente à l'encan des biens de Ptolémée, le Roi de Chypre, qui s'était empoisonné lui-même, il fit monter jusqu'à soixante mille sesterces une partie de cantharides (1). On se rappelle aussi qu'il existe dans les ouvrages de Cicéron une accusation de L. Crassus contre C. Carbo soupçonné d'avoir pris des cantharides pour s'empoisonner (2).

Du reste, les symptômes de l'empoisonnement par les cantharides sont, en général, la sensation d'une saveur âcre désagréable dans la bouche, celle d'une ardeur pénible avec constriction dans le pharynx et l'œsophage, une odeur nauséabonde et infecte, des nausées, des vomissemens abondans, des déjections alvines copieuses et souvent sanguinolentes, une vive épigastralgie, des coliques violentes, des douleurs atroces dans les hypochondres, de l'ardeur dans la vessie avec émission d'une urine sanguinolente et priapisme opiniâtre et fort douloureux, une chaleur générale incommode, de la fréquence, de l'intermittence et de la dureté dans le pouls, de la dyspnée et de la précipitation dans les mouvemens de la respiration, une soif ardente; parfois de l'hydrophobie, des grincemens de dents, des convulsions affreuses, du tétanos, du délire, un froid glacial des extrémités des membres, une grande altération des traits de la face; tous symptômes des plus effrayans, relatés

(1) Pline, *l. c.*, lib. xxix, cap. iv. — *Voyez* aussi, dans Plutarque, la *vie de Caton d'Utique*.

(2) *Epistol. ad famil.*, ix, 21.

pour la plupart par Dioscoride, et fréquemment suivis de la mort.

Les lésions de tissu qui résultent de l'action des cantharides sur le canal digestif sont très-analogues à celles des autres poisons corrosifs. On remarque quelquefois, comme dans un des cas cités plus haut, sur la tunique interne de ce canal, des tubercules fongueux, des varices, des ulcérations, des taches noires formées par du sang extravasé. Il n'y a point *toujours*, d'ailleurs, inflammation de la membrane muqueuse génito-urinaire, genre d'altération qui arrive *principalement* lorsque l'individu ne succombe qu'un ou deux jours après l'ingestion du poison. C'est un fait parfaitement démontré par les belles expériences de M. Orfila.

On a cependant quelques exemples avérés d'ulcérations dans la vessie à la suite de cette espèce d'empoisonnement. Bonnet, entre autres, nous en a conservé un (1).

Enfin, le plus ordinairement encore le ventricule droit du cœur renferme un sang noir et coagulé.

Pour déterminer, au reste, les symptômes et même les lésions de tissu dont il est question, la dose des cantharides administrées n'a pas besoin d'être considérable. Brassavola rapporte que de la rhubarbe pulvérisée dans un mortier où l'on avait auparavant concassé des cantharides, a produit une érosion de la membrane muqueuse depuis la bouche jusqu'à l'anus, chez un chirurgien distingué de son temps, nommé V. Grema (2).

---

(1) *Anat. pract.*, lib. III, sect. XXIV, obs. I, § 3. *Voyez* la page 608 du tome II, de l'édition publiée à Lyon en 1700.

(2) *Comment. et Annotat. in VIII libros Aphorismor. Hippocratis et Galeni.* Basileæ, 1541, *in-fol.* — *Comment. ad aph.* 17, lib. II.

Certes, il est impossible d'attribuer les accidens que nous venons d'énumérer et les altérations organiques qui en sont la suite à l'action mécanique des petites pointes dont on a supposé gratuitement le corps des cantharides hérissé : l'inspection microscopique elle-même ne démontre rien de semblable, et depuis long-temps déjà cette explication d'Olaüs Borrich est bannie des écoles. En effet, lorsque les cantharides sont appliquées à l'extérieur, elles déterminent souvent aussi des accidens généraux, et tuent quelquefois même les animaux que l'on soumet aux expériences, par une action à-peu-près semblable à celle qu'elles exercent lorsqu'elles sont introduites dans l'estomac. Il existe donc évidemment en elles un principe nuisible susceptible d'être absorbé.

L'illustre Ambroise Paré, ce père de la chirurgie française, que nous avons déjà eu occasion de citer tout-à-l'heure, nous a transmis l'observation d'une « damoiselle, qui, dit-il, depuis quelque temps en çà, » vint à Paris fort couperosée au visage, y ayant de » gros saphirs ou boutons, avec grande rougeur, en » sorte que plusieurs qui la voyoient l'estimoyent estre » lépreuse..... Après qu'elle nous eut monstré plusieurs » receptes des remèdes qu'elle avoit pris pour cuider » estre guérie..... fut conclu et accordé qu'elle n'es- » toit aucunement lépreuse : par quoy, pour guérir sa » couperose, on lui appliqueroit un vésicatoire fait de » cantharides sur toute la face, afin d'attirer la matière » des boutons et l'humeur superflue qui estoit imbue » en tout son visage; ce que je feis, et trois ou quatre » heures après que le vésicatoire fut réduit de puis- » sance en effect, elle eut une chaleur merveilleuse en » la vescie et une grande tumeur au col de la matrice,

» avec grandes espreintes ; et vomissoit, pissoit et as-
» selloit incessamment, se jettant çà et là, comme si
» elle eust été dans un feu, et comme toute insensée
» et fébricitante, dont je fus alors esmerveillé de telle
» chose. Et voyant que tels accidens venoyent à raison
» des cantharides qu'on lui avoit apliquées pour faire
» le vésicatoire, fut advisé qu'on lui donneroit du laict
» à boire en grande quantité, etc..... »

D'après Barthélemy Montagnana, célèbre médecin italien, J. Langius rapporte qu'un habitant de Padoue eut une hématurie des plus violentes pour avoir appliqué des cantharides sur son genou, ce qui arrive aussi, dit-il, à ceux qui, dans certains cas de lèpre, en mettent sur le gros orteil dans la vue d'en détacher l'ongle (1).

Henri de Heers raconte pareillement qu'en 1603, lors de la peste qui ravagea Londres, une demoiselle noble et belle, atteinte d'un bubon par suite de cette affreuse maladie, fut traitée par un charlatan à l'aide d'un onguent composé en grande partie de cantharides. Le lendemain, cette jeune personne mourut dans des convulsions et des douleurs atroces, après avoir rendu une quantité considérable d'urine mêlée de sang (2). M. Duprest-Rony nous a conservé une observation non moins importante; c'est celle d'un homme de quarante ans, naturellement porté aux plaisirs de l'amour, et qui, ayant eu un vésicatoire sur les lombes par suite d'une affection rhumatismale, fut atteint d'un violent priapisme avec un délire érotique et une fièvre inflammatoire qui durèrent neuf jours entiers (3).

(1) *Epist. medic.* Hanoviæ, 1605, *in*-8°, *Epist.* 47.

(2) *Observ.* 9.

(3) *Dissertation* (inaugurale) *sur le Satyriasis.* Paris, an XII, *in*-8°.

M. Orfila ayant saupoudré avec un gros de cantharides finement pulvérisées une petite plaie sur le dos d'un chien, et en ayant appliqué une pareille dose sur le tissu cellulaire de la cuisse d'un autre chien, vit ces animaux périr au bout de quelques heures, après avoir vomi et éprouvé des symptômes de fièvre inflammatoire diversifiés (1).

Dans tous les cas où l'action nuisible des cantharides s'est ainsi exercée à l'extérieur du corps, on observe que la mort est précédée de la plupart des symptômes énumérés plus haut; mais il y a, en outre, inflammation et gangrène des parties avec lesquelles le poison a été en contact avant d'être absorbé, porté dans le torrent de la circulation et dirigé sur le système nerveux. Il est à remarquer aussi que, lors de l'ouverture des cadavres, on trouve ordinairement la vessie et les organes génitaux phlogosés, tandis qu'on n'aperçoit que rarement quelque trace d'altération dans le canal digestif.

Il nous serait facile de rassembler un assez grand nombre de faits analogues à ceux que nous venons de citer : nous nous bornerons à ceux-ci; ils paraîtront, d'ailleurs, moins extraordinaires si l'on se rappelle ce que nous avons dit ci-dessus de ce qui arrive aux individus qui s'endorment sous les frênes habités par les cantharides. Qui ne connaît aussi les accidens que ces insectes déterminent chez ceux qui sont employés à les récolter ou à les piler? Aussi les droguistes et les pharmaciens sont-ils obligés de couvrir le mortier où on les pulvérise, avec une espèce de sac en peau de mouton assujetti et autour du mortier et autour du pilon tout à

---

(1) *L. c.*, tom, 1, pag. 572.

la fois. Sans cette précaution indispensable, l'opérateur est en proie à des éternuemens convulsifs fréquemment répétés, à de longues épistaxis, à une ophthalmie palpébrale intense, à des vomissemens, à des picotemens dans la gorge et à des attaques d'hématurie. Il faut quelquefois même beaucoup moins encore pour déterminer des accidens de ce genre. Au rapport d'Amoreux le fils, par exemple (1), un homme de l'art les éprouva pour avoir, pendant plusieurs jours, imprudemment gardé dans sa poche une demi-once de cantharides enveloppées dans un double papier (2); et ce fait singulier n'est point unique, car on a vu un chirurgien de Milan être pris deux fois d'une hématurie pour en avoir porté dans sa trousse (3); et Adolphe Occo, médecin à Augsbourg, mort en 1605, a eu occasion de faire une observation tout-à-fait semblable, et d'entendre donner les détails d'un pareil événement par Hélidée de Padoue, médecin à Bologne (4).

D'après cela, et d'après tout ce qu'ont dit sur le même sujet Galien (5), Pline, déjà cité (6), Dioscoride (7), Avicenne (8), qui a copié Dioscoride et Galien, Nican-

(1) *Notice des Insectes de la France réputés venimeux*. Paris, 1789, *in*-8°, pag. 73, 74.

(2) *Voyez* aussi la *Gazette de Santé*, n° 14, année 1777, pag. 54.

(3) J. M. Paschalius, *Meth. curandi c. Schol. Peredæ*. Lugd., 1585 *in*-8°, c. xliv.

(4) *Voyez* J. Schenck de Grafenberg, *l. c.*, pag. 847.

(5) Περι συνθεσεως φαρμακῶν τῶν κατα γενη, βιβλ. Α', κεφ., ά. — *Voy.* la page 641 du tome xiii de l'édition de Chartier.

(6) *L. c.*, lib. xxviii, c. ix et x, et lib. xxix, c. iv.

(7) Περι δηλητηριῶν φαρμακῶν καὶ τῆς ἀυτῶν προφύλακης, βιβλ.. εκτον, κεφ. ά.

(8) *Liber Canonis*, lib. iv, fen. vi, tr. ii, c. iii. — *Voy.* la page 920 de l'édition publiée *in-folio*, à Bâle, en 1556.

der (1), Baccio (2), Friccius (3), Fabrice de Hilden (4), P. Foreest (5), Charas (6), Allen (7), Rieger (8), Stentzel (9), Schroëder (10), Hoffmann (11), Wepfer (12), Salmuth (13), George Wolfgang Wedel (14), Hermann (15), L. F. Rumpel (16), Gerhard (17), et Baglivi lui-même, il paraît tout simple que, dans presque tous les temps, la vente des cantharides ait été soumise à une grande surveillance, et qu'à l'époque où écrivait Pomet (18), il

---

(1) *Nicandri Colophonii Alexipharmaca J. Gorrœo interprete.* Parisiis, 1549, *in*-8°.

.... Vis dira veneni

Prævalet et miseros præter spem pascitur artus.

(2) *De Venenis et Antidotis Prolegomena.* Romæ, 1586, *in*-4°, pag. 10.

(3) *Tractatus medicus de Virtute Venenorum medicâ.* Ulmæ, 1693, *in*-8°, c. v.

(4) Cent. vi, obs. 98 et 99.

(5) *Observationum et Curationum medicinalium*, lib. xxx, obs. 6.

(6) *L. c.*

(7) *Synopsis univ. med. pract.*, *etc.* Francof., 1753, *in*-8°, c. xvi, art. lx et lxi.

(8) *Introd. ad notit. rer. natur. et artef.*, tom. ii, pag. 476.

(9) *De Cantharidibus prosperæ adversæque auctoribus valetudinis.* Witembergæ, 1740, *in*-4°. — *Toxicologia s. de Venenis.* Witt., 1732, *in*-4°, lib. i, pag. 28.

(10) *Pharmacop. med. chym.*, lib. v, class. iv, n° 98, pag. 340. Ulm, 1649, *in*-4°.

(11) *Clav. Pharmacop. Schroëd.*, lib. v, sect., 4, § 76.

(12) *Hist. Cicutæ aquat.*, pag. 306.

(13) *Observ. Brunswic.*, 1648, *in*-4°, cent. iii, obs. 23.

(14) *Amœnitates materiæ med.*, lib. ii, sect. ii, c. vi, pag. 342.

(15) *Cynosurus mat. med.* Argentorati, 1710, *in*-4°, part. ii, p. 53.

(16) *Programma : De Cantharidibus earumque tam interno quàm externo in medicinâ Usu.* Erfordiæ, 1767.

(17) *Mat. med. abschn.*, ix, c. ii, pag. 345.

(18) *Hist. génér. des Drogues*, *in*-4°, part. ii, pag. 154.

fut défendu en France aux apothicaires de livrer de ces insectes à toute personne non suffisamment connue et pour tout autre usage que l'usage extérieur. On ne sera point surpris non plus que quelques hommes distingués, comme Vallisnieri, Tournefort et Lemery, se soient prononcés plus ou moins fortement contre l'emploi de ce médicament, ni de ce qui est advenu assez récemment encore à ce J. Groenevelt, qui, malgré des succès brillans obtenus de l'usage à l'intérieur des cantharides dans le traitement des hydropisies et des maladies des voies urinaires (1), fut accusé par ses confrères d'employer des médicamens suspects, et jeté, en conséquence de cette accusation, comme un criminel, dans les prisons de New-gate.

Quoi qu'il en soit, grâce aux travaux des savans distingués dont nous avons eu occasion de parler, l'analyse chimique des cantharides peut, jusqu'à un certain point, nous fournir les moyens de reconnaître la présence de ces insectes dans des cas où les médecins sont consultés *ad hoc* par les tribunaux. Il est, en effet, toujours très-facile de distinguer les cantharides, si l'on peut se procurer une portion de la poudre non ingérée. Quel que soit le degré de division de cette poudre, quand même elle aurait été passée au tamis de soie, il est possible d'y découvrir des points brillans d'un beau vert métallique. En la projetant sur des charbons ardens, elle se décompose à la manière des matières animales et laisse dégager une fumée d'une odeur fétide : elle donne à l'eau de rivière une teinte jaune, et colore sur-le-champ l'éther sulfurique en jaune-verdâtre. Mis en

(1) *Tutus Cantharidum in medicinâ Usus internus*. Lond., 1698-1703, *in*-12.

macération sur elle, l'alkohol devient jaune ou rouge, suivant son degré de concentration et le temps durant lequel il a agi, et ce macératum spiritueux donne, avec l'eau, un précipité blanc laiteux, soluble dans un excès d'eau, ou en fournit un d'un rose clair par l'addition de l'infusum de tournesol, qui le rougit d'ailleurs légèrement. L'hydro-cyanate de potasse le précipite en jaune-serin, et l'hydro-sulfate de potasse, de même que les hydro-sulfates de soude et d'ammoniaque, en jaune clair grumeleux.

Les acides sulfurique et muriatique, versés dans l'alkoholat de cantharides, le troublent tout-à-coup et le font passer au jaune-serin; le précipité ramassé est en petites lames d'un jaune verdâtre.

L'acide nitrique le précipite en jaune, et au bout de vingt-quatre heures, on voit paraître à la surface du liquide une matière huileuse rougeâtre, dont l'odeur ressemble à celle de la graisse traitée par le même acide.

L'infusum de thé y fait naître un précipité grumeleux très-abondant et d'une couleur blanche-jaunâtre (1).

On pourrait, au reste, employer les mêmes réactifs dans les cas où il faudrait constater la présence du poison dans les matières vomies ou dans celles qui sont contenues dans l'estomac après la mort. Cependant, le plus communément, on n'obtient que des résultats fort incertains, et l'on se trouve obligé de s'attacher simplement aux lésions de tissu, aux symptômes et au commémoratif.

Les individus qui ont pris des cantharides seront traités, en général, du reste, comme tous ceux qui sont

(1) *Voyez* le *Traité des Poisons,* par Orfila, *l. c.*

empoisonnés par des substances corrosives, et proportionnément à la gravité des symptômes.

Dès le commencement, il faudra recourir aux émétiques les plus doux; car s'il est essentiel, en pareille occurrence, de débarrasser les premières voies des molécules irritantes des cantharides qu'elles peuvent contenir, il ne l'est pas moins de ne pas accroître les symptômes par l'emploi de remèdes trop actifs. Pour remplir l'indication dont il s'agit ici, les huiles, à haute dose, auront surtout beaucoup d'avantages, quoique Barthez ait eu aussi, avec succès, recours au tartre stibié. Les émolliens seront ensuite adoptés de préférence; on mettra surtout en usage le lait (1), les boissons mucilagineuses édulcorées avec les sirops d'orgeat, de nymphæa, d'althæa, de gomme arabique, de violette, l'eau de graine de lin ou de riz, celle de veau ou de poulet, les émulsions ordinaires (2) ou celles de semences de melon et de pavot, le décoctum d'orge perlé, celui de semences de fenu-grec; on administrera des lavemens avec les mêmes liquides; on appliquera des sangsues; on pratiquera des saignées; on fera des fomentations anodynes; on donnera même des bains mucilagineux préparés avec des matières animales ou végétales, et tout cela suivant la gravité du cas et l'intensité des symptômes inflammatoires. S'il se manifeste des phénomènes d'irritation nerveuse, on invoquera le secours des calmans; on pourra, à l'exemple de Barthez, donner le lait d'amandes douces avec le sirop diacode, ou, comme Batt, insister

---

(1) Georges Wolfgang Wedel, *Amœnitates materiæ medicæ*, lib. II, sect. II, c. VI.

(2) *Act. Haffn.*, cent. III, hist. 16.

sur l'ingestion d'une huile fraîche à grandes doses. M. Giulio aussi, chez le malade dont nous avons rapporté l'histoire, a retiré de grands avantages des frictions faites avec un liniment composé d'huile d'olives, de laudanum liquide de Sydenham et d'ammoniaque; il employa également les teintures de musc et d'opium. On a vu enfin réussir quelquefois en pareil cas la thériaque, le diascordium et le castoréum, à petites doses.

Un traitement aussi simple que celui que nous venons de recommander n'a point toujours paru suffisant à ces esprits qui veulent que tout poison ait son contre-poison, à ces hommes qui, sur des données plus ou moins absurdes, administrent telle ou telle substance de préférence à telle ou telle autre, et lui attribuent des vertus spécifiques. Du temps de Pline, par exemple, on préconisait, contre les accidens déterminés par les cantharides, l'huile d'œnanthe (1), le lait de vache, qui faisaient aussitôt rejeter le poison par le vomissement, le bouillon de chair de chèvre, qui l'expulsait aussi immanquablement (2), bouillon que Dioscoride recommandait encore de son côté (3), tandis que Scribonius Largus attribuait une propriété spécifique non moins surprenante à celui d'agneau et de bœuf (4), et surtout, enfin, les ailes et les pattes mêmes de l'animal, qui étaient, dit notre auteur, tellement l'antidote des mauvaises qualités de celui-ci, que si on le dépouillait de ces parties, la mort de l'individu auquel on donnait le reste de son

(1) *L. c.*, lib. XXIII, c. IV.

(2) Lib. XXVIII, cap. X.

(3) *L. c.*, liv. II, c. XCIV. — Liv. VI, c. I.

(4) *Compos. med.* 189.

corps était certaine (1). On conçoit difficilement une opinion plus ridicule que cette dernière; on ne voit guère ce qui a pu lui donner naissance; et cependant Galien (2), Dioscoride (3), Aëtius (4) et le commentateur Jean Antoine Saracenus (5), l'ont partagée avec Pline.

Plus tard, Lycus, de Naples (6), a vanté le pourpier de nos jardins comme l'antidote assuré des cantharides; dans le même but, Aldrovandi (7) a conseillé le bol d'Arménie, la terre de Samos et la terre sigillée de Lemnos, d'après Galien (8); Matthioli (9) a indiqué les lavemens irritans pour débarrasser les intestins des principes âcres qui pouvaient être engagés dans les voies inférieures, et voulait qu'on donnât le lait de femme, le beurre frais introduit dans un looch, les mucilages de graines de psyllium, de pépins de coings et de semences de mauve; les eaux distillées de nénuphar, de violier de mars et de fleurs de pavot, celles de morelle et d'alkekenge, pour remédier aux désordres des voies urinaires, adjoignant d'ailleurs à ces médicamens, suivant l'occa-

---

(1) Pline, *l. c.*, lib. xi, c. xxxv.

(2) Περὶ Ἀντιδοτῶν, βιβλ. Β, κεφαλ. ζ.

(3) *L. c.*

(4) *Tetrabibl.* lib. xiii, c. xlix.

(5) *Voyez* ses *Scholies* sur le livre cité de Dioscoride.

(6) Ce médecin est cité par Aldrovandi, *De Insectib.*, lib. iv, c. iv, pag. 485.

(7) *Ubi suprà.*

(8) On sait aujourd'hui que la prétendue *terre de Lemnos des Anciens* est un produit du fruit du baobab. *Voyez* les *notes* que j'ai insérées à ce sujet dans le *Bulletin des Sciences de la Société philomatique*, livraisons de juillet 1822 et d'avril 1823.

(9) *Voyez* ses *Commentaires sur Dioscoride*, édition de Venise, 1565, *in-fol.*, pag. 1409.

sion, les huiles d'amandes douces, de noix, de pignons doux et principalement de graines de pavots blancs, et recommandant, en application locale sur le pénis et sur les testicules ou en injection dans la vulve, le macératum huileux de fleurs de roses, de violette, les sucs de sedum, de joubarbe, de pourpier, de laitue, de jusquiame, etc.; d'autres enfin, et en grand nombre, ont préconisé la thériaque et le mithridate ainsi que des électuaires non moins compliqués.

Les Modernes, plus sages en ceci que la plupart des Anciens, se sont, comme Foreest (1), rapprochés de la partie rationnelle du traitement conseillé par Dioscoride, ou n'ont point eu des prétentions absurdes comme celles que nous venons de signaler, et qui sont aujourd'hui généralement abandonnées. Les cas, en effet, où l'on ne peut se refuser à reconnaître l'existence des contre-poisons sont extrêmement rares, et l'on ne cherche pour ainsi dire plus actuellement de tels remèdes d'une manière empirique et sans être appuyé de quelque raison jugée valable antécédemment. Depuis une époque assez rapprochée de celle où nous vivons, seulement le camphre a usurpé, comme antidote des cantharides, une réputation des plus étendues; et peut-être est-ce en raison de la propriété anti-aphrodisiaque par laquelle on a voulu distinguer cette substance (2), qu'a particulièrement préconisée, vers la fin du 17[e] siècle, J. Groenevelt, dont nous avons raconté ci-dessus la mésaventure, et dont beaucoup d'auteurs (3), trompés par la version anglaise que J. Marten a

---

(1) *L. c.*, obs. 6.

(2) *Camphora per nares castrat odore mares*, est un adage universellement connu de ceux qui se sont occupés de l'étude des médicamens.

(3) Plouquet est dans ce cas en particulier.

faite de son nom et de son ouvrage (1), ont parlé sous la dénomination de *John Greenfield.* Cette opinion, accréditée généralement, a été partagée par Forsten (2), par Von Neuforn (3), et par la plupart des thérapeutistes; mais, dans ces derniers temps, Schwilgué a rapporté un certain nombre d'expériences qui semblent démontrer contradictoirement que cette propriété du camphre est imaginaire (4), et qui ont ébranlé quelques partisans du médicament dont il s'agit.

Quoi qu'il en soit, ce n'est que lorsqu'on saura bien quel est, dans les cantharides, le principe véritablement délétère, qu'on pourra assigner un traitement convenable aux personnes empoisonnées par ces insectes. Ce principe, en effet, ne réside pas également dans toutes leurs parties; nous le savons déjà. M. Beaupoil, dans l'intention de le découvrir, a entrepris une série d'expériences physiologiques qui l'ont mis à même de remarquer que la substance qui détermine les funestes effets que nous avons signalés quand on introduit les cantharides dans le système circulatoire ou dans les voies digestives, est tout-à-fait distincte de celle qui fait naître les ampoules dans une application extérieure, qui a été découverte par M. Robiquet, et à laquelle M. Thomson a donné le nom de *cantharidine,* nom aujourd'hui assez généralement adopté. D'un autre côté, M. Orfila a tenté

---

(1) *The save internal use of cantharides, by John Greenfield.* London, 1706, *in*-8°.

(2) *Dissert. med., Cantharidum hist. nat. chemic. et med. continens, etc.* Lugd. Bat., 1775, *in*-4°.

(3) *De Usu Cantharid. interno,* Dissert. med. inaug. *Goëtting.,* 1781, *in*-4°.

(4) *L. c.,* tom. II, pag. 61 et 466.

d'autres essais avec le principe volatil des cantharides, principe soluble dans l'eau et qui donne à ces animaux l'odeur âcre et nauséabonde qui les caractérise, et il a reconnu que cette matière volatile et comme huileuse déterminait en partie les accidens toxicologiques dont il s'agit. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce principe volatil augmente beaucoup l'énergie des préparations de cantharides qui n'en ont point été privées; mais cela n'est point encore suffisant pour nous éclairer dans des cas aussi délicats que ceux dont nous parlons, et pour nous mettre à même d'attaquer directement l'action vénimeuse des cantharides, de la prévenir, et de combattre immédiatement ses effets nuisibles.

Si, au reste, prises inconsidérément ou à grandes doses, les cantharides exercent une action délétère sur l'économie animale, si leur ingestion donne lieu aux suites les plus fâcheuses, si l'on doit alors redouter à l'excès leurs propriétés âcres et corrosives, l'art a cependant su convertir en médicament le poison qu'elles contiennent, et, dans nombre de cas, on voit ces redoutables coléoptères devenir un remède utile entre les mains d'un habile médecin, que la violence de leur action sur les tissus vivans ne saurait épouvanter. *Vehementi enim malo, nisi æquè vehemens auxilium succurrere non potest*, a dit, avec raison, l'élégant Celse (1). Bien plus, si l'utilité de leur application à l'extérieur, dans une foule de maladies, est généralement reconnue comme incontestable, leur administration à l'intérieur, administration que beaucoup de médecins n'ont point craint de proposer,

(1) *De Medicinâ*, lib. II, cap. XI.

est suivie d'avantages tout aussi réels le plus souvent, et offre tout autant d'efficacité.

Il n'est point parfaitement démontré que, comme le pensent la plupart des auteurs, nos cantharides soient d'usage en médecine depuis un temps immémorial. D'après le témoignage de Pline (1) et de Dioscoride (2), qui disent que les *meilleures cantharides sont celles dont les élytres sont marquées de bandes jaunes transversales*, il paraîtrait assez vraisemblable, au contraire, que le mylabre de la chicorée partageait au moins avec ces insectes l'honneur d'être autrefois employé par les thérapeutistes. Galien, dans un passage de ses œuvres (3), confirme notre opinion, qui semble d'autant plus probable, que jusqu'à Linnæus inclusivement, le mylabre avait été confondu par les entomologistes avec la cantharide; que les phénomènes qu'il détermine sont à-peu-près les mêmes, et qu'à la Chine, encore aujourd'hui, il sert à la confection des préparations épispastiques (4).

Quoi qu'il en soit, le mode d'administration des cantharides a subi de grandes modifications depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Après en avoir enlevé la tête, les pieds et les ailes, comme peu efficaces, ou, ainsi que le pense Stentzel (5), comme trop dures et trop difficiles

(1) *L. c.*, lib. XXIX, c. IV.

(2) *L. c.*, lib. II, c. LXV.

(3) Ce passage, que je cite textuellement, existe dans le XLIVe chapitre de son XIe livre sur les *Vertus des Médicamens simples.* — Ἔνιοι δὲ ἔμπαλιν, ἡμεῖς δὲ ὅλας ἐμβαλλομεν. Επιτηδειότεραι δε εισι, πρὸς υπερ ἔφην, λεγων πεπειρασθαι των κανθαριδων, εκ τῶν πυρῶν, ὅσαι μηλίνας εγκαρσίας ζώνας ἔχουσιν εν τοις πτεροις.

(4) Nous prions le lecteur de consulter, dans la suite de cet ouvrage, l'article MYLABRE.

(5) *L. c.*, § IX, pag. 28.

à digérer, le grand Hippocrate en faisait prendre dans du vin quatre pour une dose (1). On a abandonné aujourd'hui l'usage de les mutiler comme le faisait le père de la médecine, parce que, ainsi qu'il a été dit plus haut, on a reconnu la propriété médicamenteuse dans toutes les parties de l'insecte, et cependant on ne les administre pas non plus entières, car sous cette forme, elles deviennent un remède infidèle, dont l'action doit varier selon la quantité et surtout selon la qualité des sucs qui abreuvent l'estomac du malade. On agit donc plus sagement en les réduisant en une poudre impalpable, que l'on incorpore dans des pommades, dans des onguens, dans des emplâtres, pour l'usage extérieur, ou que l'on étend dans une émulsion, dans une masse pilulaire, dans un mellitum, pour l'usage intérieur, en ménageant d'ailleurs les doses convenablement, comme nous aurons soin de le dire.

Indiquons d'abord celles de ces diverses préparations de cantharides qui sont de l'usage le plus habituel. Faisons-en connaître et les qualités et les inconvéniens : un pareil tableau peut être utile. Nous parlerons ensuite des cas où il convient de les appliquer.

Dans les officines de nos pharmaciens, on trouve constamment préparé au besoin un *emplâtre vésicatoire* ou *épispastique*. C'est une composition informe, comme le disait Chaumeton (2), dans laquelle la plus grande portion des cantharides est enveloppée et rendue inerte par des corps gras et résineux (3); qu'il serait facile de mo-

---

(1) Γυναικειῶν τό δεύτερον.

(2) *Dictionnaire des Sciences médicales*, tom. IV, pag. 11.

(3) Dans la *Nouvelle Pharmacopée française*, publiée à Paris, en 1818, par ordre du Roi, il entre dans l'emplâtre épispastique, de la poix blan-

difier, et que, dans l'exercice de la chirurgie ministrante, on remplace, avec un avantage des plus marqués, par un emplâtre d'onguent de la mère, de diachylon ; ou, mieux encore, de bon levain, que l'on recouvre d'une couche plus ou moins épaisse de poudre de cantharides. Il serait encore facile d'augmenter la force et l'énergie du topique à l'aide de quelques gouttes du macératum alkoholique de ces insectes ; et l'on doit avoir soin, d'ailleurs, de ne l'appliquer sur la partie qu'après avoir arrosé celle-ci de fort vinaigre.

Dans tous les cas où l'on se sert de cette espèce de topique, soit qu'on suive la marche que nous venons d'indiquer en dernier lieu ; soit qu'on adopte l'emplâtre du *Nouveau Codex*, en le saupoudrant de cantharides, ou celui de Baumé (1) et de M. Virey (2), qui ajoutent à la cire jaune, à la poix blanche, à la térébenthine et aux cantharides, prescrites par la formule canonique, de la poudre de gomme-résine d'euphorbe, à la dose d'un huitième de ces dernières, ce qui n'empêche pourtant pas de recouvrir encore avec elles la surface du topique ;

---

che, de la térébenthine pure, de la cire jaune, dans la proportion de quatre parties contre une partie de cantharides finement pulvérisées.

Dans une variété d'emplâtre épispastique, celle qu'on appelle assez généralement *vésicatoire anglais (vesicans anglicum)*, on diminue la consistance du médicament à l'aide de l'axonge de porc et de l'emplâtre de cire, et on en augmente l'énergie en mettant la poudre des cantharides dans la proportion d'un tiers.

Le premier de ces emplâtres doit, au moment de l'application, être saupoudré de cantharides grossièrement pulvérisées. Avec le second, on n'a point besoin de prendre cette précaution.

(1) *Elémens de Pharmacie théorique et pratique*, 9e édit. Paris, 1818, *in*-8°, tom. II, pag. 411.

(2) *Traité de Pharmacie théorique et pratique*. Paris, 1811, *in*-8°, tom. II, pag. 248.

soit enfin que, comme Charas (1), on fasse entrer dans la composition de celui-ci la myrrhe et le mastich, l'effet qu'on désire en obtenir a eu lieu entièrement au bout de douze à quinze heures, et cela, d'autant plus sûrement qu'on a rendu le contact de l'emplâtre avec les tégumens aussi immédiat que possible; qu'on a enlevé, à l'aide du rasoir ou autrement, les poils qui pouvaient exister sur le lieu de l'application; qu'on a lavé celui-ci avec soin et au moyen de quelque liquide excitant; que la surface de l'emplâtre a été rendue plus unie, que ses bords ont été plus régulièrement circonscrits, que lui-même a été apposé et fixé d'une manière plus ferme, après avoir été légèrement chauffé. Au bout du temps indiqué, en effet, on trouve l'épiderme soulevé dans toute l'étendue de l'emplâtre, par de la sérosité accumulée au-dessous de lui; l'action épispastique des cantharides s'est opérée; le médecin, en supposant qu'il ait fait élection dans ces insectes du vésicant le plus approprié à la circonstance; qu'il ait choisi pour le placer le lieu le plus opportun; qu'il ait été bien secondé dans les soins relatifs à la préparation de la partie et à l'apposition du topique; que les dimensions et la figure de celui-ci aient été bien calculés; le médecin, dis-je, est arrivé au but qu'il voulait atteindre : il ne lui reste plus qu'à déterminer le mode d'enlèvement de l'emplâtre, celui du pansement de la plaie qui en résulte et la durée de son entretien. Ces détails n'appartiennent point actuellement à notre sujet; peut-être plus tard, d'ailleurs, serons-nous obligés de les faire connaître, lorsque nous spécifierons les cas où l'usage

(1) *L. c.*

extérieur des cantharides est commandé dans la pratique de l'art.

Quoi qu'il en soit, il est bon d'être prévenu, d'une manière générale, que certains accidens, soit locaux, comme le gonflement des ganglions lymphatiques dans le voisinage du lieu de l'application, des inflammations érysipélateuses ou phlegmoneuses plus ou moins étendues; soit généraux, comme une sorte de fièvre angioténique; soit dans une partie éloignée, comme des attaques de dysurie, d'hématurie, etc., peuvent être la suite de ce mode d'emploi des cantharides, qui, excepté dans l'emplâtre vésicatoire anglais du *Codex*, sont mises en contact immédiat avec la peau. Parfois, en outre, la grande chaleur des tégumens fait fondre les corps gras qui leur servent de base; l'emplâtre coule, et il se forme des ampoules sur une grande surface de la peau. C'est afin d'obvier à ces inconvéniens que, pour l'usage extérieur encore, on trouve certaines autres préparations de cantharides toutes disposées dans les officines, sans compter une foule de compositions épispastiques ou rubéfiantes, dont ces insectes ne font point partie et dont il ne nous convient point de parler ici.

Parmi les préparations de cantharides destinées à remplacer les vésicatoires ordinaires, il en est une surtout qui mérite d'être signalée : c'est le *taffetas épispastique*, sorte de sparadrap vésicant, imaginé par M. Baget, pharmacien à Paris, lequel n'a pas publié sa recette, et qu'ont perfectionné, successivement depuis, MM. Guilbert, dont la formule a été consignée dans le *Nouveau Codex*, sous la dénomination de *sericum epispasticum* (1),

(1) Pag. 373.

Boullay (1), Drouot, pharmacien de Nancy (2), etc., etc.

Suivant le procédé adopté par les savans auteurs de notre *Pharmacopée*, on fabrique le taffetas dont il s'agit en ajoutant à la colature de 24 parties d'écorce de garou bouillies dans 1500 parties d'eau, 24 autres parties de cantharides en poudre fine, autant de myrrhe et autant d'euphorbe pulvérisées, en faisant chauffer jusqu'à l'ébullition, en passant le liquide par un linge serré, en évaporant jusqu'à consistance sirupeuse et en étendant avec un pinceau sur une pièce de taffetas (3), qu'on coupe ensuite en morceaux de grandeur convenable et que l'on conserve en rouleaux dans du papier.

M. Boullay a proposé deux moyens pour arriver au même but. Nous allons indiquer l'un d'eux, qui s'éloigne beaucoup du procédé précédent, et qui consiste à faire macérer, pendant quatre jours et à quarante degrés de chaleur, une livre de cantharides en poudre dans une livre et demie d'huile d'olives, à soumettre à la presse le produit de ce mélange, et à ajouter à une livre du liquide exprimé une livre et demie de cire jaune et autant de résine, pour étendre selon l'art sur du taffetas ou de la toile.

Quant à M. Drouot, la base de son sparadrap vésicant est le produit de la macération de l'écorce de garou et des cantharides dans l'éther acétique, produit auquel il donne de la consistance à l'aide de la colophone qu'il y fait fondre.

---

(1) *Bulletin de Pharmacie*, tom. VI, pag. 488.

(2) *Journal de Pharmacie*, tom. IV, pag. 573.

(3) Dans la supposition où les quantités indiquées ici seraient des grammes, le mélange qui en resulte suffirait pour couvrir une pièce de taffetas de trois décimètres en carré.

Ces divers taffetas sont certainement préférables à l'emplâtre épispastique saupoudré de cantharides, en ce qu'ils adhèrent partout, ne blessent pas par leur volume et leur poids, et ne causent aucune irritation fâcheuse dans les voies urinaires; on n'a point, d'ailleurs, besoin de les assujettir par un appareil toujours gênant, et dont la compression fait gonfler les parties, les infiltre, etc.; mais leur action n'est point absolument la même que celle des vésicatoires ordinaires. J'ai remarqué que, assez constamment, ils déterminaient une douleur locale plus aiguë, plus vive, plus irritante que l'emplâtre ordinaire; que l'épiderme n'était point soulevé par eux aussi uniformément, en sorte qu'au lieu d'une vésicule bien pleine et bien entière, on avait une multitude de petites phlyctènes plus ou moins isolées les unes des autres; enfin, que les intervalles de ces vésicules partielles étaient le siége d'une inflammation érythémateuse très-douloureuse. Il m'a paru aussi que leur influence sur le système général de l'économie était moins prononcée, ce qui ne doit pas laisser que d'avoir parfois des inconvéniens assez marqués.

Toutes ces préparations, les emplâtres comme les taffetas, n'agissent, d'ailleurs, qu'au bout d'un temps plus ou moins long, et il est des momens où l'on a besoin que l'action invoquée soit instantanée. C'est pour remplir cette indication que le respectable M. Chaussier a imaginé son dissolutum alkoholico-nitrique de cantharides, qui produit en quelques minutes un effet vésicant, et que l'on prépare en mettant infuser, pendant vingt-quatre ou trente heures, à la température de l'atmosphère, une once de cantharides entières dans deux onces d'acide nitrique, puis en y ajoutant sept onces d'alkohol rec-

tifié à trente-deux degrés, et en filtrant après quelque temps d'infusion à une douce chaleur.

Quand on veut se servir de la liqueur ainsi obtenue, on y trempe un tampon de coton cardé plus ou moins volumineux; on en frotte la partie, on y étend ensuite le coton imbibé, et on le recouvre d'un sparadrap que l'on soutient à l'aide d'une bande.

Mais la vésication n'est point toujours l'effet que l'on prétend obtenir de l'application des cantharides sur la peau. On peut, par leur moyen, entretenir la *suppuration* dans la partie qui a été le siége d'une vésication antécédente; on peut enfin, avec elles encore, ne déterminer qu'une simple *excitation* ou de la *rubéfaction.*

Les gens de l'art ont à leur disposition, dans les officines, plusieurs compositions pharmaceutiques propres à remplir chacune de ces indications.

C'est ainsi que, dans le pansement journalier des vésicatoires et même des cautères, on emploie, au lieu des feuilles de poirée ou de lierre enduites de substances suppuratives, un papier couvert des deux côtés d'une couche mince d'un emplâtre adoucissant sur laquelle on a étendu avec un pinceau la préparation vésicante de M. Drouot, ou même un morceau de taffetas épispastique qui, pendant un certain temps, entretient une suppuration convenable, avec la simple précaution de le laver ou de l'essuyer chaque fois qu'on lève l'appareil.

C'est là un des nombreux moyens mis en usage pour combattre la tendance à la cicatrisation, pour déterminer la suppuration à l'aide des cantharides. Il en est encore un autre, non moins efficace et connu même du vulgaire : c'est la *pommade épispastique* des pharmacies. Elle se prépare de plusieurs manières; mais on l'obtient

le plus communément par le mélange exact de 64 parties de poudre impalpable de cantharides, de 1680 parties d'onguent populéum, de 256 parties de cire blanche et de 24 parties tant de vert-de-gris que d'extrait d'opium; mélange dans lequel les cantharides sont à la masse dans le rapport d'un 32e, tandis que l'opium y est dans celui d'un 85e (1). On l'étend sur du linge fin, sur du papier brouillard, sur des feuilles de poirée, et on en mitige la force avec du beurre frais, du cérat, de la pommade de concombres, etc., tandis qu'on peut, suivant l'occasion, augmenter son énergie avec de la farine de graines de moutarde, avec de la poudre de gomme-résine d'euphorbe ou de poivre long, etc.

Quoique cette pommade, comme nous l'avons dit, offre de nombreuses variétés dues à son mode de fabrication; quoique chaque pharmacien, pour ainsi dire, la compose à sa manière; quoique chaque oculiste en ait une à lui appartenant pour exciter les vésicatoires qu'il fait poser, il n'en est pas moins vrai que la base en est toujours la poudre de cantharides et que les différences tiennent uniquement aux substances accessoires. Le médicament, par exemple, si connu dans le public sous le nom de *pommade de Grandjean*, médicament composé d'onguent populéum, de cire jaune, d'huile d'olives et de poudre de cantharides (2), n'est par conséquent, en effet, qu'une véritable et simple pommade épispastique, à laquelle seulement on a voulu attribuer une vertu anti-ophthalmique spéciale.

---

(1) *Voyez* le *Nouveau Codex*, pag. 357.

(2) Cadet de Gassicourt, *Formulaire magistral*, 4e édit. Paris, 1818, *in*-18, pag. 207.

Cette dernière préparation, recommandée aussi comme rubéfiante en application sur la peau dans son état d'intégrité, nous rappelle que les onguens, les emplâtres et les taffetas qui doivent leurs propriétés aux coléoptères dont nous faisons l'histoire, peuvent produire ce dernier effet ou même une simple excitation si on ne les laisse que peu de temps en contact avec les tégumens. Mais certains autres médicamens cantharidés sont destinés à amener ce résultat d'une manière presque instantanée, et même à l'amener uniquement si on ne leur permet point de prolonger leur action, si on la ménage convenablement.

C'est ici que vient se ranger la teinture alkoholique de cantharides, que l'on prépare aujourd'hui en France en mettant macérer, pendant quatre jours, 100 parties de cantharides concassées dans 800 parties d'alkohol à douze ou vingt-deux degrés de l'aréomètre de Baumé, et pour laquelle on préfère généralement, comme se chargeant beaucoup mieux des principes actifs du médicament, l'alkohol étendu d'eau ou la simple eau-de-vie à l'esprit-de-vin rectifié (1).

C'est encore ici que se rapportent diverses teintures éthérées de cantharides, comme celle d'Emeric, qui se fait avec l'éther sulfurique, celle de Brugnatelli, qui se prépare avec de l'éther acétique, et celle de Parmen-

---

(1) Pour la confection de cette teinture, il est bon d'en être prévenu, la force de l'alkohol et la dose proportionnelle de la poudre de cantharides varient beaucoup. Le Collége de Londres prescrit l'alkohol à 10° + 0 et 0,01 de cantharides; tandis que les Codes d'Edinburgh et de Genève ordonnent de prendre 0,015 de celles-ci, dont la quantité devient de 0,04 suivant la Pharmacopée de Prusse, qui prend d'ailleurs de l'alkohol à 25° + 0.

tier (1), que l'on obtient en mettant macérer pendant deux jours quatre gros de cantharides entières dans un mélange d'une once d'alkohol nitreux et de trois onces d'alkohol camphré.

Toutes ces teintures sont appliquées d'ailleurs en frictions ou en fomentations, à l'aide de la main enveloppée dans un gant, ou par le moyen de compresses pliées en plusieurs doubles et maintenues en place jusqu'à ce qu'on ait obtenu de leur application l'effet desiré.

On les préfère toutes les fois que l'action doit être prompte et très-étendue en largeur.

Ainsi qu'il est facile de le voir, on a varié de bien des manières les topiques épispastiques dont les cantharides font la base ; ils sont aujourd'hui fort multipliés, et le praticien n'est plus embarrassé que de bien choisir celui qui le conduira plus sûrement au but qu'il se propose d'atteindre.

Telles sont à-peu-près pourtant toutes les compositions officinales auxquelles peuvent donner lieu les cantharides, que l'on conserve, d'ailleurs, entières ou réduites en poudre fine pour l'usage, et avec lesquelles on prépare ainsi une foule de remèdes magistraux différens, que nous aurons occasion de faire connaître chacun à sa place.

Mais, dans tous les cas, il est essentiel que les cantharides soient aussi fraîches que possible au moment de leur emploi pour la confection d'un médicament officinal ou pour l'exécution d'une prescription magistrale. Il faut, au moins, qu'elles réunissent les diverses con-

---

(1) *Code Pharmaceutique, etc.* Paris, 1803, *in-8°*, pag. 293.

ditions que nous avons indiquées ci-dessus (1); qu'elles aient été conservées à l'abri de l'humidité, qui, en les faisant passer à la fermentation putride, leur communique une odeur insupportable; et qu'on les ait soustraites aux attaques des larves de plusieurs insectes nécrophages, que leur causticité ne dégoûte point, et qui, comme celles des anthrènes (2), des dermestes, des ptines, des gibbies, etc., en font leur pâture et les réduisent en poussière (3). Les précautions exigées pour éviter de pareilles altérations, généralement connues des pharmaciens, ne sont négligées dans aucune officine bien tenue, où les cantharides entières ou pulvérisées sont toujours placées dans un lieu sec et renfermées dans de petits tonneaux revêtus de papier intérieurement et extérieurement, ou dans des vases de crystal ou de porcelaine exactement obturés.

Faisons maintenant à la pratique de l'art de guérir l'application de tous les détails dans lesquels nous sommes entrés jusqu'à cette heure; voyons d'abord quel est le mode d'action général des cantharides lorsqu'elles sont appliquées à la surface du corps: nous connaissons déjà, en partie, celui qu'elles exercent après leur ingestion dans les voies alimentaires; nous terminerons leur histoire en spécifiant les cas particuliers où il peut être avantageux ou nuisible de recourir à l'un ou à l'autre.

Il est un point assez remarquable dans cette histoire des

---

(1) *Voyez* page 231 de ce volume.

(2) *Voyez* tom. 1, pag. 443.

(3) M. Duméril pense que ces larves, tout en dévorant les cantharides, respectent en elles la substance vésicante (*Dict. des Sciences naturelles, l. c.*), ce qui pourrait expliquer comment la poussière dont il s'agit peut encore, avec succès, être employée comme épispastique.

insectes dont nous nous occupons en ce moment : Hippocrate et les Anciens, qui les ordonnaient à l'intérieur, semblent avoir méconnu leur action vésicante si évidente cependant, et n'en parlent point. Seulement, dans le Traité de la Superfétation, que l'on attribue assez généralement au divin Vieillard, les cantharides sont rangées parmi les moyens irritans, et on conseille d'en faire entrer dans les pessaires *ad purgandum uterum* (1). Arétée (2), l'émule de Galien, en réputation, paraît s'en être servi le premier à l'extérieur, car il n'en est question dans aucun autre endroit des écrits d'Hippocrate. Il les faisait entrer dans la composition des rubéfians, qu'il plaçait sur la tête des épileptiques, suivant en cela la marche de cet Archigène, qui, quoiqu'un peu plus ancien, fut presque son contemporain et partagea avec lui les opinions de la secte des pneumatiques. Celui-ci les recommandait dans les phénigmes qu'il employait pour le traitement de la céphalée et de la paralysie (3); mais c'était avec une sorte de crainte encore, puisque plusieurs jours avant l'application du topique, l'un et l'autre faisaient boire du lait à leurs malades, dans l'intention d'atténuer les effets irritans du médicament. Galien n'employait aussi que fort rarement les cantharides à l'extérieur, quoiqu'il ait vécu après Archigène, dont il parle souvent. Il nous dit seulement qu'*étant mêlées avec des emplâtres appropriés, elles servent*

(1) *Voyez* la page 266 de l'édition de Foës déjà citée.

(2) Περι θεραπειας χρονιῶν παθῶν, βιϐλ. Α, κεφ. δ. *Voyez* la page 134 de l'édition publiée *in-folio* à Oxford, en 1723.

(3) Aëtius, *Tetrabibl.*, II, serm. II, c. XXVIII et L. — *Voyez* l'édition publiée à Lyon en 1549, pag. 319 et 328.

à faire tomber les ongles malades, et que, réduites en poudre, elles entrent dans la composition des médicamens usités contre la lèpre et la gale, et dans les préparations cathérétiques, pour consumer et détruire les hypersarcoses (1). Les Grecs postérieurs à lui, les Latins, les Arabes ont tous suivi son exemple, et, à l'exception de Celse, qui, d'après une formule de Myron, les a conseillées uniquement combinées dans un topique anti-dartreux avec le soufre, la térébenthine, la farine d'ivraie et la poix (2), et de Pline, qui les a recommandées extérieurement contre la lèpre et les éruptions lichénoïdes, de même que pour extraire les flèches engagées dans les blessures (3), nous les voyons tous négliger ce moyen thérapeutique si énergique, si ce n'est pourtant Scribonius Largus, qui en composait une pommade pour enlever les taches de la peau (4).

L'usage des vésicatoires de cantharides fut donc très-rare jusqu'au moyen âge; et cela doit paraître d'autant plus singulier que les Grecs se servaient fréquemment d'autres épispastiques, et que les Arabes étaient grands amateurs de remèdes. Ce genre de médicament n'était que peu employé assez long-temps même déjà après la renaissance des lettres. Nous avons vu ci-dessus, en effet, qu'Adolphe Occo, médecin du 16e siècle, défendait même de porter des cantharides sur soi. Fernel et Houllier ne s'en servaient qu'avec beaucoup de réserve et même

---

(1) Περὶ τῆς τῶν ἁπλῶν φαρμακῶν κράσεως καὶ δυνάμεως, βιβλ. ἑνδέκατον, κεφ. μδʹ.

(2) *De Med.*, lib. v, c. xxviii, n° 18.

(3) *L. c.*, lib. xxx, c. xiii; lib. xxix, c. iv.

(4) *Compos. med.* 231.

de timidité. Il en était de même de Marc Banzer d'Augsbourg, qui ne voulait point qu'un vésicatoire fût plus large qu'une couronne d'Allemagne (1); d'Ettmuller, qui le prescrivait encore plus petit, *thaleri magnitudine* (2); de Sennert, dont les volumineux écrits, farçis d'ailleurs d'une multitude de recettes incohérentes, ne contiennent presque rien sur l'usage de ce topique. Et cependant on savait déjà appeler à l'extérieur du corps une affection qui portait ses ravages dans l'intérieur; on savait déplacer et généraliser en quelque sorte le centre de l'irritation morbifique, en dispersant ses élémens, en les distribuant sur un plus grand nombre d'organes. Cette idée si importante, si riche, si féconde en résultats utiles, avait, dès les beaux jours de la médecine grecque, fourni des ressources très-étendues à la thérapeutique. Mais on ne la mettait point encore à exécution à l'aide des insectes qui nous occupent ici.

Ce n'est guère, effectivement, que lors de la peste qui ravagea Venise et Padoue en 1575 et 1576, que nous voyons les vésicatoires de cantharides prendre faveur, d'abord chez les Italiens, qui durent cet avantage au savant Jérôme Mercuriali, lequel préconisa hautement les succès de ce mode de traitement (3), déjà, au reste, cependant recommandé contre les bubons pestilentiels par Marsiglio Ficino (4), le plus célèbre des Plato-

(1) *Fabrica receptarum, etc.* Viennæ Austriæ, 1622, *in*-8°, lib. II, s 2, 21.

(2) *De Compositione medicamentorum, s. Comment. in Schröderum et Morelli methodum præscribendi, etc.*, pag. 208.

(3) *De Pestilentiá in universum, præsertim verò de venetá et patavinâ.* Venetiis, 1577, *in*-4°, pag. 26.

(4) *Epidem. antidot.*, 15.

niciens modernes, et par Alexandre Benedictini (1), et décrit, dans des Commentaires au sujet de la peste, sur la première partie du quatrième livre d'Avicenne, par le chanoine Jacques Desparts, qui fut archiâtre sous Charles VII, en 1422 (2) : encore faut-il avouer qu'un certain nombre d'années après, la question semblait loin d'être décidée, puisque, lors de la peste qui éclata à Pesaro en 1590, et pour laquelle le duc d'Urbin fit une assemblée générale des médecins de Padoue, on vit de vives discussions s'élever entre eux, et Hercule de Sassonia, par exemple (3), défendre avec ardeur l'usage extérieur des cantharides contre Alexandre Massaria (4), antagoniste déclaré de ces insectes, et chef redoutable d'un parti dont les membres aimaient mieux errer avec Galien et les Anciens, qu'avoir raison avec les Modernes; parti qui eut pourtant alors fort heureusement le dessous, comme nous l'apprend l'érudit Freind (5). C'est à-peu-près encore vers le même temps que Sydenham répandit en Angleterre l'usage de ce mode de traitement à l'occasion des fièvres épidémiques qui ravagèrent ce pays de 1674 à 1685. Depuis ce moment les vésica-

---

(1) *De Observat. in pestilent.*

(2) C'est cet archiâtre français, qui était en même temps chanoine de Paris et de Tournay, que tous les auteurs latins appellent *Jacobus de Partibus.*

(3) *De Phœnigmis libri* III...... *de quorum usu in febribus pestilentialibus multa disputantur.* Patavii, 1593, *in*-4°.

(4) *De Abusu vesicantium et theriacæ in febribus pestilentibus.* Patav., 1591, *in*-4°. — *De Abusu medicamentorum vesic. Disput. secunda apologetica.* Vicetiæ, 1593, *in*-4°.

(5) *De Febribus comment.* IX *ad librum Epidemiorum primum et tertium accommodati.* Comment. 9.

toires de cantharides ont presque toujours mérité la préférence sur les autres épispastiques; ils sont sortis de l'oubli profond dans lequel ils étaient demeurés ensevelis jusqu'à l'épidémie de Venise et de Padoue, et ils sont aujourd'hui l'un des moyens les plus puissans que la médecine ait à sa disposition; on a recours journellement à leur utile influence, et cela, malgré l'extrême répugnance qu'a montrée pour eux le grand chirurgien Jérôme Fabricio d'Aquapendente, malgré l'espèce de proscription dans laquelle les avait enveloppés P. Borel (1), quand il proposait, à cause de l'effet des cantharides sur les voies urinaires, de ne composer les épispastiques que de plantes âcres et rubéfiantes; malgré aussi le préjugé du vulgaire, que leur nom seul frappe souvent encore de terreur aujourd'hui même.

On ne tarde pourtant point à reconnaître que cette préférence est justement méritée, quand on approfondit la manière dont opère ce genre de médicament, que l'on emploie, du reste, dans les intentions très-variées, ou de déterminer de la douleur; ou d'exciter un organe contigu (2); ou de prévenir la congestion dont un appareil important de l'économie va devenir le siége (3); ou de déplacer une irritation rebelle, en détruisant la mauvaise direction des forces toniques qu'entretient une longue habitude; ou de remplacer une phlegmasie locale dont la suppression vient de déter-

(1) *Hist. et Observ. med.-phys.*, cent. II, obs. 58.

(2) C'est dans ce but que l'on pose quelquefois un vésicatoire sur les ganglions lymphatiques de l'aîne dans le bubon pestilentiel.

(3) C'est ce qui arrive lorsque, dans les fièvres ataxiques, on met des vésicatoires aux jambes.

miner des accidens variés (1); ou de changer le mode d'inflammation de la peau dans certains cas (2); ou de prévenir et faire cesser l'état maladif d'un organe plus ou moins éloigné (3); ou même, enfin, de provoquer un mouvement fébrile qui peut devenir utile dans la troisième période du typhus, dans la syncope, l'asphyxie, le coma, etc., mais qui réclame souvent du médecin prudent le soin de faire précéder l'application de l'épispastique d'une saignée veineuse ou capillaire.

Ce mode d'action est, du reste, assez violent pour que l'on ne doive pas avoir recours aux vésicatoires lorsqu'il y a de la fièvre avec angioténie et irritation, ou lorsque l'on craint de troubler l'exercice de quelque fonction intermittente, comme la digestion, la menstruation. On remarque, en effet, que les vésicatoires sont nuisibles dans le premier stade des phlegmasies parenchymateuses, dans les fièvres aiguës, dans les inflammations des membranes séreuses (4), et surtout dans celles qui attaquent les voies urinaires; et, avec Baglivi, il convient, en général, d'en condamner l'application chez les individus d'un tempérament éminemment bilieux ou sanguin. Il est d'observation journalière aussi qu'ils peuvent amener des indigestions ou déterminer la

(1) Cela est évident pour certains érysipèles et pour beaucoup d'éruptions cutanées, même chroniques.

(2) Comme dans quelques affections herpétiques.

(3) Comme lorsque, dans l'otalgie, l'odontalgie, l'ophthalmie, on pose un vésicatoire à la nuque, ou sur le thorax dans la pleurodynie.

(4) Balthazar L. Tralles, *De Usu Vesicantium in febribus acutis, ac speciatim in sanandâ pleuritide accuratiùs determinando Commentatio*. Vratislaviæ, 1776, *in*-8°.

suppression de l'écoulement des menstrues, si on les pose intempestivement.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'une préparation de cantharides a été appliquée sur la peau selon les règles de l'art lorsque, dans le but d'exciter tout l'organisme, le médecin l'a fait poser aux cuisses, aux mollets ou aux bras; ou sur les pieds et le derme chevelu, dans celui d'agir sur l'encéphale; ou sur la nuque et la région mastoïdienne, dans celui de combattre certaines affections des yeux et des oreilles; ou sur la région trachélienne du cou, afin de s'opposer à une inflammation du larynx ou de la trachée-artère; ou sur les parois du thorax, pour porter une influence sur les poumons ou la plèvre; ou sur la région des lombes, pour atteindre les viscères logés dans l'hypogastre; ou, enfin, à la place qu'occupaient une dartre, un érysipèle ou tout autre exanthème qui s'est dissipé et qu'il veut y rappeler; son application peut donner lieu à quatre phénomènes locaux différens, dont les derniers n'ont jamais lieu instantanément et sont constamment précédés des premiers, sans que ceux-ci soient toujours suivis par eux, et dont la manifestation suppose toujours, d'ailleurs, un degré de vitalité assez actif dans la partie sur laquelle on appose le médicament. L'action du vésicatoire de cantharides est nulle en effet après la mort, et elle est peu apparente sur les individus chez lesquels la vie est presque éteinte.

Ces quatre degrés différens dans l'action locale des cantharides sont l'*excitation*, la *rubéfaction*, la *vésication*, la *suppuration*; suivant qu'ils se manifestent tous ensemble ou isolément et sous le rapport de l'intensité et de la rapidité dans la marche, leur développement dépend de la nature même de la préparation employée;

de la manière dont on l'a appliquée, de la plus ou moins grande finesse des tégumens chez le malade (1), du lieu de l'application, de la durée de celle-ci; mais tous également tendent à stimuler vivement toute l'économie animale, à réveiller les organes engourdis ou débilités, à ranimer les fonctions languissantes, à augmenter la tonicité générale des tissus, à accroître les forces de la vie, à imprimer une énergie nouvelle aux actes qui caractérisent celle-ci, une secousse marquée à tout le système vasculaire : c'est ce qu'il est facile d'expliquer avec le secours de l'anatomie et de la physiologie, quand on connaît le grand nombre des filets nerveux qui animent la peau chez l'homme, et la vive sensibilité de cette membrane qui entretient des liaisons sympathiques avec presque tous les autres appareils organiques du corps; quand on sait d'ailleurs avec quelle rapidité, par l'effet de la moindre irritation, son tissu réticulaire se gorge de sang et augmente de vitalité; quand on a observé la multitude de suçoirs absorbans qui s'ouvrent à la surface de l'épiderme, et qui peuvent faire pénétrer dans les voies de la circulation quelques-uns des principes d'un médicament propre d'ailleurs à mettre localement en jeu toutes ces facultés organiques.

Il résulte donc évidemment de ce qui vient d'être dit que l'application, sur la peau, des cantharides ou de leurs préparations détermine des *effets locaux* et des *effets généraux*, lesquels sont d'autant plus marqués que l'action du remède a été plus intense et qu'il y a eu une

---

(1) L'effet des vésicatoires, par exemple, est plus tôt produit chez les sujets jeunes et chez les femmes que dans les vieillards et les hommes.

vésication produite. Pour se faire une idée juste du pouvoir exercé alors sur le système animal, il devient nécessaire d'embrasser dans son ensemble la série de ces divers phénomènes.

La partie des tégumens sur laquelle on a appliqué un épispastique cantharidé présente plus ou moins rapidement, suivant la nature de la préparation, tous les signes d'une très-forte irritation; elle rougit, se gonfle, paraît plus sensible; le sang y afflue avec abondance et remplit ses vaisseaux capillaires; le malade y éprouve une démangeaison vive accompagnée d'ardeur; la lymphe y aborde avec violence; elle devient le siége d'une exhalation plus abondante que de coutume et dont le produit détache l'épiderme altéré déjà dans sa texture par l'effet même du médicament, le soulève et s'accumule entre lui et les autres couches de la peau, en sorte qu'on observe localement une ou plusieurs vésicules transparentes, tendues, fluctuantes, et cela au bout de dix minutes, si l'on a employé la teinture éthérée, le dissolutum alkoholico-nitrique de cantharides, ou même la teinture de cantharides de Fuller, qui est un macératum éthéréo-alkoholique camphré de 0,11 de ces insectes; au bout de quelques heures seulement, si l'on a fait usage de leur teinture alkoholique simple; plus tard encore enfin, c'est-à dire, au bout de huit, dix, douze et quinze heures, si l'on s'est servi de l'emplâtre épispastique (1).

En même temps que se forment ces vésicules, qui sont grandes et souvent réunies en une seule, si elles sont l'effet de l'application de l'emplâtre épispastique

(1) C'est de la formation de ces vésicules qu'est tiré le mot *vésicatoire* évidemment.

saupoudré de cantharides, qui sont, au contraire, petites et nombreuses si l'on a eu recours à la teinture alkoholique, et qui renferment presque toujours un liquide de couleur ambrée, que M. Margueron a prouvé, par l'analyse chimique, être extrêmement analogue au sérum du sang et composé d'eau, d'albumine, d'hydro-chlorate et de carbonate de soude et de phosphate de chaux (1), on voit, surtout si le corps vésicant a de fortes dimensions, se manifester quelques phénomènes généraux dans l'exercice des fonctions de la vie; les divers appareils organiques sont stimulés et semblent même irrités par l'absorption des principes âcres des cantharides, lesquels arrivent aux tissus avec le sang; le pouls devient vif et fréquent, la chaleur du corps augmente; l'urine est rouge et cause, en traversant l'urèthre, un sentiment douloureux de cuisson; en un mot, il se développe une véritable fièvre à laquelle les praticiens donnent le nom de *fièvre des vésicatoires*, fièvre dont on doit tenir compte dans l'augmentation des symptômes morbides qui succède souvent aux applications de ce genre, et qui amène assez fréquemment de l'agitation, de la soif, une diaphorèse, de la chaleur, de l'anxiété, de l'accablement, du délire, et une suppression momentanée de l'urine, avec constipation, mais qui imprime parfois une utile activité au système vasculaire.

Il peut résulter de cet ensemble de phénomènes un ébranlement salutaire qui se communique sympathiquement du système tégumentaire au système muqueux. L'impression locale n'est donc que le point de départ

(1) Parfois, et cette circonstance est loin de se présenter habituellement, la sérosité dont nous parlons est coagulée et prise en masse.

de la force active du médicament ; son influence, qui s'étend au loin, peut servir à rétablir l'action des viscères éloignés quand elle est altérée, et devient ainsi, entre les mains du praticien, un moyen d'opérer des changemens avantageux dans l'état actuel d'un malade.

Il ne faut point oublier non plus à cette occasion que l'effet révulsif ou dérivatif que produit l'apposition des cantharides à la surface du corps a une grande influence sur l'économie toute entière, puisqu'elle transforme le point où agit immédiatement le médicament en un centre de fluxion où la sensibilité est exaltée et où les liquides affluent conséquemment. Les *vésicatoires volans*, c'est-à-dire, ceux qu'on ne laisse que quelques heures et que l'on ne destine point à suppurer, ne déterminent même que cette sorte d'effet général, conséquence de l'influence du travail topique sur les autres appareils organiques.

Enfin, il faut encore noter ici, parmi les résultats de l'action des vésicatoires de cantharides sur l'économie animale, leur influence spéciale sur les systèmes génital et urinaire, influence qu'on a généralement trop exagérée, et celle qu'ils ont jusqu'à un certain point sur le système cérébral (1).

Lorsque la vésicule est formée, on la perce, afin de donner issue au sérum épanché, et on arrache l'épiderme ou non, suivant le genre d'irritation que l'on veut produire. Dans le cas où l'on veut remplacer la vésicule par une ulcération superficielle que l'on conserve comme

---

(1) DOUBLE, *Quelques Préceptes sur l'emploi des Vésicatoires.* (*Journal général de Médecine*, tom. XIX, pag. 322.)

un secours thérapeutique, on y entretient une suppuration permanente à l'aide de la pommade cantharidée. Alors, le liquide exhalé, et qui d'abord était séreux et diaphane, devient opaque, d'un blanc jaunâtre, et acquiert une consistance marquée avec une odeur désagréable, et l'on a converti ainsi un centre de fluxion aiguë en un exutoire, siége d'un mouvement fluxionnaire chronique, avec gonflement plus ou moins étendu, développement local des propriétés vitales, etc. Mais, de ce moment, comme le faisait observer l'illustre Corvisart dans ses brillantes leçons, le vésicatoire cesse d'être un moyen excitant; le flux en quelque sorte morbifique auquel il donne lieu devient une cause de débilitation profonde. Ce fâcheux effet secondaire n'est que trop notable, et ajoute pernicieusement à l'état de prostration des forces dans les fièvres typhoïdes, ataxiques, adynamiques, etc., parvenues à leurs dernières périodes.

Quelquefois, et c'est ce qui arrive lorsque le vésicatoire est simplement *volant*, au lieu de déchirer et d'arracher l'épiderme qui retient la sérosité, opération constamment très-douloureuse, on perce la cloche et on laisse la cuticule en place, après avoir procuré la sortie au liquide rassemblé. Dans ce cas, l'épiderme réappliqué fait de nouveau corps avec la peau, et il n'y a point de suppuration. L'irritation est le seul effet qu'on veuille obtenir et que l'on obtienne.

Dans le cas, au contraire, où la sérosité exsudée par le vésicatoire est coagulée, il devient impossible de la faire écouler sans arracher l'épiderme totalement, et la suppuration alors est absolument inévitable.

Il n'est pas besoin de prévenir que, dans une maladie aiguë, on doit regarder comme un signe de mauvais au-

gure le défaut d'action d'un vésicatoire qui est resté appliqué le temps convenable et qui n'a point fait soulever l'épiderme : c'est une conséquence de ce qui a été dit plus haut; mais nous ferons remarquer que généralement on attribue beaucoup trop d'avantage à l'évacuation de la sérosité dont l'accumulation a été provoquée, sous l'épiderme, par l'action stimulante des cantharides. Il est absurde de penser que l'élimination de la matière morbifique puisse avoir lieu par cette voie, que l'on puisse ainsi *épurer la masse des humeurs*, comme il est ridicule d'entretenir, par la suite et avec des onguens plus ou moins irritans, une suppuration souvent superflue. *Non suppuratio, sed stimulus prodest*, a dit le judicieux Stoll à ce sujet.

C'est pour cela que quelquefois on se borne à déterminer simplement de la rubéfaction à l'aide des cantharides. Pour n'obtenir que cet effet, on les laisse seulement peu de temps en contact avec la peau, ou l'on fait de légères frictions avec leur macératum alkoholique affaibli.

Du reste, pour les personnes qui auront suivi attentivement ce que nous avons dit jusqu'à cette heure, il devient évident que l'effet local ou général des vésicatoires doit être sujet à de nombreuses variétés suivant le lieu sur lequel on les a appliqués, le caractère et la période de la maladie contre laquelle on les emploie, l'état des forces de l'individu malade, son âge, sa profession, ses habitudes, etc.

Maintenant que l'action des cantharides sur le corps vivant nous est bien connue, que nous pouvons, sans crainte de nous tromper, les regarder comme un des médicamens les plus actifs et les plus héroïques, soit qu'on

les donne intérieurement ou qu'on les applique extérieurement, abordons franchement la question, et, en parcourant rapidement le cadre nosologique, tâchons de déterminer avec exactitude les divers cas pathologiques qui nécessitent leur emploi et ceux dans lesquels, quoiqu'on l'ait proposé, elles sont nuisibles.

A la tête de toutes les infirmités humaines, on a coutume de faire marcher les fièvres, maladies dont la nature et, par suite, le traitement se trouvent être encore aujourd'hui l'objet d'une foule de discussions prolongées. D'après cela, il est très-facile de prévoir que les uns ont dû fortement condamner, dans les affections de ce genre, l'emploi des cantharides vivement préconisées, au contraire, par les autres. Nous ne prétendons point nous engager dans une carrière d'où l'on ne sort point facilement quand une fois on y est entré; mais nous pèserons attentivement les diverses raisons données pour et contre, et nous tâcherons de nous former une opinion basée sur les faits et rien que sur eux uniquement.

La première des fièvres, la plus commune peut-être, la plus facile à traiter, est la *fièvre angioténique* ou *inflammatoire*. Soit qu'on la regarde comme essentielle, soit qu'on pense qu'elle n'est que symptomatique, il n'en est pas moins vrai, dans l'une comme dans l'autre supposition, que la Nature suit une marche régulière dans son développement, qu'il n'existe pas de phlegmasie aiguë et un peu étendue qui ne soit accompagnée par elle, qu'il faut se garder de la troubler dans son cours, et surtout qu'il ne faut rien faire qui, en augmentant l'activité du système vasculaire, double les symptômes fébriles au lieu d'y remédier ou ajoute à l'inflammation concomitante, quelle qu'elle soit. Or,

d'après cela et d'après l'action connue généralement des vésicatoires, action que nous avons décrite plus haut et que signalent les symptômes d'une légère fièvre angioténique, il devient difficile d'expliquer comment certains praticiens osent encore, dans le principe de la maladie, à l'exemple de Pringle(1), approuvé, du reste, par Cullen (2), employer un pareil moyen thérapeutique, même après avoir opéré la déplétion du système vasculaire par la saignée pratiquée antécédemment, comme le conseillaient Th. Glass (3), J. Carson (4) et le grand Sydenham lui-même (5). Cette méthode, ainsi que le disait Chaumeton, doit être meurtrière. Il suffit de se représenter les effets généraux que suscite un vésicatoire, pour reconnaître que son application est absolument contre-indiquée dans tout le cours de la véritable fièvre inflammatoire et de la fièvre méningo-gastrique simple, comme dans les premières périodes des fièvres adéno-méningées, adynamiques, ataxiques, typhoïdes, qui débutent généralement avec des symptômes d'angioténie, et, en un mot, dans toutes les affections fébriles où il y a actuellement de la tension, de l'éréthisme, une exaltation marquée des propriétés

---

(1) *Observation sur les Maladies des armées dans les camps et dans les garnisons*, part. III, c. I.

(2) *Elémens de Médecine prat.*, traduct. de Bosquillon. *Paris*, 1785, *in*-8°, tom. I, pag. 152.

(3) *Commentarii XII de febribus ad Hippocratis disciplinam accommodati.* Amstel., 1743, *in*-8°, pag. 235.

(4) *De Cantharidum historiâ, operatione et usu.* Edinburgi, 1776, *in*-8°.

(5) *Médecine pratique*, trad. de Jault. Montpellier, 1816, *in*-8°, tom. I, pag. 280.

animales. L'action vitale, déjà augmentée, recevrait de cette application un surcroît d'excitation manifestement nuisible. Par conséquent, les succès que prétendent avoir obtenus en ce genre les auteurs de plusieurs ouvrages de médecine ne nous paraissent point clairement démontrés, et tiennent très-probablement à ce qu'ils ont agi sur des sujets atteints de fièvres qui n'avaient que l'apparence de la fièvre inflammatoire et au moment même où l'adynamie allait remplacer l'éréthisme phlogistique; autrement, ils auraient vu survenir la sécheresse de la langue, une ardeur universelle, le délire et une foule d'autres symptômes plus ou moins alarmans.

Nous devons donc, avec Boerhaave, Stahl, Fréd. Hoffmann (1), de Whytt, André Élie Buëchner (2), Baglivi et autres médecins de renom, condamner les applications extérieures de cantharides dans les maladies du genre de celles dont nous venons de parler, tout au moins lors de leurs premières périodes et quand elles existent sans complication.

Mais lorsque, dans le cours d'une fièvre adéno-méningée, produite par une cause débilitante et caractérisée elle-même par un grand abattement des forces, on voit se manifester des symptômes nerveux anomaux, il faut chercher, avec Jos. de Plenciz (3), Sarcone (4),

---

(1) Suivant cet auteur l'application des vésicatoires augmente le délire presque constamment. (*Med. ration. System.*, tom. IV, part. IV, c. VIII, § 9.)

(2) *De Vesicatoriorum parti dolenti applicatorum usu salubri et noxio Dissert.* resp. Weitzmann, Halæ, 1766, *in*-4°.

( ) *Acta et Observata medica.* Pragæ et Viennæ, 1783, *in*-8°.

(4) *Istoria ragionata di Mali osservati in Napoli nell'intero dell'anno* 1764. Napoli, 1765, *in*-8°.

Rœderer et Wagler (1), à y remédier par l'emploi des vésicatoires, lequel n'aurait point convenu dans une fièvre simple de cette espèce. Il importe aussi également d'y avoir recours lorsque le mal est occasioné ou entretenu par la rétropulsion d'un exanthème.

Il existe communément une fièvre, la fièvre adynamique ou putride, dont le caractère distinctif est la faiblesse et l'abattement, et dans laquelle il y a prostration des forces, langueur dans tous les mouvemens organiques, mollesse et petitesse du pouls, et tendance manifeste à la décomposition. L'influence des vésicatoires est toute puissante ici pour ranimer une machine dont les ressorts semblent avoir perdu leur action, et l'on doit y avoir recours dès que la période inflammatoire est passée, à l'exemple de Freind (2), de Nunn (3), de Huxham (4), de J. Carson (5), de Charles Chrétien Engel (6), du professeur Pinel et du plus grand nombre des praticiens de notre temps, sans se laisser arrêter par les argumens frivoles et par les craintes chimériques de Joseph de Masdewall (7), de Tralles (8) et de quelques

(1) *Tractatus de Morbo mucoso.* Parisiis, 1816, *in*-24, pag. 109 *et passim.*

(2) *L. c*, pag. 63.

(3) L. Frid. Eusebe Rumpel, *ubi suprà.*

(4) *Opera phys.-med., ed. Reichel, in*-8°. Lips., 1761, tom. II, pag. 84, 91, 115, etc.

(5) *De Canthar. Hist., operatione et usu.* Edinburgi, 1776.

(6) *De Explicandis generalibus Vesicantium effectibus eorumque speciali in inflammat. usu.* Halæ, 1774.

(7) Cet auteur est un médecin espagnol, qui, vers la fin du dernier siècle, a essayé, pour guérir les fièvres malignes, une méthode nouvelle au sujet de laquelle on a publié plusieurs opuscules que l'abbé Montaner a recueillis et traduits en italien, à Ferrare, en 1791.

(8) *Ubi suprà.*

autres qui prétendent que le venin des cantharides, absorbé dans la masse des humeurs, y porte un principe délétère de décomposition, un germe de putréfaction souvent mortelle. Depuis les nombreuses expériences de Thomas Percival, en effet (1), personne ne croit plus que les cantharides *agissent immédiatement sur les humeurs*, et L. Totti di Fojano, qui nous a donné un traité fort long à leur occasion (2), est le dernier qui ait admis encore dans ces insectes des *propriétés altérantes*.

Plus dangereuse encore que la fièvre adynamique, cachant l'état de prostration qu'elle détermine dans les forces de la vie sous des symptômes insidieux, caractérisée par des aberrations fâcheuses dans l'exercice des actes de l'économie, et surtout dans celui des fonctions du système nerveux, la fièvre ataxique, méritant si bien la dénomination de *fièvre maligne* par laquelle on la désignait naguère, réclame l'application des vésicatoires avec non moins de droits que la maladie précédente, et tous les maîtres de l'art sont parfaitement d'accord sur les avantages qui résultent dans son traitement de l'effet stimulant de ce moyen thérapeutique, auquel ont cédé souvent tout-à-coup des phénomènes effrayans qui se succédaient avec une prodigieuse rapidité, en annonçant non-seulement la prostration des forces, mais encore l'ébranlement du principe de la vie, et contre lesquels

(1) Les recherches de ce médecin sur la manière dont agissent beaucoup de médicamens et, en particulier, les cantharides, sont consignées dans le troisième volume des *Mémoires de la Société littéraire et philosophique de Manchester*, en anglais.

(2) *L'Efficacia delle Cantaridi nuovam. etc., saggio med. pract.*, *in*-8°, 1793.

toutes les ressources de l'art étaient venues échouer. Ne nous étonnons point de voir, outre tous ceux dont nous avons parlé ci-dessus, une foule de médecins illustres, d'observateurs distingués, Baldinger (1), Pringle (2), Rivière (3), Ettmuller (4), Abraham Vater (5), Wolfg. Hofer (6), Alibert (7), Barbier d'Amiens (8), Chaumeton (9), Hufeland (10), Gilbert (11), Erasme Darwin (12), et tous ou presque tous les praticiens de notre temps, parmi lesquels je citerai, entre autres, Corvisart et MM. Duméril, Leroux, Fouquier, Chaussier, Pinel, Landré-Beauvais, dont j'ai eu le bonheur de suivre les leçons ou dont les circonstances m'ont mis à même d'observer la marche; ne nous étonnons point, dis-je, de les voir préconiser l'emploi des vésicatoires ou attester les merveilleux effets de leur application, non-seulement dans la fièvre ataxique, mais encore dans les fièvres pété-

(1) *Dissert. de Militum Morbis.* Vitemb., 1763, § x.

(2) *L. c.*

(3) *Prax. med.*, lib. XVII, c. 1.

(4) *Collegium practicum de morbis humani corporis in genere. Voy.* la page 217 du tome I de ses Œuvres, imprimées à Lyon en 1690.

(5) *Dissert. de Efficacia Vesicat. in febr. malignis.* Vitembergæ, 1742, resp. Hoffmann.

(6) *Hercul. med., etc.* Viennæ Austriæ, 1657, *in*-4°, pag. 282.

(7) *Nouveaux Élémens de Thérap. et de Mat. méd.* Paris, 1817, *in*-8°, tom. II, pag. 393.

(8) *Dictionn. des Sciences médic.*, tom. XII, pag. 592, art. ÉPISPASTIQUE.

(9) *Ibidem.*, tom. IV, pag. 13, art. CANTHARIDES.

(10) *Observations sur les Fièvres nerveuses, etc.*, traduites de l'allemand par Vaidy. *Berlin*, 1807, *in*-12, pag. 37.

(11) *Tableau historique des Maladies internes de mauvais caractère qui ont affligé la grande armée, etc.* Berlin, 1808, *in*-12, pag. 96.

(12) *Zoonomia*, class. I, ord. 2, gen. 1, sp. 1.

chiale et nosocomiale, dans celles des camps, des vaisseaux, des prisons, en un mot, dans le typhus et ses nombreuses variétés, et à une *époque de la maladie souvent où l'on devait conserver peu d'espoir.*

Il est évident que dans toutes ces maladies avec tendance des puissances de la vie à l'anéantissement ou à un exercice anormal et irrégulier, l'agent topique dont il est question est utile surtout par son influence stimulante; et cela est si vrai que, le plus souvent, on ne l'emploie que comme rubéfiant simplement et qu'on le promène successivement à la surface du corps de région en région; ce qui est parfaitement en rapport avec ce que nous avons déjà dit, que les praticiens qui attribuent les guérisons obtenues par ce moyen à l'évacuation produite par l'application des cantharides, s'abusent et sont généralement aveuglés par une fausse théorie. Quelquefois cependant, et cela est assez manifeste dans les fièvres ataxiques, en particulier, où le système capillaire devient le siége de congestions sanguines vagues et erratiques, qui peuvent être mortelles quand elles se fixent sur le cerveau ou les poumons, on trouve de l'avantage à établir, à l'aide d'un vésicatoire que l'on fait suppurer, un point permanent d'irritation dans une région éloignée du centre; c'est ce qui doit avoir lieu encore lorsqu'après la terminaison de la maladie, il reste quelques symptômes dépendans d'un épanchement ou d'une lésion quelconque du cerveau, comme des vertiges, de la paracousie, des éblouissemens, etc., etc. On s'écarte alors un peu de la méthode de Stoll, qui ne veut des vésicatoires que comme simples rubéfians.

Au reste, on ne saurait trop le répéter, il ne faut jamais tarder à user du remède dès le moment où on a

jugé utile de l'employer dans les affections dont il s'agit. Le succès dépend ici de la promptitude dans l'exécution. Une longue expérience a constaté la sagesse de ce précepte. Que de malades, en effet, meurent, pouvons-nous dire avec le spirituel Alibert, parce qu'on a trop différé! Il ne faut donc point s'en laisser imposer par les symptômes de gastricité, d'irritation générale et d'angioténie qui, trop souvent malheureusement, signalent d'une manière insidieuse l'invasion et les premières périodes de la fièvre adynamique, de la fièvre ataxique et de tous les typhus. La Nature est impuissante : elle succombe si l'Art ne vient la secourir aussi vite qu'à propos; si l'on ne s'aperçoit pas de la transmutation des symptômes; si l'on ne reconnaît point l'instant où la faiblesse va remplacer l'irritation, ou si on le laisse échapper sans chercher à stimuler toute l'économie. Il devient urgent, en pareille occurrence, de faire immédiatement succéder l'emploi des cantharides à l'extérieur à celui des émétiques ou de la saignée légère si l'on a cru devoir y recourir, et surtout il est important de ne point insister, comme le font encore quelques dignes descendans du bon M. Purgon, sur l'administration des eccoprotiques, des minoratifs, des laxatifs, et même des drastiques; car c'est en suivant une conduite aussi peu rationnelle qu'on voit les ulcérations, les escarres gangréneuses, les inflammations érysipélateuses avec asthénie, les infiltrations œdémateuses, signaler l'application de vésicatoires dont on n'a invoqué la puissance que trop tard et au moment où la vie allait s'éteindre, où le pouls, depuis long-temps déjà, était devenu petit et lent, où il existait de la stupeur, et où l'on n'avait tenu aucun compte de tous les signes qui annonçaient un

transport vers la tête, de la faiblesse et l'abattement de l'esprit. Combien, quoique jeune encore, n'ai-je point vu succomber de ces victimes de la plus cruelle impéritie ! J'ai vu des malheureux, arrivés près de leur fin par suite d'une ulcération gangréneuse due à cette cause, répandre autour d'eux la terreur et le dégoût; ils mettaient en fuite leurs parens, leurs amis, et ne pouvaient trouver de secours que dans la charité d'un médecin compatissant. Je les ai vus : le désespoir qui les déchirait s'est communiqué jusqu'à moi; j'ai juré de contribuer de tout mon pouvoir à arracher à l'ignorance et à l'entêtement les victimes qui, chaque jour, leur sont encore abandonnées, et je ne perdrai aucune occasion de tenir parole.

Néanmoins, d'après les principes que nous avons professés plus haut, il faut que l'habitude du praticien le conduise à saisir le moment opportun; qu'il ne fasse rien prématurément; il peut nuire, en se hâtant trop de mettre des vésicatoires, puisque les premiers symptômes de toutes ces affections sont phlogistiques ; il peut aggraver le danger en imprimant une fausse direction aux efforts de la Nature, qu'il irrite par ce moyen; la prudence lui prescrit donc, s'il redoute avec raison une méprise plus ou moins fâcheuse et souvent irréparable, d'attendre, avant de faire usage d'un remède aussi héroïque, que l'affection se soit caractérisée par des signes non équivoques, par ceux, entre autres, que Baglivi a signalés avec sa sagacité ordinaire (1).

---

(1) *In febribus quæ exilissimo pulsu, extremitatibus frigidis, anxietate, ad morbos soporosos propensione, aliisque coagulationis indiciis stipantur, dictu est incredibile quam proficuos effectus afferant vesicantia.*

L'extrême danger qui accompagne les fièvres typhoïdes et les fièvres ataxiques, perd beaucoup de l'effroi qu'il inspire quand on vient à le comparer à celui qui signale les épidémies de l'horrible fièvre jaune d'Amérique, dont les attaques récentes viennent d'alarmer l'Europe entière et de désoler l'Espagne. Les plus grands rapports de ressemblance unissent cependant ces diverses maladies les unes avec les autres, et l'on a vu, parfois, des malades devoir uniquement leur salut, dans le typhus ictérode comme dans le typhus nosocomial, à l'application de ces topiques sur la tête, le thorax, l'abdomen ou les membres, et principalement sur les jambes, les cuisses et la nuque. Le moment à choisir pour cette application est, au reste, le même dans tous ces différens cas; c'est aussi, en effet, seulement dans le cours de la seconde période que la fièvre jaune réclame l'apposition des vésicatoires, dont on doit chercher ensuite à empêcher la surface de se gangréner, en faisant les pansemens avec l'onguent styrax (1). Dans l'intérêt de la vérité, il nous faut dire néanmoins que tous les observateurs ne sont point parfaitement d'accord sur l'efficacité de ce moyen; car, tandis que Gaëtano Palloni affirme qu'il fut nuisible dans l'épidémie de Livourne (2), et que M. Bally, en l'approuvant théoriquement, en blâme l'emploi dans la pratique (3), le docteur Robert

---

(1) Devèse, *Traité de la Fièvre jaune*. Paris, 1820, *in*-8°, pag. 273.

(2) *Osservazioni med. sulla Malattia febrile dominante in Livorno*. Firenze, 1804, *in*-8°, pag. 29.

(3) *Du Typhus d'Amérique ou Fièvre jaune*. Paris, 1814, *in*-8°, pag. 524.

Jackson paraît en avoir fait usage, au contraire, avec quelque succès (1).

La peste, cette maladie redoutée depuis l'antiquité la plus reculée, autre espèce de fièvre distinguée par la violence avec laquelle le principe de la sensibilité est frappé dès l'origine, et par les exanthèmes sordides qui se développent dans son cours, exige pareillement qu'avec la plus excessive promptitude on tente de la combattre en appliquant des vésicatoires, ou en faisant des frictions avec la teinture alkoholique de cantharides, de manière à exciter des organes tombés dans la stupeur et l'affaissement. C'est là un des moyens les plus propres à ranimer dans ce cas le flambeau de la vie prêt à s'éteindre. Une foule de médecins pourraient nous servir à prouver cette assertion si nous avions besoin de la soutenir par de plus nombreuses autorités. Au témoignage de Jérome Mercuriali, d'Alexandre Benedictini, de Marsiglio Ficino, de Jacques Desparts, d'Hercule de Sassonia, que nous avons déjà cités, nous pourrions joindre celui du baron Desgenettes (2), qui, plus que tout autre, a le droit de parler de la peste; celui du docteur Makensie, auquel on doit une lettre sur cette maladie à Constantinople (3); et celui de plusieurs autres médecins modernes fort recommandables aussi.

En général, dans le traitement curatif de cette affection, qui semble frapper comme la foudre le système des nerfs et celui des ganglions lymphatiques tout à la fois,

---

(1) *An Outline of the history and cure of the fever endemic and contagious, more expressely the contagious fever of jails, etc., etc.* Edinburgh, 1793.

(2) *Histoire médicale de l'Armée d'Orient.* Paris, 1802, in-8°, pag. 86 et suiv. et 161.

(3) *Philosoph. Transact.*, for the year 1764.

on a quelquefois cru devoir chercher à déterminer l'issue du principe morbifique en hâtant la suppuration des bubons qui se forment. Pour cela, le plus communément, on applique sur ceux-ci des cantharides lorsque leur marche paraît lente; mais quelques médecins, le professeur Joseph Frank, en particulier (1), se sont élevés contre cette méthode, parce que, disent-ils, elle occasione des ulcères gangréneux mortels ou du moins très-difficiles à guérir.

Peut-être aussi devrions-nous encore rappeler, à cette occasion, que beaucoup de personnes considèrent les exutoires, tels que les vésicatoires et les cautères, comme un prophylactique excellent et presqu'infaillible de la peste. Mais en admettant même la réalité de cette opinion, encore sujette à controverse, ce ne serait point ici le lieu de nous en occuper, puisque l'effet dont on parle tient uniquement en ce cas à l'action de la lésion des tégumens, à leur suppuration, et non à la vertu des cantharides en particulier.

Quant à ces tumeurs dont on regarde souvent le développement comme critique dans les fièvres adynamiques et ataxiques, à ces *parotides* dont on cherche communément, par tous les moyens possibles, à favoriser l'éruption, et que l'on stimule avec raison lorsque leur caractère est froid, et que leur suppuration est lente et incomplète, elles réclament, dans beaucoup de circonstances, l'emploi des vésicatoires, soit sur le lieu même, comme le veulent quelques praticiens, lors d'une menace de délitescence, soit sur les membres, lorsqu'une congestion paraît se former vers la tête, et quand en-

(1) *Prax. med. univ. præc.* Lipsiæ, 1811, *in*-8°, vol. 1, part. 1, p. 208.

core, à l'exemple du médecin danois Bancg (1) et du professeur Pinel (2), on cherche à les dissiper en en tentant la résolution, qui peut paraître désirable en certains cas.

Les fièvres ataxiques rémittentes et intermittentes, ces fièvres qui méritent si bien la dénomination de *pernicieuses,* par lesquelles on les désigne généralement, demandent aussi enfin, lorsqu'elles laissent le temps d'agir autrement qu'avec le quinquina uniquement, l'application des épispastiques cantharidés (3), et cela absolument d'après les mêmes principes que toutes les affections précédentes.

Mais si, d'une part, dans la thérapie des fièvres, rien ne paraît plus rationnel que d'appeler à l'extérieur du corps une affection qui porte ses ravages dans l'intérieur, que de déplacer le siége d'une irritation morbifique à l'aide des vésicatoires, on pourrait, d'autre part, avec non moins de fondement en apparence, et sans courir le risque d'être taxé de pusillanimité, redouter, dans les phlegmasies, l'état de fièvre que ces topiques suscitent communément par leur double influence sur le système nerveux et sur le système vasculaire, les agitations qu'ils impriment parfois à la masse de certains viscères parenchymateux, l'activité qu'ils donnent au cours des fluides. Cependant, chaque jour, les praticiens ont l'occasion d'observer les éminens services que les vésicatoires rendent dans les diverses inflammations, soit par leur action générale, soit, ce qui est plus ordinaire, par leur effet local et dérivatif; et il n'y a point à discuter contre ce que l'expérience a démontré être vrai.

---

(1) *Selecta Diarii Nosocom. regii Hafniensis.*

(2) *Nosographie philosoph.,* 6e édit. Paris, 1818, *in*-8°, t. 1, p. 187.

(3) *Ibidem,* pag. 273.

C'est ainsi que dans les exanthèmes cutanés et spécialement dans la variole, la rougeole, la scarlatine, l'érysipèle et autres maladies où les forces vitales prennent naturellement une direction manifeste vers la périphérie, on obtient des avantages signalés de l'application des cantharides sur les tégumens. Dans les cas de variole, en particulier, en excitant l'énergie du système vasculaire, elle détermine l'éruption, que rend languissante et tardive un état de torpeur et de débilité; elle la fixe au moment où elle s'affaisse pour transporter son irritation sur quelque viscère important; elle la rappelle lors même que déjà de graves accidens annoncent un trouble intérieur. C'est par le secours nécessaire de cette application, faite, selon les circonstances, aux jambes, aux cuisses, aux bras, sur le thorax ou à la nuque, que la variole cesse de devenir aussi meurtrière dans les cas où des symptômes d'adynamie et d'ataxie viennent la compliquer et la rendre rebelle aux médicamens les plus actifs et les mieux indiqués. Presque tous les auteurs, Alibert (1), Huxham (2), J. Fréderic Closs de Wurtemberg (3), Theod. Gerh. Timmermann, Guill. L. Hoelcke (4), J. Carson (5), Boëhmer (6), Barbier d'Amiens (7),

---

(1) *L. c.*, tom. II, pag. 394.

(2) *L. c.*, tom. II, pag. 142

(3) *Nova variolis medendi methodus*. Ultrajecti, 1766. — Publié en allemand à Ulm, en 1769.

(4) TH. G. TIMMERMANN et G. L. HOELCKE, *Dissert. de Vesicantium locis*. Rintel, 1771.

(5) *Ubi suprà*.

(6) *De malignitate Variolarum naturalium tempestivo vesicatoriorum usu evertendá*. Halæ, 1767, *in*-4°.

(7) *Dict. des Sciences méd.*, tom. XII, pag. 592.

J. J. Greiner (1), Pinel (2), Cullen (3), Robert Thomas de Salisbury (4), et une foule d'autres qu'il serait facile de nommer, ont accordé des éloges à l'efficacité de ce moyen thérapeutique contre laquelle un petit nombre seulement de médecins, Tralles, en particulier (5), ont élevé des doutes, et que Tissot, si justement célèbre d'ailleurs, a cependant refusé de reconnaître (6).

C'est encore à l'aide des vésicatoires que fréquemment, dans la rougeole, on combat avec succès l'adynamie et l'ataxie qui compliquent la maladie; on rappelle et on fixe par eux sur la peau l'éruption morbilleuse qui disparaît intempestivement. Ils ont été, dans le cours de cette phlegmasie cutanée, souvent appliqués avec quelque avantage lorsqu'il y avait oppression, toux opiniâtre, anxiété douloureuse de la poitrine. M. Gardien va même jusqu'à affirmer qu'il est peu de maladies où l'emploi de cet agent épispastique soit aussi nécessaire, et veut qu'on y ait recours dès que la tête ou le thorax paraissent s'embarrasser (7); opinion qui semble partagée par tous les bons praticiens, que je me suis fréquemment fort bien

(1) *De Vesicatoriorum præstanti in variolis usu.* Argentorati, 1769, *in*-4°.

(2) *L. c.*, tom. II, pag. 38.

(3) *L. c.*, tom. I, pag. 391, n° 625, 626.

(4) *The modern practice of Physic.*, *etc.* — *Voyez* la traduction que j'ai donnée de cet ouvrage, en deux volumes *in*-8°, Paris, 1818, tome premier, pages 358 et suivantes.

(5) *Comment. Lips. de reb. in Sc. nat. ac med. gestis*, vol. X, pag. 512.

(6) *Epistola de Variolis, Apoplexiâ, etc.*

(7) *Traité d'Accouchemens, de Maladies des femmes et des enfans, etc.* Paris, 1807, *in*-8°, tom. IV, pag. 440.

trouvé d'avoir embrassée, et que personne n'a peut-être mieux fait valoir que M. Gasp. Roux (1).

Je reconnais cependant que tant qu'il existe des signes manifestes d'une réaction générale, l'effet des cantharides est presque constamment dangereux, et que le moment de leur application, comme celui de l'administration des toniques, est ici, de même que dans les fièvres ataxiques et typhoïdes (2), bien difficile souvent à saisir.

Les vésicatoires sont également recommandables encore dans le traitement de certaines dartres; tous les jours on voit leur emploi être réclamé par les accidens que causent ces exanthèmes hideux en se jetant sur un organe essentiellement vital après avoir abandonné leur siége primitif. L'effet produit par ces topiques est surtout merveilleux dans les cas où le poumon, étant devenu le siége de la métastase, il se manifeste une dyspnée pénible, une suffocation imminente; en attirant l'affection herpétique à la surface du corps, l'application des cantharides sur la poitrine ou sur le lieu qu'occupait antécédemment l'éruption, remédie promptement et efficacement à ces symptômes aussi dangereux qu'alarmans, et prévient toute suite funeste.

Afin de détruire radicalement des dartres opiniâtres qui semblent se jouer de tous les autres moyens curatifs, on a conseillé pareillement encore l'apposition des vésicatoires sur le lieu même occupé présentement par le mal, et plus d'une fois le succès a couronné cette pratique hardie. En changeant l'action morbifique de la peau, on a pu guérir ainsi une éruption locale unique-

---

(1) *Traité sur la Rougeole.* Paris, 1807, *in*-8°.

(2) Lerminier et Andral fils, *Clinique médicale.* Paris, 1823, *in*-8°, 1re part., pag. 466.

ment. Mais cela ne suffit point pour autoriser la coutume dans laquelle sont certains praticiens d'appliquer, comme dérivatifs, lorsqu'il existe une diathèse herpétique, des exutoires de ce genre, qui deviennent alors plus nuisibles qu'utiles; et, depuis long-temps déjà, la saine expérience a convaincu les observateurs de la réalité de cette derniere assertion. M. Alibert, entre autres, qui a eu tant d'occasions favorables d'examiner des dartres de toutes les espèces, a souvent remarqué, par exemple, que, dans le cas précité de diathèse, il survenait une nouvelle dartre squameuse à l'endroit même de la peau où le vésicatoire avait été placé (1). J'ai eu par moi-même bien des occasions de recueillir des observations analogues; mais si je voulais rassembler ici celles que l'on trouve dans les écrits des grands médecins cliniques, trop de détails surchargeraient cet article déjà assez long par lui-même, et je passe immédiatement à d'autres considérations.

Très-habituellement encore, dans le traitement des phlegmasies des membranes muqueuses, l'application des cantharides produit un effet aussi marqué que dans celui des inflammations cutanées, et l'on se sert avec le plus grand succès des vésicatoires, posés dans le voisinage de la partie malade pour détourner l'irritation qui s'y est fixée, ou sur des points éloignés pour opérer une révulsion, soit que, comme cela est le plus ordinaire, leur action topique seule contribue aux amendemens qu'ils procurent, soit que leur influence stimulante générale trouve à s'exercer, comme dans les catarrhes pulmonaires chroniques, où elle favorise l'expectoration très-évidemment.

---

(1) *Dict. des Scienc. méd.*, art. DARTRE.

Dans les ophthalmies très-intenses, les otorrhées, les flux palpébraux, l'application des vésicatoires à la nuque, aux tempes et même au bras, a été regardée comme un puissant dérivatif et est suivie d'un effet bien manifeste. La lésion locale que l'on établit ainsi près des parties malades tend à suspendre le travail morbifique auquel elles sont abandonnées. Un enfant âgé de dix ans était menacé de perdre la vue par suite de la rétrocession soudaine d'une teigne furfuracée; il fut promptement soulagé par le moyen d'un petit vésicatoire que M. Alibert lui fit poser à la nuque (1), moyen que notre estimable confrère le docteur Demours croit indispensable d'employer dans toute ophthalmie rebelle (2), et qu'ont également préconisé, dans les phlegmasies chroniques des yeux en général, dans l'épiphora, dans la lippitude, Fréd. Hoffmann (3), J. Zacharie Platner (4), Morgagni (5), P. Foreest (6), Robert Thomas (7), Dussausoi (8), Laurent Heister (9), Antonio Scarpa (10), Maximilien

---

(1) *Ubi suprà*, tom. II, pag. 395.

(2) *Traité des Maladies des yeux.* Paris, 1818, *in*-8°, t. I, p. 243.

(3) *Medic. ration. Syst.*, tom. IV, part. IV, c. V, § 3, pag. 236 de l'édition *in folio* imprimée à Genève en 1748.

(4) *Institut. chirurgiæ rationalis, etc.* Venetiis, 1747, *in*-4°, n° 939.

(5) *De Sedibus et Causis Morb.*, epist. XIII, n° 24.

(6) *L. c.*, lib. XI, obs. 12.

(7) *The modern pract. of Physic.* London, 1821, *in*-8°, pag. 127.

(8) *Observat. chirurg. sur quelques-unes des maladies les plus communes dans l'hôpital de Lyon. (Ancien Journal de Médecine*, tom. LXVIII, pag. 408, septembre 1786.)

(9) *Institutiones chirurgiæ.* Amstel., 1750, part. II, sect. I, c. XX, n° 3, pag. 447.

(10) *Traité des principales Maladies des yeux*, traduit de l'italien en français par Fournier Pescay et Bégin. *Paris*, 1821, *in*-8°, tom. I, pag. 242.

Stoll (1), Benedict (2), Richerand (3), Boyer (4) et autres, surtout lorsque la maladie paraissait dépendre d'une cause rhumatismale, comme dans le cas particulier observé par Stoll; lorsque le sujet souffrant n'était ni trop robuste ni d'un tempérament éminemment sanguin; lorsque l'application du remède ne devait point être faite dans une période assez peu avancée de la phlegmasie pour que l'on eût à craindre de produire une stimulation générale en voulant n'obtenir qu'un effet dérivatif; lorsque l'individu était d'ailleurs assez nerveux pour que la douleur pût prédominer sur les autres symptômes inflammatoires; lorsqu'enfin on avait eu le soin de pratiquer antécédemment les saignées générales et locales que l'on avait pu juger nécessaires. En prenant ces diverses précautions, en agissant sur les parties des tégumens qui, telles que les tempes, la nuque, les régions mastoïdiennes, ont avec les yeux la sympathie la mieux constatée; en donnant à la distinction établie par les Modernes entre l'ophthalmie aiguë et l'ophthalmie chronique toute l'attention qu'elle mérite, on trouve, dans les vésicatoires de cantharides, en effet, un remède d'une telle efficacité pour le traitement de l'ophthalmie, qu'on pourrait même le considérer comme spécifique si le séton n'était encore souvent plus puissant.

On conçoit assez qu'il en est des maladies inflammatoires de l'oreille comme de celles de l'œil, c'est-à-dire,

---

(1) *Ratio medendi*, tom. I, pag. 88.

(2) Horn, *Archiv. für pract. med.*, sept. 1811, pag. 207.

(3) *Nosographie chirurgicale*, 4e édit. *Paris*, 1815, *in*-8°, tom. II, pag. 61.

(4) *Traité des Maladies chirurgicales et des Opérations qui leur conviennent*. Paris, 1816, *in*-8°, tom. V, pag. 371.

que l'emploi du moyen que nous recommandons convient ou ne convient pas dans une foule de cas suivant la nature indéfiniment variée des symptômes et des causes qui les font naître ; mais, en général, il est parfaitement indiqué dans la seconde période de l'otite ou inflammation de l'organe de l'ouïe, affection phlegmasique qui dépend le plus fréquemment d'un principe rhumatismal, de la répercussion d'une dartre, de la teigne ou de tout autre exanthème. Dans l'otorrhée ou écoulement catarrhal chronique du conduit auriculaire, maladie des plus fréquentes et des plus graves, dépendant communément des mêmes causes que l'otite, et dont la durée semble interminable, on en obtient aussi les meilleurs effets.

L'utilité des topiques cantharidés dans l'angine est généralement connue. Des praticiens recommandables, parmi lesquels il nous suffira de citer Fothergill (1), Pinel (2), Stoll (3), Jos. Vallisneri (4), Pouteau (5), Percival (6), Fr. Benj. Lentin (7), Loëffler (8), Chambon (9), Sedillot (10), Alex. Monro (11), Guersent (12),

(1) *Account of the sore throat*, *etc.* London, 1751, *in*-8°.

(2) *Ubi suprà*, tom. II, pag. 238 et suiv.

(3) *Ratio med.*, part. II, pag. 33 ; part. VI, § 7, n° 3.

(4) *Ephem. Acad. Nat. Cur.*, cent. VIII, obs. 76, pag. 410.

(5) *OEuvres posthumes.* Paris, 1783, *in*-8°, pag. 355, 387, 389.

(6) *Essays med. and experimental*, *etc.* London, 1767. — *Voyez* aussi les *Comment. Lips.*, vol. XVI, pag. 596 ; et XXI, pag. 437.

(7) *Beytrage zur ausubenden arzneiwissenscheft.* Lips., 1789, p. 298.

(8) *Hufeland's Journal der pract. arzneyk*, III B, pag. 698.

(9) *Mém. de la Soc. roy. de Méd. de Paris*, ann. 1782 et 1783, p. 86.

(10) *Journal général de Méd.*, tom. XXV, pag. 168.

(11) *Medic. Essays and Observations of Edinburgh*, vol. III.

(12) *Dictionn. de Méd.*, par MM. Adelon, Béclard, Biett, Breschet, Chomel, H. et J. Cloquet, Coutanceau, etc., tom. VI, pag. 239, art. CROUP.

attestent les heureux effets de leur application au cou dans les angines tonsillaires, dans les angines malignes, dans les angines gutturales, dans les diverses autres espèces de la même maladie, et même dans celles que l'on désigne sous les noms d'*angine couenneuse* et de *croup*. Presque tous s'accordent à faire placer les vésicatoires, à faire faire les frictions nécessaires avec la teinture de cantharides, soit devant, soit derrière le cou, et quelquefois aussi sur les extrémités des membres.

L'on sent bien, d'ailleurs, que l'avantage de cette action locale n'est assuré que quand l'énergie du système vasculaire ou les forces du malade ne sont pas trop considérables, et qu'il ne serait point raisonnable d'espérer l'obtenir dans tous les cas et chez tous les individus; car s'il existe, par exemple, un état de pléthore et que l'on ne fasse point précéder la saignée, l'apposition des cantharides augmente toujours l'intensité du mal, lui donne plus d'activité. Aussi, dans le croup spécialement, on ne doit point invoquer le secours des vésicatoires tant que les symptômes inflammatoires sont intenses et chez les sujets très-irritables : ils conviennent beaucoup, au contraire, dans les croups muqueux et adynamiques, pourvu qu'on ait le soin de les faire se succéder dans un un ordre bien déterminé et qu'on n'abuse point de ce moyen, surtout chez les jeunes enfans, en en posant plusieurs à la fois; ce qui irrite un système nerveux déjà très-mobile, et produit une faiblesse souvent cause de gangrène.

Lorsqu'on a saisi l'occasion convenable, on voit souvent un vésicatoire à la nuque ou sur le larynx, un cataplasme émollient saupoudré de cantharides pulvérisées et mis autour du cou, procurer un prompt sou-

lagement, en déterminant sur la peau une irritation qui semble se former aux dépens de celle qui existe sur le voile du palais, sur les amygdales, dans le pharynx, suivant la variété de l'angine que l'on a à combattre.

Mais si, au contraire, on a cherché intempestivement du secours dans ces moyens, des accidens plus ou moins graves se manifestent, comme ceux dont ont parlé, au sujet de l'ophthalmie, Zacharie Platner (1), Lazerme (2), et Jac. Aug. Hunerwolff (3), et que nous avons nous-mêmes signalés ci-dessus.

Au reste, ce n'est pas seulement à l'extérieur que, dans les cas d'angine, l'emploi des cantharides a été conseillé : on a proposé de faire entrer la teinture de ces insectes dans des gargarismes, lors du développement de certaines angines malignes (4). Ce procédé n'est pourtant nullement suivi.

N'abandonnons pas encore l'examen des phlegmasies des membranes muqueuses, et nous verrons que l'on réussit à calmer les coliques dans les diarrhées rebelles et à diminuer les évacuations dans les flux dysentériques chroniques, en appliquant un large vésicatoire, soit sur l'abdomen, à l'exemple de Stoll (5), de Thomann (6), de Chaumeton (7), du professeur Barbier, d'Amiens (8); soit sur l'extrémité sacrée de la colonne

(1) *Ubi suprà*, n° 328.

(2) *Curationes morborum.* Monspel., 1750, *in*-12, tom. I, pag. 27.

(3) *Ephem. Acad. Nat. Curios.*, dec. II, ann. VII, obs. 86.

(4) LOEFFLER, *Vermischte Aufsaze und Beobacht.*, n° 6.

(5) *Ubi suprà*, part. III, pag. 291, 318, 253.

(6) *Annalen ad* 1800, pag. 257.

(7) *Dict. des Sc. méd.*, art. CANTHARIDES.

(8) *Ibidem*, art. EPISPASTIQUE.

vertébrale, comme le conseillent Forsten (1), et Hunn (2). Il devient inutile de dire que l'impression stimulante de ces topiques, mis sur les jambes ou les cuisses, est encore des plus utiles dans ces mêmes affections, si elles sont compliquées avec la fièvre adynamique ou ataxique; que, suivant la remarque de Michaëlis (3), elle peut devenir nuisible si l'on y a recours trop tôt, et enfin que jamais, dans la diarrhée ni dans la dysenterie, quelle que soit l'époque de leur durée, quelle que soit leur nature, on ne doit se permettre d'administrer les cantharides à l'intérieur; leur contact immédiat avec les parois des intestins ne saurait être que très contraire. De pareilles remarques sont vulgaires.

Ces insectes, du reste, se trouvent encore au rang des secours thérapeutiques à opposer aux accidens de la blennorrhée uréthrale chez l'homme et de la leucorrhée des femmes, surtout si le sujet est faible et dans un état de diathèse cachectique. On réclame alors leur effet corroborant et surtout excitant, et non-seulement on les applique à l'extérieur, selon la méthode de Hunter (4) et de Swediaur (5), qui faisaient mettre un vésicatoire sur le trajet de l'urèthre dans les écoulemens muqueux chroniques de ce canal, ou selon celle de Leake, qui en plaçait un sur le sacrum chez les femmes atteintes de fleurs blanches an-

---

(1) *Disquisitio med., Cantharid. Hist. nat. chemicam et med. exhibens.* Argentorati, 1776, *in*-8°.

(2) *Abhand. uber die Ursachen und heilung der Ruhr, etc.* Jena, 1797, *in*-8°, pag. 166.

(3) Hufeland's *Jour. der pract. arzneyk.* vi B, pag. 229.

(4) *On venereal Diseases.*

(5) *Traité complet des Maladies syphilitiques, etc.* Paris, 1805, *in*-8°, tom. 1, pag. 97.

ciennes (1); mais encore on les administre à l'intérieur, soit sous la forme d'une teinture alkoholique, comme le conseillent Etienne Blankard (2), Overkamp (3), Robertson (4), Styx (5) et Fischer (6); soit sous celle d'un infusum vineux, comme le voulaient Bartholin (7), Frid. Hoffmann (8) et Georges Hann (9); soit même en substance, à la manière de Paul Hermann (10). Dans tous les cas, on les donne à petites doses, répétées plusieurs fois dans le jour et dans un véhicule approprié, spécialement dans une émulsion ou sous la forme pilulaire, et l'on semble autorisé à agir ainsi par les succès qu'ont dit avoir obtenus en ce genre J. de Meekren (11), Martin Lister (12), Richard Mead (13), Werlhoff (14), Garidel (15), et quelques autres, malgré l'assertion du célèbre Astruc, qui prononce, sans hésiter, la condam-

---

(1) *Anleit. zu der Verhutung und heil. der chronischen, etc.*

(2) *Collect. med. phys.*, cent. IV, n° 34.

(3) *Verhandeling van de Pokken, etc.*

(4) *Med. and Phys. Journal*, vol. XV, pag. 413. — *Ibidem*, janvier et février 1809.

(5) HUFELAND, *N. Journ. der pract. arzneyk.*, 1 B., 1 st., p. 173.

(6) *Bemerk. uber die englische Geburtz, etc.*, n° IV.

(7) *Epist.* IV, n° 345. — *Hist. anat.*, cent. V, n° 82.

(8) *Pharm. med. chym.*, lib. V, sect. IV, § 76.

(9) *Ephem. Acad. Nat. Curios.*, dec. II, ann. V, obs. 172.

(10) *Cynos. mat. med.*, part. II, *de Cantharid.*

(11) *Observ. med.*, c. XXXIV.

(12) *Exerc. med. de lue venereâ*, pag. 83.

(13) *Monita et præcepta med.* Lond., 1751, *in*-8°, pag. 143.

(14) *Commerc. litt. nor.*, 1733, pag. 347.

(15) *Histoire des Plantes qui naissent aux environs d'Aix et dans plusieurs autres endroits de la Provence.* Aix, 1715, *in-fol.*, pag. 115, au mot CISTUS.

nation d'un semblable remède en pareille occurrence (1), sans paraître attacher aucune importance à l'autorité du professeur Michel Alberti (2), qui préconise hautement la formule de Bartholin, non plus qu'à la cochenille, au décoctum de bois de gaïac, à l'eau distillée de nénuphar, à celle de pourpier et de chiendent, à l'huile de térébenthine, au vin du Rhin, que la plupart des auteurs ont recommandé de joindre tour-à-tour, dans ce cas en particulier, aux diverses préparations de cantharides, soit afin d'en augmenter l'efficacité, soit afin d'en effacer les propriétés délétères.

On a aussi employé avec succès les vésicatoires dans les toux opiniâtres, dans les catarrhes pulmonaires, dans certaines coqueluches, où la tunique interne des bronches est enflammée, et en un mot, par analogie, dans presque toutes les affections catarrhales.

Les phlegmasies des membranes muqueuses contre lesquelles nous venons de voir les propriétés thérapeutiques des cantharides souvent mises en exercice, ne sont pourtant point encore les dernières inflammations qui réclament leur secours. Celui-ci n'est pas moins nécessaire dans les affections phlogistiques des membranes séreuses et des organes parenchymateux.

C'est ainsi que, dans la phrénésie, on fait appliquer, comme moyen révulsif, des vésicatoires aux jambes, et qu'on en pose à la nuque et sur la tête pour opérer une dérivation, avec les mêmes précautions toutefois

---

(1) *Traité des Maladies vénériennes*, trad. de Louis, t. III, p. 91; et t. IV, p. 332. *Paris*, 1777, *in*-12.

(2) *Therap. med.*, sect. VIII, c. XVIII; et *Mat. med.*, sec. II, c. I, §9.

que dans toutes les inflammations précédentes, sans quoi l'action stimulante du remède deviendrait perfide.

On les recommande aussi dans la pleurésie, où ils sont invoqués de préférence, et où ils trompent rarement l'attente du praticien. Au mois d'octobre 1731, par exemple, on vit régner épidémiquement à Edinburgh des pleurésies intenses que la saignée soulageait, mais que l'apposition des vésicatoires seule pouvait guérir (1). Tous les jours nous avons encore occasion de faire des observations analogues, et de nous convaincre que ces topiques ne doivent pas seulement être appliqués ici lorsqu'il y a dégénérescence putride, mais qu'il faut y avoir recours quelquefois même dès le début, cas auquel les symptômes dangereux qui menaçaient l'appareil respiratoire peuvent disparaître tout-à-coup sous leur bienfaisante influence. Leur application sur le point douloureux affaiblit le travail phlegmasique fixé sur la plèvre, calme la douleur et produit souvent un bien merveilleux. Il semble effectivement, et d'après la théorie du célèbre Barthez (2), qu'alors, par l'effet de la préparation épispastique, si l'on a toutefois fait précéder les saignées indiquées, l'irritation établie à l'extérieur de l'organe enflammé crée, en quelque sorte, dans cet organe, une affection nouvelle et sympathique dont l'énergie change et résout l'état de spasme entretenu par la fluxion. Cependant, on produirait, par l'application recommandée

---

(1) *Med. Essays and Observat. of Edinburgh*, tom. 1, pag. 42.

(2) *Second Mémoire sur le traitement méthodique des fluxions*, inséré parmi ceux de la *Société médicale d'Emulation de Paris*, seconde année, pag. 262.

ici, un effet tout-à-fait contraire si le vésicatoire local était posé sur un sujet dont la plèvre seule ne serait point affectée morbidement, mais dont le poumon serait indépendamment le siége d'engorgemens antérieurement formés, et vers lesquels l'épispastique appellerait nécessairement de nouvelles fluxions inflammatoires. On ne réussirait point non plus si la situation du malade était telle qu'à l'excitation primitive produite par le vésicatoire, il dût succéder un affaiblissement capable de déterminer une stase fâcheuse du sang dans les vaisseaux, et quelquefois même, quoique très-rarement, la gangrène.

C'est en réfléchissant sur ces considérations que l'on peut expliquer l'espèce de contradiction qui existe sous ce rapport dans les opinions des auteurs, depuis Manget, qui paraît, le premier, avoir introduit les vésicatoires de cantharides dans la thérapeutique de la pleurésie, jusqu'à Huxham, qui les a absolument proscrits de la cure de cette maladie, surtout si l'on fait attention que tous les médecins n'ont point agi dans les mêmes circonstances ni de la même manière. Beaucoup d'entre eux, comme Triller, en particulier (1), et comme Baglivi le pratiqua lors de l'épidémie qui régna à Rome vers la fin du 17e siècle (2), ont effectivement apposé les vésicatoires sur les jambes, au lieu de les placer sur le côté affecté, et cela conformément à la sentence qu'Hippocrate a consignée dans son livre des Prognostics de Cos, où il est dit que, *dans les affections dangereuses des poumons*

---

(1) *Succincta Commentatio de Pleuritide ejusque curatione.* Francofurti, 1740, *in*-8°, pag. 71.

(2) *Praxis med.*, lib. 1, c. IX. — *De Usu et Abusu Vesicantium, etc.*, c. III.

les abcès qui se forment aux jambes sont fort utiles (1); mais ungrand nombre d'autres, parmi lesquels nous nous contenterons de citer Aubert (2), Cullen (3), Pringle (4), Broeklesby (5), Callisen (6), Dehaën (7), Thomann (8), Robert Thomas de Salisbury (9), Pinel (10), et la plupart des praticiens formés de nos jours à la brillante école de Corvisart, appliquent avec plus d'avantage les vésicatoires *loco dolenti*, partageant en cela la manière de voir de Raymond de Marseille, qui a fort bien développé ce point de doctrine dans une dissertation *ex professo* publiée en 1761.

Ce que nous venons de dire ici est d'ailleurs parfaitement applicable aux autres phlegmasies d'organes intérieurs dont il nous reste à parler, et surtout à la péripneumonie, cette inflammation du parenchyme pulmonaire qu'il est si difficile de distinguer de la pleurésie, et dans laquelle les vésicatoires sont indispensablement indiqués, et doivent être posés, tantôt sur les membres abdominaux, lorsqu'il y a oppression, que l'expectoration est pénible, que le pouls est mou et faible; et tantôt localement, lorsqu'on ne se contente pas de mettre en jeu leur force stimulante, et qu'on veut agir plus puissamment et plus directement sur l'organe malade pris à

(1) N° 396.
(2) *Journal de Médecine*, tom. LXXX, pag. 11, juillet 1789.
(3) *Ubi suprà*, tom. I, n° 272.
(4) *Ubi suprà.*
(5) *OEconom. and med. observations.* Loudon, 1764, 1775.
(6) *Acta R. Soc. med. Haun.*, I, p. 60.
(7) *Rat. med.*, part. I, pag. 36.
(8) *Annal. Wirceb.*, I, pag. 9.
(9) *L. c.*, pag. 160.
(10) *L. c.*, tom. II, pag. 413.

part. Mais n'oublions jamais qu'ici, comme dans les cas énumérés plus haut, les applications de cantharides doivent être proscrites soigneusement tant que l'on n'a pas combattu efficacement les accidens inflammatoires primitifs. Sans cela on verrait, et Baglivi en a cité nombre d'exemples, reparaître la fièvre avec sa première intensité, l'expectoration se supprimer et le malade courir le risque de perdre la vie, soit, d'ailleurs qu'on ait employé trop tôt les vésicatoires, soit seulement qu'on en ait placé un trop grand nombre ou qu'on les ait fait trop larges.

C'est donc suivant les mêmes principes qu'on pourra, dans la péritonite (1), dans la gastrite (2), dans la péricardite (3), même à l'état aigu, appliquer avec succès des vésicatoires, soit sur le lieu même qui correspond au siége de l'inflammation, soit à la partie interne des cuisses, c'est-à-dire, qu'on se gardera de trop de hâte, dans la crainte d'augmenter les souffrances et de perdre un temps précieux pour l'emploi de moyens plus avantageux, tels que les émolliens et les sédatifs. Le plus communément, d'ailleurs, et tant que l'on sera encore dans la période aiguë évidemment, on les emploira à titre de rubéfians plutôt que comme vésicans, à moins qu'une métastase psorique, herpétique, rhumatismale,

---

(1) J. Ch. Gasc, *Dissertation sur la Maladie des femmes à la suite des couches, connue sous le nom de* fièvre puerpérale, imprimée à la suite de l'*Art d'accoucher* de Stein, trad. française. *Paris*, 1804, *in*-8°, tom. II, pag. 283.

(2) Robert Thomas, *l. c.*

(3) Corvisart, *Essai sur les Maladies et les Lésions organiques du cœur et des gros vaisseaux*, seconde édition. *Paris*, 1811, *in*-8°, pag. 29 et 30.

arthritique ou autre, ne commande de les faire suppurer et qu'on n'ait affaire à un sujet lymphatique et peu irritable. On en augmentera, au contraire, graduellement l'énergie si la maladie passe à l'état chronique, surtout s'il n'y a pas de douleur et si les accidens concomitans sont peu intenses. C'est ainsi que Goodwin (1), Hufeland (2), Michaëlis (3), Autenrieth (4), Eichelberg (5), dans la péritonite puerpérale et dans les autres variétés de cette affection; Sallin (6), Sims (7), dans la gastrite, ont, par exemple, obtenu des avantages marqués de l'application des vésicatoires.

Cependant, il n'en est point, dans la première de ces maladies en particulier, comme dans la pleurésie et la péripneumonie. Les vésicatoires, appliqués sur les parois de l'abdomen dans la péritonite, n'ont point constamment paru agir de la même manière que sur celles du thorax dans la pleurésie. On observe ici des exceptions assez nombreuses, et l'accord des praticiens est loin d'être unanime sur l'utilité de cet agent thérapeutique. M. Récamier, un des médecins de l'Hôtel-Dieu de Paris, n'en ayant point obtenu de bons effets, redoute même, entre autres, d'y avoir recours; ce qu'il disait publiquement dans les leçons de clinique qu'il donnait à cet hôpital; et le professeur Marjolin, en faisant l'autopsie du cadavre de quelques individus qui avaient suc-

---

(1) *Kühn phys. med. Journ.*, 1801, pag. 657.

(2) *Starck Archiv.*, I B., III st., n° 2.

(3) Hufeland's *Journ. der pract. Arzney.*, VI B., pag. 215.

(4) *Versuche fur die pract. Helikunde*, I, pag. 162.

(5) *Horn. Archiv.*, sept. 1812, pag. 287.

(6) *Séance de la Faculté de Médecine de Paris*, année 1778.

(7) *Observations on epidemical, etc.* London, 1773, pag. 100.

combé à des péritonites, a trouvé le péritoine plus enflammé qu'ailleurs dans le point correspondant au vésicatoire, et a même vu un sujet chez lequel cette disposition était surtout remarquable par la rougeur circonscrite qu'offrait la membrane séreuse dans toute l'étendue qu'avait occupée le vésicant extérieur. Beaucoup de médecins accordent, en conséquence, la préférence à la partie interne et supérieure des cuisses pour l'application des vésicatoires dans le cas dont il s'agit, toutes les fois, d'ailleurs, qu'elle n'est pas commandée impérieusement sur l'abdomen par quelque cause spéciale, et qu'on a le choix du lieu.

C'est dans les affections rhumatismales chroniques que l'action épispastique des cantharides sur les tégumens est principalement encore d'un haut intérêt et se manifeste par un soulagement presqu'instantané. Les vésicatoires et les frictions avec le macératum alkoholique de cantharides ont souvent seuls ici tout l'honneur de la cure. Par l'irritation que ces agens médicamenteux établissent sur la surface cutanée, ils semblent diminuer dans le même rapport celle qui s'est emparée des muscles, des aponévroses dans cette espèce de maladie. Ils réussissent même, sous le point de vue dont il est question, parfaitement bien dans la pleurodynie, cette douleur rhumatismale des parois du thorax, presqu'aussi grave en apparence que l'inflammation de la plèvre elle-même.

Quelquefois la douleur qui signale l'affection rhumatismale ou l'existence d'un vice arthritique semble suivre le trajet d'un tronc nerveux, le plus ordinairement celui du nerf sciatique, et constitue ainsi une névralgie des plus redoutables, qui se déclare de préfé-

rence chez les individus nerveux et dans les saisons humides et froides. L'application des vésicatoires sur le trajet du nerf malade et dans les points surtout où il est plus superficiellement situé, application recommandée ardemment dans ce cas par le célèbre Cotugno de Naples (1), est digne ici des plus grands éloges, et procure journellement des avantages certains chez des malades dont l'affection avait résisté jusque là aux secours les plus puissans de l'art de guérir. Ce fait est trop vulgairement connu pour que nous ayons besoin de rassembler ici les témoignages des auteurs propres à en confirmer la réalité.

On peut encore avoir recours aux vésicatoires pour réprimer les assauts de la goutte vague, maladie dans laquelle les symptômes arthritiques semblent se promener des articulations aux muscles, des muscles à la poitrine, de la poitrine à l'abdomen ou à la tête. Ils produisent un bien marqué spécialement, et doivent être employés sans retard lorsque la goutte s'est fixée sur quelque organe important. Par leur secours, ou mieux encore par celui des frictions avec le dissolutum alkoholico-nitrique de cantharides dont nous avons parlé ci-dessus, on déplace la fluxion arthritique et on l'attire sur les membres. Il est évident que, dans ces divers cas, l'action locale de la préparation épispastique est seule cause des heureux résultats que l'on obtient.

Rarement les cantharides se trouvent au nombre des agens thérapeutiques dont on invoque le secours dans les

---

(1) *De ischiade nervosâ Commentarius.* Viennæ, 1770, *in*-12. — Neapoli, 1780, *in*-8°. — *Voyez* aussi le n° 19 du tome II de la *Collection des Thèses de Sandifort*.

hémorrhagies, soit actives, soit passives. L'application des vésicatoires comme révulsifs peut cependant paraître indiquée dans certaines hémoptysies rebelles, où elle détourne efficacement le mouvement fluxionnaire qui se dirige sur les poumons, si elle ne produit point toutefois une excitation générale, toujours nuisible, à moins pourtant que le flux du sang ne soit passif essentiellement. On a vu cette application, faite au bras, sur le dos ou sur le thorax, être suivie d'un grand succès, surtout si, comme l'a noté Bayle, dans ses *Recherches sur la Phthisie pulmonaire,* le sang expectoré est très-liquide et le pouls faible et mou.

On a recours aussi avec fruit à l'apposition des vésicatoires aux cuisses dans l'aménorrhée. On agit ainsi sur le système utérin, on excite sa vitalité, on provoque en lui cet état d'orgasme qui fait couler les règles.

Mais, parmi toutes les maladies qui peuvent affliger l'espèce humaine, il n'en est point qui, mieux que certaines affections de la classe affligeante des névroses, soient propres à démontrer la puissance de la vertu thérapeutique des cantharides. C'est ce qui paraît surtout vrai dans ces maladies nerveuses où les forces de la vie semblent s'éteindre par l'effet de la paralysie, de même que dans celles où la Nature, opprimée mais non épuisée, n'attend pour agir qu'un stimulus dont l'énergie lève les obstacles qui s'opposent au développement des forces de la vie.

Après les évacuations convenables, et appliqués aux jambes et aux cuisses, dans l'apoplexie et dans les affections comateuses, en général, par exemple, on a vu les vésicatoires déterminer vers les extrémités inférieures un mouvement fluxionnaire utile au cerveau dans l'ac-

cablement. Leur apposition à la nuque et entre les épaules établit aussi près de la tête une irritation puissamment dérivative. Enfin, dans beaucoup de ces affections de l'encéphale, que l'on a confondues sous le nom assez vague de *fièvres cérébrales,* on ne doit point craindre de couvrir d'un large vésicatoire toute la voûte du crâne : on dissipe ainsi l'état de stupeur; et, plus d'une fois, dans ces circonstances critiques où une mort réelle ne succède que trop souvent à une mort apparente, j'ai vu, comme cela, au reste, est arrivé à Bartholin (1) et à Daniel Cruger (2) dans des cas d'apoplexie, j'ai vu la vie presqu'éteinte se ranimer sous l'influence de cette énergique médication, et le médecin jouir de la douce satisfaction de rendre à une famille désolée le membre chéri qu'elle regrettait déjà.

Arétée, qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, paraît avoir le premier employé les cantharides à titre d'épispastique, les faisait, au reste, déjà appliquer sur la tête dans l'épilepsie, et regardait ce moyen comme des plus efficaces dans le traitement de cette névrose des fonctions cérébrales, qui offre aux yeux de l'observateur un spectacle si déchirant.

On n'a point aujourd'hui la même confiance dans les cantharides contre l'épilepsie. Il n'est point de médecin peut-être qui n'ait plus d'une fois vu échouer les vésicatoires dans le traitement d'une si fâcheuse affection, malgré ce que disent à ce sujet Wepfer, qui, par cet unique moyen, put guérir un jeune paysan de l'*aura epi-*

---

(1) *Epist.* IV, pag. 489 et 500.

(2) *Ephemer. Acad. Nat. Curios.* dec. III, ann. IX et X, obs. 101.

leptica, qui commençait chez lui par les orteils (1); Michel Ange Moro, qui fit céder une violente épilepsie par des vésicatoires appliqués sur le lieu d'où partait cet *aura* et qu'il avait eu soin de faire scarifier auparavant (2); Richard Mead, enfin, qui, à l'exemple de Panaroli (3), conseille de poser un emplâtre de ce genre sur le sommet de la tête et vers la suture coronale (4), ce qui se rapporte assez à l'opinion de Celse, qui recommandait d'appliquer des ventouses à l'occiput (5), et rentre dans celle du célèbre Morgagni (6), auquel Fr. Serao, médecin d'un grand mérite, avait raconté l'histoire d'un succès en ce genre obtenu par lui à Naples. Hoffmann (7), Van-Swiéten (8), Monro (9), Tissot (10), ou citent des faits analogues, ou partagent théoriquement cette manière de voir; mais nos contemporains, pour la plupart d'accord avec Riedlin, qui pense que les topiques dont il s'agit sont ici pour le moins inutiles (11), n'ont plus recours habituellement à ce moyen, et ne conseillent presque jamais l'emploi des cantharides dans cette maladie nerveuse.

---

(1) *Cicutæ aquaticæ Historia et noxæ, etc.* Basileæ, 1679, *in*-4°, pag. 97.

(2) *Ephem. Acad. Nat. Curios.*, cent. 1 et 2, obs. 80.

(3) *Observ. med.*, pentecost. IV, obs. 30.

(4) *De Imperio solis ac lunæ in corpora humana, etc.* Gœtting., 1748, *in*-12, pag. 67.

(5) *L. c.*, c. XXIII.

(6) *Ubi suprà*, epist. X, n° 8.

(7) *L. c.*, tom. IV, part. III, c. 1, § 2.

(8) *Comment.*, tom. III, pag. 448.

(9) *L. c.*, pag. 195.

(10) *Traité des Nerfs et de leurs maladies.* Paris, 1778, *in*-12, tom. III, part. 1, pag. 393.

(11) *Lin. med.*, 1695, pag. 258.

Malgré l'exemple de Zacuto le Portugais (1), qui, dans une épilepsie causée par une suppression d'urine, en donna, dans de l'huile d'amandes douces, la poudre avec un plein succès, on a aussi abandonné aujourd'hui, dans le traitement de cette affection, l'administration des cantharides à l'intérieur, mode de médication sur lequel on trouve d'ailleurs des détails dans Melchior Friccius (2), dans Mercuriali (3) et dans Stocker (4), et dont les avantages et les inconvéniens sont faciles à apprécier, d'après ce que nous avons dit jusqu'ici.

Parmi les névroses, la plus effroyable, la plus redoutable sans aucun doute, est l'hydrophobie causée par la morsure d'un animal enragé, et dans l'immense quantité des recettes vainement préconisées contre cette affreuse maladie, les cantharides, sans avoir plus d'efficacité que les autres, tiennent un rang distingué. Mais, malgré les autorités qu'il serait facile d'accumuler ici; malgré le témoignage des auteurs arabes (5), de Rhazès (6), de Jean de Damas (7), qui recommandaient, comme un excellent spécifique contre la rage, ces insectes privés de la tête, des ailes et des pattes, et réduits en trochisques (8), après avoir macéré dans du lait de beurre aigre; malgré celui de quelques auteurs plus modernes qui en font des bols dans la même intention, ou qui les incorporent dans des potions *anti-*

(1) *Prax. admir.*, lib. I, obs. 35.

(2) *De Virtute Venenorum medicâ*, *in*-8°. Ulmæ, 1710.

(3) *De Morbis Puerorum*, lib. I, c. III.

(4) *De Usu Cantharidum interno*. Goett., 1781, pag. 34.

(5) Baccio, *de Venenis et Antidotis*, pag. 89.

(6) Lib. XX.

(7) *Medicinæ therapeuticæ libri VII*. Basileæ, 1543, *in-fol.*

(8) Avicenne, *l. c.*, lib. IV, fen. VI, tr. IV.

lyssiques éprouvées; malgré la recommandation faite par le docteur Lalouette (1), de couvrir de vésicatoires le corps du malheureux hydrophobe; malgré la théorie de Bardsley, qui, en administrant les cantharides, croyait déterminer une strangurie propre à servir de contre-irritation et à prévenir le développement de la rage (2), je me range de l'avis du judicieux Gérard Van-Swiéten (3), et je pense que ce remède, n'importe comment on s'en serve, est loin d'être rassurant dans une affection où l'irritation du système nerveux, où la phlogose de la gorge sont portées au plus haut degré. Et en effet, quoique l'administration de ces insectes paraisse un moyen de médecine populaire dans quelques contrées, en Grèce, par exemple, au rapport du voyageur Montconys (4); quoique, du temps de Boccone (5), on donnât vulgairement, dans la Hongrie supérieure, cinq cantharides aux hommes hydrophobes et un plus grand nombre encore aux animaux dans le même cas; qu'Albertini dise qu'à Bologne et dans les environs on fasse usage d'un médicament anti-lyssique dont la composition est un secret, mais qui, d'après les qualités diurétiques qu'il possède et la teinte de sang qu'il donne à l'urine (6), me paraît, comme au commentateur de Boerhaave, ne

---

(1) *Essai sur la Rage, dans lequel on indique un traitement méthodique et raisonné pour la guérir, etc.* Paris, 1822, *in*-8°.

(2) *Med. Reports of cases and experiments. (London Med and. Phys. Journal*, sept. 1807.)

(3) *Comment., etc.*, tom. III, pag. 578.

(4) *Voyages*, tom. I, pag. 406.

(5) *Mus. di Fisica, etc.* Ven., 1697, *in*-4°, obs. 21. — *Curios. anmerk.*, pag. 481.

(6) *Instit. Bonon.*, tom. I, p. 410.

pouvoir être qu'une préparation de cantharides ; que Freind (1), Richard Mead (2), J. B. Bohadsch (3), Wichmann et Vogel (4), et quelques autres gens d'un grand mérite, aient également indiqué l'emploi des mêmes insectes dans la rage, contre laquelle Kramer les prescrivait, cuits dans du vinaigre, à la dose de 8 à 10 grains (5), tandis que Werlhoff les faisait prendre, pendant six semaines, en pilules avec le calomélas, le turbith minéral, le camphre et la gomme adragant (6); qu'Alessand. Catani en mélangeait la poudre avec du poivre (7), et que Valentin Jean Hildenbrandt les administre avec confiance conjointement avec l'ammoniaque (8); quoique, enfin, quelques-uns de nos contemporains aient cherché, en semblable occurrence, à soutenir la réputation usurpée naguère par les cantharides, il faut l'avouer, le méloë proscarabé a, dans ces derniers temps, pris comme anti-hydrophobique la place des insectes dont nous faisons actuellement l'histoire, et ce-

---

(1) *De Febrib. comment.* IX.

(2) *Tentamen secundum de Tarentulâ, in oper. med.*, tom. II, pag. 122. Goettingæ, 1749, *in*-12.

(3) *Posit. zoolog. in Klinkosch. Dissert. select. prag.* vol. I.

(4) VOGEL, *Dissert. de insigni venenorum quorumdam virtute med. imprimis cantharidum ad morsum anim. rab. prestant.* Goettingæ, 1762. — WICHMANN, *Dissert. v. Vogel Kleine acad. scrift.*, n° 5.

(5) *Dissertatio de Hydrophobia.* Leid., 1688.

(6) *Opera omnia.* Hannov. 1775, *in*-4°, III, pag. 699. — *Commerc. litter. phys. techn.* A., 1733, pag. 357.

(7) *Riflessioni fisico-med. sopra d'un nuovo antilisso.* Napoli, 1756.

(8) *Voyez* un *Avis sur les moyens de reconnaître et de traiter sûrement l'Hydrophobie*, publié en allemand par ce médecin, *in*-8°, à Vienne en 1797, sous le titre de *Ein Wink zur næhern kenntniss und sichern heilart der hundswuth.*

pendant, de même qu'eux, il paraît échouer le plus ordinairement dans les effets qu'on en attend.

On conçoit assez, sans qu'il soit nécessaire de le dire, qu'il en doit être de même dans le tétanos, dans la danse de Saint-Gui et dans les autres névroses de la locomotion où le système musculaire est contracté spasmodiquement. Seulement, dans quelques occasions fort rares, comme dans le cas rapporté par Sumeire (1), il peut être bon d'avoir recours à l'apposition des vésicatoires; mais les cantharides, au contraire, offrent une ressource constamment précieuse pour ranimer la puissance vitale qui succombe partiellement ou en entier dans la paralysie, pour rendre aux organes urinaires une partie du ressort qu'ils peuvent avoir perdu, pour rétablir l'équilibre entre l'absorption et l'exhalation dans les diverses hydropisies. Dans ces différens cas pathologiques, de même que dans certaines affections anomales dont nous allons d'abord nous occuper, leur efficacité ne saurait être contestée et a été vivement préconisée.

C'est ainsi que David Spilenberg (2) raconte que, dans la Hongrie supérieure, au-delà de Temeswer, sur les confins de la Transylvanie, on voit les habitans prendre en une seule fois dix grains de poudre de cantharides et se guérir ainsi, à l'aide de la sueur et du flux considérable d'urine que le médicament détermine, d'une maladie que l'auteur qualifie de *nouvelle*, et qui, sans le remède dont il s'agit, serait mortelle en quatre jours, après avoir dégénéré en une sorte d'hydrophobie.

(1) *Observation sur la danse de Saint-With. (Journal de Medecine,* tom. LXXXV, pag. 23, octobre, 1790.)

(2) *Ephemer. Acad. Nat. Curios.*, dec. 1, ann. 1, obs. 133.

C'est ainsi que, pour dissiper les spasmes, pour les transporter dans des endroits où le danger qui les accompagne soit moins imminent, pour rendre plus régulière l'influence nerveuse dérangée dans les cardialgies et dans les vomissemens spasmodiques, on applique avec succès un vésicatoire sur le dos ou sur l'épigastre, à la manière de Darwin (1) et de Barthez (2); que, dans les oppressions du même genre, on le place avec avantage entre les épaules ; que, dans plusieurs cas de céphalalgies et de vertiges, on trouve de l'utilité à le mettre à la nuque, sur la tète, ou même au genou. Wolf (3), Autenrieth (4), Hufeland (5), Klein (6), Baneg (7), Pouteau (8), Riedlin (9), Lazarre Rivière (10), Sarden (11), Schrader (12), et plusieurs autres nous ont conservé des exemples de succès obtenus en ce genre par ce mode de traitement.

C'est ainsi encore qu'on a calmé des hoquets, des coliques venteuses, en faisant sur l'abdomen des frictions avec un liniment cantharidé, ou en appliquant un vésicatoire sur l'épigastre et quelquefois même aux cuisses; qu'on

---

(1) *Zoonomia*, class. IV, ord. 1, gen. 1, sp. 3.

(2) *Mémoire cité sur les Fluxions.*

(3) Hufeland und Himly, *Journ. der pract. Heilk.* Jan., 1810, pag. 117.

(4) *Diss. observ. veritatem methodi revulsoriæ spectantes, etc.*, p. 16.

(5) *Bemerkungen über Blattern, etc.*, pag. 413.

(6) *Interpres Clinicus*, ed. Double. Paris, 1809, *in*-24, pag. 63.

(7) *Act. reg. Societ. med. haun.*, vol. II, pag. 81 et 268.

(8) *Ubi suprà.*

(9) *Curarum medic. millenar.*, n° 705.

(10) *Observat. cent. I*, n° 37.

(11) *Lond. med. Journ. IV*, pag. 286.

(12) *Dissert. de Doloribus.* Helmst., 1688.

paraît avoir suspendu des accès d'odontalgie en écrasant, entre les doigts, des cantharides que l'on portait ensuite sur les gencives (1), ou en frictionnant simplement celles-ci avec la teinture alkoholique de ces mêmes insectes (2), laquelle a été, d'ailleurs aussi, appliquée sur la partie voisine de la dent malade à l'aide d'un tampon de charpie ou de coton par Kaufer, chirurgien à Naugardt (3). Les observations de Wright (4), de Maurice Hoffmann (5), de Mejer(6), de Daniel Collenbusch(7), etc., démontrent, au reste, suffisamment les propriétés des cantharides dans les divers cas signalés dans ce paragraphe.

C'est ainsi enfin que dans la paralysie générale, les vésicatoires ou les frictions de teinture de cantharides ont une singulière efficacité, parce qu'ils peuvent, par leur action attractive, dissiper une congestion sanguine fixée sur le cerveau ou sur la moelle épinière, et faire cesser les accidens qu'elle occasionait.

Les expériences et les observations d'Andry et de Carrère (8), ainsi que celles de Brisbane (9) et d'un grand nombre d'autres, le prouvent assez, de même que celles

---

(1) Abildgaard, *Nordischen Archiv.*, 1 B., pag. 571.

(2) *Voyez* la *Bibliothèque chirurg. de Richter*, XIII, p. 134.

(3) *Biblioth. germanique méd. chirurg.* Paris, an 7, *in*-8°, tom. 1, pag. 84.

(4) *Duncan's Annals of Medicine for* 1797.

(5) *Ephemer. Acad. Nat. Curios.*, cent. x, append. pag. 465.

(6) *Baldinger N. Magazin.* VI B., pag. 516.

(7) *Rathgeber fur alle Stande.* Gotha, 1801, n° 2.

(8) *Histoire de la Société royale de Médecine de Paris,* pour les années 1777 et 1778, pag. 218 et 219.

(9) *Select Cases in the pract. of Medicine.* London, 1772, pag. 13

de May (1) et de Vaughan (2) attestent les effets de la teinture de cantharides administrée en pareil cas à l'intérieur.

Dans les paralysies partielles, et surtout dans la paraplégie, on voit souvent encore les mêmes moyens irritans et stimulans réveiller le sentiment et rétablir le mouvement, ainsi qu'il conste des détails qui nous ont été transmis par Plenck (3), par Dickson (4), et par beaucoup d'autres médecins qui, comme eux, ont remédié à des paraplégies à l'aide d'un vésicatoire posé sur les lombes.

En en faisant, d'autre part, l'application aux tempes, à la nuque, sur les régions mastoïdiennes, on excite d'une manière favorable les appareils de la vision et de l'audition, on augmente leur faculté sensitive affaiblie dans la dysécée et dans l'amaurose, ainsi que nous l'apprennent, dans leurs écrits, Richter (5), Chevillard (6), Sommer (7), Robert Thomas de Salisbury (8), Conradi (9), Lentin (10), Riedlin (11), Stoerck (12), Itard (13), etc.

On trouve encore l'occasion d'employer utilement les

---

(1) *New London med. Journal*, vol. I, pag. 3.

(2) *Memoirs of the med. Society of London*, I, n° 28.

(3) *Voyez* Mohrenheim, *Wienerische Beytragen*, II.

(4) *Medic. Observat. and Inquiries*, II, n° 27.

(5) *Chirurg. Bibl.*, v B., 220.

(6) *Journal de Médecine*, tom. LXIV, pag. 45, mai 1785.

(7) Hufeland, *Journ. der pract. Arzneyk.* VII B., pag. 86.

(8) *Voyez* la traduction de sa *Médecine pratique*, citée plus haut, tom. II, pag. 491 et 492.

(9) Hufeland, *ubi suprà*, III B., pag. 764.

(10) *Beytrage*, II B., pag. 122.

(11) *Lin. med.*, 1695, pag. 23.

(12) *Ann. med.*, I, pag. 7.

(13) *Traité des Malad. de l'oreille et de l'audit.* Paris, 1821, *in*-8°, t. II.

cantharides dans l'asthénie des organes destinés à la reproduction. Les anaphrodisies les plus désespérantes ont cédé à leur action énergique, et on leur a vu rétablir dans l'intégrité de leurs fonctions des individus qui avaient perdu une de leurs plus belles attributions, et dont, par là, le cœur semblait absolument fermé à la passion la plus douce.

Mais c'est principalement dans le traitement des maladies des voies urinaires et dans les hydropisies que les cantharides méritent les éloges qu'on leur a prodigués.

Sans croire, avec Ettmuller (1), que l'on possède dans ces insectes un lithontriptique énergique; sans penser, avec ces auteurs qui vivaient dans un temps où la matière médicale était bien éloignée de la marche rigoureuse qu'on cherche à lui faire suivre aujourd'hui, que l'action diurétique des cantharides les rende propres *à précipiter par leur sel volatil urineux l'acide arthritique qui s'échappe avec l'urine en une substance volatile insipide, etc.,* beaucoup de praticiens des plus distingués s'en servent avec fruit aujourd'hui dans la paralysie de la vessie, surtout dans celle qui est accompagnée de débilité générale et de cachexie, et, pourvu que les mêmes circonstances existent actuellement, ils guérissent ou soulagent, par le moyen de ces insectes, la dysurie, la strangurie, l'ischurie, la pyurie, l'incontinence d'urine, et toutes les affections analogues accompagnées d'atonie primitive ou secondaire.

Ce n'est, en effet, que dans les cas où l'on doit remplacer les anti-phlogistiques par les toniques et les excitans que les cantharides peuvent être dirigées contre les

---

(1) *Ubi suprà.*

diverses maladies que nous venons d'énumérer, lorsque celles-ci semblent dépendre primitivement d'une cause inflammatoire. Si, en pareille occurrence, on a recours à ce remède prématurément, on court le risque d'augmenter le mal et souvent de le rendre mortel. On peut, au contraire, et à toutes les époques, administrer les cantharides constamment sans crainte dans celles qui, parmi elles, reconnaissent l'atonie pour principe, et qui ne sont ni produites ni entretenues par le spasme et l'éréthisme. C'est en se conformant aux règles imposées par deux manières d'être si différentes que, dans la paralysie de la vessie, dans l'ischurie et dans les incontinences d'urine par faiblesse, beaucoup de praticiens ont obtenu des succès, soit en donnant, comme Smyth (1), Leger (2), Robert Thomas (3), les insectes dont il s'agit en substance, soit en faisant prendre, dans un véhicule approprié, la teinture à la dose de 15 à 20 gouttes, deux ou trois fois par jour, ainsi que cela m'est arrivé à moi-même plusieurs fois, et comme d'ailleurs Baumes (4), Lange (5), Franck (6), Schneider (7), m'en avaient donné l'exemple; soit en appliquant à l'extérieur ces insectes ou leurs préparations, comme l'ont recommandé Dickson (8), Oliphant (9), Latta (10) et autres,

---

(1) *Medical Communications*, II, n° 34, pag. 505.

(2) *Ancien Journal de Médecine*, tom. LV, pag. 72.

(3) Traduction citée, tom. II, pag. 511.

(4) *Ancien Journal de Médecine*, tom. LXVII, pag. 266.

(5) RICHTER, *chirurg. Bibl.*, VII B., pag. 512.

(6) *De Curand. homin. morb.*, l. V, pag. 80.

(7) RICHTER, *ubi suprà*, XI B., pag. 313.

(8) *Med. Observ. and Inquiries*, II, n° 27, 35, et III, n° 11, 15.

(9) *London. med. Journ.*, 1786, pag. 4.

(10) *Pract. System of Surgery*. Edinb. 1794, in-8°, vol. II, c. 2,

qui faisaient placer un vésicatoire sur la région du sacrum, et Stoeller (1), qui voulait que l'on frictionnât le périnée avec leur teinture. Ce n'est que de cette manière également que l'on peut expliquer ce que Thomas Thompson (2), Bartholin (3), Chrétien de Helwich (4), Raymond (5), Werlhoff (6), Young (7), Forskaël (8), Rademacher (9), Horn (10), et tant d'autres ont dit de l'action des insectes dont il est question dans les maladies des voies urinaires, maladies dont nous ne saurions, au reste, isoler le diabétès, cette affection contre laquelle on a tenté plus d'une fois d'administrer la poudre ou la teinture de cantharides, et cela à l'exemple de Brisbane (11), qui croyait que les astringens étaient nuisibles, de Morgan (12), de Stoeller (13) et de Wolff (14), et malgré les insuccès signalés par Busch (15) et par Frank (16), entre autres.

Enfin, dans les diverses espèces d'hydropisies, l'effi-

(1) *Beobachtungen und Erhfarungen, etc.* Gotha, 1777.
(2) *Med. Consultations on various Diseases, etc.* London, 1773.
(3) *Hist. Anat.*, cent. 5, hist. 82.
(4) *Ephem. Acad. Nat. Curios*, cent. v et vi, obs. 62, pag. 103.
(5) *Med. Observ. and Inquir.* vol. v, app., pag. 7, vi, n° 39.
(6) *L. c.*, iii, pag. 698. — *Commerc. noric.*, 1733, pag. 357.
(7) *Philosoph. Transact.*, n° 280.
(8) *Voyez* sa *Materia medica kahirina* à la suite de sa *Descript. Animal.*, *etc.* p. 142.
(9) Hufeland, *Journ. der pract. Heilk.*, xvi B., 1 st., pag. 69.
(10) *Archiv fur die pr. med.*, v B., 1 st., pag. 153.
(11) *Ubi suprà.*
(12) *Mechan. pract. of Phys.* London, 1715.
(13) *L. c.*
(14) Hufeland *und* Himly, *Journ. der pr. Heilk.* Jan., 1810, p. 120.
(15) *Medicin. Wochenblatt.*, 1781, pag. 440.
(16) *L. c.*, pag. 64.

cacité des cantharides, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, ne saurait être contestée. Les autorités les plus respectables, Hippocrate (1), Galien (2), Capivaccio (3), Hufeland (4), Frank (5), Quarin (6), Hoffmann (7), Autenrieth (8), militent en leur faveur. Nous ne saurions citer ici tous ceux qui en ont préconisé la teinture ou qui se sont bien trouvés de l'emploi des vésicatoires dans ces affections, où l'action vive des insectes dont nous faisons l'histoire est fort utile, en ce qu'elle n'affaiblit ni le système général ni les parties sur lesquelles elle se fait sentir immédiatement, et les recommande plus particulièrement pour les personnes âgées, chez lesquelles leur faculté stimulante est moins prononcée d'ailleurs que chez les jeunes-gens (9). Il nous suffira de parler encore de Foreest (10), de Farr (11), de Toti (12), de Stoll (13), de Lionel Chalmers (14), de Targioni Tozzetti (15), de Bellot (16), de Percival (17),

---

(1) Περι διαιτης οξεων. *Voyez* la page 406 de l'édition de Foës, imprimée *in-folio* à Genève, en 1657.

(2) Περι κρασεων, βιβλ. τριτον, κεφ. γ.

(3) *Opera omnia.* Francof., 1603, *in-fol.*, l. III, c. XIX.

(4) *Journ. der Erfindungen*, VII st., pag. 126.

(5) *De Curand. hom. morb.*, lib. VI, pag. 403.

(6) *Animadv. pract.* Vindob., 1786, pag. 162.

(7) *L. c.*, tom. I, pag. 451.

(8) *Diss. Observat. in hydroth., etc.*, Tub. 1809, pag. 39.

(9) Robert Thomas, *The Modern. pract. of phys. (of anasarca).*

(10) *L. c.*, lib. XIX, obs. 32.

(11) *Mem. of the Soc. med. of London*, II, n° 14.

(12) *L. c.*

(13) *Rat. Med.*, part. III, pag. 306.

(14) *On the Weathers and Diseases of South Carolina*, II, pag. 20.

(15) *Raccolta di osserv. med.* Firenza, 1752, n° 4.

(16) *Rap. gén. des trav. de la Soc. philomat.*, tom. I, pag. 130.

(17) *Med. Facts. and Observ.*, vol. I, n° 13.

de Dufos (1), d'Archier (2), de Chaumeton, qui a retiré de la teinture de cantharides les plus grands avantages dans l'anasarque et dans l'ascite (3), et du docteur Lévêque-Lasource, qui a vu, par leur moyen, guérir dans l'espace de deux mois et demi, à l'hôpital de la Salpêtrière, une femme de soixante ans attaquée d'ascite avec œdème des membres inférieurs. Ne sait-on pas aussi que le grand Frédéric éprouva quelque soulagement de l'application d'un vésicatoire au bras dans l'hydrothorax dont il mourut après onze mois de souffrance?

Nous nous arrêtons ici; car, comment énumérer tous les cas pathologiques qui réclament ou pour lesquels on a proposé l'emploi des cantharides? Il nous faudrait parler de la terrible phthisie laryngée, qui ne cède, au dire de tous les praticiens, qu'à l'emploi bien ménagé des vésicatoires, lequel m'a, à moi-même, réussi en pareille occurrence; de l'hydarthrose, qui demande un semblable traitement; des accidens causés par la morsure des serpens, et contre lesquels Celse a recommandé les cantharides (4); de ceux qui sont dus à la piqûre de la tarentule, et que l'on peut guérir, au rapport d'Epiphane Ferdinandi (5), en faisant avaler trois ou quatre cantharides dans un liquide approprié; de la lèpre, contre laquelle Pline (6) dit que ces insectes sont utiles; de la migraine, qu'ont quelquefois soulagée les

(1) *Journal de Médecine*, tom. XLII, pag. 326.

(2) *Ibidem*, tom. LXVII, pag. 274.

(3) *Dictionnaire des Sciences méd.*, tom. IV, pag. 19.

(4) *De Med.*, lib. V, c. XXVII, n° 3.

(5) *Centum hist. seu Observ. et casus med.* Venet, 1621, fol., hist. 81, §. II, quæst. 88.

(6) Cette opinion est attribuée à Pline par Freind.

applications épispastiques; de l'asthme convulsif, qui est dans le même cas, selon Hoffmann (1), etc., etc. Mais il doit nous suffire d'avoir exposé la manière d'agir de ce médicament : c'est en connaissant bien la maladie qu'il a sous les yeux et les effets locaux et généraux de la substance qu'il va employer, que le praticien jugera si cette dernière doit être utile, s'il doit en attendre quelques avantages.

Nous ne ferons qu'indiquer aussi, en passant, l'abus que l'on a fait quelquefois des cantharides dans d'autres vues que dans celles de déterminer l'empoisonnement et de causer la mort. Schroëder et Ettmuller, son commentateur, par exemple, assurent que, de leur temps, des femmes de mauvaises mœurs employaient les cantharides dans l'intention de se faire avorter; mais ils ajoutent que, presque constamment, ce moyen leur était funeste. A la même époque encore, on cherchait à ranimer les forces abattues des gens épuisés par la faiblesse, en faisant, sur le pénis et sur le scrotum, des frictions avec un macératum huileux de cantharides.

Lorsque, au reste, on veut administrer les cantharides à l'intérieur, on en donne, comme nous l'avons dit, la teinture alkoholique dans un véhicule convenable, ou bien on les incorpore dans une émulsion. En Allemagne, par exemple, la préparation qui suit, passe pour très-usitée :

℞ Poudre de cantharides .... ʒ ß
Amandes douces .... ℥ j
Sucre blanc .... ℥ ß

On triture ce mélange dans un mortier de marbre, et

(1) *Med. Rat.* tom. IV, part. III, obs. I, pag. 288.

on fait une émulsion en y versant lentement une certaine quantité d'eau chaude.

La dose est d'une cuillerée à prendre toutes les heures.

Les cantharides entraient aussi dans la poudre anti-épileptique de Mercuriali, et, dans plusieurs maladies chroniques; Baldinger les administrait avec les racines diurétiques et les semences de lin. Groënevelt (1), toutes les fois qu'il administrait ces insectes contre les affections des voies urinaires, ne les donnait que combinés au camphre, leur véritable et très-puissant *correctif*, selon lui. D'autres ont cru trouver dans l'opium une substance capable d'en modérer ou d'en énerver l'action. Aujourd'hui, assez généralement, on se contente d'adoucir leur effet trop actif par les boissons mucilagineuses, comme l'eau de graines de lin, l'eau d'orge, le décoctum de racine de guimauve, etc.

Enfin, Werlhoff faisait prendre la poudre de cantharides incorporée dans une masse pilulaire.

---

(1) *Ubi suprà.*

ARTICLE XCIII.

Du Canthère (Cantharus vulgaris, N.).

Grec.......... Κανθαρος, ARISTOTE.
Latin.......... *Cantharus*, PLINE.
Italien........ *Cantheno*.
Sparus cantharus. S. caudâ immaculatâ; corpore lineis longitudinalibus luteis.... LINN., *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 165, sp. 13.

Nous ne nous arrêterons que quelques instans à l'histoire du canthère, poisson que Linnæus avait rangé parmi les spares, et que M. G. Cuvier en a séparé nouvellement pour en faire le type d'un genre voisin de ceux des cichles et des pristipomes, et rentrant dans la famille des léïopomes de M. Duméril.

Cet animal a le corps oblong, ovale, épais, comprimé, et les opercules lisses, sans épines ni dentelures. Son museau est effilé, mais non protractile; sa bouche, moyenne, est garnie de nombreuses rangées de dents en velours, dont les antérieures de dessus sont très-grosses et celles de dessous fort petites, et dont les postérieures ont la pointe mousse et arrondie. Sa ligne latérale est large, un peu courbe; sa nageoire caudale est bifide, sans tache, et ses catopes sont thoraciques. Une seule nageoire surmonte son dos, et il n'en existe également qu'une auprès de l'anus. Ses nageoires pectorales sont lancéolées.

Le canthère parvient à la taille de dix-huit à vingt pouces. Ses tégumens brillent en général de l'éclat de l'argent, excepté sur le dos, où l'on voit régner une teinte noirâtre. Seize raies longitudinales, d'un jaune doré, ornent ses flancs. Ses yeux sont brunâtres et ont l'iris doré et la pupille bleue.

On le pêche dans la mer Méditerranée, et spécialement sur la côte des Alpes maritimes. Il se plaît surtout dans les ports, aux embouchures des rivières et dans le voisinage des rivages, aux endroits où les flots apportent du limon et où les fleuves et les eaux de la pluie entraînent de la vase. Il en résulte que sa chair contracte souvent une saveur désagréable, et qu'elle est généralement peu estimée, quoique quelquefois cependant elle soit fort bonne et mérite véritablement d'être recherchée : c'est ce qui a lieu à Nice en particulier (1), où on la mange avec plaisir.

Dans tous les cas, les propriétés de cet aliment, qui ne dépare point le luxe d'une table somptueuse et que le pauvre recherche avec ardeur sur les côtes de la Ligurie, sont les mêmes à-peu-près que celles qui distinguent la chair de la daurade, poisson plus renommé et beaucoup plus connu que le canthère. Ce que nous dirons plus tard de la daurade servira donc de complément à ce que nous disons ici de ce dernier.

---

(1) Risso, *Ichthyologie de Nice*. Paris, 1810, *in*-8°, pag. 243.

ARTICLE XCIV.

§ Ier. *Du Grand Capricorne* (Cerambyx heros, F.) (1).

Cerambyx heros. C. thorace spinoso rugoso, niger, elytris subspinosis piceis, antennis longis, Fabricius, *Entomol. Syst.*, tom I, part. II, pag. 255, n° 15.

Nos lecteurs n'auront probablement pas oublié ce que nous avons raconté précédemment (2) de ces vers que les Romains nourrissaient avec soin pour leur table et qui étaient connus chez eux sous le nom de *cossus*.

La larve de l'insecte qui fait le sujet de cet article est très-probablement le véritable *cossus* des Anciens. Nous devons donc en dire quelques mots.

Il appartient lui-même à la famille des xylophages, sous-ordre des tétramérés, ordre des coléoptères.

---

(1) L'ordre alphabétique aurait dû nous conduire à parler ici d'un poisson dont la chair est malfaisante dans certaines saisons de l'année entre les tropiques, et que les marins nomment Capitaine dans les Indes occidentales; mais ce poisson, qui est le *sparus erythrinus* des ichthyologistes. sera décrit à l'article Pagel, nom sous lequel il est connu en France.

Quant aux mammifères dont les auteurs latins ont parlé sous le nom de *Capricerva*, et quelques anciens écrivains français sous celui de *Capricerf*, et qui fournissent les bézoards orientaux, on trouvera tout ce qui les concerne aux articles Antilope, Chèvre et Egagre.

(2) *Voyez* page 185 de ce volume.

Il est très-remarquable par la longueur de ses antennes sétacées, surpassant ordinairement celle du corps, insérées dans l'échancrure des yeux, à articulations nombreuses, diminuant successivement de grosseur; par ses palpes maxillaires, plus longs que ses palpes labiaux; par son corselet épineux, raboteux, plissé et comme chiffonné; par l'allongement considérable de son corps, que couvrent des élytres convexes et légèrement rétrécies en arrière, et que supportent six pattes grêles, à tarses composés de quatre articles chacun, dont les trois premiers sont bilobés et veloutés en dessous, et dont le dernier est en cône renversé et plus grand que les autres; enfin, par sa tête inclinée en avant, moins large que le corselet.

Le grand capricorne, entièrement noir avec les élytres de couleur de poix vers l'extrémité seulement, mérite, d'ailleurs, l'attention des curieux par l'élégance de ses formes, par l'espèce de majesté de sa marche, par la vivacité de ses mouvemens.

On le trouve par toute l'Europe, à-peu-près, dans les bois, où il vole surtout pendant la nuit vers le milieu de l'été. C'est un des insectes les plus grands des environs de Paris, où il est fort commun, en particulier, et où certains individus acquièrent la taille de quatre à cinq pouces environ.

La larve du capricorne vit sous les écorces des vieux chênes et des ormes dans nos forêts. Son corps est mou, allongé, aplati, presque quadrangulaire. Sur son dos s'élèvent des mamelons qui lui servent à grimper, à la manière des ramoneurs, dans les longues galeries qu'elle a l'art de se pratiquer au sein du tronc des arbres. Sa tête, petite, est garnie de deux fortes mandi-

bules, à l'aide desquelles elle coupe le bois. Elle passe l'hiver sous la forme de nymphe.

Cette larve, qui est d'un assez grand volume, était donc mangée, à ce qu'il paraît, par les Anciens, de même que celles des priones, des autres capricornes et des lucanes (1). Elle me paraît évidemment devoir être un de ces vers que les Romains élevaient avec de la farine, et dont leurs gourmets faisaient le plus grands cas. Une phrase de Pline semble autoriser notre manière de voir, et est positive à cet égard : *Jam quidem*, dit-il, *et in hoc luxuria esse cœpit; prægrandesque roborum vermes delicatiore sunt in cibo;* cossos *vocant, atque etiam farinâ saginati, hi quoque altiles fiunt* (2). Aussi peut-on affirmer que Linnæus s'est trompé lorsqu'il a rapporté à la chenille d'un papillon *(cossus ligniperda)* tout ce que les Anciens ont dit de leur cossus, sans pour cela pourtant que l'on puisse donner raison entièrement à Geoffroy quand il veut que le ver en question soit la larve de la calandre des palmiers. Une nouvelle preuve en faveur du sentiment que nous avons adopté, c'est que c'est du nom même de cet animal tuberculeux et mamelonné que les hommes trapus et *rugosi corporis*, comme dit Festus, étaient appelés *cossi*, nom d'où certains commentateurs ont également fait dériver celui de Cossutia, femme de César (3), et même le surnom d'une famille

---

(1) D'après les notes de Smeathman, qui se trouvent en tête du troisième volume de l'ouvrage de Drury (pag. 16), il paraît que les larves de tous les coléoptères qui mangent le bois pourri sont des mets recherchés dans certaines contrées, comme celle de la calandre des palmiers l'est en Amérique.

(2) Pline, *l. c.*, lib. xvii, c. xxiv.

(3) *Voyez* Suétone, au début de la *Vie de César*.

consulaire distinguée (*indè et Cossutiorum familia*). La chenille du papillon cossus, d'ailleurs, dégorge, au moment où on la saisit une humeur visqueuse et comme huileuse, assez fétide pour lui avoir attiré de la part de Goëdart (1) l'épithète de *bouc-puant*, et pour empêcher qu'elle puisse jamais être mise au rang des alimens.

Les Romains, au reste, n'étaient point les seuls peuples de l'antiquité qui mangeassent les larves dont il s'agit. En Phrygie et dans le royaume de Pont, les voluptueux faisaient aussi leurs délices de certains vers qui rongeaient le bois et qu'ils nommaient *xylophages*, ainsi que l'a noté fort bien Cœlius Ricchieri de Rovigo (2), et comme l'a mentionné d'après lui Dominique Panaroli (3).

Ce que nous avons dit précédemment du ver palmiste (4) nous dispense d'entrer ici dans de plus grands détails à ce sujet; et quant à la croyance dans laquelle certaines personnes ont pu être que le capricorne ou sa larve pouvaient vivre dans le corps de l'homme, il est trop ridicule de penser qu'un animal xylophage puisse se nourrir de matières animales, pour que nous cherchions à la réfuter; et lorsque nous voyons François Ernest Bruckmann, malgré sa grande instruction, soutenir qu'une vieille femme, après de longues douleurs, rendit un de ces insectes (5), nous sommes forcés d'avouer qu'il a dû être trompé par l'effet de quelque circonstance fortuite ou par quelque supercherie.

---

(1) Tom. II, tab. 33.

(2) *Antiq. lection.*

(3) Pentecost. IV, obs. 12, pag. 117.

(4) *Voyez* page 183 de ce volume.

(5) *Observatio med. cur. de excretione vermis nunquàm anteà excreti, etc.* Wolfenbuttelæ, 1723, *in*-4°.

§ II. *Du Capricorne vert à odeur de rose* (Cerambyx moschatus, Linnæus).

Callichroma moschatum, Latreille.
Cerambyx moschatus: *C. thorace spinoso viridis, nitens, antennis mediocribus, cyaneis*, Fabricius, *l. c.*, sp. 1.
Cerambyx odoratus; De Geer.

Plus petit, plus élégant encore que le précédent, ce capricorne en est assez différent par la longueur plus grande de ses palpes labiaux comparés aux palpes maxillaires, pour que, à la tête de quelques autres espèces, M. Latreille ait cru en devoir faire un genre particulier sous le nom de *callichrome*.

Il est entièrement d'un vert doré métallique avec des reflets d'un bleu brillant, et a les antennes rarement aussi longues que le corps.

Cet insecte, assez commun aux environs de Paris, se trouve, dans toute l'Europe, pendant les mois de juin, juillet et août, sur les saules, dans le tronc desquels vit sa larve, comme celle du grand capricorne habite les vieux chênes. Il répand une odeur suave et analogue au parfum de la rose, et l'exhale avec tant de force à l'époque de l'accouplement spécialement, qu'elle suffit pour déceler au loin sa présence. Elle se communique même d'ailleurs aux boîtes dans lesquelles on a renfermé l'animal, et s'y conserve plusieurs années.

Comme les cantharides sont fort rares en Angleterre, et que, pendant long-temps même, on a cru qu'elles n'existaient point dans ce pays, plusieurs personnes ont

cherché à les remplacer par d'autres insectes, et Drury, orfèvre de Londres, distingué par son goût pour l'histoire naturelle, et mort il y a quelques années, nous apprend, dans un ouvrage publié à grands frais, que M. Guy, chirurgien distingué, a trouvé qu'aucun n'était plus propre à cet objet que le capricorne vert à odeur de rose (1). Ces expériences n'ont eu, à ma connaissance, aucune suite, et dans quelques essais que j'ai tentés, j'ai vainement cherché dans cet insecte une propriété vésicante assez prononcée pour pouvoir espérer qu'un jour on retire quelque fruit de son emploi.

---

(1) *Illustrations of natural History*. London, 1770-1782, *in*-4°, préf. pag. 9.

ARTICLE XCV.

Du Carabe ferrugineux (Carabus ferrugineus, Fabricius).

Harpalus ferrugineus, Latreille.

Carabus ferrugineus. C. alatus, ferrugineus, elytris striatis obscurioribus, Fabricius, *Entomol. Syst.*, tom. 1, part. 1, pag. 155, sp. 137.

Le carabe ferrugineux est un insecte coléoptère pentaméré de la famille des créophages, reconnaissable à ses antennes et à ses palpes filiformes, à ses jambes antérieures dilatées, non palmées et échancrées au côté interne; à son corselet presque carré, creusé d'un sillon longitudinal moyen, et au moins aussi large que la tête, qui est arrondie en arrière, sans cou distinct et qui porte en devant des mandibules pointues sans aucune dentelure; à ses élytres entières, striées, ayant un repli ou un rebord à leur base dans toute sa largeur; à sa couleur d'un fauve marron clair et luisant en dessus, d'un fauve jaunâtre en dessous et aux pattes.

Long de deux ou trois lignes seulement et d'une extrême vivacité dans ses mouvemens, l'insecte dont nous parlons vit en Europe dans les lieux arides, sur les rochers calcaires et sur les sables exposés au midi; il se nourrit de proie. Quelques médecins italiens, Cipriani,

Carradori et Zuccagni, lui ont attribué une vertu anti-odontalgique. Il suffit, pour développer en lui cette propriété thérapeutique, assure-t-on, de l'écraser entre les doigts et de frictionner immédiatement avec ceux-ci la dent malade et les gencives douloureuses. C'est une expérience qu'il est facile de répéter, puisque le carabe ferrugineux se rencontre assez fréquemment aux environs de Paris, et spécialement dans les jardins du grand Trianon. J'avoue pourtant n'avoir jamais tenté de vérifier ce fait; il me paraît trop difficile à croire, et les essais faits avec des animaux analogues par le judicieux Chaumeton me confirment dans mon opinion.

Les médecins étrangers dont nous venons de citer les noms et le docteur Swediaur (1) ont indiqué, comme possédant les mêmes propriétés anti-odontalgiques que l'espèce précédente, le *Carabus chrysocephalus*; mais cet insecte, qui n'a été décrit que par Rossi, nous est inconnu, quoiqu'il ait été fortement préconisé par Carradori, en particulier (2). Nous n'avons rien à en dire.

Plusieurs autres carabes égalément ont été jadis recommandés comme propres à remplacer les cantharides; mais les expériences faites jusqu'à présent pour constater leur puissance épispastique sont peu nombreuses et peu décisives. Nous y reviendrons cependant au sujet des tachypes, dans la suite de cet ouvrage.

Parfois encore, et cette particularité peut intéresser le médecin, on a trouvé des carabes dans quelques-uns de nos organes; mais ces faits sont trop extraordinaires et dépendent de circonstances trop accidentelles pour

(1) *Pharmacologia s. Materia medica.* Paris, 1803, *in*-18.

(2) Brugnatelli, *Giorn. fis. med.*, tom. 1, n° 1.

mériter de notre part une attention suivie et un article spécial dans cet ouvrage. Nous nous contenterons de citer en ce genre une observation du savant J. G. Acrel, qui a vu, pendant deux ans, une femme être tourmentée par des insectes logés dans son corps, et parmi lesquels étaient des carabes à yeux blancs (*carabus leucophthalmus*), qui furent expulsés vivans avec leurs larves, à la suite de l'administration de remèdes variés (1). Peut-être faut-il soupçonner ici quelque supercherie du côté de la malade, et trop de crédulité du côté de l'observateur.

---

(1) *Nov. Act. Soc. Scient. Upsal.*, vol. VI, pag. 98.

ARTICLE XCVI.

Du Carangue (Caranx carangus, N.).

Au Brésil, à la Martinique et dans l'archipel des Antilles, en général, on donne le nom de *carangue* à plusieurs poissons de la famille des maquereaux, mais plus particulièrement au guara téréba de Marcgrave, lequel appartient au genre caranx, rangé lui-même dans la famille des atractosomes, et qui va seul nous occuper (1).

Ce poisson, qui atteint la taille de trois à quatre pieds environ, a le corps allongé, fusiforme, comprimé; la tête obtuse et fortement déclive; les dents petites, égales, en velours; le dos surmonté de deux nageoires, entre lesquelles on observe trois aiguillons garnis chacun d'une petite membrane; la nageoire de l'anus précédée de deux autres aiguillons; la ligne latérale courbe, rude, carénée; les nageoires pectorales pointues et allongées jusqu'à la seconde dorsale; les catopes thoraciques. Son dos est bleu, son ventre argenté, ses nageoires sont dorées, et chacune de ses opercules offre une tache noire. Il ne peut point être regardé comme le même animal, par conséquent, que le *Scomber cordyla* de Gronow (2) et de Gmelin, que l'on associe à tort au guara téréba de Marcgrave

(1) Ce poisson est le *Scomber carangus* de Bloch et de Schneïder, et le *Caranx carangua* de M. de Lacépède.

(2) *Act. Upsal.*, 1750.

Quoi qu'il en soit, le carangue vit dans les mers de l'Amérique méridionale, et paraît entrer pendant la nuit dans les rivières. Le père Labat dit qu'il est d'une excessive agilité et d'une très-grande force, en sorte qu'il s'échappe, en sautant, des filets où il est retenu et qu'il brise les meilleures lignes lorsqu'il est pris à l'hameçon (1). Sa chair est blanche, tendre, grasse, délicate, fort estimée, et Ray assure même qu'elle est préférable à celle du turbot (2).

Mais cette chair, qui fait la fortune de beaucoup de pêcheurs de l'archipel des Antilles, qui fournit journellement à la subsistance de la population de ces îles, acquiert, dans certaines circonstances, de même que celle de la bécune et du cailleu-tassart, dont nous avons déjà parlé (3), des propriétés éminemment venimeuses, et donne lieu à des accidens entièrement analogues à ceux que nous avons signalés à cette occasion.

C'est ainsi qu'au mois d'octobre 1808, près du Saint-Esprit, à la Martinique, le chef d'escadron Moreau de Jonnès, membre correspondant de l'Académie royale des Sciences, a vu vingt personnes être empoisonnées par un carangue pêché la veille dans le canal de Sainte-Lucie, et cependant le même parage avait jusqu'alors fourni des poissons de cette espèce à l'habitation où cet événement arriva, et aucun accident de ce genre n'avait encore eu lieu (4). La mort d'un chien, qui avait mangé une partie des entrailles, et l'examen des vases culinaires ne permirent point de croire qu'une cause étran-

(1) *Voyages d'Amérique.*

(2) *Synops. method. pisc.*, pag. 155.

(3) *Voyez* tom. II, pag. 289, et tom. III, pag. 179.

(4) *Nouveau Journal de Médecine*, tom. X, pag. 358, août 1821.

gère au poisson pût exister dans ce cas. On prend aussi assez fréquemment, d'ailleurs, selon le même observateur, des carangues vénéneux le long des côtes basaltiques des Saintes ; mais ce que nous avons déjà dit à l'occasion de la bécune et du cailleu-tassart trouve ici son entière application, et nous impose le devoir de ne pas entrer dans de plus grands détails.

ARTICLE XCVII.

De la Carpe vulgaire (Cyprinus Carpio, Linn.).

Grec.......... Κυπρινος, Κυπριανος, Aristote, Athénée, Oppien (1).

Latin......... *Cyprinus*, Pline; *Bulbulus*, de quelques auteurs.

Italien........ *Carpa*, *Carpena*, *Carpano*, *Raina*.

Allemand.... *Karpfenbrut*, *Saamen*, *Karpff*, *Carperen*, *Carper*.

Anglais....... *Carp*.

Espagnol..... *Carpa*.

Cyprinus carpio. C. pinnâ ani radiis 9, cirrhis 4, pinnæ dorsalis radio secundo posticè serrato..... Linn., *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 189, sp. 2.

D'après l'ordre que nous avons suivi jusqu'ici, il semblerait que nous aurions dû parler encore successivement de plusieurs caranx et caranxomores dont la chair est un aliment estimé en divers pays, et du caret, qui fournit l'écaille à nos fabricans d'instrumens de chirurgie; mais l'histoire de ces différens animaux trouvera naturelle-

(1) Du temps de Belon, en Etolie, on appelait encore la carpe *kyprinos*; mais, dans les autres parties de la Grèce soumise, on la nommait *sasar*.

ment sa place plus loin, aux articles Saurel, Pêche-lait, Pilitschei et Chélonée, et sans perdre de temps, nous passons immédiatement à la description de la carpe, poisson du grand genre des cyprins dans la famille des gymnopomes de M. Duméril, ou dans la quatrième famille des malacoptérygiens abdominaux de M. Cuvier.

Ce poisson, qu'Aristote (1), Athénée (2) et Oppien (3) appelaient κυπρινος et κυπριανος, comme qui dirait *consacré à Vénus,* expressions que Pline (4) paraît avoir traduites par celle de *cyprinus,* tandis que Cassiodore, le favori des rois Odoacre, Théodoric, Athalaric et Vitiges, et qui mourut vers l'an 562, semble le premier l'avoir désigné par le nom que les Français lui ont aussi assigné depuis fort long-temps déjà (5); ce poisson, dis-je, est facile à reconnaître à la forme de son corps comprimé, allongé; à son ventre large, arrondi et donnant insertion aux catopes; à sa bouche étroite, formée en avant par l'assemblage de plusieurs petits os très-mobiles les uns sur les autres, à l'aide de ligamens élastiques, munie de lèvres épaisses et protractiles en conséquence de cette disposition, garnie de quatre barbillons aux angles de la mâchoire supérieure, qui, d'ailleurs, de même que l'inférieure, est faible et dépourvue de dents; à sa tête grosse et obtuse, à son front large, à son dos surmonté d'une seule nageoire allongée qui présente une épine dentelée

(1) Περὶ ζωῶν Ιστοριας, το Δ, κεφ. η.

(2) Δειπνοσοφιστῶν, βιβλ. εβδομον.

(3) Σκόμβροι, κυπρῖνοί τε, καὶ οι φίλοι αἰγιαλοῖσι.
ΑΛΙΕΥΤΙΚΩΝ, βιβ. Δ.

(4) *L. c.*, lib. XXXII, c. XI.

(5) *Destinet carpam Danubius; à Rheno veniat Anchorago.* (*Epist.*, lib. XII; *Epist. IV, de Apparatu convivii regii.*)

pour second rayon, à sa nageoire anale unique aussi et offrant la même disposition, à la grande largeur de ses écailles striées, à ses opercules lisses et alépidotes et à la brièveté de sa ligne latérale.

Quoique dépourvue de dents maxillaires, la carpe n'est point pour cela entièrement privée d'organes de mastication; car son pharynx est pavé de gros tubercules odontoïdes aplatis, adhérens aux os pharyngiens inférieurs, et à l'aide desquels les alimens peuvent être, comme chez le barbeau (1), pressés sur un bourrelet cartilagineux qui tient à une plaque osseuse soudée sous la première vertèbre.

Elle a d'ailleurs le front et les joues d'un bleu foncé d'indigo; son dos est d'un verdâtre obscur; une teinte jaune mêlée de bleu et de noir colore ses côtés; une série de petits points noirs règne le long de sa ligne latérale; des nuances vaporeuses d'argent, de pourpre et d'orangé décorent son ventre et se fondent insensiblement sur la queue avec celles des côtés; ses catopes sont violacés; il en est de même de sa nageoire caudale, qui est d'ailleurs liserée de noir; l'anale est d'un rouge brun plus ou moins analogue à la couleur du sang; sa lèvre supérieure, épaisse et arrondie, paraît d'un jaune safrané; enfin, des quatre barbillons qui garnissent sa bouche, deux sont plus longs et d'un fauve clair; les deux autres, plus courts, sont noirâtres; et son iris, percé d'une prunelle bleue, offre l'éclat de l'argent avec des reflets dorés et bruns.

La carpe est un poisson particulier aux eaux douces des contrées méridionales et tempérées de l'Europe, et ce

(1) *Voyez* ci-dessus, tom. II, pag. 237.

n'est que par l'effet des soins que l'homme s'est donnés qu'on la trouve à présent dans les régions septentrionales de cette partie du Monde. La Nature en a prescrit le séjour dans le Midi; l'Art a développé sa puissance en la multipliant dans le Nord.

On sait, en effet, que c'est Albert, premier duc de Prusse, qui importa la carpe dans son gouvernement; et que ce fut seulement en 1514 qu'un nommé Léonard Maschal introduisit ce poisson en Angleterre; qu'en 1560, sous Frédéric II, un certain Pierre Oxe l'habitua aux eaux du Danemarck, et qu'elle n'a été que plus tard encore élevée par les Suédois et les Hollandais. C'est probablement à ces particularités, que l'histoire nous a fait connaître, qu'est due la diminution progressive qu'on observe dans la taille des carpes à mesure qu'on s'enfonce vers le Nord; dans les pays trop voisins du cercle polaire, les efforts de l'homme sont venus échouer contre l'influence d'un climat trop rigoureux, qui paraît très-défavorable à l'accroissement de ces poissons et qui ne les laisse parvenir qu'à de petites dimensions. Aussi, au rapport du célèbre Marc Eliézer Bloch, on envoie tous les ans, de la Prusse à Stockholm, des vaisseaux uniquement chargés de carpes.

Quoi qu'il en soit, on pêche aujourd'hui des carpes par toute l'Europe, dans les étangs, dans les lacs, dans les rivières qui coulent doucement; mais on n'en trouve jamais dans la mer, ainsi que Pline paraît l'avoir cru (1); et quoique, de tous les poissons peut-être, elles présentent le moins de susceptibilité et de délicatesse, quoiqu'elles se prêtent facilement à tous les changemens de

(1) *L.* c., lib. IX, c. XVI.

situation, elles éprouvent cependant une influence marquée de la nature non-seulement du climat, comme nous venons de le dire, mais encore de celle des eaux qu'elles habitent. Elles saisissent même souvent dans celles-ci des différences qui échappent à nos recherches, en sorte que, parfois, elles sont fort abondantes dans une partie d'un lac ou d'un fleuve, et très-rares dans une autre partie peu éloignée de la première. C'est ainsi que Noël de la Morinière a observé que, dans la Seine, on pêche des carpes à Villequier, mais qu'il ne s'en trouve au-dessous de ce lieu que lorsqu'elles ont été entraînées par les grosses eaux. C'est encore ainsi que M. Pictet a vu que dans le lac Léman, elles étaient aussi communes du côté du Valais que rares à l'extrémité opposée (1).

En général, c'est dans les eaux peu courantes que les carpes se plaisent le mieux ; c'est là aussi que leur chair acquiert une meilleure saveur et que leur volume devient le plus considérable. Dans certains lacs de l'Allemagne septentrionale, il n'est point rare de les voir parvenir au poids d'environ trente livres. Sur les frontières de la Poméranie, à Dertz, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, on en a pêché une de trente-huit livres; et en Prusse, près d'Angesbourg, on en trouve qui pèsent jusqu'à quarante livres. Pallas, dans la Relation de ses voyages que nous avons déjà eu tant d'occasions de citer, dit que le Wolga en nourrit de la taille de cinq pieds, et Valmont de Bomare rapporte qu'à Offenbourg on en a servi sur la table du prince de Conti une qui pesait quarante-cinq livres et avait quatre pieds de longueur. Olearius raconte, que, dans les eaux de la Perse,

(1) *Journal de Genève*, 1788.

on en rencontre qui ont la taille de deux aunes (1), et Paolo Giovio dit que, dans le lac de Cosme, il en existe de si grandes qu'on renonce à les pêcher (2). Mais la plus gigantesque des carpes connues est celle que cite Bloch, et qui fut prise en 1711 à Bischofshouse, près de Francfort sur l'Oder : elle avait neuf pieds de longueur, trois de hauteur, et pesait soixante et dix livres. On assure pourtant aussi que, dans le lac de Zug, en Suisse, il y en a de plus lourdes encore, et que, dans le Dniester, il s'en trouve de si volumineuses, que leurs arêtes peuvent servir à fabriquer des manches de couteaux. Strauss (3), J. J. Wagner (4), et beaucoup d'autres nous ont encore laissé des détails sur des carpes de grandes dimensions; mais nous nous bornerons ici aux exemples que nous venons de citer.

Il paraît, au reste, que ces poissons vivent un temps prodigieux. En Lusace, au rapport de Samuel Ledel (5), on en a nourri quelques individus pendant plus de deux et trois cents ans. Dans les viviers de la Bohême, on en a vu qui ont gardé pendant plus de quarante ans des anneaux métalliques qu'on leur avait attachés à la bouche ou à la queue (6). Dans les fossés de Pontchartrain, Buffon en a observé qui avaient cent cinquante ans; à Fontainebleau et à Chantilly, il y en avait naguère à qui l'on donnait près d'un siècle, et C. Gesner tenait

(1) *Itiner. Muscov. Pers.*, lib. IV, c. XV, pag. 412.

(2) *Itiner.*, c. XIX.

(3) *De Romanis piscibus libellus.* Romæ, 1524, *in-fol.*

(4) *Hist. nat. Helvetiæ curiosa.* Tiguri, 1680, *in*-12, pag. 213.

(5) *Ephem. Acad. Nat. Curios.*, dec. II, ann. 10, obs. IX, pag. 28.

(6) Bohuslas Balbin, *Miscell. Hist. regn. Bohem.* — *Act. Erud. Lips.* August. 1682.

d'un homme très-digne de foi qu'on faisait voir dans les fossés d'une forteresse du Palatinat, de Michelsfeld, une carpe de cent ans environ (1). Sous ce rapport, nous avons à noter un phénomène assez remarquable : c'est que la teinte des carpes devient moins foncée avec l'âge, et que même, dans une vieillesse avancée, elle tire sur le blanc.

Les carpes se nourrissent de larves d'insectes, de vers, de petits coquillages, de graines, de racines et de jeunes pousses de plantes. On leur voit très-bien dévorer les feuilles de laitue et d'autres végétaux succulens et tendres qu'on jette dans l'eau, hors de laquelle elles s'élancent aussi parfois pour saisir les insectes qui, comme les grillons, les achètes, certains bombyces, et en particulier celui du saule, les tipules, les friganes, les perles, et autres, en rasent la surface, en volant, ou s'en approchent par accident. Lorsqu'elles mangent, d'ailleurs, le choc de leurs mâchoires ou celui de leurs lèvres fait entendre un bruit particulier que l'on peut clairement encore distinguer à une certaine distance.

Quoique ces poissons puissent demeurer long-temps sans prendre de nourriture, néanmoins, lorsqu'ils ont des alimens en abondance, ils mangent avec tant de gloutonnerie qu'ils se donnent des indigestions mortelles.

Durant l'hiver, les carpes s'enfoncent dans la boue, et passent plusieurs mois sans manger, réunies en grand nombre les unes à côté des autres. Mais, au printemps, celles qui habitent les fleuves et les rivières s'empressent de quitter leurs asiles pour des eaux plus tran-

(1) *De Aquatilibus*, pag. 372.

quilles, des endroits couverts de verdure, des antres aquatiques tapissés de touffes d'algues et de naïades, et où elles puissent établir leur retraite d'amour. Ordinairement alors, plusieurs mâles suivent une même femelle, et si, dans le voyage, une barrière s'oppose à sa course, la troupe agile s'efforce de la franchir, et les individus qui la composent s'élèvent quelquefois pour cela jusqu'à six pieds de hauteur hors de l'eau, en se plaçant sur le côté, en rapprochant la tête de la queue et en débandant tout d'un coup cette espèce de ressort circulaire. La femelle, du reste, jette ses œufs en nageant, et les mâles qui la suivent répandent leur laitance à mesure sur eux.

Au mois d'août, dans nos climats, une seconde ponte a lieu ordinairement de la même manière.

La fécondité des carpes est vraiment étonnante : aussi les Grecs anciens les avaient-ils consacrées à Vénus (1), comme nous l'avons dit. Il paraît que dès leur troisième année elles sont en état de se reproduire et que le nombre de leurs œufs augmente avec leur âge : ainsi Bloch en a trouvé deux cent trente-sept mille dans une femelle d'une livre (2); Petit, trois cent quarante-deux mille cent quarante-quatre dans une femelle d'une livre et demie (3); Bloch encore, six cent vingt-un mille six

---

(1) Pendant la guerre des Titans, Vénus, réfugiée en Egypte, se déguisa sous la figure d'un poisson et, suivant les commentateurs, probablement d'une carpe. C'est à cette fiction des anciens mythes grecs que fait allusion Ovide dans ce vers des Métamorphoses :

Pisce Venus latuit, Cyllenius ibidis alis.

(2) *Voyez* son *Histoire de la Carpe.*

(3) *Histoire de la Carpe*, insérée dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, année 1733, pag. 197.

cents dans une de neuf livres; et Schneïder, sept cent mille dans une autre du poids de dix livres, et dont les ovaires seuls pesaient trois livres dix onces.

Une pareille puissance de multiplication effraie véritablement l'imagination; mais la plus grande partie du frai de la carpe est, il faut l'avouer, dévorée par d'autres poissons, et les carpillons sont eux-mêmes exposés à une foule de dangers jusqu'à l'âge de trois ans, époque où ils n'ont plus à redouter que les gros brochets et les loutres. Ainsi, une si grande quantité d'œufs ne produit réellement qu'un nombre assez ordinaire de poissons : mais de tous ceux d'eau douce, il paraît que ce sont eux qui croissent le plus rapidement. Au bout de six ans, en effet, une carpe pèse trois livres environ, terme moyen, et à dix, elle en pèse de six à huit.

Quoi qu'il en soit, la *laitance* des mâles, nom par lequel on désigne d'une manière collective leurs testicules, est d'un volume non moins remarquable que les ovaires des femelles. Elle consiste en deux grands sacs en partie membraneux, celluleux, cloisonnés, en partie glanduleux, de forme régulière et conique, dont les dimensions augmentent singulièrement dans le temps du frai, et qui sont remplis, à cette époque, d'une matière blanchâtre, opaque et laiteuse, qui, examinée au microscope, paraît composée d'une multitude de globules arrondis et d'une immense quantité d'animalcules microscopiques, et qui est, comme l'a démontré M. Thenard (1), d'une nature chimique spéciale, n'étant point seulement, ainsi que la plupart des autres

(1) *Traité élémentaire de Chimie théorique et pratique*, tom. III, pag. 780.

matières animales, composée d'hydrogène, d'oxygène, de carbone et d'azote, mais contenant en outre du phosphore, suivant les recherches de Fourcroy et de M. Vauquelin (1). Ce fluide séminal s'échappe, avec l'urine, par un orifice commun aux deux testicules, et situé en arrière de l'anus.

L'homme, pour qui la chair des carpes est un aliment estimé, est parvenu à les élever dans une sorte de domesticité et à s'en procurer toutes les fois qu'il le désire. Les procédés suivis dans ce mode d'éducation particulier sont aussi curieux que nombreux; mais il n'entre point dans notre plan de les faire connaître. Ce sujet est plutôt du ressort des propriétaires et des possesseurs d'étangs, que de celui des médecins, qui ne doivent pourtant pas ignorer que la gourmandise de leurs semblables les a portés à châtrer ces poissons, tant les mâles que les femelles, pour les engraisser et pour procurer à leur chair une saveur plus délicate, ainsi que nous avons déjà vu qu'on le pratique pour le brochet (2).

On conçoit facilement que l'effet attendu doit être le résultat de cette opération, quand on vient à se rappeler que, quoique plus simples en apparence que les testicules et les ovaires des autres animaux vertébrés, ceux des poissons n'en ont pas moins une influence très-remarquable sur toute l'économie; car, au moment du frai, la tuméfaction de ces organes doit, en concentrant sur eux les puissances de la vie, en accumulant dans leur intérieur les produits de la nutrition presque

(1) *Annales de Chimie*, tom. LXIV, pag. 5.
(2) *Voyez* ci-dessus, pag. 115.

tout entiers, enchaîner une partie des forces de ces animaux, émousser quelques-unes de leurs facultés, diminuer la masse des autres organes de leur économie.

Quoi qu'il en soit, l'opération de la castration réussit aussi bien sur les carpes que sur les brochets; mais comme on la fait sur elles absolument suivant les mêmes règles, et que nous en avons déjà parlé avec quelque détail, nous n'y reviendrons point ici de nouveau.

Dans les lacs et dans les rivières, on pêche les carpes avec des seines, ou d'autres grands filets, et souvent même avec les lignes les plus grossières, amorcées de quelqu'insecte ou d'un pois cuit. Assez fréquemment néanmoins on a beaucoup de peine à les prendre; elles se méfient des appâts qu'on leur présente; ou, si elles voient venir le filet, elles s'enfoncent dans la vase et le laissent passer par-dessus leur tête, ou s'élancent en sautant par-dessus (1). Mais certains pêcheurs emploient deux troubles, en sorte que celles qui sautent pour échapper à l'une tombent immanquablement dans l'autre.

Ainsi prises, les carpes peuvent être conservées vivantes pendant long-temps, et même résister à un séjour prolongé dans l'atmosphère. En hiver, par exemple, on peut leur faire faire des routes fort longues en les enveloppant d'herbages, de linges mouillés ou de neige, et en leur introduisant dans la bouche un morceau de pain imbibé d'eau-de-vie : c'est de cette manière qu'on a vu, dit-on, des carpes du Rhin supporter sans périr le voyage de Strasbourg à Paris. Au reste, il est encore plus sûr de les transporter dans des bateaux construits

(1) Aldrovandi, *de Piscibus*, pag. 638.

exprès et disposés de manière à laisser entrer l'eau dans leur intérieur, et l'on peut constamment observer, à Paris, au milieu de la rivière qui traverse cette ville, plusieurs magasins de cette espèce, qu'on va souvent remplir à plus de cent lieues de la Capitale.

Pour conserver les carpes vivantes et même pour les engraisser, les Hollandais mettent en usage un procédé particulier, qui consiste à suspendre ces poissons à la voûte d'une cave, dans des filets remplis de mousse humide, à arroser fréquemment leur enveloppe végétale, et à les nourrir de pain trempé dans du lait ou de fragmens de plantes.

Les Anciens paraissent n'avoir point fait grand cas de la chair des carpes, car aucun de leurs auteurs ne me semble en avoir célébré les bonnes qualités. C'est dans nos écrivains du 16e siècle, comme Jean Bruyren Champier et Charles Estienne, que nous la voyons rangée parmi les alimens recommandables, tandis que de nos jours, en France surtout, elle est un des mets les plus répandus et les plus estimés.

Au reste, les bonnes qualités de cette chair ne brillent point indifféremment dans tous les individus et sont modifiées par une foule de circonstances, et principalement par celles qui dépendent de la localité, de l'âge et de l'état actuel de la santé, car, de même que les autres animaux domestiques, les carpes sont très-exposées à certaines maladies.

Celles qui sont prises dans les étangs, par exemple, ont souvent la saveur de la vase ; pour la leur enlever, il faut les faire séjourner pendant quelque temps dans une eau limpide et courante.

On leur préfère celles qui vivent dans les lacs et sur-

tout celles qui habitent les rivières et les fleuves, quoique ceux-ci ne communiquent pas tous à un même degré les mêmes qualités à la chair de ces poissons. Parmi les rivières de France, la Seine et le Lot sont renommés pour l'excellence de leurs carpes. Le Rhin en fournit également de célèbres à cause de leur volume et de la délicatesse de leur chair. Dans la Saône, elles sont aussi fort estimées, tandis que dans la Moselle, dont les eaux sont vives et limpides cependant, elles paraissent beaucoup moins bonnes. A Paris, on fait encore assez de cas de celles de l'étang de Camières, près de Boulogne-sur-Mer, quoique la plus grande partie de celles que l'on y consomme soit tirée des étangs de la Bresse, du Foretz, de la Sologne, et descende par la Loire et la Seine, dans les bateaux dont nous avons parlé ci-dessus. Certaines de nos rivières aussi fournissent des carpes plus recherchées que les autres, à cause de leur chair rouge, grasse et ferme : on les nomme *carpes saumonnées*. Au reste, s'il faut en croire le voyageur Paul Lucas (1), c'est à Larisse, dans le fleuve Pénée, qu'on prend les meilleures carpes du monde entier.

Lorsque ces poissons ont atteint un âge avancé, ils deviennent sujets à une maladie souvent mortelle, dans le cours de laquelle leur tête et leur dos se couvrent d'excroissances analogues à de la mousse. Il paraît que cette maladie, qui altère manifestement les qualités de leur chair, arrive également aux jeunes carpes qui vivent dans l'eau corrompue ou dans l'eau de neige. Cette dernière, en outre, leur fait naître aussi des boutons pustuleux au-dessous des écailles, et c'est là ce que les pêcheurs appellent *petite-vérole*.

---

(1) *Voyage de* 1714, tom. 1, pag. 48.

Souvent encore leur foie s'ulcère ou leurs intestins contiennent des vers, comme des ligules, des distomes et des caryophyllés, et, en particulier, les *distoma globiporum* (1) et *caryophyllæus mutabilis* (2) de Rudolphi.

Telles sont les causes principales qui peuvent, dans certains cas, enlever à la chair des carpes une partie de son prix. Mais lorsque leur influence ne s'est point fait sentir, cette chair, quoique molle, humide, glutineuse et assez insipide, constitue un aliment agréable, de facile digestion, et convenant assez généralement à tout le monde, principalement avant l'époque du frai, c'est-à-dire, dans nos climats, vers les mois de mars, d'avril et de mai, et si elle est donnée par un individu de moyenne taille, car, dans les vieilles et grosses carpes, elle est dure, coriace et de difficile digestion. Celle des mâles aussi est généralement meilleure que celle des femelles.

Toutes les parties de la carpe ne sont point d'ailleurs également distinguées et ne sont pas recherchées des gourmands avec la même ardeur.

Sa laitance, par exemple, fournit, sur les tables servies avec luxe, un plat des plus délicats : et, en effet, cette espèce d'aliment, outre sa saveur agréable, possède le précieux avantage d'être excessivement analeptique ; l'estomac en retire une forte proportion de chyle, et son usage habituel, que l'on paraît avoir tenté avec

(1) Zeder, *Erster Nachtrag zur Naturgeschichte der eingeweidewürmer, etc.* Leips., 1800, pag. 181. — Rudolphi, *in Wied. Arch.*, III, I, p. 72. — J. A. Frolich, *Beytrage zur Naturgeschichte der eingeweidevurmer.* (Voy. le *Naturforscher*, st. xxv, pag. 73.)

(2) Rudolphi, *Entozoorum, etc.*, tab. VIII, fig. 16, 18.

succès dans quelques cas d'épuisement, fournit aux parties fluides et solides du corps des élémens pour une abondante réparation, en même temps que le phosphore qui s'y trouve renfermé exerce une action favorablement excitante. La laitance des carpes est donc un aliment qui convient dans la convalescence des maladies aiguës et dans le régime des affections chroniques, lorsque l'on veut augmenter les principes nutritifs du sang et des tissus organiques, et déterminer une prompte restauration de l'économie vivante. Aussi, depuis long-temps déjà (1), on fait de cet organe, dans les carpes, beaucoup plus de cas que des œufs, quoique ceux-ci, cependant, loin de ressembler aux œufs du barbeau et du brochet, soient fort bons à manger et ne donnent lieu à aucune espèce d'accident. Il faut seulement convenir que leur digestion est assez pénible quand on en prend une certaine quantité. Avec eux, d'ailleurs, comme avec ceux de l'esturgeon, on prépare un caviar, fort estimé et recherché particulièrement par les Juifs de Constantinople et des environs de la mer Noire, à cause de certains préceptes religieux qui défendent aux membres de cette nation dispersée de faire usage, comme aliment, des poissons dépourvus d'écailles (2) et, par conséquent, du caviar d'esturgeon dont nous aurons à parler par la suite, lequel d'ailleurs a une teinte noirâtre, tandis que celui de carpe est rougeâtre.

Mais, de toutes les parties de la carpe, celle que l'on

---

(1) *Et qui cyprinus lactibus suis turget, aliis ovis gravidis suis longè præfertur*, disait, en 1668, Pierre Gontier, dans ses *Exercitationes hygiasticæ*, lib. XIII, c. V.

(2) *Voyez* ce que nous avons dit ci-dessus sur le même sujet à l'occasion de l'anguille. (tom. I, pag. 419.)

cite pour mériter la préférence, est la tête, qui passe avant l'abdomen, aussi fort estimé d'ailleurs, et dans laquelle encore on choisit surtout la pièce cartilagineuse qui sert d'appui aux dents du pharynx, et qui, sur la table du riche, est connue sous la dénomination erronée de *langue* ou de *palais de carpe*. La délicatesse de ce dernier morceau est généralement appréciée des gastronomes de profession, qui, plus d'une fois, pour se le procurer, se sont signalés par des actes d'une folie ridicule. C'est ainsi, par exemple, qu'un certain gourmand nommé Verdelet fit, vers le seizième siècle, pêcher, dans les étangs de la maison de Bourbon, environ trois mille carpes, afin de se procurer ce mets singulier. Il fut pendu en punition, et les auteurs contemporains (1) rapportent que le peuple chanta long-temps cet événement tragique, qui, de nos jours encore, pourrait devenir digne d'exercer le génie des faiseurs de complaintes, car un amas de LANGUES DE CARPES constitue, dans plusieurs capitales de l'Europe, un de ces plats somptueux que le luxe d'un voluptueux prodigue fait souvent, au défaut de vertus, briller avec orgueil aux yeux de parasites adulateurs ou de convives assez distingués pour mériter qu'on tente de les éblouir.

Si l'on en croit, au reste, certains écrivains, la Nature prend elle-même le soin de punir de semblables excès. Aux yeux de beaucoup de médecins, l'usage habituel de la carpe a passé et passe encore pour réveiller les douleurs cruelles de la goutte dans les membres de ceux qui abusent de sa chair; et parmi les partisans de

---

(1) J. BRUYREN CHAMPIER, *l.* c.

cette opinion, nous citerons Samuel Ledel (1), Jules Alessandrini de Neustain (2) et Jules-César Baricelli (3), entre plusieurs autres.

Par rapport aux autres propriétés hygiéniques que peut offrir la carpe, nous n'aurions rien à ajouter à ce que nous avons dit naguère du brochet; mais l'art du cuisinier est loin d'être le seul qui ait trouvé à s'exercer sur ces poissons. A une époque où la Médecine semblait chercher à se mettre dans une opposition continuelle avec le bon sens, on préconisait contre l'érysipèle (4), soit seul, soit délayé dans un peu d'eau de frai de grenouilles, le fiel des carpes, lequel était, de plus, réputé stomachique, incisif, apéritif, tonique, désobstruant, propre à remplacer la bile sécrétée en trop petite quantité, et passait d'ailleurs pour un spécifique assuré contre les taies qui mettent obstacle à l'entrée des rayons lumineux dans l'œil (5), contre le ptérygion, les nuages de la cornée (6), etc.

La graisse, ou, comme on le disait autrefois, l'*axonge* de ce poisson, était vantée comme efficace contre les *affections chaudes* des nerfs (7), et l'adepte Kiranides, si connu de nous déjà, regardait comme un puissant moyen aphrodisiaque les onctions faites sur les parties génitales

---

(1) *Ephemer. Acad. Nat. Curios.*, dec. II, ann. V, obs. 46.

(2) *Salubrium sive de Sanitate tuendâ libri* XXXIII. Colon. Agripp., 1575, *in-fol.*, lib. XV, cap. VI.

(3) *Hortulus Genialis, etc.*, Bolon., 1621, *in-12*.

(4) Daniel Ludovic, *de Pharmaciâ moderno seculo applicandâ, Dissert.* I.

(5) Schroeder, *Zoologia*, class. III, n° 76.

(6) Ettmuller, *in Schroederi, l. c.*, tom. II, pag. 297.

(7) Schroeder, *ubi suprà*.

avec cette même graisse. La carpe ne pouvait donc manquer d'être consacrée à Vénus.

Enfin, par suite d'un préjugé plus ridicule encore, l'éminence osseuse que l'on trouve au fond du palais de notre poisson a été, sous le nom devenu célèbre de *pierre de carpe, lapillus carpionis*, en allemand *karpffen stein*, rangée au nombre des remèdes les plus précieux. On croyait avec une confiance aveugle, par son secours, arrêter immanquablement les épistaxis les plus alarmantes (1), et il suffisait pour cela de la placer dans la narine ou même de la suspendre en amulette. Le peuple, en Bohême, paraît encore aujourd'hui imbu de cette idée superstitieuse. On la supposait aussi anti-septique, anti-épileptique (2), anti-apoplectique, lithontriptique (3); elle était le préservatif infaillible des maux les plus redoutables, etc. Maintenant on a banni du domaine de la science des erreurs assez palpables pour n'avoir même plus besoin de réfutation, et l'on range ces prétendues propriétés merveilleuses dans la même catégorie que ces sympathies imaginaires, que ces signatures mystérieuses à la puissance desquelles on a cru pendant un temps, et dont nous ne nous occuperons pas davantage, puisque nous n'écrivons pas spécialement l'histoire des sottises humaines.

Il en est absolument de même des concrétions calcaires qui représentent, chez la carpe, les osselets de l'oreille, comme l'ont démontré les travaux de Geof-

(1) Schneider, *Tract. de Osse crib.*, pag 323 et 324.

(2) J. C. Baricelli, *l. c.*, pag. 312.

(3) Arnault de Nobleville et Salerne, *Suite de la Matière médicale de Geoffroy*. Paris, 1756, *in*-12, tom. II, part. I, pag. 260.

froy (1), de Camper (2), de Vicq-d'Azyr (3), de Cuvier, de Monro, d'Antonio Scarpa, de Duméril et des anatomistes modernes. Ces concrétions, au nombre de deux, une de chaque côté du crâne, allongées, aiguës à un bout, obtuses à l'autre, tranchantes et dentelées sur un de leurs bords, tuberculeuses sur l'autre, dures, cassantes et semi-transparentes, possèdent, dans les livres oubliés de maint auteur, les mêmes propriétés que l'os dont il vient d'être question, et ont été regardées en outre comme calmantes et diurétiques (4). Rien n'a jamais été moins prouvé, et même la vertu absorbante qu'on a attribuée gratuitement à ces différens os ne leur appartient point, puisque, de même que ceux des mammifères et des oiseaux, leur base est formée de phosphate de chaux, sel le plus ordinairement inattaquable par les acides faibles qui se développent dans les voies digestives, et cela serait pourtant beaucoup moins étonnant que la faculté de guérir l'épilepsie qu'on leur a accordée (5). Depuis assez long-temps déjà leur usage est, en conséquence, totalement abandonné, et les pharmaciens ne passent plus, comme autrefois, leur temps à les faire sécher à l'air et à les pulvériser pour mettre les médecins à même de prescrire *hardiment* leur poudre à la dose de quelques grains, d'un scrupule et même d'un gros. Il aurait été plus raison-

---

(1) *Mémoires de l'Acad. roy. des Sciences de Paris.*

(2) *Mémoire sur l'organe de l'Ouïe des poissons*, inséré parmi ceux des *Savans étrangers*, tom. VI, pag. 177.

(3) *Voyez* les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, année 1779.

(4) Arnault de Nobleville et Salerne, *ubi suprà.*

(5) Finck, *Enchir. dogmat. hermet., etc.* Lips., 1618, *in*-12, p. 39.

nable de s'occuper des moyens de ne point perdre entièrement, comme on le fait encore, les vésicules hydrostatiques des carpes que l'on prépare dans nos cuisines. J'en ai obtenu plus d'une fois déjà d'excellente ichthyocolle, comme je le dirai plus particulièrement par la suite.

ARTICLE XCVII.

Du Carpeau du Rhône et de la Reine des Carpes.

On donne généralement le nom de carpeau à un des poissons les plus délicats que nous possédions en France, et qui n'est qu'une simple variété de la carpe ordinaire, due, à ce qu'il paraît, d'après les observations de La Tourette (1), à ce que certains individus mâles sont, pendant leur jeunesse, accidentellement privés de leurs organes générateurs, et ce qui est d'autant plus singulier, que cette castration naturelle n'arrive que sur quelques points isolés de notre territoire, sans qu'on la remarque ailleurs.

Le carpeau, en effet, ne se trouve que dans le Rhône et dans la Saône, ainsi que dans quelques étangs de la Bresse et de la Dombe, et paraît arriver dans la Saône, en particulier, par la Seille, qui en contient beaucoup et qui se jette dans cette rivière.

Quoi qu'il en soit, ce poisson ressemble assez exactement à la carpe; il en a la couleur, la taille, la figure, la grandeur : seulement, il est proportionnément plus court; sa tête est plus obtuse et plus large; ses

(1) *Recherches et Observations sur le carpeau de Lyon. (Journal de Physique,* tom. VI, pag. 271.)

lèvres et son dos sont plus épais, et son ventre paraît plus aplati, surtout du côté de l'anus.

Sa chair, grasse, douce, légère et savoureuse, le rend un des poissons les plus recherchés pour les tables somptueuses, et le fait préférer de beaucoup à la carpe, dont il se distingue encore d'ailleurs en ce qu'on ne trouve jamais dans la capacité de son abdomen ni œufs ni laitance. Lorsqu'il a acquis un certain volume, son prix est exorbitant, et l'on a vu, dans le courant du siècle dernier, payer à Paris tel poisson de cette espèce jusqu'à cinq et six louis.

Quant à la reine des carpes, *Cyprinus rex cyprinorum* de Bloch (1), que l'on a aussi appelée carpe à miroir (*cyprinus specularis*, Lacép.), elle n'est aussi très-probablement qu'une variété de la carpe ordinaire que l'on trouve dans plusieurs contrées de l'Europe, mais surtout dans l'Allemagne septentrionale, en Saxe, en Franconie, en Bohème, dans le pays d'Anhalt, et que l'on pêche aussi dans les étangs de la Lorraine.

Comme le carpeau, ce poisson a les plus grands rapports de ressemblance avec la carpe, dont il paraît ne différer que par la présence d'écailles brillantes, spéculaires, quatre ou cinq fois plus larges que les siennes, disposées par séries longitudinales ou distribuées irrégulièrement de chaque côté du corps. Ces écailles, d'ailleurs, sont jaunes avec une bordure brune, et se détachent facilement du corps de l'animal, qui est recouvert par places d'une peau nue, épaisse, coriace, noirâtre.

---

(1) Pl. XVII.

On élève la reine des carpes facilement en domesticité, et elle parvient assez vite à un volume considérable. Sa chair a une saveur préférable de beaucoup, dit-on, à celle de la carpe vulgaire, dont elle possède, au reste, toutes les propriétés.

ARTICLE XCVIII.

De la Castagnole (Brama Raii, SCHNEIDER) (1).

Sparus castaneola, LACÉPÈDE.
Sparus Raii, BLOCH, pl. 273.

L'OCÉAN Atlantique (2) et la mer Méditerranée (3) sont la patrie de la castagnole, poisson de la famille des léïopomes de M. Duméril, et de celle des acanthoptérygiens squamipennes de M. Cuvier, que Bloch et M. le comte de Lacépède ont fait entrer dans le genre des spares, tandis que M. Schnéïder en a formé, sous le nom de *Brama*, le type d'un genre particulier (4), dont

---

(1) Le poisson que l'on connaît généralement à Paris sous le nom de *Carrelet* est le même que celui dont nous avons parlé à l'article BARBUE. (tom. II, pag. 248.)

Ce que nous avons à dire du Casoar des Grandes-Indes, *Casuarius emeu* de Latham, se bornant à annoncer que sa chair est dure et peu savoureuse, ne nous paraît pas exiger un article particulier; et quant à celui de la Nouvelle-Hollande, *Casuarius Novæ Hollandiæ*, de Latham, tout ce que nous en savons sous le rapport hygiénique, c'est que sa chair, un peu moins mauvaise que celle de l'autre espèce, se rapproche assez de celle du bœuf. Nous ne nous arrêterons donc point à la description de ces oiseaux.

(2) LACÉPÈDE, BLOCH.

(3) RISSO, *Ichthyol. de Nice*, pag. 248. — CUVIER, *le Règne Animal, etc.*, tom. II, pag. 341.

(4) *Systema Ichthyol. Blochii*. Berolini, 1801, *in*-8°, pag. 99.

nous n'avons que peu de choses à dire, et qu'il est facile de distinguer à son corps épais, comprimé, presque aussi élevé, plus long; à la position de ses catopes au-dessous des nageoires pectorales, qui portent à leur base un appendice écailleux; à sa queue fourchue et roide; à ses écailles molles, larges sur le corps, plus étroites sur les nageoires du dos et de l'anus, nageoires qui sont d'ailleurs uniques et qui commencent chacune par une pointe saillante, qui s'abaisse vers la queue; à ses dents aiguës, longues, espacées, sur un seul rang à la mâchoire supérieure, sur deux rangs à l'inférieure, qui avance un peu plus que l'autre; à sa tête couverte d'écailles jusque sur les os maxillaires, à son front vertical, à son museau élevé et arrondi, et à sa bouche dirigée vers le haut et d'une ampleur remarquable.

Ce poisson, qui, dans les environs de Nice et de Marseille, parvient à la taille de vingt-cinq à trente pouces, et peut peser jusqu'à dix livres, a une parure des plus brillantes. L'éclat de l'argent le plus poli étincelle sur son corps au milieu des reflets mobiles d'un azur céleste. Sa nageoire dorsale est bleuâtre, de même que la caudale, qui est bordée de noir, tandis que ses catopes et ses pectorales sont jaunâtres; ses yeux sont grands, argentés, à iris doré, à pupille bleuâtre.

La castagnole habite les profondeurs rocailleuses de la mer, et est pêchée, spécialement à Nice, dans les mois de mai, juin et décembre. Sa chair, tendre et délicate, a les plus grands rapports avec celle de la daurade, en sorte que ce que nous dirons plus tard de celle-ci est aussi entièrement applicable à la castagnole qu'au canthère dont nous avons déjà parlé.

ARTICLE XCIX.

Du Castor (Castor fiber, LINNÆUS).

Grec.......... Καστωρ, ARISTOTE.
Latin......... *Fiber, Castor, Canis ponticus.*
Italien........ *Bivaro, Bevero.*
Espagnol..... *Bevaro.*
Allemand .... *Biber.*
Anglais....... *Beaver.*
Castor fiber. C. caudâ ovatâ, planâ, calvâ, LINNÆUS, *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 20, sp. 1.
Castor fiber. C. caudâ depressâ, ovatâ..... ERXLEBEN, *Syst. Reg. anim.*, gen. 40, sp. 1.

LE nom du castor est à jamais célèbre par les facultés instinctives et sociales dont on a supposé que cet animal était doué; et, en admettant que le castor lui-même vînt à cesser d'exister pour la Nature, son souvenir demeurerait pour toujours gravé dans l'imagination vive des poëtes, auxquels la peinture de ses mœurs fournira sans cesse des comparaisons aussi multipliées qu'animées, et vivrait éternellement dans les discours des moralistes, qui, sans se fatiguer d'un défaut habituel de succès, le présenteront constamment en exemple aux esprits égoïstes, aux hommes sans industrie.

Pour nous, qui sommes avant tout médecins et natura-

listes, tout en faisant abstraction de considérations aussi brillantes, nous trouvons encore dans le castor un être des plus intéressans par la singulière conformation de ses parties, et par les propriétés remarquables d'une substance qu'il fournit à la thérapeutique, substance des plus universellement employées pour le soulagement de nos maux, et qui exige de notre part tout autant d'attention que le musc et l'ambre gris, lesquels occupent dans notre ouvrage une place distinguée, et sont versés également par des animaux dans les officines de nos pharmaciens.

Quoi qu'il en soit, le castor, connu anciennement en France sous le nom de *bièvre*, nom qui se rapproche plus ou moins de celui par lequel on le désigne encore aujourd'hui dans presque tout le reste de l'Europe, est un quadrupède mammifère de la famille des rongeurs, d'une taille variable, mais approchant en général assez de celle du chien basset; à formes très-lourdes et ramassées; à pelage variant du noir au roux-marron, au fauve-gris et même au blanc, mais constamment plus foncé sur les parties supérieures que sur les parties inférieures du corps, et composé de deux sortes de poils, les uns soyeux, longs et brillans; les autres gris, courts, touffus, d'un éclat métallique, d'une finesse extrême et imperméables à l'humidité.

Chacun de ses quatre pieds est garni de cinq doigts, munis eux-mêmes d'ongles propres à fouir la terre; ceux de devant ont ces doigts courts, petits et séparés; ceux de derrière, au contraire, sont entièrement palmés et paraissent conformés pour la natation, aussi-bien que les pattes des oies et des cygnes; ils ont, de plus que ceux de devant encore, un ongle double, obtus, tran-

chant et oblique au second de leurs doigts, et présentent aussi, proportion gardée, des doigts beaucoup plus allongés.

Sa queue, aplatie horizontalement en truelle et de forme presque ovale, est couverte d'écailles hexagonales, petites, analogues à celles des poissons, et est ordinairement longue d'un pied, épaisse d'un pouce et large de cinq à six pouces. Elle a d'ailleurs une teinte d'un gris brun ardoisé.

Le castor ressemble beaucoup au rat d'eau par la forme de sa tête; mais son chanfrein, comme l'ont remarqué les anatomistes de l'ancienne Académie royale des Sciences (1), est plus arqué et le sommet de son crâne plus aplati; son museau, gros et court (2), est garni de fortes moustaches noires, et il a, de chaque côté des deux mâchoires, quatre dents molaires, sans racines proprement dites, et sur la couronne aplatie desquelles l'émail présente des plis qui s'élargissent en pénétrant dans leur substance, laquelle a, par conséquent, l'air d'être faite d'un ruban osseux, replié sur lui-même, de manière à former trois échancrures au bout externe et une à l'interne, dans les dents supérieures, et en sens inverse dans les inférieures.

A chaque mâchoire aussi, ces molaires sont, par un espace vide (3), séparées de deux incisives, garnies d'émail seulement en avant, très-fortes et très-vigoureuses,

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire natur. des Anim.*, art. CASTOR, tom. III, pag. 1.

(2) C'est probablement à cause de cette figure du museau que les Anciens, et en particulier Hérodote, dans son quatrième livre, ont donné au castor l'épithète de τετραγωνοπρόσωπον, ou d'*animal à tête carrée*.

(3) J. J. WEPFER, *Misc. Acad. Nat. Cur.*, dec. 1, ann. 2, obs. 251.

dont la face externe, unie et plate, est d'une couleur rougeâtre à la mâchoire inférieure, d'un jaune pâle à celle d'en haut; tandis que l'interne est incolore et triangulaire. La substance de ces dents est si compacte, si dure, et leur bord est tellement tranchant, qu'elles servent de couteaux aux sauvages pour couper et pour polir le bois (1).

Comme chez tous les rongeurs, il y a chez le castor défaut absolu de dents canines.

Cet animal a l'œil très-petit et percé d'une pupille arrondie qui se ferme presque entièrement à une vive lumière. La conque de ses oreilles est très-simple, assez petite, de figure elliptique; sa lèvre supérieure est fendue; ses narines, de forme irrégulière, sont placées au bout du museau et se prolongent au-delà des mâchoires.

Les parties de la génération et l'anus du castor sont contenus dans une cavité commune, semblable à une poche, et de chaque côté de laquelle se trouvent trois glandes couchées longitudinalement sous les tégumens, et destinées à sécréter une humeur onctueuse nommée *castoréum*, qui vient se rassembler dans deux vessies ou follicules placées aussi dans la poche commune, mais au-dessus des glandes dont nous venons de parler. Il résulte de cette disposition, qu'ont signalée, successivement et avec plus ou moins d'exactitude, J. J. Wepfer (2), Perrault (3), Daubenton (4) Sarrazin (5), et

(1) Buffon, *Hist. du Castor.*

(2) *L. c.*

(3) *Mémoires pour servir, etc.*

(4) *Voy.* sa *Description du Castor,* dans l'*Histoire natur.* de Buffon.

(5) *Mémoires de l'Académie royale des Sciences,* année 1704.

qui est bien connue des modernes, que l'appareil formateur du castoréum est tout-à-fait distinct des testicules de cet animal, avec lesquels les Anciens avaient eu tort de le confondre (1); qu'il n'a aucun rapport avec eux, et qu'il existe dans les femelles comme dans les mâles, caché profondément entre l'origine de la queue et la partie postérieure des cuisses, derrière le bassin, tandis que les testicules, qui, d'ailleurs, ne sortent point non plus de l'abdomen (2), sont logés dans la région inguinale (3). On peut, d'après cela, apprécier à sa juste valeur la fable rapportée par Pline (4), par Juvénal et par d'autres, qui assurent que le malheureux castor, pressé de près par l'homme, et devinant qu'il n'est ainsi poursuivi qu'à cause de la substance précieuse qu'il fournit à la médecine, arrache avec les dents, dans sa fuite, ses testicules et les abandonne au chasseur avide, comme pour sa rançon; préjugé populaire que Sextius (5), Dioscoride (6), et Pline lui-même (7), ont eut bientôt réfuté, et auquel personne ne croit plus aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, les glandes qui sécrètent le castoréum sont du genre de celles que l'on a nommées *préputiales*, et sont composées d'une agglomération de petits lobes, qui versent l'humeur qu'ils séparent dans

---

(1) ΚΛΑΤΔΙΟΥ ΑΙΛΙΑΝΟΥ Περὶ ζώων ἰδιότητος, βιϐλ. E. — PLINE, *l. c.*, lib. XXXII, c. III. — Dioscoride partage aussi cette opinion, puisqu'un de ses chapitres est intitulé : Περὶ των του καστορος ορχεῶν.

(2) WEPFER, DAUBENTON, *l. c.*

(3) SARRASIN, *ubi suprà.*

(4) *L. c.*, lib. VIII, c. XXX.

(5) Cité par Pline.

(6) Περὶ υλης ιατρικης, βιϐλ. B, κεφ. κα.

(7) Lib. XXXII, c. XXX.

un réservoir commun ; réservoir composé de deux grandes vessies pyriformes, sillonnées et comme mamelonnées à leur superficie, à parois minces, membraneuses, parcourues d'un grand nombre de vaisseaux, et à surface intérieure ridée ou garnie de gros replis, que Perrault a comparés à ceux de la caillette des animaux ruminaux. Ces deux vessies sont collées l'une à l'autre, au-devant de l'ouverture commune de l'anus et du prépuce, et viennent s'ouvrir, par un seul orifice, au-dedans du fourreau que forme celui-ci autour du gland du pénis, dans le mâle, ou autour du sommet du clitoris, dans la femelle.

Une membrane fibreuse commune, et d'apparence musculaire dans beaucoup de points, membrane que Wepfer considère, non sans raison, comme un muscle propre à comprimer au besoin les organes qu'il enveloppe, recouvre non-seulement les deux grandes poches dont il est ici question, mais encore les trois glandes qui sécrètent le castoréum de chaque côté.

Celles-ci, dont la seconde, plus petite que les autres, a été décrite pour la première fois par Sarrasin et Daubenton, après avoir échappé aux recherches de Perrault et de Wepfer, contiennent dans leur centre un espace creux, où les granulations qui les composent viennent verser, à mesure qu'elle est séparée du sang, l'humeur épaisse, onctueuse, jaunâtre et fétide qui doit constituer le castoréum. Elles ont chacune d'ailleurs un conduit excréteur particulier, qui, après un fort court trajet, se réunit aux deux conduits des deux glandes voisines, pour venir, par un seul orifice, s'ouvrir également dans le prépuce chez le mâle, et dans la vulve chez la femelle, un peu plus bas que l'ouverture des sacs.

Le castoréum qu'on trouve accumulé dans les deux grands réservoirs est, suivant Sarrasin, communément plus solide que celui qu'on observe dans ces cavités centrales des glandes, quoiqu'il ait du reste la même apparence et la même odeur que lui. Dans le sujet disséqué par Wepfer, il était, dans ces poches, friable, assez semblable à de la cire jaune, et divisé en plusieurs petits morceaux. Dans l'individu que Daubenton a observé, il avait une teinte d'un gris foncé.

Le castor, que nous venons de décrire brièvement, semble, au premier coup-d'œil, être le lien par lequel la classe des quadrupèdes est unie à celle des poissons, comme par la chauve-souris et les autres chéiroptères, elle paraît se rattacher à celle des oiseaux. Seul, parmi les quadrupèdes terrestres, il paraît tenir des animaux vertébrés aquatiques par les parties postérieures de son corps; seul il a la queue déprimée, ovale et couverte d'écailles; seul il s'en sert comme d'un gouvernail pour s'aider à nager; seul il a les pieds postérieurs palmés en manière de nageoires.

On trouve, du reste, des castors vers les parties septentrionales des deux Continens. Ils habitent l'Amérique en particulier depuis le trentième degré de latitude nord jusqu'au soixantième et au delà. Très-communs dans le Nord, ils sont toujours en moindre nombre à mesure qu'on avance vers le Midi, en sorte qu'on n'en voit déjà plus que très-rarement en Grèce, en Italie, en Espagne, en France même.

Nous ne pouvons donc regarder que comme l'effet d'une observation erronée ce que dit Dapper des animaux de cette espèce qu'on rencontre au Congo, et ce que rapporte le père Loyer de ceux du royaume d'Is-

sini (1), sur la côte d'Afrique, près de l'Equateur.

Ces animaux demeurent de préférence constamment sur les bords des lacs, des fleuves, des rivières et dans les lieux où l'on trouve des eaux douces. Ce n'est que rarement qu'on en trouve sur les rives des mers, et encore n'est-ce que dans les golfes méditerranés du septentrion, qui reçoivent de grands fleuves et dont les eaux sont peu salées.

Tant qu'il marche sur terre, le castor ne s'appuie, avec ses pieds de devant, que sur les doigts, tandis qu'il pose à terre la plante entière des pieds de derrière; et lorsqu'il se repose, il est ordinairement couché sur sa queue, qu'il ramène sous lui, en la faisant passer entre ses deux pattes postérieures.

Le castor se sert de ses pieds de devant comme de mains, avec une adresse au moins égale à celle de l'écureuil, et il les emploie souvent à porter ses alimens vers la bouche. Il nage d'ailleurs beaucoup mieux qu'il ne court, et sa queue, susceptible de se mouvoir avec assez de force, de haut en bas et de droite à gauche, ne lui est pas pour cela d'un médiocre secours, pendant que, lorsqu'il marche, l'animal l'abandonne à son propre poids et la traîne après lui assez péniblement.

Les castors font leur principale nourriture de bois tendre et frais et d'écorces d'arbres, et préfèrent spécialement le saule, l'aune, le platane, l'orme, le bouleau et surtout le peuplier. Ils aiment encore beaucoup les racines de certaines plantes aquatiques, comme celle du lis des étangs (*nymphæa alba*). Buffon assure qu'ils

---

(1) *Histoire générale des Voyages*, tom. III, pag. 421.

mangent aussi du poisson et des écrevisses; mais l'Anglais Cartwright, qui a passé près de seize ans à la côte de Labrador (1), nie le fait, en quoi cependant il ne se trouve point d'accord avec plusieurs autres observateurs, et en particulier avec Kalm, qui, dans son Voyage (2), en parlant de la facilité qu'on a à apprivoiser ces mammifères, dit qu'en Amérique on les envoie à la pêche, et qu'ils rapportent leurs prises à leurs maîtres; non plus qu'avec M. Cuvier (3), suivant lequel on accoutume les castors privés à se nourrir de matières animales.

Au reste, la force de leurs dents incisives et la manière dont elles sont taillées en biseau sur le bord libre de leur couronne, la vigueur avec laquelle ces dents repoussent de la racine à mesure qu'elles s'usent en avant, l'articulation de leur mâchoire par un condyle longitudinal, qui ne lui permet des mouvemens horizontaux que d'arrière en avant et d'avant en arrière, tout semble se réunir pour donner à ces mammifères la facilité de limer les écorces et autres matières dures, dont ils vivent principalement; de les réduire, par un travail continu, en molécules déliées, en un mot, de les ronger.

De même que l'écureuil, ils mangent, d'ailleurs, en s'asseyant; mais ils ont cela de particulier qu'ils tiennent alors leur queue entre leurs jambes.

On ne sait rien de bien positif sur la durée de la vie du castor. Elle ne doit pas être fort longue, puisqu'à l'âge d'un an il est en état de se reproduire.

---

(1) Le journal de ce voyageur a été publié en 1796.

(2) Tom. II, pag. 350.

(3) *Le Règne animal, etc.*, tom. I, pag. 190.

C'est l'automne et l'hiver qui est la saison de ses amours. La femelle, qui porte, dit-on, quatre mois, met bas vers la fin de cette dernière saison deux ou trois petits, qui sont en état de la suivre au bout de quelques semaines (1).

Il exprime ses désirs par un léger cri plaintif qui dégénère parfois en une sorte d'aboiement.

Dans les pays qui sont très-peu fréquentés par les hommes, dans les immenses déserts des régions septentrionales de l'Amérique, par exemple, dans ces lieux solitaires où la Nature, vierge encore, n'a point éprouvé les modifications que le pouvoir de notre espèce civilisée lui fait subir en tant d'autres endroits, dans quelques cantons du Canada, de la Laponie et de la Sibérie, on trouve des castors réunis ; là, ils forment des sociétés véritables ; ils construisent en commun des ouvrages qu'on ne peut s'empêcher d'admirer ; là, ils développent une si grande étendue d'instinct, ils offrent de si frappantes singularités dans leurs mœurs, qu'ils étonnent le physiologiste le plus habitué à la contemplation des merveilles de la Nature, l'observateur le moins susceptible d'enthousiasme.

C'est là, en effet, que, dans les mois de juin et de juillet, on voit, sur le bord d'une eau assez profonde pour ne pas geler jusqu'au fond, arriver, de plusieurs côtés à la fois, deux ou trois cents castors, qui se réunissent afin de former un établissement. Là, ils élèvent des constructions énormes pour des animaux de leur taille, constructions qui supposent un immense travail et dont la solidité nous surprend encore plus que la gran-

(1) Buffon, Sarrasin, *l. c.*

deur. Malheureusement des détails sur l'industrie merveilleuse que ces mammifères font apercevoir dans la fondation de leur république, sont trop écartés du sujet que nous nous sommes condamnés à traiter pour que nous ne devions pas craindre de les exposer ici. On pourra d'ailleurs facilement satisfaire sa curiosité à cette occasion en lisant ce qu'en ont dit une foule de voyageurs et de naturalistes généralement connus et estimés, Jean Franck (1), éditeur d'un ouvrage de J. Mayer (2), qu'il a lui-même augmenté et qui a été traduit en français par Eidous (3); J. G. Lincke (4), Olaüs Magnus (5), Dierville (6), le baron de la Hontan (7), le P. de Charlevoix (8), Robert Lade (9), Sabard Theodat (10), Ellis (11), Buffon, Ulysse Aldrovandi, Gesner, Jonston, Klein, Rzackzynski, etc.; et nous nous contenterons, en conséquence, de rappeler que les castors, rassemblés au

---

(1) Cet auteur est assez généralement connu sous le nom latinisé de *Francus*.

(2) Le nom de Mayer a été latinisé aussi en celui de *Marius*. — Voici le titre de l'ouvrage : *Castorologia, explicans castoris animalis nat. et usum med. chemic., antehac à J. Mario, bollensi et physico ulmano, posteà augustano, labori insolito subjecta; jam verò ejusdem auctoris et aliorum medicorum observ. luculentis ineditis, etc. aucta.* Augustæ Vindel., 1685, *in*-8°.

(3) *Traité du Castor, dans lequel, etc.* Paris, *in*-12, 1746, fig.

(4) *Historia nat. Castoris et Moschi.* Lipsiæ, 1786, *in*-4°.

(5) *Hist. gent. septent.*

(6) *Voyage en Acadie.* Rouen, 1708, pag. 128.

(7) *Mémoires de l'Amérique sept.....* La Haye, 1715, *in*-12, tom. II, pag. 155 et suiv.

(8) *Hist. de la Nouvelle-France.* Paris, 1744, tom. II, pag. 98.

(9) *Voyez* la traduction de son Voyage par l'abbé Prevost, tom. II, pag. 226.

(10) *Voyage au pays des Hurons.* Paris, 1632, pag. 319.

(11) *Voyage à la Baie de Hudson.* Paris, 1749, tom. II, pag. 61.

lieu de leur établissement, y construisent, dans l'eau, une série de cabanes qui leur servent de retraite pour la mauvaise saison, de magasin pour leurs vivres, de berceau pour leurs petits; que chacune de ces cabanes ou huttes, très-propre, très-commode, bâtie sur pilotis avec de la terre qu'ils gâchent à l'aide de leurs pieds et qu'ils appliquent artistement sur des branches d'arbres disposées en charpente, et par le secours de leur queue conformée comme la truelle de nos maçons, est de forme ovale ou ronde, a un diamètre qui varie de quatre à huit ou dix pieds, et des murailles souvent de deux pieds d'épaisseur, impénétrables à l'eau des pluies et capables de résister aux vents les plus impétueux; sert à deux ou trois familles, est élevée de deux étages, le supérieur à sec pour les animaux, qui, ayant le soin d'étendre sur le plancher des rameaux de buis et de sapin, y reposent sur des tapis de verdure; et l'inférieur, sous l'eau, pour les provisions d'écorces; et enfin, qu'elle présente deux issues, une pour aller à terre, l'autre pour se jeter à l'eau. Celle-ci sert de balcon aux castors pour se tenir au frais et prendre le bain pendant la plus grande partie du jour, et est assez élevée pour ne jamais être fermée par les glaces. Ils s'y tiennent debout, la tête et la moitié antérieure du corps élevées, et toutes les parties postérieures plongées dans l'eau.

Cet élément liquide paraît à leur existence d'une nécessité indispensable; et, plutôt que de s'en passer, ils vont sous la glace en plongeant à d'assez grandes distances. C'est aussi pour n'être jamais à sec que, lorsqu'ils élèvent leur cité au sein d'une eau courante, ils ont l'art de maintenir celle-ci à un niveau constant en construisant, sur pilotis encore, avec toutes sortes de

branches mêlées de pierres et de limon, une digue ou chaussée qu'ils renforcent tous les ans, et qui, longue souvent de quatre-vingt-dix à cent pieds sur une épaisseur de dix à douze pieds à la base, traverse la rivière d'un bord à l'autre comme une écluse.

C'est constamment au-dessus de cette digue que se trouve la bourgade de ces êtres industrieux, quelquefois composée de vingt à vingt-cinq, plus souvent de dix à douze cabanes, qui ne craignent que le feu du ciel et le fer de l'homme, et dans chacune desquelles quatre, six, huit, dix et même trente castors, autant de mâles que de femelles, jouissent en paix des commodités qu'ils se sont procurées, partagent fraternellement et consomment ensemble les vivres qu'ils ont amassés par un travail commun, passant en société l'automne et l'hiver, pour ne se séparer qu'au retour du printemps, époque où ils s'éparpillent et où tous les individus de la république vivent chacun pour soi, sans paraître se souvenir que naguère ils avaient une manière de s'entendre et agissaient de concert, et qu'avec la mauvaise saison ils doivent encore se réunir et réparer les désordres que le temps et les élémens ont pu causer dans leurs habitations.

Mais, à moins qu'ils ne demeurent dans un pays libre et qu'ils n'y soient parfaitement tranquilles, les castors ne laissent point se développer les facultés si extraordinaires de leur instinct social, et n'entreprennent point les travaux que nous venons de décrire.

Solitaires, isolés et rares dans les contrées habitées et civilisées, ils n'y possèdent ni maisons ni magasins, et vivent chacun dans un terrier qu'ils se creusent au bord des eaux et qui a quelquefois plus de cent pieds de lon-

gueur. Ces castors vivant à part et qu'on appelle *castors terriers,* se rencontrent dans tous les mêmes pays qu'habitent les individus en société, et existent en outre dans plusieurs contrées où l'on ne rencontre pas ceux-ci, comme en France, dans les îles du Rhône, en Allemagne, en Prusse, et dans quelques autres provinces de l'Europe septentrionale, où il s'en trouve sur les bords du Danube, du Weser, de l'Iler, du Biber, qui passe près de Leipheim, etc. Gabriel Didyme a rapporté à J. Mayer qu'en 1554 on fit présent à Gaudence Leschenbrand d'un castor qui venait du fleuve Rha, aujourd'hui connu sous le nom de Volga. Il s'en trouve également le long des cours d'eau qui viennent se décharger dans l'Arve, en Savoie, de même que dans les environs de la Vistule et de la Sana, dans la Russie noire.

Les Anciens connaissaient fort bien les castors, quoiqu'Aristote n'en ait parlé qu'en passant et dans un seul endroit, dans le chapitre cinquième du huitième livre de son Histoire des animaux. Ils étaient communs sur les rives du Pont-Euxin, d'où leur venait même le nom de *canes pontici;* mais jamais ils n'y furent assez tranquilles pour s'y livrer à leur génie pour les constructions. C'est ce que nous remarquons encore aujourd'hui dans les divers pays que nous venons de citer.

Malgré toute leur industrie sociale, les castors ont peu d'industrie personnelle et encore moins de ruse. Loin d'attaquer les autres animaux, ils ne savent même pas se défendre; et, malgré la force de leurs dents et de leurs mâchoires, ils préfèrent la fuite au combat. D'après cela et ayant l'homme pour ennemi déclaré, poursuivis hors de leur retraite par les animaux carnassiers,

attaqués parfois dans leur fort même par le glouton, il n'est nullement étonnant que leur nombre aille en diminuant de jour en jour. Autrefois, suivant Pallas, communs sur les bords de la Samara en Tartarie, ils y sont rares aujourd'hui, et ont été presque entièrement détruits par les chasseurs kosaques, quoiqu'on en trouve encore quelques-uns en Sibérie, dans les rivières au-delà de l'Enisseï, où même ils vivent quelquefois en sociétés assez nombreuses.

Au Canada, c'est principalement en hiver que les chasseurs vont à leur recherche, avec des peines et des fatigues infinies. Cette chasse, si importante pour ce pays, devient aussi une des principales sources de richesses pour le Kamtschatka, et est le but des navigations périlleuses que les Russes entreprennent dans ces parages et dans les contrées âpres et reculées du nord-ouest de l'Amérique et du nord-est de l'Asie (1), particulièrement à Nootka, comme on peut en juger d'après le capitaine Meares (2).

Quoique ce soit surtout le commerce des pelleteries qui fasse de l'homme un ennemi du castor, celui-ci ne fournit pas seulement une des plus belles fourrures qui existent; il peut nous être utile encore par le castoréum, et, quoiqu'à un moindre degré, par la chair et la graisse que sa mort nous procure.

On mange, en effet, la chair du castor, qui, sans être très-délicate, approche, dit-on, de celle du bœuf, mais est souvent assez dure et assez chargée de graisse pour être de difficile digestion. Suivant J. Franck, son usage

---

(1) *Voyez*, à ce sujet, les *Voyages de Pallas*.

(2) *Voyages de la Chine à la Côte nord-ouest d'Amérique*, traduits par Billecoq, tom. II, pag. 320.

comme aliment a causé une diarrhée funeste à un de ses compatriotes. Autrefois, d'ailleurs, selon les parties de l'animal qui l'avaient fournie, elle était réputée *viande* ou *poisson*, en vertu des décisions de la Faculté de Médecine et de la Faculté de Théologie de Paris, citées par Lémery et par le P. de Charlevoix; de sorte que les catholiques ne pouvaient en manger que les jours gras lorsqu'elle venait du train antérieur; etc.

La queue du castor passe pour un morceau distingué chez les sauvages du Canada (1), et du temps de Mayer on la servait sur les meilleures tables (2), quoiqu'elle ait une viscosité et une espèce d'amertume qu'on ne corrige qu'avec la plus grande difficulté. En 1749, un chartreux des bords du Rhône, s'étant avisé de faire manger aux moines de son couvent un *bièvre en étuvée,* mit ce mets à la mode en France dans la seconde moitié du dernier siècle, et pendant un temps tout le monde voulut manger du castor dans nos provinces méridionales. On en mit en ragoût, en pâté; on en conserva les cuisses dans de l'huile : on fit un objet de commerce ou de présent de ces cuisses ainsi préparées (3); mais avant que ce goût eût pu gagner la Capitale, les castors ont été détruits en France à-peu-près tout-à-fait. Il paraît, au reste, que c'est sans fondement que Buffon, Lémery (4), J. Franck (5), Mayer (6) et plusieurs autres auteurs ont

---

(1) La Hontan, *Mémoires cités.*

(2) *Castorologie,* trad. franç., pag. 13.

(3) Le Grand-d'Aussy, *Hist. de la Vie privée des Français*, édit. de Roquefort. *Paris,* 1815, *in*-8°, tom. II, pag. 141.

(4) *Traité universel des Drogues simples.*

(5) *Castorologie*, pag. 13 et 14.

(6) *Ibidem.*

affirmé que la chair du train de derrière de ces animaux avait l'odeur, la saveur et toutes les autres qualités de celle du poisson. M. Frédéric Cuvier, qui a eu des castors à sa disposition, ne partage point du tout cette opinion (1), qui semble pourtant être celle de Belon, quand il dit que les Lorrains mangent souvent en carême de la queue de castor et que cette viande a la saveur de la lamproie (2).

Les Sauvages tirent de cette queue une huile dont ils se servent comme de topique dans le traitement de différens maux (3) et qu'on a voulu recommander aussi chez nous, en conséquence, dans certains cas particuliers; mais aujourd'hui, avec raison, on lui préfère l'axonge de porc, substance tout autant émolliente pour le moins et que l'on ne court pas aussi facilement le risque d'employer à l'état rance. On a totalement oublié ses propriétés anti-épileptiques, anti-apoplectiques, anti-spasmodiques, nervines, anti-asthmatiques, anti-dysentériques, etc., célébrées naguère par J. Mayer, par J. Franck, par Wedel et autres. On se rappelle seulement que les femmes des Sauvages du Canada l'emploient pour donner de la souplesse et du lustre à leurs cheveux (4).

Le sang du castor a, de son côté aussi, été puissamment vanté comme utile pour guérir l'épilepsie, et J. Mayer cite à cette occasion sa propre expérience; tandis que Franck, qui l'administrait desséché selon la méthode de Van-Helmont, parle de ses succès contre les contusions et les inflammations de la poitrine.

---

(1) *Dictionn. des Sciences naturelles,* tom. VII, pag. 249.

(2) *De Aquatilibus, etc.,* pag. 28 et suiv.

(3) Buffon, *ubi suprà.*

(4) Sarrasin, *l. c.*

Naguère encore on se servait des poils du castor pour arrêter l'écoulement du sang dans les hémorrhagies; on suspendait ses dents au cou des enfans lorsque, chez eux, l'odontophye paraissait se faire péniblement, ou bien on les réduisait en poudre, et on croyait obtenir des succès de l'administration de cette poudre dans la pleurésie et dans l'esquinancie; son urine passait pour un excellent antidote, et l'on donnait le conseil de la conserver dans la propre vessie de l'animal (1); son fiel était préconisé, selon Rondelet (2), contre les cataractes et pour exciter l'appétit vénérien chez les femmes.

Enfin, la peau du castor, appliquée toute chaude *loco dolenti*, a été regardée comme d'un grand secours dans la péritonite puerpérale, dans les douleurs de colique, dans la métralgie et dans la suffocation de matrice. On a conseillé également de recouvrir la tête avec elle dans les cas de délire et de manie, et J. Mayer nous apprend que ce moyen lui a réussi sur un habitant de Wurtemberg (3); de la poser sur l'épigastre pour remédier à l'atrophie des enfans; de s'en servir pour panser les ulcères nés, chez les malades, par suite d'un trop long séjour au lit, etc.

Quant à ce que rapporte le même J. Mayer de ce secret d'un Juif de sa connaissance, secret que celui-ci avait appris de ses ancêtres, qui le tenaient eux-mêmes de Salomon, et qui consistait, pour acquérir une mémoire prodigieuse, à porter un chapeau de peau de castor et à

---

(1) Van den Bossche, *Hist. med. Animalium*. Bruxellæ, 1639, *in*-4°, pag. 380. — Pline, *l. c.*, lib. xxxii, c. iii.

(2) *Des Animaux vivant partie en l'eau, partie en la terre*, chap. vi.

(3) *Castorologie*, art. xi.

se frotter, tous les mois, la tête et l'épine du dos, avec l'huile de cet animal ; quant à l'usage des gants et des bottines de peau de castor, recommandé autrefois par Pline le naturaliste (1), contre la goutte, comme Galien a vanté celui des souliers de cuir de veau marin (2), et à l'aide duquel J. Sagittarius, praticien de Nuremberg, guérit un parfumeur de cette ville des douleurs que depuis long-temps il ressentait aux pieds et aux mains ; quant aux expériences de Georges Geiger, médecin d'Ulm, qui atteste que la peau du castor exerce une action assez attractive pour arracher des clous engagés dans nos parties (3), nous n'en dirons rien ici. Le tableau d'absurdités trop fortes finit par dégoûter, de même que l'ennui naît de l'exposition trop prolixe de faits inutiles, de l'indication complaisamment présentée de vertus imaginaires attribuées à des substances qui ne présentent aucune propriété spéciale en réalité.

---

(1) *L. c.*, lib. XXXII, c. IX. — RONDELET, *ubi suprà.*

(2) Περὶ εὐπορίστων, βιϐλ. γ. *Voyez* la page 663 du tome X de l'édition de Chartier.

(3) *Voyez* les additions de J. Franck à la *Castorologie, l. c.*

ARTICLE C.

Du Castoréum (Castoreum; Castorium; Castoreum rossicum *des Pharmaciens*).

Grec.......... Καστόριον, Καστώριον, Καστορέιον.
Italien........ *Castorio.*
Espagnol..... *Castoreo, Castracion.*
Allemand.... *Bibergeil.*
Anglais....... *Castoreum; Russian castor.*

D'APRÈS ce qui a été dit dans l'article précédent, nos lecteurs savent déjà à-peu-près ce que c'est que le castoréum, substance que nous allons maintenant examiner en particulier, à cause de ses nombreux usages en médecine, et qui est sécrétée dans les deux poches pyriformes que nous avons signalées sous les tégumens de l'abdomen chez les castors, poches placées d'ailleurs si près des parties génitales, que pendant long-temps on les a prises pour les testicules de ces animaux, quoiqu'on les trouvât aussi-bien dans les individus femelles que dans les mâles. Cette erreur, pardonnable aux poëtes (1), et qui n'aurait jamais dû passer dans les livres des naturalistes, est

(1) *Eunuchum ipse facit, cupiens evadere damno:*
Testiculorum adeò medicatum intelligit inguen.
JUVENAL., *Sat. XII*, vers. 35.

aujourd'hui assez généralement reconnue pour que nous n'ayions point besoin de la réfuter, surtout d'après ce que nous avons déjà eu occasion de rapporter à ce sujet.

Le castoréum, au moment où l'animal vient d'être tué, ne se présente point avec les caractères qui le font reconnaître dans les officines de nos pharmaciens. Il est alors, en effet, liquide, d'une consistance sirupeuse, d'une odeur forte, pénétrante et fétide. Dans le commerce, au contraire, et tel qu'il nous est apporté de la Laponie, de la Sibérie et de l'Amérique septentrionale, il est solide, sec, brunâtre, ou même d'un brun noirâtre à l'extérieur; plus clair, fauve ou jaunâtre à l'intérieur; fragile à la manière des résines, âcre, amer et beaucoup moins odorant, quoique toujours très-fétide. Dans cet état, on le reconnaît cependant encore aux poches membraneuses fortement ridées, plus ou moins aplaties, d'un volume inégal, et comme cloisonnées qui le renferment et qui se tiennent, le plus communément, deux par deux, à l'aide de leurs conduits excréteurs desséchés; à sa cassure vitreuse lorsqu'il est froid; à la manière dont il se ramollit et adhère aux dents lorsqu'on le mâche.

Ces caractères peuvent servir à dévoiler facilement la plupart des sophistications que la cupidité et la mauvaise foi ont coutume de faire éprouver à ce précieux médicament, remplacé quelquefois, dans ses réservoirs même et avec beaucoup d'art, par un mélange inerte de terres, de graisses et de gommes-résines fétides, telles que le galbanum, le sagapénum et la gomme ammoniaque. Alors, en effet, outre la différence de couleur et de consistance, on n'aperçoit plus de traces des cloisons mem-

braneuses qui partageaient les poches en cellules, et on trouve à la substance intérieure un aspect gras que n'a point le vrai castoréum.

Dans le commerce de la droguerie, on fait plus de cas du castoréum qui nous vient de Pologne, de Prusse et de Russie, par la voie de Dantzick, que de celui du Canada, qui a bien moins d'odeur; mais les auteurs ne nous ont point fait connaître les signes auxquels on peut reconnaître ces deux variétés, et, pratiquement parlant, il devient très-difficile d'établir entre elles quelque différence essentielle lorsqu'on les observe comparativement dans les magasins ou dans les officines.

J'ai eu aussi plus d'une occasion de voir, dans les boutiques, une sorte de castoréum d'un aspect plus séduisant que le véritable médicament que nous décrivons, mais qui lui est de beaucoup inférieur. Il est mou, sec ou cassant, et toujours d'une assez belle couleur rouge; il donne une poudre d'une teinte aurore, tandis que celle du nôtre est de couleur de terre-d'ombre, et il est renfermé dans des poches très-volumineuses, arrondies, non cloisonnées. Je pense que la substance dont il s'agit et dont M. Guibourt déjà a signalé l'existence (1), n'est qu'un mélange de cire et de castoréum.

Beaucoup de chimistes se sont successivement occupés de l'analyse de ce produit animal, qui, pour être d'une acquisition moins coûteuse que le musc, n'en offre pas moins d'intérêt aux yeux du médecin, et est d'un très-fréquent emploi en thérapeutique. Mais, ainsi que l'on peut s'y attendre, les résultats obtenus ont varié à chaque

(1) *Hist. abrégée des Drogues simples.* Paris, 1820, *in*-8°, tom. 1er, pag. 394.

époque, et à mesure que la Science avait à sa disposition de nouveaux moyens d'investigation. Hermann, en effet, n'a reconnu, pour principe actif, dans cette substance, qu'un sel volatil très-pénétrant et renfermé dans une espèce de graisse (1). Lémery y a signalé seulement une huile essentielle fort abondante (2), qu'Ettmuller semble avoir réunie au sel de Hermann pour en former un *sel volatil huileux* (3), lequel, à son tour, a été changé par Hilscher en une espèce de soufre (4). A ces opinions hypothétiques, à ces idées vagues, exprimées par des mots plus vagues encore, Gasp. Neumann (5) et Cartheuser (6), ont substitué une analyse fort imparfaite sans doute, mais qui conduisit Thouvenel à nous donner sur les matériaux constituans du castoréum quelques détails et plus exacts et plus étendus (7), quoique non tout-à-fait satisfaisans encore. Ce n'est, en effet, que depuis les travaux plus récens de Fourcroy (8), de Wolfg. Ad. Chr. Haas (9), de Hildebrandt (10), de Bonn, et de MM. Bouillon de Lagrange

---

(1) *Cynosur. Mat. med., etc.* Argent., 1710, *in*-4°.

(2) *Traité universel des Drogues simples.* Paris, 1698, *in*-4°.

(3) *Chim. ration. et experim. Curios., etc.* Lugd. Batav. 1684, *in*-4°.

(4) *Dissert. de Castorei naturâ et genuino in praxi med. usu*, resp. Schenck, ... Jenæ, 1741, *in*-4°.

(5) *Voyez* ses *Leçons de Chimie*, publiées *in*-4°, à Berlin, en 1740, après sa mort. — *The chem. works of C. Neumann*, pag. 566.

(6) *Elementa Chym. med. dogmat. experim.* Francof. ad Viadrum, 1753, *in*-8°. — *Fundamenta Mat. med. gener. et spec. Ibidem*, 1767, *in*-8°.

(7) *Mémoire sur les Matières animales médicamenteuses, qui a remporté un prix à l'Académie de Bordeaux en* 1778.

(8) *Système des Connaissances chimiques,* tom. x, pag. 292.

(9) *Analysis Castorei chemica.* Erlangæ, 1795, *in*-8°.

(10) Cet auteur est cité par Nysten, mais je n'ai pu me procurer son analyse du castoréum.

et Laugier (1), que la nature du castoréum nous est plus particulièrement connue.

D'après les expériences de ces deux derniers savans, en particulier, on trouve dans cette matière une huile volatile odorante, de l'acide benzoïque, une résine, une substance grasse adipocireuse ou véritable cholestérine, une substance colorante rougeâtre, du mucus, des sous-carbonates de potasse, de chaux, d'ammoniaque, et enfin du fer, tandis que l'analyse du castoréum, recueilli sur un castor pris à Geldern, sur les rives de l'Yssel, a fourni à Bonn un treizième d'huile éthérée, un quart de cholestérine et un peu de résine, un sixième de tissu cellulaire, de la soude, du phosphate de soude et de l'oxyde de fer.

Quoique le castoréum figure aujourd'hui parmi les substances médicamenteuses auxquelles on reconnaît une action des plus prononcées sur les propriétés vitales du système nerveux, on a été autrefois très-partagé sur les vertus de ce remède, les uns le louant beaucoup et en vantant singulièrement les effets, les autres le méprisant ou le regardant même comme dangereux. On a vu des praticiens, tout en convenant qu'il pouvait ne pas déplaire aux femmes vaporeuses, avancer avec A. Q. Rivin (2), qu'on pouvait s'en passer en médecine, et qu'il ne méritait point d'occuper une place dans les officines des pharmaciens. D'autres, au contraire, l'ont regardé comme calmant, anti-spasmodique, nervin, céphalique, carminatif, utérin et anti-hystérique. Tâchons de découvrir la vérité entre deux opinions si opposées l'une à

---

(1) *Dictionnaire des Sciences naturelles*, tom. VII, pag. 252.

(2) *Censura medicam. officinal.* Lips. 1701, *in*-4°, c. 2, § 8.

l'autre. Faut-il tout accorder, faut-il tout refuser à cet agent thérapeutique?

Le castoréum possède, sans aucun doute, une force active stimulante, qui le doit rendre utile dans tous les cas où les puissances de la vie sont débilitées, et il exerce sur l'encéphale très-évidemment une influence qui le recommande quand il s'agit de combattre des accidens spasmodiques ou de rétablir l'action du système nerveux pervertie.

L'observation la plus simple suffit pour convaincre le praticien de la vérité de ces assertions, sans qu'il ait besoin de chercher, avec Avicenne (1) et J. Mayer (2), à expliquer les effets de cette substance en la regardant comme *chaude depuis le troisième jusqu'au quatrième degré*. L'expérience clinique lui démontre journellement que la propriété excitante du castoréum, peu prononcée si le médicament n'a été administré qu'à petite dose, à celle de cinq à dix grains, par exemple, devient des plus sensibles s'il a été donné à une dose un peu forte. Dans le premier cas, une douce chaleur seulement se développe dans l'estomac; dans le second, c'est-à-dire, si la quantité du remède a été portée depuis un demi-gros jusqu'à un et même deux gros, cette chaleur devient plus intense, plus générale, le pouls acquiert plus de fréquence et se développe, les forces se réveillent. C'est une série de phénomènes que, dans un Mémoire déjà cité, Thouvenel, celui des médecins modernes qui s'est le plus occupé des propriétés médicales du castoréum, dit avoir pu observer sur lui-même, contradictoirement à l'assertion avancée par le docteur William Alexander, d'Edinburgh, qui

---

(1) *Liber Canonis*, lib. II, tr. II, c. CXXV.

(2) *Castorologie*, art. XVII.

affirme que le médicament dont il s'agit, même à la dose de deux gros, ne produit aucune variation sensible dans l'exercice de la circulation et dans l'état actuel de la chaleur animale (1). Mais, à chaque pas, nous pouvons nous assurer de la réalité des effets notés par Thouvenel; en sorte que nous ne devons point, simplement d'après les expériences de l'auteur anglais, regarder ce médicament comme dépourvu de toute espèce de vertu. Certes, un médicament dont les molécules, tandis qu'on en fait usage, circulent avec le sang, puisque le produit des excrétions est imprégné de son odeur, ne saurait être regardé comme sans efficacité, surtout lorsqu'une nouvelle preuve de la réalité de ses propriétés peut être puisée, d'ailleurs, dans la raison qui l'a fait proscrire par certains médecins, par Stahl et par Juncker (2), entre autres. Ceux-ci, en effet, ont remarqué que, souvent, durant l'action de ce remède, on voyait se manifester des contractions du diaphragme, des envies de vomir, des pesanteurs de tête, des resserremens passagers de poitrine, et en ont, en conséquence, condamné l'usage, sans penser que le développement de ces phénomènes physiologiques aurait dû les conduire à une conclusion contraire; car, dès qu'une substance détermine, dans le corps vivant, un changement organique quelconque, son action peut être avantageuse dans certains cas; et si elle varie en intensité, ce ne doit être que par une suite des anomalies que peut présenter la susceptibilité individuelle.

Quoi qu'il en soit, nos contemporains sont loin de

(1) *Experimental Essays, etc.* London, 1768, p. 87.

(2) *Conspect. med. theor. pract.*, tab. 37, cent. 35, et tab. 35, cent. 5.

partager la manière de voir des adversaires du castoréum, et administrent habituellement ce médicament, moins pour sa propriété excitante, cependant, que pour mettre à profit la faculté qu'il a de modifier l'état actuel du cerveau et du système nerveux; faculté spéciale admise par un grand nombre de praticiens distingués depuis Aëtius et Alexandre de Tralles jusqu'à nos jours : aussi, sans adopter entièrement le sentiment trop exclusif de J. Daniel Gohl (1), de Berlin, et médecin des Sources de Freyenwalde, qui veut qu'on n'entreprenne la cure d'aucune maladie des femmes sans recourir au castoréum, ils conservent un rang honorable à celui-ci dans la matière médicale, et en obtiennent assez fréquemment de bons effets, soit en l'associant à d'autres médicamens dont il seconde l'action, soit en l'employant seul, lorsque les substances que l'on considère comme les plus efficaces ont été inutiles, ou lorsque leur impression sur les organes est émoussée par l'habitude.

On donne, par exemple, le castoréum avec un grand avantage dans beaucoup de névroses et de maladies spasmodiques, et notamment dans l'hystérie, l'hypochondrie, le tétanos, l'épilepsie, l'asthme nerveux, la chorée, les palpitations, les hoquets convulsifs, les coliques nerveuses, à l'imitation ou d'après les conseils de Celse (2), de Serapion (3), de Riedlin (4), de Lange (5),

(1) *Acta medicorum Berolin.*

(2) *De Medicinâ*, lib. III, c. XXIII; lib. IV, c. III.

(3) Cœlius Aurelianus, *de Morbis acutis et chronicis, etc.* Amstel., 1709, *in*-4°, pag. 322.

(4) *Lineæ medic., etc.*, ann. 1695, pag. 68.

(5) *De Remed. Brunsvic. domest.*, pag. 84. — *Miscellæ veritates de rebus medic.* Luneb., 1774, pag. 78.

de Chesneau (1), d'Arétée (2) de André Jules Loof (3), de Rosinus Lentilius, médecin de Norlingen (4), de Pline (5), de Barthélemi de Moor (6), de Thouvenel (7), de Schulz (8), de P. Foreest (9), de Louyer Villermay (10), de Thomas Sydenham (11), de Bonifaz (12), de Donald Monro (13), de Madier (14), de Joseph Frank (15), de Mayer (16), et de beaucoup d'autres, et cela contre le sentiment de Tissot (17), qui, en particulier, regarde ce médicament comme impuissant.

Quelques praticiens pensent que le castoréum est doué

---

(1) *Observ. medic., etc.* Paris, 1672, *in*-8°, lib. III, c. XIV, obs. 2.

(2) Περι Θεραπειας χρονικων παθῶν, βιϐλ. Α, κεφ. δ' — Περι Θεραπειας οξεῶν παθῶν, βιϐλ. Α, κεφ. σ.

(3) *Dissert. Hist. epilepsiæ fol. aurant. sanat.....* Groëning., 1771.

(4) *Ephemer. Acad. Natur. Curios.*, dec. II, ann. 2, obs. 150, pag. 334.

(5) *L. c.*, lib. XXXII, c. III.

(6) *Veris OEconomiæ humanæ principiis innixæ pathologiæ cerebri Delineatio practica.* Amst., 1704, *in*-4°, pag. 211.

(7) *Sur les Principes et les Vertus des substances animales médicamenteuses.* Bordeaux, 1779, *in*-4°, pag. 357.

(8) *Dissert. Corp. humani moment. alterationes, etc.* Halæ, 1741, § 36.

(9) *L. c.*, lib. X, obs. 113.

(10) *Dictionnaire des Sciences médicales*, tom. XXIII, pag. 267.

(11) *Voyez* sa *Dissertation sur l'Affection hystérique*, adressée à Guillaume Cole, nos 103 et 119.

(12) *Abh. f. pr. Aerzte.* 1 B., 3 st., pag. 134, et 4 st., pag. 7.

(13) *Ibid.*, 5 B., 2 st., pag. 216.

(14) *Ibid.*, 1 B., 4 st., pag. 7.

(15) *Praxeos med. universæ præcepta.* Lips., 1821, *in*-8°, vol. I, part. II, sec. II, pag. 596.

(16) *Ubi suprà*, art. 19.

(17) *Traité des Nerfs et de leurs maladies.* Paris, 1778, *in*-12, t. III, part. I, pag. 341.

d'une action narcotique sur l'encéphale ; mais Cullen (1), d'accord avec le plus grand nombre des Modernes, et malgré le sommeil profond qui suit quelquefois l'administration de cette substance, ne lui reconnaît nullement cette espèce de vertu, et remarque avec justesse que ce sommeil n'a lieu que dans le cas où les accidens qui interrompaient le repos des malades ont été dissipés par l'emploi du remède. Un pareil effet est donc le résultat d'une influence thérapeutique, et non point le produit immédiat d'une action physiologique.

Le castoréum a été quelquefois utile pour favoriser l'écoulement des lochies et rappeler la menstruation supprimée lorsque l'aménorrhée tenait à un état spasmodique ou à l'atonie de l'utérus. Ettmuller (2), Cullen (3), Thouvenel (4) et quelques autres auteurs, se louent de l'emploi de cette substance en pareil cas, emploi que semblent approuver MM. Alibert (5) et Barbier d'Amiens (6).

Mais si, par sa puissance excitante, l'agent thérapeutique dont nous parlons produit souvent les effets qui viennent d'être indiqués, il peut aussi, dans d'autres circonstances, amener un résultat contraire, et, s'il ne demeure pas impuissant, augmenter même l'intensité

---

(1) *Traité de Matière médicale,* trad. de Bosquillon. *Paris,* 1790, *in*-8°, tom. II, pag. 403.

(2) *Schroderi dilucidati Zoologia,* class. I, c. XIV, pag. 258 du t. II de ses Œuvres imprimées *in-folio,* à Lyon, en 1690.

(3) *Ubi suprà,* pag. 614.

(4) *L. c. — Encyclopédie method., Dictionn. de Médec.,* tom. IV, pag. 458.

(5) *Nouveaux Élémens de Thérap. et de Mat. méd.* Paris, 1817, *in*-8°, tom. II, pag. 161.

(6) *Traité élément. de Mat. méd.* Paris, 1819, *in*-8°, t. II, p. 65.

des symptômes au lieu de les diminuer. Thouvenel, par exemple, l'a vu accroître les accidens nerveux chez des individus faibles atteints d'hystérie ou d'hypochondrie. Plus d'une fois j'ai eu occasion de faire des observations analogues. Je pense donc que le praticien doit apporter constamment la plus grande attention dans l'administration du castoréum, et bien s'assurer, avant de le donner, de la prédominance de l'état de spasme sur celui d'irritation ou d'inflammation.

On a encore employé, non sans quelque fruit, le castoréum au lieu du musc dans ces fièvres typhoïdes qui se développent au sein des hôpitaux, des vaisseaux, des prisons et dans tous les lieux où l'air est vicié par suite de l'entassement des hommes les uns sur les autres, au milieu de privations plus ou moins pénibles; et le professeur Joseph Frank a donné avec avantage, dans les fièvres lentes malignes, la teinture de castoréum, soit pure, soit unie à celle de safran (1). J'ai, plus d'une fois encore moi-même, eu recours à ce moyen, et j'en ai obtenu l'effet que j'en attendais dans les fièvres adynamiques parvenues à leur dernière période.

Mais, excepté les cas que nous venons de signaler, le médicament dont nous faisons l'histoire est assez rarement indiqué, quoique, de même que l'ambre gris, le musc et une foule d'autres substances, il ait été placé, par les auteurs des Pharmacopées et des Formulaires, dans une série de panacées, de remèdes polychrestes, d'antidotes, de spécifiques, assez longue pour sembler justifier le sentiment de ceux qui veulent que la malice

---

(1) *Praxeos medicæ universæ Præcepta.* Lipsiæ, 1811, *in*-8°, tom. 1, part. 1, pag. 194.

seule des hommes les porte à devenir malades, quand ils ont un pareil trésor en leur pouvoir. Nous le voyons, en effet, recommandé dans presque toutes les maladies qui composent l'innombrable cohorte des infirmités humaines, outre celles que nous avons déjà signalées. Gohl et Daniel Fischer (1) le conseillaient contre l'avortement, tandis que J. Mayer, d'Augsbourg, le donnait pour hâter la sortie du fœtus (2), pratique suivie également avec succès par L. G. Kuchel, par M. Neufart, par C. Eckold, par J. Stoker, tous médecins à Ulm, dans le courant du 17e siècle; par J. Franck, qui les cite dans ses *Scholies* sur le vingt-deuxième article de la *Castorologie* de J. Mayer, et par les femmes du peuple dans le Nord, lesquelles en boivent dans de la bière au moment de l'accouchement pour faciliter le travail de la Nature (3). On s'en est servi encore, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, dans la léthargie (4) et l'apoplexie (5), ainsi que dans l'amnésie (6), et il a singulièrement été préconisé en particulier dans la première de ces affections par P. Borel (7) et par Ettmuller (8), d'après Alexandre de Tralles (9), dans les bourdonnemens d'oreilles (10)

---

(1) *Ephem. Acad. Nat. Curios.*, cent. IX, et X, obs. 57, pag. 140.

(2) *Castorologie*, art. XXII.

(3) Olaus Magnus, *l. c.*, lib. VIII, c. VI.

(4) Schroeder, *Zoologia*, cl. I, c. XIV. — *Castorologie*, art. 26.

(5) ΑΡΕΤΑΙΟΣ, Περι Θεραπειας οξεων παθων, βιβλ. Α, κεφ. δ.

(6) Avicenne, *Liber Canonis*, lib. III, fen. I, tr. 4, c. XIV. — *Castorologie*, art. 27.

(7) *Historiarum et Observation. medico-phys.*, *etc.* Francofurti et Lipsiæ, 1676, cent. I, obs. 52.

(8) *Ubi suprà.*

(9) Lib. I, c. XIV.

(10) Ettmuller et Schroeder, *l. c.* — Paul d'Egine, *de Re med.*, lib. III, c. XXIII.

et plusieurs autres maladies de l'organe de l'audition, même dans la surdité récente (1), dans l'anosmie (2), etc. On l'a regardé comme utile pour déterminer la sortie des boutons de la rougeole (3) et de la scarlatine, et Zwoelfer a vanté, comme propre à favoriser l'éruption de la variole et des autres exanthèmes, une *essence de castoréum composée* (4). J. Mayer (5), Avicenne (6), et quelques autres ont attribué en outre au castoréum une propriété alexitère et en ont usé contre l'aconit, la piqûre des scorpions, la morsure des araignées et de la tarentule. On en a fait, en particulier, l'antidote de l'hellébore (7) et celui de l'opium (8), ce qui lui a même valu de la part d'Antonio Guainero, médecin de Pavie, mort en 1440, le titre pompeux alors de *Opii Bezoar* (9).

On l'a regardé comme antiloïmique (10), comme antarthritique (11), comme carminatif (12), comme an-

---

(1) *Castorologia,* art. XVIII. — AVICENNE, *l. c.*, lib. II, tr. II, c. CXXV. — PAUL D'ÉGINE, lib. III, c. XXIII.

(2) *Castorologie, l. c.*

(3) *Ibid.*, édit. franç. de 1746, pag. 266.

(4) *Pharmacopœa Regia,* pag. 67.

(5) *Castorologie,* art. XXXVII.

(6) *Ubi suprà,* lib. II, tr. II, c. CXXV.

(7) AVICENNE, *ubi suprà.* — AUG. THONER, *Observat. med. haud trivial.* Ulm. 1651, *in*-4°, pag. 224.

(8) AVICENNE, *l. c.*, lib. III, fen. XIII, c. XIII. — SCHROEDER, *ubi suprà.* — ARNAULT DE NOBLEVILLE et SALERNE, *Suite de la Matière médicale de Geoffroy,* tom. IV, part. II, pag. 43.

(9) *Opus præclarum de ægritudinibus capitis, oculorum, aurium, narium, gutturis, etc., et de Venenis et Antidotarium.* Lugduni, 1525, *in*-4°.

(10) *Castorologie,* art. XXXVII.

(11) *Ibidem*, art. XVIII.

(12) SCHROEDER, *l. c.*

thelminthique (1), comme résolutif (2), comme antodontalgique (3), surtout s'il avait été séché à la fumée, ainsi que le voulait P. Hœner, médecin à Worms, cité par J. Franck.

On a cru que, mêlé avec les purgatifs, il hâtait leur action sur les voies digestives (4) et pouvait d'ailleurs corriger la *virulence* de ceux qui, sans cette précaution, auraient agi avec trop de violence. On a assuré qu'il était efficace contre les asphyxies produites par le gaz acide carbonique qui s'échappe du vin et de la bière en fermentation (5), et qu'il guérissait même les accès de migraine (6).

On l'a fait entrer, enfin, dans la composition de plusieurs onguens et emplâtres, auxquels on attribuait la faculté de *faire fondre* les abcès (7) et de dissiper les douleurs des articulations (8); dans celle de bains que l'on administrait aux enfans nouveau nés pour les préserver de l'épilepsie (9); dans celle de suppositoires où figuraient également l'*album nigrum,* dont nous avons parlé (10), l'extrait de fiel de bœuf, le miel anthosat et l'électuaire *hiera-picra* (11), et que l'on employait

---

(1) J. Franck, *Castorologie*, édition française de 1746, pag. 266 et 267.

(2) Avicenne, *l. c.*, lib. II, tr. II, c. 125. — *Castorologia*, art. XVIII.

(3) *Castorologia*, art. XX.

(4) Arnault de Nobleville et Salerne, *l. c.*

(5) Ettmuller, *l. c.*

(6) J. Mayer, *Castorologia*, d'après Harder, Christophe Ehinger, Didyme, Ekold.

(7) *Castorologia*, art. XVIII.

(8) *Ibidem.*

(9) *Ibidem*, d'après Sébastien Bloss, médecin d'Ulm.

(10) *Voyez* tom. I, pag. 288.

(11) *Castorologia*, art. XIX.

dans certains cas de maladies du rectum, de même que l'on recommandait, contre la chute de cet intestin, des lotions faites avec un décoctum de tormentille, de sumac et de semences de plantain, chargé de castoréum (1), et que l'on faisait faire, contre le mal de dents, un épithème où ce médicament était associé à la thériaque et à la poudre de mélilot et d'origan (2).

On n'a pas même craint de proposer le castoréum contre la blennorrhagie uréthrale, et J. Mayer dit s'en être servi souvent avec succès, mais sans s'expliquer sur le mode d'administration du remède, tandis que J. Franck cite Wolfart, qui traitait heureusement cette maladie par des cataplasmes de castoréum et de suc d'agnus-castus, et Christophe Cellarius, qui arrivait au même but à l'aide d'un onguent composé d'huiles de mastic et de rue, de castoréum, de menthe et de noix muscade (3). On l'a aussi préconisé, enfin, dans le traitement de la sciatique (4), des engorgemens de la rate (5), de la fétidité de l'haleine (6), de la phrénésie (7), des obstructions des reins (8), du scorbut (9), etc., etc.

Pour résumer, au reste, l'on a indiqué tous les cas où ce médicament peut être réellement utile, quand on a dit qu'il devait être administré dans certaines névroses,

---

(1) *Castorologia*, art. XXI.

(2) *Ibidem*, art. XX.

(3) *Ibidem*, art. XXIII.

(4) *Ibidem*, art. XXV.

(5) *Ibidem*, art. XXVI.

(6) *Ibidem*, art. XXVIII.

(7) *Ibidem*, art. XXIX.

(8) *Ibidem*, art. XXXII.

(9) J. Franck, *ibidem*, art. XXXVII.

comme celles dont nous avons fait mention plus haut, dans certaines suppressions des lochies et des menstrues, et quand on a rappelé qu'on est en droit d'en espérer de bons effets dans quelques maladies aiguës de la poitrine, dont la solution par les sueurs et par les crachats est empêchée par un état de spasme, que font reconnaître la nature du pouls et la gêne des mouvemens de la respiration.

Nous n'oublierons pourtant point, non plus, de rappeler que ce remède a souvent été utile dans la phthiriase des personnes âgées, et qu'on l'a employé avec quelque succès pour débarrasser les enfans des pous qui les tourmentent, soit qu'on projette la poudre de castoréum sur la partie que ces parasites dégoûtans ont choisie pour leur domicile, soit qu'on le brûle et qu'on en dirige la vapeur convenablement (1).

Ce sont là bien certainement les seules circonstances où l'emploi de ce médicament est commandé, et personne aujourd'hui n'est plus trompé par cette foule de prétendues propriétés qu'on lui a attribuées autrefois, sans faire attention que souvent elles étaient en contradiction les unes avec les autres.

On administre le castoréum en substance, c'est-à-dire en poudre ou en pilules, ou à l'état de teinture, c'est-à-dire en dissolution plus ou moins parfaite dans l'alkohol ou dans l'éther. On peut aussi le faire prendre dans un véhicule aqueux; mais pour en obtenir un effet marqué, il doit être donné à de fortes doses constamment. On prescrira, par exemple, les poudres et les pilules dont il fait partie, de manière à ce que le malade le

(1) *Castorologie*, art. XXXI.

prenne à la dose de dix ou trente grains à la fois, dose que l'on peut porter à celle d'un gros et même plus, une, deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures, suivant le besoin.

Quant à la teinture de castoréum, en raison de l'action diffusible particulière du dissolvant, on doit l'employer à une moindre dose, comme à celle de dix à trente gouttes, soit sur du sucre, soit dans une potion appropriée, et en renouveler l'administration également toutes les trois ou quatre heures. On en met aussi dans des lavemens, depuis un jusqu'à deux gros, et ces lavemens sont fort calmans.

D'après ce qui précède, on a dû remarquer que le médicament dont nous venons de tracer l'histoire n'est pas usité seulement à l'intérieur, mais qu'on applique encore ses préparations à la surface du corps. Du coton, imprégné de sa teinture, est introduit avec fruit dans le conduit auriculaire, dans les cas de bourdonnement d'oreilles, de même qu'on le place avec avantage sous les narines afin de calmer les vertiges par les vapeurs odorantes qui en émanent. Il est aussi quelquefois bon d'user du castoréum sous la forme de liniment, d'épithème; d'onguent, d'emplâtre, et, enfin, après l'avoir jeté sur des charbons ardens, on en dirige la vapeur vers la partie sur laquelle on a intention d'agir, dernier moyen par lequel souvent on vient à bout de provoquer un sommeil bienfaisant, de chasser, de tuer certains insectes parasites, de dissiper certaines douleurs nerveuses.

Le castoréum est un des médicamens que l'on a fait entrer le plus habituellement dans les préparations pharmaceutiques officinales. Il a fait ou fait encore partie de l'*Eau générale*, de l'*Eau anti-épileptique*, de l'*Eau anti-*

hystérique de l'ancienne Pharmacopée de Paris; de l'*Eau fétide* de Prague (1), vantée par Triller contre la colique, l'hystérie, etc.; du *Philonium romanum,* espèce d'opiat somnifère, aujourd'hui inusité, non reproduit même dans le nouveau Codex, mais très-célèbre jadis, surtout chez les médecins de la secte des arabistes; de l'*Electuarium opiatum polypharmacum* conservé dans la Pharmacopée de Paris (2); de la *Thériaque d'Andromaque,* de l'*Electuaire de baies de laurier* de Rhazès (3), du *Mithridate de Damocrate* (4), cité par Galien (5); des *Pilules d'extrait d'opium* (6), si connues sous le nom de *Pilules de cynoglosse,* des *Pilules fétides*, des *Pilules hystériques* de l'ancienne Pharmacopée de Paris; de la *Teinture bézoardique* de J. Michael (7); du *Pomum matricale,* et de l'*Emplastrum uterinum* de Willinger (8); de l'*Eau anti-épileptique de la duchesse de Wurtemberg* (9), de l'*Eau d'hirondelles de Stupan* (10), etc., et d'une infinité d'autres préparations qui sont rarement d'usage actuellement, qu'il serait même beaucoup trop long d'énumérer, que nous n'avons ni l'envie ni le pouvoir de faire revivre (11), et dans lesquelles on trouve une associa-

---

(1) *Pragense Dispensatorium.* Vetero-Pragæ, 1739, *in-fol.*

(2) *Codex medicamentarius*, *in*-4°, pag. 317.

(3) J. Reinbold Spielmann, *Pharmacopœa generalis.* Argent., 1783, *in*-4°, pag. 109.

(4) *Ibidem*, pag. 119.

(5) Περι αντιδοτῶν, βιϐλ. Β', κεφ. Β.

(6) *Codex medicamentarius, etc.,* pag. 335.

(7) J. R. Spielmann, *l. c.,* pag. 335.

(8) *Castorologie*, édit. franç., pag. 240 et 241.

(9) *Ibidem*, pag. 108.

(10) *Ibidem*, pag. 109.

(11) *Ardua res est vetustis novitatem dare.* Plin.

tion informe de substances différentes et destinées à remplir chacune une indication spéciale, sans s'opposer au mal principal. Il n'est que trop vrai qu'il a existé un temps où l'on ne sentait pas toute l'étendue de ce précepte donné par Benet, dans son *Theatrum tabidorum: cave ne, inter ramorum excisionem, crescat truncus.* L'emploi peu raisonné et l'abus fréquent que l'on a fait du castoréum, en particulier, nous le démontrent incontestablement.

ARTICLE CI.

Du Caviar (Caviare, Caviarum) (1).

La mer Noire et la mer Caspienne, ainsi que les fleuves et les grandes rivières qui viennent verser dans le sein de ces immenses golphes méditerranés le tribut de leurs eaux fécondes en poissons, fournissent aux habitans de leurs rives la substance nutritive dont nous avons à traiter dans cet article et que l'on nomme habituellement *caviar,* ou, par corruption, *casiar, cavia, kavia, caviaire, cavial* ou *caviat.*

Cette espèce d'aliment, très-usitée chez certains peuples, n'est, en général, rien autre chose qu'une préparation des œufs que les femelles des esturgeons, lors du retour des chaleurs, pondent en immense quantité, ainsi que nous aurons soin de le noter en faisant l'histoire de ces poissons, si importans pour les nations du Nord.

Les œufs dont il s'agit, œufs qui sont d'un gris noirâtre, et dont le nombre étonne véritablement l'imagination, puisqu'on a vu les ovaires peser jusqu'à huit

---

(1) On trouve, dans les rivières de l'Inde et de l'Amérique, un poisson dont la chair est estimée et dont nous devrions parler ici s'il était plus connu, si nous possédions sur son compte des détails plus nombreux et plus exacts. C'est le Cataphracte Callichthe de Bloch, lequel avait été rangé par Linnæus parmi les silures. Nous ne faisons que l'indiquer, jusqu'à ce que quelque voyageur nous ait mis à même de remplir le vide qui existe à son sujet dans le cadre que nous nous sommes tracé.

cents livres dans un esturgeon qui en pesait deux mille huit cents, sont recueillis avec soin, choisis, nettoyés, lavés d'abord à grande eau, puis, selon Platine de Crémone (1), qu'ont copié Gesner (2) et Aldrovandi (3), mouillés de vinaigre ou de vin blanc, étendus sur une table, et abandonnés pendant quelque temps à eux-mêmes. Lorsqu'ils sont arrivés à un certain degré de dessiccation, on les pétrit et on les jette dans un vase de terre, où, après qu'ils ont été pressés et foulés, on les couvre de sel. Plus tard, on les retire du vase qui les contenait, on les met égoutter dans un sac d'un tissu clair, puis on les entasse de nouveau dans un pot percé dans son fond. Là ils achèvent de perdre le peu d'humidité qu'ils peuvent encore contenir; après quoi, on les pétrit fortement encore une fois, pour les enfermer dans des tonneaux et les livrer enfin au commerce.

Mais le mode de préparation que nous venons de décrire n'est point le seul dont on se serve pour faire du caviar. Sur les bords du Jaïck et du Volga, et dans les environs d'Astracan, par exemple, selon le voyageur Pallas, on fabrique deux sortes de caviar, dont l'un, le *caviar gréné*, se fait en pressant les œufs sur un crible, en les maniant en tous sens pour les débarrasser des filamens vasculaires et des membranes qui y sont attachés, en les plongeant dans une forte saumure, en les laissant égoutter sur des tamis, et en les entassant dans des barils, que l'on ferme ensuite avec soin; tandis que l'autre, le *saec caviar* des Tartares, est obtenu en pétris-

---

(1) *De honestá Voluptate s. de Ratione victûs et arte coquendi.* Bonon., 1499, *in*-4°.

(2) *De Aquatilibus.* Tiguri, 1558, *in-fol.*, pag. 8.

(3) *De Piscibus*, lib. IV, c. IX, pag. 531.

sant les œufs lorsqu'ils sont encore dans la saumure, afin de les amollir, et en les partageant en petites masses du poids d'une demi-livre environ, que l'on a soin de tordre fortement dans des sacs de toile, pour bien en exprimer toute l'humidité avant de les enfermer dans les barils destinés à les conserver.

Les ouvriers employés à ces opérations font encore une troisième espèce de caviar avec toutes les parties qu'ils ont d'abord rejetées; mais il est destiné aux pauvres, et n'est point versé dans le commerce; nous n'en parlerons point, en conséquence.

Enfin, depuis peu, dans les mêmes contrées, on a introduit la méthode de saler les œufs tels qu'ils sortent du corps du poisson, de les entasser dans des tonneaux, où on les laisse pendant sept ou huit mois, de les saler de nouveau, et, définitivement, de les faire sécher au soleil.

Le caviar, obtenu de l'une ou de l'autre de ces manières, forme une masse, le plus communément assez analogue au savon vert de Hambourg, pour la couleur et pour la consistance. Son odeur est pénétrante, un peu ammoniacale; sa saveur âcre et piquante. Il est fort recherché dans toute la Russie, en Turquie, en Allemagne et en Italie, contrée pour laquelle, en particulier, il était autrefois l'objet d'une branche de commerce fort étendue avec Moskow (1). Il enrichit encore les paysans des rives de l'Irtisch, du Volga et de la Kama (2), et

---

(1) M. B. Valentini, *Historia simplicium reformata*, etc. Francof. ad Mœnum, 1716, *in-fol.* pag. 344. — Arnault de Nobleville et Salerne, *Suite de la Matière médicale de Geoffroy*. Paris, 1756, t. II, part. I, pag. 22.

(2) Pallas, *Voyages en différentes provinces de Russie, etc.*, t. III, pag. 104 et suiv.; t. V, pag. 53 et suiv.

il rapporte des sommes immenses aux négocians russes, qui, jusqu'à présent, l'ont, pour ainsi dire, exclusivement vendu, surtout aux Grecs, qui en font presque leur nourriture exclusive pendant leurs longs carêmes (1), et qui, comme l'a dit le savant Quiqueran de Beaujeu, évêque de Senez (2), ont plus de goût pour le caviar qu'on n'en a pour l'huile en Espagne, pour le vin en Allemagne et pour le beurre en Flandre.

Aujourd'hui l'on voit rarement le caviar figurer en France au nombre des alimens; mais, dans les 15e et 16e siècles, les Provençaux étendaient au soleil les œufs des esturgeons dont ils s'étaient emparés par hasard, puis ils les saupoudraient de sel blanc écrasé fort menu, les battaient avec des maillets, en formaient des boules de la grosseur d'une pomme, les conservaient ensuite dans des vases de terre vernissés remplis d'huile, et obtenaient ainsi une sorte de caviar (3), qui probablement n'avait pas beaucoup de réputation, puisque, au rapport de Charles Estienne et de J. Bruyren Champier, les Français tiraient tout ce qu'ils consommaient alors de ce comestible, des Grecs, qui, sans doute, avaient appris aux Provençaux l'art de cette fabrication, très-perfectionnée chez eux, au rapport des voyageurs (4) et spécialement du célèbre Tournefort (5).

Il paraît aussi que dans le courant du 18e siècle l'u-

---

(1) On sait que l'Eglise grecque, comme les Nestoriens et les Jacobites, conserve quatre carêmes, dont l'un en particulier, ou celui de l'Assomption, commence au mois d'août.

(2) *De Laudibus Provinciæ,* 1551.

(3) Quiqueran de Beaujeu, *ubi suprà*, pag. 426.

(4) *Miss. du Levant*, tom. II, pag. 204. — *Voyez* aussi Belon. — Avril, *Voyage en divers États d'Europe et d'Asie,* liv. II, pag. 96.

(5) *Relation d'un Voyage au Levant.* Paris, 1714, tom. II, pag. 110.

sage du caviar, après avoir été long-temps oublié, acquit quelque faveur dans notre patrie, et que ce mets parut avec distinction en France, sur les tables les mieux servies (1); mais ce ne fut que momentanément, car, aujourd'hui, le nom même de cette substance est ignoré de la plupart de ceux de nos compatriotes qui sont restés fidèlement attachés au sol natal, et que les mœurs étrangères n'ont point encore atteints.

Au reste, les œufs de l'esturgeon ne sont point les seuls avec lesquels on puisse préparer le caviar, quoique ce soit surtout d'eux que l'on se serve à cet effet (2). C'est ainsi que, sur les rives du Don, le Tanaïs des Anciens, on en fabrique avec les œufs des carpes, pour l'usage des Juifs de Constantinople et de Moscovie, auxquels, comme nous l'avons dit (3), il est défendu de se nourrir de poissons alépidotes (4). Mais, ainsi que l'a fort bien indiqué Belon, ce caviar a une teinte rougeâtre qui le distingue sur-le-champ de celui qui est fait avec les œufs d'esturgeon, quoiqu'il ait, du reste, les mêmes propriétés à-peu-près que ce dernier. J. Ant. Guldenstaedt, de Riga, voyageur au service de Russie, vers le dernier tiers du 18e siècle, indique aussi comme propres au même usage les œufs du sandat, du brochet (5), de la brême, et de quelques autres poissons de la famille

---

(1) *Dictionnaire du Commerce*, édit. de 1741.

(2) On peut consulter à ce sujet, outre tous les écrivains que nous avons déjà cités, Richard Bradley, *Count. lad. dir.*, tom. II, pag. 23; Harvey, *Exercitat. de Gener. Animal.* Lond., 1651, *in*-4°, min., pag. 6; L. Nunes ou Nonnius, *Ichthyophagia*, Antverpiæ, 1616, *in*-12, pag. 176; et Guido Panziruolo, *Invent. novant.*, tom. II, pag. 308.

(3) *Voyez* page 359 de ce volume.

(4) *Lévitique*, c. XI, v. 10.

(5) *Voyez* pag. 120 de ce volume.

des cyprins, dont la pêche est fort abondante dans l'Oural, le Volga, le Terec, le Don et le Dnieper (1), tandis que Gering, Daniel Bonge et Laurent Roberg (2) nous disent que les Suédois emploient dans le même but ceux des saumons. Il serait donc à désirer que les autres nations qui font en grand des expéditions pour la pêche, prissent l'habitude de préparer du caviar, puisque les œufs de beaucoup de poissons peuvent en fournir d'aussi bon que ceux de l'esturgeon. Elles s'affranchiraient ainsi d'un tribut que plusieurs d'entre elles paient à l'étranger, et la consommation ainsi augmentée du caviar pourrait donner naissance à une nouvelle branche d'industrie peut-être aussi avantageuse que celle à laquelle donne lieu la fabrication des divers fromages.

Depuis long-temps, en effet, et le célèbre Pape Jules II n'a pas craint d'en donner l'exemple (3), on a cru devoir recourir au caviar dans les cas de dyspepsie, d'apepsie, d'ageustie, dans ces débilités d'estomac si ordinaires aux vieillards et si fréquentes surtout dans les pays chauds. Souvent, dans ces dernières contrées, le succès a couronné l'emploi de ce simple moyen, et c'est là ce qui a fait, en Italie, la fortune de cet aliment ou plutôt de cette espèce d'assaisonnement (4), qui possède, en raison de l'hydro-chlorate de soude qui entre dans sa composition, une propriété excitante très-prononcée, tout en conservant une qualité nourrissante

---

(1) *Disc. sur les Productions de la Russie.* Pétersbourg, 1776, p. 11.

(2) *Dissert. de salmonum naturâ, eorumque apud Ostrobothnienses piscatione.* Laur. Roberg, *præside; resp.* Dan. Bonge; Upsaliæ, 1730, *in*-4°. — J. Gab. Gering, *Disput. de piscat. salmon.* pag. 20.

(3) Aldrovandi, *l. c.*

(4) *Ichthyophagia, ubi suprà.*

assez évidente. Aussi, dans les Colonies équatoriales, sous le ciel ardent des tropiques, au Sénégal, dans l'Archipel des Antilles, etc., où, par l'effet de la chaleur, l'excès de vitalité cérébrale et la grande mobilité du système nerveux jettent bientôt le corps dans une sorte d'épuisement, énervent les puissances musculaires (1), amollissent tous les organes, leur enlèvent leur énergie physique; où les forces de la vie, attirées à la périphérie, diminuent proportionnellement à l'intérieur; où l'appareil digestif est, en particulier, des plus affaiblis, où la délicatesse de l'estomac ne supporte qu'avec peine la nourriture ordinaire, où le goût même semble se perdre, où les alimens s'assimilent avec lenteur et difficulté, où l'usage des épices les plus âcres est aussi nécessaire que général pour ranimer la vie des viscères, je ne doute point que le caviar n'offre des avantages encore plus grands qu'en Italie, et qu'il ne concourt efficacement, avec le poivre, la cannelle, le gingembre, la muscade, le garum, les achiars et les diverses pimentades, à combattre tant de mauvais effets, en développant les puissances digestives lors de son contact avec la surface gastrique, en activant les mouvemens organiques qui doivent opérer la chylification, en accélérant l'absorption de la liqueur réparatrice qui résulte de celle-ci, en introduisant dans l'économie des principes stimulans propres à aiguillonner les tissus où la vie est languissante, en s'opposant par conséquent à l'influence débilitante du climat.

---

(1) Cook, *Second Voyage*, tom. II, pag. 223. — Labillardière, *Voyage, etc.*, tom. II, pag. 176. — Péron, *Voyage aux Terres australes, etc.*, tom. I, *tableau des expériences, etc.* — Moreau de Jonnès, *Effets du Climat des Antilles, etc.* — *Voyez* les *Bulletins de la Faculté de Médecine de Paris*, tom. V, pag. 198, nº 5, 1816.

Nous recommanderions également, même à Paris, le caviar aux gourmands de profession, pour obvier, chez eux, à la perte de la tonicité viscérale causée par l'abus des alimens; nous attribuerions encore, dans ce cas, comme dans les autres dyspepsies, quelqu'efficacité à cette substance; mais nous n'oserions point la proposer comme un agent thérapeutique dans certains cas où, à l'exemple de Schelhammer (1), de Helwig (2), de Wigan (3), de C. Trioen (4), d'Alexandre de Tralles (5), de Haller (6) et de quelques autres, on a recommandé les salaisons, c'est-à-dire, contre les fièvres intermittentes et les diverses pyrexies, lors même que les malades sont portés par instinct à en désirer, et quoique, à la vérité, on en ait parfois obtenu de bons effets; ce qui, au reste, ne doit pas nous étonner d'après ce que nous savons de la manière dont agit en pareil cas l'hydro-chlorate d'ammoniaque préconisé par Muys (7) et par Werlhoff (8), mais ce qui ne saurait suffire pour nous engager à administrer ici comme remède une substance aussi irritante.

Le caviar, tout en rendant quelques services, ainsi

---

(1) *Ars med. universa*. Rostoch, 1747-52, tom. III, pag. 287.

(2) *Observationes phys. med. posth.* August. Vindel., 1680, *in*-4°, ed. Luc Schroeck..... Obs. 155.

(3) *Itiner. philiat.*, pag. 58, cité par Haller.

(4) *Obs. med. chir. fasc.* Lug. Bat., 1743, *in*-4°, pag. 2, cité aussi par Haller.

(5) Lib. XII. — *Voyez* à la page 342 de l'édition des *Artis medicæ Principes* donnée *in-folio*, à Paris, en 1567, par Henri Estienne.

(6) *Element. Physiol. corp. hum.* Bernæ, 1764, *in*-4°, tom. VI, pag. 189.

(7) *Diss. de Usu præclaro salis ammon. ad febres intermittentes.* Franequer, 1716.

(8) *Observ. de febrib.*, sect. II, § 4.

que nous venons de le noter, lorsqu'on n'en mange que médiocrement et à des intervalles éloignés, serait assez loin d'être convenable à la santé si l'on en faisait sa nourriture habituelle. Outre tous les inconvéniens attachés à l'ichthyophagie, une pareille coutume en offrirait quelques-uns de particuliers, et dus à la présence du sel et de la saumure, dont cette substance est imprégnée. Plus encore que la chair des poissons frais, le caviar stimule les organes génitaux et excite à l'amour, ainsi que l'a noté Dales (1). Les principes âcres et irritans qu'il introduit manifestement dans l'économie favoriseraient, d'ailleurs, à la longue, le développement du scorbut, celui d'affections cutanées rebelles, l'apparition d'éruptions psoriques, herpétiques, et prédisposeraient aux maladies gastriques et adynamiques, aux ulcérations d'un mauvais caractère, etc. Rien n'est plus ordinaire, dit-on, que de rencontrer la gale et le scorbut dans les contrées qui entourent le bassin de la Baltique et dont les habitans se nourrissent principalement de poissons et mangent beaucoup de caviar (2), et l'on conçoit *à priori* que l'action immédiate de cet aliment échauffant sur les organes des individus pléthoriques et d'un tempérament bilieux peut provoquer le développement rapide d'une phlegmasie de l'estomac, d'une fièvre méningo-gastrique avec putridité, de la cholerrhagie, d'une inflammation érysipélateuse plus ou moins grave et d'un caractère adynamique. C'est un fait que l'expérience journalière démontre être vrai dans une foule de circonstances analogues et sur

---

(1) *Pharmacologia, etc.* Lugd. Batav., 1739, *in*-4°.

(2) G. Cheyne, *Tractatus de infirmorum sanitate tuendâ, etc.* Londini, 1724, *in*-12, pag. 61.

l'importance duquel il n'est nullement besoin d'insister, non plus que sur la nécessité de proscrire l'usage du caviar chez les individus placés sous l'influence d'une diathèse herpétique ou scorbutique et d'une cachexie quelconque. D'après ce que nous avons dit ci-devant au sujet des anchois, des anguilles et des autres salaisons dont nous avons eu déjà occasion de parler, il devient également inutile de rappeler que, dans le plus grand nombre des névroses, cet aliment entretiendrait les accidens, surtout chez les malades d'une constitution sèche et irritable; que, par conséquent, les hypochondriaques, les mélancoliques, les hystériques doivent se l'interdire avec un soin tout particulier; que le médecin ne le peut, en aucun cas, permettre aux personnes qui ont une disposition prochaine à l'apoplexie, à l'hémoptysie, qui présentent des symptômes d'anévrysmes (1), etc.

---

(1) L'histoire de l'ESTURGEON est intimement liée à celle du caviar; nous engageons le lecteur à la consulter après avoir lu celle de ce dernier.

ARTICLE CII.

Des espèces de Poissons du genre Centropome *qu'il importe au Médecin de connaître* (1).

§ Ier. *Du Keschr ou Centropome nilotique* (Centropomus niloticus, Lacépède).

Keschr ou *Keschéré* des Arabes. } suivant son volume.
Hemmor des Egyptiens........ }
Perca nilotica. P. pinnis dorsalibus subdistinctis, caudali integrâ. Linnæus, *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 168, sp. 7.
Persègue brune, Daubenton el Hauy, *Encyclop. méthod.*

Le poisson que nous avons à décrire dans ce paragraphe, poisson dont a parlé le premier le naturaliste suédois Hasselquist (2), et que Sonnini (3), avant M. Geoffroy Saint-Hilaire (4), a fait représenter exactement d'a-

(1) On nomme vulgairement *Ceinture* une espèce de poisson dont la chair est estimée comme aliment. Nous en traiterons à l'article Trichiure.

Quant aux serpens que les Anciens nommaient *Cenchrias, Cenchris* et *Cenchrites,* leur histoire, trop embrouillée pour être faite à part, trouvera sa place dans plus d'un endroit de ce livre.

(2) *Voyage au Levant,* publié par Linnæus, en suédois, à Stockholm, avec les descriptions des animaux, en latin, pag. 359, n° 83.

(3) *Voyage* cité ci-dessous, pl. xxii, fig. 3.

(4) *Poissons du Nil,* ix, fig. 1.

près un dessin exécuté par mon père, sur les lieux, en 1777, appartient, comme les autres centropomes, à la famille des acanthopomes, parmi les thoraciques. Il a le corps épais, comprimé; le dos surmonté de deux nageoires très-rapprochées l'une de l'autre; les lèvres grosses et charnues, sans barbillons; les catopes placés sous les nageoires pectorales; la nageoire caudale entière et presque toute couverte d'écailles; les opercules dentelées mais sans aiguillons; les dents en velours, très-fines et très-serrées.

Ce poisson, dont la teinte générale est brune, habite le Nil, et paraît même le plus volumineux de ceux qu'on trouve dans les eaux de ce fleuve, puisqu'il peut acquérir les dimensions du thon (1) et parvenir au poids de trois cents livres (2), comme on l'a observé sur quelques individus pêchés dans la Haute-Egypte, où il porte d'ailleurs, dans la langue du pays, les noms de *keschéré* ou de *kéchr*, lorsqu'il est dans sa grandeur ordinaire, tandis qu'on l'y désigne par celui de *hemmor* quand il n'a que de petites dimensions, et où les Européens l'appellent communément et indistinctement *variole* (3).

On prétend encore que le centropome du Nil se rencontre aussi dans la mer Caspienne; mais ce fait me paraît douteux, malgré la figure donnée par Gmelin, dans son voyage en Sibérie (4), d'un poisson que l'on a cru devoir rapporter à notre espèce.

Quoi qu'il en soit, il est d'une excessive voracité, et

(1) Sonnini, *Voyage dans la Haute et Basse Egypte.* Paris, an VII, *in*-8°, tom. II, pag. 293.

(2) Paul Lucas, *Voyages*, tom. III, pag. 197.

(3) *Idem, ibidem.*

(4) *Itin.*, tom. V, pag. 344, tab. 25, fig. 3.

fournit une chair succulente et de bon goût analogue à celle de la perche, chair généralement estimée et recherchée des Egyptiens d'aujourd'hui, surtout quand elle est donnée par des individus d'un volume médiocre.

Il y a tout lieu de présumer que le keschéré est le λάτος des Anciens, animal sacré dans le nome égyptien de Latopolis (1), lequel était situé au-dessus de Thèbes aux cent portes, vers le vingt-cinquième degré de latitude, et où il était sévèrement interdit de faire usage de sa chair comme aliment (2). Cette opinion, généralement adoptée aujourd'hui, est encore fortifiée par cela que, suivant M. Geoffroy, notre poisson a conservé jusqu'à présent le même nom dans le Saïd, et est assez opposée à celle de Paw, qui pense que le keschéré est l'οξυρυγχος des Grecs, autre poisson également consacré dans une partie de l'ancienne Egypte (3), et que Belon (4) a pris pour le brochet, ainsi que nous avons eu occasion de le dire (5), mais qui est bien plutôt le *kaschoué* de Sonnini (6), c'est-à-dire, le *mormyre de Belbeys* des Modernes, figuré, sous le nom de *mormyrus dorsalis,* au n° 1 de la planche VIII des poissons d'Egypte par M. Geoffroy.

---

(1) Latopolis est nommée aujourd'hui *Asna,* c'est-à-dire, illustre, suivant ce que dit le célèbre d'Anville dans sa *Géographie ancienne abrégée*, tom. III, pag. 36. — Pline, aussi (lib. V, c. IX), a parlé de ce nome.

(2) *Voyez* à ce sujet ce que dit Strabon dans son XVIIe livre, où il fait l'énumération des poissons les plus communs dans le Nil.

(3) *Recherches philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois,* t. I, pag. 128.

(4) *Observations, etc.*, lib. II, ch. XXXII, pag. 103.

(5) *Voyez* ci-dessus, pag. 108.

(6) *L. c.*, pag. 283, pl. XXI, fig. 3.

Dans tous les cas, Athénée peut encore être invoqué en témoignage; et quoiqu'il paraisse avoir confondu le λάτος d'Egypte avec un poisson d'Italie, d'après Archestrate, il n'en dit pas moins que les *individus de cette espèce qui vivent dans le Nil sont d'une taille prodigieuse et d'un poids énorme* (1), et, ce qui est d'accord avec ce que les Modernes ont observé, il attribue à sa chair une teinte très-blanche et une saveur fort délicate, dernière qualité qui seule a pu nous engager à parler de cet animal étranger à nos climats, et pour les propriétés hygiéniques duquel nous renvoyons le lecteur à l'article Perche.

---

§ II. *De l'Ambasse* (Centropomus ambassis, Lacépède).

Ce poisson, fort peu connu encore, a été, pour la première fois, indiqué aux naturalistes par M. le comte de Lacépède, d'après lequel on le reconnait à son corps épais et comprimé, comme celui du précédent, mais de dimensions beaucoup moindres, puisqu'il ne parvient guère qu'à la taille de six à sept pouces; à son dos surmonté également de deux nageoires; à ses opercules dentelées et sans piquans; à sa mâchoire supérieure un peu extensible et plus courte que l'inférieure, mais hérissée, ainsi qu'elle et le palais, de fort petites dents; à la transparence des tégumens de son abdomen; à la

---

(1) Καὶ ὑπὲρ διακόσιας λίτρας ἔχοντες, dit-il dans le septième livre de son *Dîner des Savans* (pag. 311 de l'édition imprimée à Lyon, *in-fol.*, en 1612).

teinte verte de son dos et à la présence d'une tache noire sur le sommet de sa première nageoire dorsale, qui est d'ailleurs triangulaire.

L'ambasse a été trouvé, par l'infatigable voyageur Commerson, dans les lacs ou grands étangs de l'île de Bourbon, et particulièrement dans un amas d'eau sur les bords duquel était, de son temps, élevé un château nommé *Gol.*

Il multiplie avec une grande facilité, et les habitans de l'île le recherchent beaucoup et le préparent de la même manière qu'on prépare les anchois en Europe (1), l'employant également à relever la saveur de certains mets, et le trouvant même plus agréable au goût et plus appétissant que ces derniers poissons.

---

§ III. *Du Centropome mulet* (Centropomus mullus, Lacépède).

Remarquable par sa nageoire caudale fourchue, par les deux nageoires élevées sur son dos, par les dentelures de ses opercules sans piquans, par ses dents en velours, par les deux orifices de chacune de ses narines, par l'avancement de sa mâchoire inférieure, par la rectitude de sa ligne latérale, par l'implantation thoracique de ses catopes, et par la manière ferme dont ses écailles sont attachées à la peau, le centropome mulet n'a été décrit aussi, pour la première fois, que par M. de Lacépède, d'après Noël de la Morinière, quoiqu'il habite les côtes de France et qu'il parvienne à la taille de plus de deux pieds.

---

(1) *Voyez* tom. 1, pag. 378.

Ce poisson, qui a le dos brun, les côtés gris et le ventre argenté, et qui se nourrit de débris ou de résidus de corps organisés, abandonne, au commencement de l'été, la mer, pour remonter dans les rivières, et il y retourne en automne. Il est spécialement très-commun dans la basse Seine, depuis le solstice d'été jusqu'à l'équinoxe d'automne ; il s'y promène en troupes assez nombreuses pour que, d'un seul coup de filet, au rapport de Noël, on en prenne quelquefois quatre ou cinq cents individus. Ses mouvemens très-vifs, les bonds élevés, les sauts répétés qu'il fait au-dessus de la surface de la rivière, l'annoncent de loin aux pêcheurs, qui s'en emparent dans l'eau bourbeuse avec la seine, et dans l'eau claire avec un autre filet nommé *vergault*.

Sa chair, qui est excellente, a, comme j'ai pu m'en assurer par moi-même, tant de rapports avec celle de la perche, poisson plus commun et plus connu, que je crois tout-à-fait inutile de m'arrêter ici à développer les propriétés hygiéniques qu'elle peut posséder (1).

---

(1) M. de Lacépède a encore rangé parmi les centropomes deux poissons assez importans à étudier sous le rapport de la bromatologie. Ces poissons sont le *Sandat* et le *Loup-de-mer*. Nous en parlerons plus loin aux articles LOUP-DE-MER et SANDAT.

ARTICLE CIII.

Du Céraste (Vipera cerastes).

Grec.......... Κεράστης, Aetius, Dioscoride; Κεραιστής, Hesychius.

Latin.......... *Cerastes*, Pline; *Cerasta*, Lucain.
Coluber cerastes, Linn., Gmel.
Coluber cornutus, Hasselquist.
Vipera cerastes. V. cornu brevi, striato, in utroque oculo, colore griseo-flavescente cum fasciis transversalibus atris; abdomine flavescente, etc. Daudin, *Hist. nat. des Reptiles*, tom. vi, pag. 178.

Le Céraste est une espèce de vipère ainsi nommée du grec κέρας, parce qu'elle a au-dessus des yeux deux petites pointes que l'on a comparées aux cornes des mammifères (1). Sans être aussi généralement célèbre que l'aspic, il mérite de fixer notre attention, au moins durant quelques instans.

Ce reptile, qui appartient à l'ordre des ophidiens et à la famille des hétérodermes, a environ deux pieds de longueur totale, dont un cinquième seulement environ

---

(1) *Cornua prætendens immania fronte cerastes,*
Dum torquet spinam sibilat ecce vagus.
Reusner, *Parad. poët.*

appartient à la queue. Sa tête, raccourcie, déprimée, obtuse en devant, plus grosse derrière les yeux, et rétrécie près du cou, qui est aminci, est couverte d'écailles granulées d'égales dimensions (1). Il porte, sur chaque paupière, une petite corne verticale, dure, pointue, un peu courbée, mobile, marquée de quatre cannelures longitudinales, revêtue d'un épiderme écailleux, et ayant, par conséquent, quelque ressemblance, selon Belon (2), avec un grain d'orge; ce qui a probablement donné lieu à la fable racontée par Pline (3) et par Solinus (4), qui disent que les cérastes, cachant en terre ou sous les feuilles tout le reste de leur corps, mettent en mouvement ces petites cornes pour attirer les oiseaux qu'ils veulent dévorer (5). Ses yeux, à iris d'un vert jaunâtre, ont une prunelle étroite et verticale. Sa gueule est armée de petites dents aiguës et immobiles et de deux crochets venimeux, courbés en dedans, très-lisses, très-polis, d'un beau blanc et longs de deux lignes et demie envi-

---

(1) Ce caractère est, en particulier, très-propre à faire distinguer le céraste de l'æsping ou vipère rouge dont nous avons parlé déjà tome 1, page 236.

(2) *Observations de plusieurs singularités et choses mémorables trouvées en Judée, en Asie, etc.* Paris, 1553, *in*-4°, pag. 203, lib. II, c. LIV de l'édition latine. — Belon blâme Albert-le-Grand d'avoir accordé huit cornes au céraste.

(3) *L. c.*, lib. VIII, c. XXIII.

(4) *Polyhistor*, c. XL. — Ce livre n'est qu'un extrait de Pline : on sera à même d'apprécier sa valeur quand on saura que son auteur donne quatre cornes au Céraste.

(5) L'évêque Isidore, dit le Jeune, qui avait un goût merveilleux pour les fables et qui recueillait tous les contes populaires qui circulaient de son temps, a écrit évidemment à tort que les cornes du céraste étaient courbées comme celles des béliers.

ron (1). Son dos, d'un gris jaunâtre, marqué de taches transversales et irrégulières plus foncées, est revêtu d'écailles ovales, carénées, petites, tandis que le ventre, qui est blanchâtre, est garni de cent quarante-sept (2) à cent cinquante (3) larges plaques, et que le dessous de la queue est tapissé de vingt-cinq (4) à cinquante (5) et même soixante-trois paires (6) de doubles plaques.

Le céraste, du reste, se partage avec l'aspic la domination des déserts des contrées les plus chaudes de l'Afrique septentrionale. Fuyant les lieux humides et marécageux, on ne le trouve que dans les sables brûlans et arides de l'Egypte, de l'Afrique, de la Syrie (7), de l'Arabie en particulier, sables dans lesquels il demeure enfoui pendant le jour, et où, malgré la grande agilité qu'il déploie en rampant, il attend patiemment que quelque proie vienne s'offrir à son insatiable voracité, et parvient même à s'emparer du gerboa, dont le trou, suivant Bruce, est souvent contigu au sien.

La singularité de la tête cornue de ce serpent, le danger qui accompagne sa morsure, l'ont fait remarquer, dès les temps les plus anciens, par les habitans du pays qu'arrose le Nil : aussi les Egyptiens, amis zélés du merveilleux, le figuraient souvent parmi les hiérogly-

---

(1) Bruce, *Voyage en Nubie et en Abyssinie.*

(2) Lacépède, *Histoire des Serpens, in*-12, tom. 1, pag. 242.

(3) Linnæus, *Syst. Nat.*

(4) *Idem, ibidem.*

(5) Hasselquist, *Voyage dans le Levant et en Egypte*, pag. 315, n° 61. — *Act. Upsal.*, ann. 1750, pag. 27.

(6) Lacépède, *ubi suprà.*

(7) Belon, *l. c.*, lib. II, c. LVI, a observé beaucoup de cérastes entre le Kaire et le mont Sinaï.

phes de leurs monumens sacrés (1) et le signalaient aux étrangers comme un être des plus redoutables (2). Ils prétendaient même que, dans l'antiquité la plus reculée, on avait vu une invasion de serpens de cette espèce dépeupler une partie du pays, et c'est là probablement ce qui aura fait dire à Lucain, dans le IXe livre de la *Pharsale :*

. . . . Pro Cæsare pugnant
Dispsades, et peragunt civilia bella cerastæ.

Aujourd'hui que ce reptile a été examiné par des observateurs d'un jugement sain et dépouillés de préjugés, on regarde encore la morsure du céraste comme très-dangereuse, et cependant on manque de faits bien exacts sur les effets qu'elle détermine, et de renseignemens positifs sur les moyens qu'on a tentés d'opposer aux accidens qu'elle cause; car nous devons réduire à-peu-près à rien ce que Dioscoride (3), Aëtius (4), Nicander de Colophon (5), Pline (6), Paul d'Egine (7), Celse (8), nous ont appris à ce sujet, de même que ce qu'en ont dit Santès de Ardoynis, qui assigne seulement au céraste un *tempérament chaud à l'excès et un venin des plus*

(1) Ellis (*Philosoph. Transact.*, vol. LVI, pag. 287 et suiv.) rapporte qu'en 1766, on voyait plusieurs figures de cérastes très-bien gravées sur deux grandes pierres apportées d'Alexandrie à Londres.

(2) *Voyez*, à ce sujet, Diodore de Sicile.

(3) Περι ιοβολων, κεφ. ιζ'.

(4) *Tetrabibl.* IV, serm. I, c. XXVIII.

(5) Dans son poëme intitulé : Θηριακά.

(6) *L. c.*, lib. XXXII, c. III; lib. XX, c. XV.

(7) *De Re medicá*, lib. V, c. XVIII.

(8) *De Re medicá*, lib. VI, c. XVII.

subtils (1); Actuarius, qui avance que sa morsure cause le délire (2); Avicenne, qui recommande de donner au blessé de la graine de raifort dans du vin, ou de couvrir la piqûre avec de l'ognon écrasé dans du vinaigre (3), ne peut être aujourd'hui d'aucune espèce d'usage. Bruce seul, jusqu'à présent, nous a fourni quelques données à cet égard; mais, de ses remarques plus ou moins inexactes et de celles de quelques autres voyageurs, on ne peut conclure rien autre chose sinon que le venin de ce serpent est des plus actifs, puisque dix-huit pigeons, qu'il a fait mordre successivement par un même céraste, sont morts dans un court espace de temps, après avoir été piqués. Il paraît aussi que, chez l'homme, l'insertion de ce venin, qui, selon Bruce, est jaune et peut être bu impunément, produit une tuméfaction plus ou moins considérable de la partie, un ictère général, l'écoulement d'une sanie noirâtre par la plaie, le gonflement de la face, le priapisme, le délire, des convulsions violentes et enfin, le plus ordinairement, la mort. C'est à cela que se borne la somme des connaissances que peuvent nous fournir les Anciens et même les Modernes sur les effets du venin des cérastes; mais, nous le répétons, on ne sait encore rien de positif sur la thérapie de l'affection à laquelle ils donnent lieu.

Toutes les absurdités que les Anciens ont débitées au sujet des Psylles d'Afrique et des Marses d'Italie, qui avaient le secret de manier les serpens venimeux et

---

(1) *De Venenis*. Venetiis, 1492, *in-fol.*

(2 *De Methodo medendi*, lib. VI, c. XI.

(3) *L. c.*, lib. IV, fen. VI, tr. III, c. XXVIII.

d'échapper aux accidens que produit leur morsure (1), ont été, au reste, répétées dans ces derniers temps au sujet de plusieurs ophidiens venimeux, et par Bruce, en particulier, à l'occasion du céraste. On sait aujourd'hui positivement à quoi s'en tenir par rapport à cette faculté magique, et personne n'ignore qu'elle n'est fondée que sur l'adresse avec laquelle des charlatans arrachent les crochets inoculateurs ou vident les vésicules à venin en faisant, à plusieurs reprises, mordre par l'animal un corps spongieux; et il devient, par conséquent, impossible d'ajouter foi à divers faits rapportés par le voyageur que nous venons de citer, lequel dit, entre autres choses, qu'il vit un jour, au Kaire, un céraste, qui avait mordu sans résultat jusqu'au sang la main d'un homme, faire mourir bientôt après un pélican en treize minutes, et affirme que les habitans noirs du royaume de Sennaar ont le secret de se garantir, pour une saison, du danger qui suit la piqûre de ce reptile, et acquièrent le don de s'y soustraire en se baignant dans le décoctum de certaines herbes et de certaines racines.

Quant à ce que plusieurs auteurs, Grevin (2) et Pietro d'Apono (3), entre autres, disent de la *sueur* dont se couvre tout-à-coup la corne du céraste quand elle se trouve dans le voisinage de quelque poison, de quelque animal venimeux, phénomène à l'aide duquel les princes peuvent être avertis des embûches qu'on leur tend et repousser à temps, en particulier, les préparations si re-

---

(1) Pline, *l. c.*, lib. vii, c. ii. — Celse, *l. c.*, lib. v, c. xxvii. — Lucain, *ubi suprà*, lib. ix. — Aulu Gellius, lib. xvi, c. xi.

(2) *De Venenis*. Antverpiæ, 1571.

(3) *De Venenis eorumque remediis*. Venetiis, 1473, *in*-4°.

doutées autrefois du napel et du fiel de léopard, on nous pardonnera, sans aucun doute, de glisser rapidement sur une pareille sottise, et de chercher à mieux employer notre temps qu'à la réfuter.

ARTICLE CIV.

Des Cercaires entozoaires.

En soumettant à l'action du microscope, avant que la putréfaction ait pu s'en emparer et tandis qu'ils semblent encore sous l'influence de la vie, plusieurs de nos tissus et surtout certaines de nos humeurs, on les voit habités par des myriades de petits corps gélatineux qui nagent ou se meuvent en différens sens, et qui ne paraissent que des atômes imperceptibles à l'œil nu. Ce sont des animaux véritables dont le caractère essentiel ne réside pas seulement dans une étonnante petitesse, mais se trouve encore dans une excessive simplicité d'organisation, et dont le médecin doit connaître au moins l'existence et les formes.

Parmi ces êtres si extraordinaires et totalement inconnus des Anciens, ceux que le conseiller d'état danois Otton Frédéric Müller a fait entrer dans le genre particulier des *cercaires*, dont on lui doit l'établissement, ne sont pas les moins intéressans aux yeux de l'observateur. Ils feront le sujet de cet article, que nous commencerons en disant que tous ceux de ces animalcules que l'on a pu signaler jusqu'à présent offrent seulement un corps ovale, gélatineux, transparent, sans aucune apparence de viscères intérieurs, et même sans aucune ouverture que l'on puisse prendre pour la bouche, corps simplement terminé par un filet en forme

de queue, et qu'ils ont d'ailleurs un mouvement circulaire assez rapide.

M. Cuvier les range dans le second ordre de la cinquième et dernière classe des zoophytes et de tout le règne animal, celui des *infusoires homogènes* (1), et M. de Lamarck dans celui des *infusoires appendiculés*, le second aussi de sa classe des infusoires (2).

---

§ Ier. *Quelques Considérations sur les Cercaires du sperme.*

De toutes les découvertes que l'invention du microscope a mis les observateurs à même de faire, aucune peut-être n'a paru mériter autant d'attention, avoir une plus haute importance que celle de la présence d'animalcules vivans dans le sperme des animaux, où ils se meuvent avec vivacité et où ils nagent en troupes si serrées que cette humeur paraît en être composée en entier, soit qu'on l'observe quand elle a été répandue au dehors par les voies ordinaires, soit qu'on examine celle qui est encore contenue dans les vésicules spermatiques.

Cette découverte, que Louis du Gardin, professeur à Douai, semble avoir pressentie (3), a été faite, il y a plus de cent ans déjà, réellement par Antoine de Leeuwenhoeck, auquel elle fut, à ce qu'il paraît, indiquée

(1) *Le Règne animal, etc.*, tom. IV, pag. 92.

(2) *Hist. nat. des Anim. sans vert.* Paris, 1815, *in*-8°, tom. I, pag. 432 et 444.

(3) *De Animatione fœtûs Quæstio, etc.* Duaci, 1623, *in* 8°.

par un jeune médecin de Dantzick, Louis de Hammen, étudiant alors à Leyde (1). En avouant le fait (2), avec délicatesse, Leeuwenhoeck communiqua lui-même, dans le mois de novembre 1677, le fruit de ses observations à milord Brouncker, président de la Société royale de Londres (3). Il fit, au reste, de cette étude l'objet constant de son application jusque dans une vieillesse fort avancée, et on lui accorde encore aujourd'hui même tout l'honneur de la découverte, quoique Nicolas Hartzoëker ait voulu lui ravir la gloire d'en avoir parlé le premier (4), et ait prétendu avoir obtenu, de ses recherches propres et dès l'âge de dix-huit ans, en 1674, les mêmes résultats que Leeuwenhoeck avait publiés trois ans plus tard (5).

Quoi qu'il en soit, l'exactitude du fait ne tarda pas à être confirmée par une foule d'autres observateurs, et l'on vit ce point de la science être successivement éclairé par les écrits ou les expériences de Huyghens (6), de Andry (7), de Vallisnieri (8), de Bourguet (9), de Wolf

---

(1) Birch, *History of Soc., etc.*, vol. iii, pag. 415. — Haller, *Elementa Phys. Corp. hum.*, vii, pag. 523.

(2) *Continuatio Arcanor. Nat.*, pag. 59, 60, tom. iv de ses Œuvres complètes.

(3) *Philosoph. Transact.*, n° 141, pag. 1041.

(4) *Journal des Savans*, 29 août 1678, n° 30.

(5) *Extrait critique des Lettres de M. Leeuwenhoeck*, pag. 45 dans son *Cours de Physique à La Haye*, 1730. — *Essay de Dioptrique*. Paris, 1694, *in*-4°, art. 88 et 89, pag. 227, 231.

(6) *Journal des Savans*, 15 août 1678, pag. 331.

(7) *De la Génération des Vers dans le corps de l'homme, etc.* 3e édit. Paris, 1741, *in*-12, tom. i, pag. 187 et suiv.; et tom. ii, *passim*.

(8) *Della Generazione del uomo*. Venez. 1721, *in*-4°. — *Opere fisico-mediche del cav. Vallisnieri*, tom. ii, pag. 105.

(9) *Lettres philosophiques sur la formation des sels et des crystaux*

et Thummig (1), de J. F. Cartheuser (2), de F. M. Nigrisoli (3), de J. B. Paitoni (4), de Michel Frédéric Geuder (5), et de beaucoup d'autres, surtout à l'époque où les idées du grand philosophe Leibnitz sur l'harmonie que le Créateur a observée dans ses ouvrages, sur celle qui règne entre la Nature et la Grâce, sur la *transcréation* (6), vinrent à s'insinuer généralement dans les esprits et à se concilier avec la théorie particulière et tout-à-fait nouvelle de la génération que Leeuwenhoeck avait établie d'après ses observations, théorie qui ne tendait à rien moins qu'à trouver le germe de l'embryon et même l'âme animale dans les animalcules spermatiques (7), dont le plus fort, s'arrêtant dans l'utérus, se nourrissait, prenait de l'accroissement, communément aux dépens des autres, et devenait enfin un *fœtus parfait*, souvent après avoir subi des transformations analogues aux métamorphoses des insectes. C'est ainsi que le système des ovaristes, développé par Harvey (8) et basé princi-

---

et sur la génération et le mécanisme organique des plantes et des animaux. Amsterdam, 1729, *in*-12; lettre III. — *Bibliotheca ital.*, t. IX.

(1) *Versuch einer grundlichen erlauterung der merkwürdigsten, etc.* Halæ, 1723, *in*-8°, tom. III, § 99.

(2) *Amœnit. nat.*, sect. IX, § 4, pag. 413.

(3) *Considerazione intorno alla generazione de viventi.* Ferr., 1712, *in*-4°.

(4) *Discorso academico della Generazione dell'uomo.* Venez. 1722, *in*-4°.

(5) *Dissert. de Animal. Ortu*, imprimée à la suite de sa *Diatribe de Fermentis*. Amstel., *in*-8°, 1689.

(6) *Essais de Théodicée.* Amsterdam, 1747, *in*-8°, tom. I, n° 91, pag. 152 et 153.

(7) *Experiment. et Contempl.*, pag. 417. — *Anat. et Contempl.*, pag. 151, 162.

(8) *Exercitat. de Generatione animalium.* Lond., 1651, *in*-4°, min.

palement sur les observations microscopiques de Malpighi (1), reçut un choc violent, et que, malgré les objections et les efforts de Georges Thomas d'Asch, baron du Saint-Empire (2), qui n'accorde aux globules du sperme qu'un mouvement communiqué et confus; de John Rai, qui écrivit contre Leeuwenhoeck (3); de Buffon, qui ne considère les animaux spermatiques que comme les *parties organiques vivantes de la nourriture* (4); du peintre Gautier, qui attribue leur rotation au soleil (5); de Lyonnet (6), de Hevermann (7), de Godefroy Plouquet (8), de Linnæus (9), de J. Gust. Wahlbom (10), de Denis vander Sterre (11), et de quelques autres, qui ont aperçu les animalcules spermatiques sans leur attribuer une destination spéciale dans la génération, ou qui, ne les ayant point aperçus, ont nié leur existence,

---

(1) *De Ovo incubato. — Epistola ad Sponium. Voyez* ses Œuvres imprimées *in-folio* à Londres, en 1686, pag. 6-10-27-29.

(2) *Dissertatio de naturâ spermatis observationibus microscopicis indagatâ.* Goett., 1756, *in*-4°.

(3) *Wisdom of God manifested in the works of Creation.* Lond., 1691, *in*-8°.

(4) *Histoire naturelle des Animaux*, chap. VIII.

(5) *Bibl. impart.*, tom. IX, p. 1.

(6) *Voyez* la note qu'il a insérée pages 216 et suivantes du tome 1er de la traduction de la *Théologie des Insectes de Lesser.* La Haye, 1742, *in*-8°.

(7) *Physiologia.* Hafniæ., 1751, tom. IV, pag. 327.

(8) *De Generatione corp. organisat. Disquis.* Stuttgard, 1749, *in*-8°.

(9) *Generatio ambigena : Diss. præside.* C. Linnæo, resp. C. L. Ramstrom. Upsal., 1759, § VI, VII.

(10) *Sponsalia plantarum sub præsidio* C. Linnæi. Upsal., 1746, § XIII.

(11) *De Generatione ex ovo et monstrorum product. Epist. duæ.* Amst., 1687, *in*-12.

on vit, entre autres personnes de mérite, Frédéric Schrader (1), Robert Hooke (2), Geoffroy (3), Martin Lister (4), le peintre Arnaud Eloy Gautier d'Agoty lui-même (5), Adam Mulebancher, professeur à Pise, ainsi que son collègue J. M. Lancisi (6), Mussembroëch et Voller (7), P. Massuet (8), Conti (9), Hermann Paul Juch (10), William Cheselden (11), J. B. Morgagni (12), le cardinal de Polignac (13), Chrétien Gottlieb Ludwig (14), Henry Backer (15), Boërrhaave (16), Joseph Lieutaud (17), Jean Nat. Lieberkuhn (18), Daniel de Superville (19), J. Phil. Laurent Withof (20), De Maupertuis (21), A. F. Le-

---

(1) *Dissertatio de microscopiorum usu.* Gott., 1681, *in*-8°.

(2) *Lectures and Conjectures, etc.* London, 1679, *in*-4°.

(3) *Quæst. med. an hominis primordia vermes?* Paris, 1704, *in*-4°.

(4) *De Humoribus.* London, 1719, *in*-8°, c. XLII.

(5) *Zoogénie ou Génération de l'homme et des animaux.* Paris, 1750, *in*-12.

(6) VALLISNIERI, *Esperienze, etc.*, part. III, pag. 489. — *Opere compl.*, tom. I, pag. 283.

(7) *Act. Haffniens.*, vol. V, obs. 7.

(8) *De Generatione ex animalculo in ovo.* Leydæ, 1729.

(9) VALLISNIERI, *ubi suprà.*

(10) *De Animalculis spermaticis, etc.* Erfurt, 1731, *in*-4°.

(11) *The Anatomy of the human body.* London, 1784, *in*-8°, pag. 269, 270.

(12) *Adversaria anatomica omnia.* Lugd. Batavorum, 1741, *in*-4°, advers. IV, animad. 5.

(13) *Antilucretius*, lib. VII.

(14) *Institutiones Physiologiæ.* Lips., 1752, *in*-8°, n°, 553.

(15) *The microscope made easy.* London, 1743, *in*-8°.

(16) ABRAHAM KAAUW, *Impet. faciens, etc.* Leydæ, 1745, *in*-12, n° 96.

(17) *Elementa Physiologiæ, etc.* Amstel., 1749, pag. 210, 211.

(18) *Epist. ad Hamberg.*

(19) *Philosoph. Transact.*, 1732-1742, vol. IX, pag. 304.

(20) *Ad Syst. Leeuwenhoeckianum Comm. duo.* Leydæ, 1746, *in*-4°.

(21) *Vénus physique, etc.* Paris, 1751, *in*-12, c. XVIII.

dermueller (1), Ernest Antoine Nicolaï (2), Ch. Bonnet (3), J. Hill (4), Alex. Monro fils (5), Lesser (6), De Haller (7), Tuberville Needham (8), Christian Gottlieb Krazenstein (9), le baron de Gleichen (10), décrire plus ou moins exactement les animalcules spermatiques, ou venir se ranger, après avoir reconnu leur existence, sous les bannières de Leeuwenhoëck, à côté de Andry, de Cartheuser et de plusieurs autres observateurs que nous avons cités plus haut, n'amenant que quelques modifications au système de ceux-ci, mais entièrement opposés aux auteurs immédiatement nommés, ainsi qu'à Antoine Maître-Jan (11), à Joseph Marie Vidussi (12), à J. H. Vo-

---

(1) *Vertheidig. der Saamenthierch*, etc.

(2) *Von der Erzeug. des kindes in mutter leibe*, etc. Hall., 1746, *in*-8°.

(3) *Considérations sur les corps organisés*, 2 vol. *in*-8°. Neufchâtel, 1779. — Ces deux volumes forment les tomes v et vi de l'édition complète des œuvres de l'auteur, en 18 volumes.

(4) *An History of Animals*, etc. Lond., 1752, *in-fol.*, pag. 9.

(5) *Dissertat. inaugur. de testibus et de semine in variis animalibus.* Edinburgh. 1755, *in*-8°.

(6) *Théologie des Insectes*, etc., *avec des remarques de Lyonnet.* La Haye, 1742, *in*-8°, tom. i, pag. 216, à 232.

(7) *Elementa Physiol. Corp. humani*, tom. vii, pag. 535.

(8) *Nouvelles observations microscopiques*, etc. Paris, 1750, *in*-8°. — L'auteur croit que les corps mouvans du sperme sont le véritable germe du fœtus.

(9) *Von der erzeug. der wurmer im menschlichen korper.* Hall., 1748, *in*-8°.

(10) *Dissertat. sur la Génération, les animalcules spermatiques*, etc., ouvrage traduit de l'allemand. *Paris*, an vii, *in*-4°. — Dans les pages 22 et 23, on trouve une liste des partisans du système de Leeuwenhoeck et de ses adversaires. La plupart des noms y sont estropiés et méconnaissables. Il est singulier que Sonnini l'ait copiée sans réflexion dans son édition de Buffon

(11) *Observ. sur la formation du Poulet.* Paris, 1722, pag. 304, *in*-8°.

(12) *Voyez* la *Biblioth. anat.* de Haller, vol. ii, pag. 112, et ses *Mo-*

gli (1), et affirmant, d'ailleurs, hardiment l'animalité de ces petits êtres.

Ce n'est point ici le lieu d'examiner à fond tous les systèmes qui ont été proposés tour-à-tour à cette occasion : cette matière est entièrement du ressort de la physiologie, et ne saurait d'ailleurs être rendue assez claire pour résister aux railleries de quelque nouveau *Dalempatius* (2). Contentons-nous de savoir qu'il existe des cercaires microscopiques dans le sperme des animaux, et décrivons-les avec quelque soin, laissant à d'autres plus habiles le mérite d'en faire connaître les mœurs et la destination, de décider s'ils sont, comme le pense Vallisniéri (3), de simples êtres parasites; si, comme le croit Nicolas Andry (4), après avoir rampé jusqu'à l'ovaire, ils s'insinuent dans les œufs, dont ils referment la valvule derrière eux et où ils vivent jusqu'à ce qu'ils soient des embryons; si, ainsi que l'a prétendu Martin Lister, ils ne sont consacrés qu'à augmenter l'irritation voluptueuse produite par le sperme (5), ou son action

---

tivi di dubitare intorno la generaz. de viventi sensitivi. Venez., 1717, *in*-12.

(1) Haller, *ubi suprà*, pag. 119. — *De Anthropogeniâ Dissert.* Bonon., 1718, *in*-4°.

(2) On sait assez généralement que, déguisé sous le nom de *Dalempatius* et afin de s'amuser aux dépens des observateurs crédules, un M. François de Plantade assura avoir reconnu, dans la liqueur spermatique et à l'aide du microscope, un véritable *homuncule* avec ses deux bras, ses deux jambes, sa poitrine et sa tête, et que Buffon et Vallisniéri ont été les dupes de cette plaisanterie, au sujet de laquelle on peut consulter les *Nouvelles de la République des Lettres*, années, 1679, pag. 552; 1699, pag. 225.

(3) *Storia della generazione dell'uomo.* Venez., 1721, *in*-4°, pag. 80.

(4) *L. c.*, édit. *in*-12, de 1741, pag. 175.

(5) *L. c.*, pag. 396.

sur les ovaires, comme le veulent quelques-uns; si, d'après les idées de Pierre Gérike, professeur à Helmstaedt (1), ils proviennent de l'air par *panspermie*, ce qui ne mérite point de réfutation; etc, etc.

Quoi qu'il en soit, d'après le plus grand nombre des observateurs, ceux de ces animalcules qu'on trouve dans le sperme de l'homme (2) sont formés d'une sorte de tête grosse, arrondie (3), comme vésiculeuse et d'une queue proportionnément très-grêle, flexueuse, pointue, ce qui leur donne quelque ressemblance avec un têtard de grenouille, et ce qui les classe manifestement parmi les cercaires. Telle est, au reste, leur petitesse, que mille d'entre eux n'égalent que la grosseur d'un cheveu, et que cinquante mille trouveraient place dans un petit grain de sable. Leur longueur a été évaluée par Jos. Keil à la trois cent millième partie d'un pouce (4), et, par une expérience ingénieuse, le patient Clifton Wintringham a évalué le poids de chacun d'eux à la cent quarante mille millionième partie d'un grain, ce qui l'a mis à même de publier des résultats étonnans de calculs sur la ténuité infinie de la fibre primitive du corps animal (5). Buffon, enfin, a estimé qu'un ver sperma-

---

(1) *De Generatione hominis.* Helmst., 1744, *in*-4°.

(2) *Voyez* la figure 1re de notre planche VII, où nous les avons représentés tels que nous les avons vus.

(3) HARTZOEKER, *Essay de Dioptrique*, pag. 227. — CHESELDEN, *l. c.*, tab. XXX, fig. 1. — RICHARD BRADLEY, *Philosophical account of the works of Nature.* London, 1721, *in*-4°, tab XXV, f. 2. — WOLF, *Phys. exper.*, tom. III, § 99. — HOLLMANN, *Parerg. sive access. ad omnis gen. erudit.* Gœtt., 1736, tom. I, lib. I, n° 6. — J. P. GRAVEL, *De Superfœtatione conjecturæ.* Argent., 1738, § IV, not. *m.* — LEEUWENHOECK, *l. c.*

(4) *Introductio ad veram physicam, etc.* Londini, 1719, *in*-8°.

(5) *An inquiry into the exility of the vessels of a human body.* London, 1743, *in*-8°, pag. 17.

tique est plus de mille millions de fois plus petit qu'un homme (1).

On ne trouve pas seulement des animalcules dans le sperme de l'homme; on en rencontre également dans celui de la plupart des mammifères. Dans le sperme du bélier, par exemple, où ils ont été aperçus et décrits par Leeuwenhoëck (2) et par Buffon (3), ils ont peu d'analogie de forme avec ceux du sperme de l'homme, et présentent une tête mamelonnée, bilobée, terminée en arrière par une queue, quoique, suivant le dernier des observateurs cités, ils manquent de celle-ci (4). John Hill et le baron de Gleichen (5) nous ont fait connaître ceux du cheval, qui, de même que ceux de l'âne (6), ont un corps fusiforme et une queue longue et droite (7). Dans le chevreuil, ils paraissent *gyriniformes* (8); dans le cerf, leur corps est globuleux et leur queue assez épaisse (9); dans le chien, ils ressemblent beaucoup à ce qu'ils sont dans l'homme (10); mais leur tête et leur queue se continuent insensiblement l'une avec l'autre et sans étrangle-

---

(1) Edition de Sonnini, tom. XVII, pag. 214.

(2) *Contempl. Arcan. Nat.*, pag. 287. — *Epist. phys.*, pag. 393.

(3) *Hist. des Animaux*, chap. VI, expér. 21, 22, 23 et 24. — Édition de Sonnini, tom. XVII, pag. 270 et suiv.

(4) *Voyez* la figure IV de notre planche VII.

(5) *L. c.*, pl. V, pag. 161.

(6) GLEICHEN, *l. c.*, pag. 160, pl. IV.

(7) La figure 2 de notre planche VII, qui représente la cercaire du sperme du cheval telle que nous l'avons vue, diffère un peu de celle que donne le baron de Gleichen.

(8) *Philosoph. Transact.*, n° 284.

(9) J. HILL, *l. c.*, pag. 9.

(10) BUFFON (*l. c.*, expér. XI, pag. 256) et le baron de Gleichen (*l. c.*, pl III) les représentent presque avec la même figure.

ment (1), de manière à former, ainsi que Hill l'a dit, un ensemble presque cylindrique, terminé par un mamelon tuberculeux, suivant Abraham Kaauw (2); chez le taureau, ainsi qu'on peut le voir dans la figure 3 de notre planche VII, ils ont une grande analogie avec ceux du cheval; mais ils sont plus allongés, et paraissent plus volumineux, d'ailleurs, que dans aucun autre animal, selon le baron de Gleichen, qui les représente avec une queue cinq à six fois plus longue que le corps, très-grêle, roide comme un cheveu et toujours dans la même direction que lui (3). Ce petit nombre d'exemples, sans que nous citions encore ce qu'on observe dans le loir (4), dans le lièvre (5), le lapin (6), le cochon (7), etc., suffira pour mettre les physiologistes à même de juger ce qui se passe à ce sujet dans les mammifères, et nous leur rappellerons seulement encore qu'on a observé des animalcules du même genre dans la liqueur prolifique des animaux des autres classes, tant parmi les vertébrés que parmi les invertébrés, dans celle des oiseaux en général (8), du coq de nos basses-cours (9), lequel nous a fourni la figure 5 de notre planche VII, et du canard, en particulier; de même que dans la laitance des poissons, par exemple de la carpe, où ils sont semblables à

(1) Leeuwenhoeck, *Philosoph. Transact.*, n° 142.

(2) *Impet. faciens, etc.*, n° 94.

(3) *L. c.*, pag. 166, 167, pl. x.

(4) Leeuwenhoeck, *Anat. et Contempl., etc.*, tom. II, pag. 25, 28.

(5) *Idem, ibidem.*, pag. 2.

(6) *Idem, ibidem*, pag. 167, 168. — Buffon, *ubi suprà*, exp. 20.

(7) J. Hill, *l. c.*

(8) Hartzoeker, *Essay de Diopt.*, pag. 227. — De Superville, *l. c.*

(9) Hartzoeker, *Journ. des Savans*, ann. 1678, n° 30.

des angnilles (1), suivant quelques auteurs, et où je les ai vus globuleux ou à-peu-près (2); des gades (3), où ils sont tellement multipliés qu'on en compterait deux cents seize mille dans une sphère du diamètre d'un cheveu (4); du brochet, où l'on en trouverait cent millions dans le même espace (5); de la perche, de la tanche, de la truite (6), etc.; et où leur excessive ténuité jointe à leur nombre prodigieux doit nous porter à conclure, sans crainte d'exagération, et avec Leeuwenhoëck (7), que la laitance d'une seule morue renferme dix fois plus d'animalcules du genre de ceux dont nous parlons, qu'il n'y a d'hommes sur toute la surface de la terre.

Parmi les reptiles, la grenouille présente également, dit-on, des animalcules spermatiques. Je n'ai jamais eu occasion d'en reconnaître l'existence, malgré un certain nombre d'expériences faites dans cette vue ; et peut-être n'appartiennent-ils pas au genre des cercaires ; car A. J. Roësen von Rosenhof en parle comme d'êtres dépourvus de queue (8), et Lieberkuhn les décrit comme ayant un aspect fusiforme.

Enfin on en a aperçu pareillement dans les organes génitaux des mollusques, des insectes et des crus-

(1) Haller, *l. c.*, pag. 521.

(2) *Voyez* planche vii, fig. 6.

(3) Leeuwenhoeck, *Contempl. Arc. Nat.*, pag. 307, 308.

(4) Haller, *l. c.*, pag. 520.

(5) Hartzoeker, *Suite des Conjectures, in-4°*, pag. 106.

(6) Leeuwenhoeck, *Anat. et Contempl.*, ii, pag. 24.

(7) *Anat. et Cont.*, pag. 5, 11, 50. — Il est assez remarquable de voir beaucoup d'écrivains, même très-modernes, traduire les mots *aselli lac*, employés par Gravel et par Leeuwenhoeck et qui signifient *laitance d'un gade*, par ceux de *semence d'un cloporte.*

(8) *Hist. nat. Ranarum nostratium.* Nürnberg, 1758, fol. p. 23.

tacés, dans ceux du ver-à-soie (1), du cousin (2), de la puce (3), du limaçon (4), de la sauterelle (5), de l'araignée (6), de la demoiselle (7), etc.

Au reste, de quelque animal qu'ils proviennent, ces habitans du monde microscopique ont constamment à-peu-près le même volume (8) : seulement, chez l'homme, ainsi que l'on peut le voir d'après la figure que nous en donnons, et comme Andry, Geoffroy et Hartzoëker l'ont noté avant moi, ils ont leur prétendue tête plus épaisse, plus volumineuse que dans les mammifères. Dans les oiseaux, ils sont, en général, plus grêles et plus vermiformes, de même que dans les batraciens, les insectes et les mollusques testacés.

On assure aussi qu'il ne s'en trouve pas chez les enfans en bas âge (9), non plus que chez les jeunes béliers (10), chez les individus épuisés par l'abus du coït (11), chez les vieillards (12) et les mulets (13).

La vie, dans ces êtres si singuliers, se manifeste enfin par des actes qu'il est impossible de révoquer en

---

(1) Baker, *l. c.*, n° 282.

(2) Leeuwenhoeck, *Exper. et Cont.*, pag. 21.

(3) *Idem, ibidem*, pag. 20.

(4) Lieberkuhn.

(5) Leeuwenhoeck, *l. c.*, pag. 19.

(6) *Idem, Contempl. arcan. Nat.*, pag. 377, 378.

(7) *Idem, Exp. et Cont.*, pag. 18.

(8) Haller, *l. c.*; Cheselden, *l. c.*

(9) Hartzoeker, *Suite des Conjectures*, pag. 107. — Andry, *l. c.*; Geoffroy, *l. c.*

(10) *Philosoph. Transactions*, n° 331.

(11) *Ibidem.* — Baker, *l. c.*, pag. 282.

(12) Leeuwenhoeck, *Epist. Physiol.*, pag. 388.

(13) Bonnet, *Contempl. de la Nature*, part. 1, pag. 177, d'après Hebenstreit.

doute. Tant qu'ils sont plongés dans la partie la plus liquide du sperme, ils exécutent avec facilité et sans relâche des mouvemens (1), qui se ralentissent manifestement dans la portion épaisse de cette humeur. Ces mouvemens, que Buffon regarde comme continuels et uniformes, sont certainement l'effet d'une sorte de volonté, puisqu'on voit les corpuscules qui les exécutent tendre vers tel ou tel point déterminé (2), retourner en arrière s'ils rencontrent des obstacles (3), se joindre, se séparer (4), s'éviter (5), marcher de front (6), nager à la surface du liquide, plonger, tourner en roue et opposer de la résistance (7); imprimer à leur queue des mouvemens d'ondulation analogues à ceux d'un serpent qui rampe (8), ou s'en servir comme d'une rame (9); enfin, chercher à se dégager de la portion du liquide qui se coagule et tend à se concréter. En un mot, les évolutions rapides et multipliées d'une troupe de petits têtards qui, récemment sortis du frai, frétillent dans l'eau, nous offrent en grand le spectacle que les animalcules spermatiques nous présentent en petit. L'identité est ici parfaite, et la vie est peut-être, chez ces derniers, mieux caractérisée que chez beaucoup d'autres animaux

---

(1) Leeuwenhoeck, *Anat. et Contempl.*, ii, pag. 168. — Ph. Verrheyen, *Supplem. Anatomicum.* Bruxellis, 1710, *in*-4°, pag. 68.

(2) Haller, *l. c.*, pag. 529. — *Epistol. phys.*, pag. 281.

(3) Nicolaï, *ubi suprà*, n° 21.

(4) Leeuwenhoeck, *Contemp. Arcan. Nat.*, iii, pag. 284.

(5) Abr. Kaauw, n° 96.

(6) *Idem, ibidem.*

(7) Vallisnieri, *ubi suprà*, pag. 10.

(8) Leeuwenhoeck, *Contemp. Arcan. Nat.*, pag. 62. — Wolf, *Versuche, etc.*, tom. iii, n° 99. — Hartzoeker, *Remarques, etc.*, pag. 67.

(9) Nicolaï, *l. c.* — Ledermueller, *l. c.*

en apparence plus compliqués (1). On a même prétendu voir leur accouplement.

On a aussi cherché à démontrer l'existence d'une véritable vie animale chez eux, par leur état de langueur évidente chez les individus âgés (2) et chez les personnes atteintes de gonorrhée (3); par l'agilité qu'ils déploient, au contraire, chez les jeunes sujets (4) et sous l'influence du soleil (5) ou de l'esprit-de-vin (6).

La vie semble, d'ailleurs, se conserver, chez eux, durant trois ou quatre jours dans l'humeur spermatique qui a été obtenue d'un animal vivant, et, au bout de vingt-quatre heures, on en a observé qui vivaient encore dans les vésicules séminales d'hommes emportés par une mort violente (7).

Nous bornerons ici nos recherches sur les cercaires du sperme; nous contentant d'avoir rapporté tout ce qu'on sait de positif à leur sujet sans entrer dans la longue exposition des systêmes multipliés auxquels l'amour des causes finales a pu donner naissance.

---

(1) Christ. Aug. Crusius, *Anleitung uber, etc.* Leipsick, 1749, part. II, pag. 1226.

(2) Hartzoeker, *Essay de Dioptrique*, pag. 231. — Lesser, *l. c.*, tom. I, pag. 228.

(3) Superville, *l. c.* — Andry, *l. c.*

(4) Hartzoeker, *ubi suprà.*

(5) Nicolaï, *l. c.*

(6) Hartzoeker, *l. c.*

(7) Andry, *ubi suprà*, pag. 158.

§ II. *De la Cercaire tenace* (Cercaria tenax, Muller).

Cercaria tenax. C. membranacea, anticè crassiuscula truncata; caudâ triplo breviore, Lamarck, *Animaux sans vertèbr.,* t. 1, pag. 446. — Muller, *Hist. Verm.,* 1, p. 69, n° 62.

L'espèce d'animalcule qui fait le sujet de ce paragraphe habite dans ces concrétions irrégulières, lithoïdes, poreuses, qui se forment autour des dents chez les personnes peu soigneuses, et qu'on désigne généralement sous le nom de *tartre*. On peut l'observer dans les cellules superficielles dont elles sont creusées, alors même qu'elles viennent d'être arrachées du lieu de leur implantation, et sans qu'elles aient subi aucune sorte de préparation, tandis que, le plus souvent, comme Linnæus, Othon Frédéric Muller (1) et de Lamarck l'ont dit, on la voit nager dans l'eau où le tartre, c'est-à-dire, la matière de ces concrétions, a été tenue en infusion.

La cercaire du tartre des dents, de même que les cercaires spermatiques, est astome, agastrique, transparente. Son corps est membraneux, ovale, un peu épaissi et tronqué antérieurement; une queue très-courte et fort pointue le termine. De même qu'elles aussi, elle ne peut être aperçue à la vue simple, en sorte que ce que nous lisons dans une foule d'écrits sur les vers qui, logés dans les dents cariées, causent aux malades des douleurs insupportables jusqu'au moment où, après en avoir re-

---

(1) *Inf.*, tab. xx, fig. 1.

connu l'existence à l'aide des yeux, on en opère l'extraction, doit évidemment appartenir à d'autres animaux qu'à notre cercaire, qui ne saurait être vue qu'au microscope. Celle-ci, d'ailleurs, vit, sans déterminer en apparence aucun symptôme morbide particulier, dans les étroites cavités polyédriques que laissent entre eux les petits grains brillans et crystallins dont l'accumulation forme les incrustations dont nous parlons, incrustations qui déchaussent, ébranlent, écartent, déplacent même souvent les dents, repoussent ou détruisent les gencives, et semblent avoir des rapports multipliés avec certains polypiers marins (1).

Certainement, en effet, ce ne pouvait être contre cet animalcule, contre un être dont il ne devait avoir aucune connaissance, que Valescus de Tarenta, qui pratiquait la médecine à Montpellier vers le commencement du 15e siècle, recommandait de boucher les dents creuses, afin de tuer les vers qui se trouvent dans leur intérieur (2). Ce ne devait point non plus être lui que prétendait détruire J. Platéarius, à-peu-près contemporain de Valescus, quand il prescrivait, dans la vue de faire périr les vers qui les rongent, d'introduire dans les dents cariées un fil de fer rouge ou une petite baguette de bois de frêne, puis de remplir leur cavité avec de la thériaque (5). Ce n'est point lui non plus, sans aucun doute, qui est le ver auquel Alexandre Benedetti a attribué certaines

---

(1) Magellan, *Journal de Physique*, 1783, pag. 178.

(2) *Philonium pharmaceut. et chierurg. ed.* Hartm. Beyer, Françof., 1599, *in* 4°, lib. II, c. LXXII.

(3) *Practica, etc.* Lugd., 1525, *in*-4°. — *De Ægritud. oris*, c. III et IV, fol. 211.

odontalgies (1), puisque ce célèbre observateur est mort vers l'année 1525, avant la découverte du microscope par conséquent.

Le même raisonnement est parfaitement applicable à ce qu'ont dit sur le même point, Dodonée, dans ses Scholies sur Antonio Beniveni de Florence (2); Rondelet, dans son Histoire du Crabe (3); Albucasis (4), Thomas de Vega (5), etc.

Mais quels sont donc ces hôtes incommodes dont on avait dès-lors signalé l'existence, et que trop de praticiens distingués ont eu depuis l'occasion d'observer pour qu'il soit permis d'en révoquer l'existence en doute? Il me semble probable que les prétendus vers dont on a signalé le séjour dans les dents gâtées y ont été introduits par l'effet de quelque supercherie, par un tour d'adresse de la part de quelque charlatan, ou bien qu'ils sont de la même nature que ceux qui habitent parfois dans les anfractuosités des fosses nasales, et dans les sinus de la face (6), dans l'ichor des ulcères de mauvais caractère, etc., c'est-à-dire, des larves d'insectes diptères, qui sont venu déposer leurs œufs sur des surfaces où ils ont été attirés par une odeur qui semblait promettre une nourriture convenable à leur postérité. C'est ce dont on se convaincra, je crois, facilement, en se rap-

---

(1) *Alex. Benedit. Opera.* Bon., 1539, *in*-4°, lib. VI, c. IV, c. XIII.

(2) *De Abditis nonnullis ac mirandis morborum et sanationum causis, etc.* Coloniæ, 1581, *in*-8°, c. C.

(3) *De Piscibus.* Lugduni, 1554, *in-fol.*, lib. XVIII, c. XXV, p. 574.

(4) *Al Tacrif*, tr. VII, c. IV.

(5) *Comment. ad lib. I, c. V de Locis affectis Galeni.*

(6) *Voyez* à ce sujet le paragraphe III du chapitre XVIII de mon *Osphrésiologie*. Paris, 1821, *in*-8°.

pelant les faits rapportés par J.-Nicolas Pechlin (1) de Leyde, qui dit avoir vu sortir des dents cariées d'une vieille femme cinq vers odontalgiques bien vivans et *semblables à des poux aplatis ;* par Godefroy Schultz (2), qui en a observé de *pareils à des vers de terre ;* par Olig. Jacoboeus, qui, ayant ruginé toute la partie cariée chez une personne tourmentée par une vive odontalgie, donna issue à un ver qui se remua encore longtemps dans l'eau (3) ; par Philippe Salmuth (4), qui délivra une personne atteinte de la même affection d'un ver long d'un pouce et demi, et ayant de l'analogie avec ceux qui attaquent le fromage ; par Martin Six (5), qui en trouva de tels aussi dans des dents creuses qu'il rompit après les avoir arrachées ; par Ulysse Aldrovandi (6), qui raconte, d'après l'Histoire ecclésiastique de Sozomène (7), qu'un moine de Syrie, nommé *Batœus*, eut les dents attaquées par les vers, par suite d'une diète trop rigoureuse ; par Dufour (8), qui en a trouvé un de la longueur de quatre lignes, hérissé de soies et partagé en anneaux, dans la dent d'un enfant ; par Gabriel Clauder, devant lequel un charlatan fit sortir d'une dent qu'il venait d'arracher un vermisseau de la nature de ceux du fromage (9), et qui en trouva un

(1) *Observ. phys. med., etc.* Hamburgi, 1691, *in*-4°, obs. 24.

(2) *Ephem. Acad. Nat. Cur.*, dec. 2, ann. 9 et 10, obs. 187.

(3) *Act. med. Hafn.*, ann. 1677, 1678, 1679, vol. v, obs. 108.

(4) *Observ. med., cent. III, posth.* Brunswic., 1648, *in*-4°, cent. III, obs. 32.

(5) Th. Bartholin, *Hist. anat. rar.* Hafn., 1657, cent. III, hist. 96.

(6) *De Insectis,* lib. VI, pag. 655.

(7) c. XXXIV.

(8) *Journal de Médecine,* tom. VII, pag. 256, octobre 1757.

(9) *Ephem. Acad. Nat. Cur.,* dec. II, ann. 7, obs. 174, pag. 332.

autre logé de même dans la dent d'un de ses malades (1); par Loëseke (2), qui a donné la figure d'un de ces entozoaires ; par M. Bremser, de Vienne (3), qui, après Schœffer, veut que la *cercaria tenax* des auteurs ne soit qu'une semence de jusquiame dépouillée de sa capsule pour avoir été jetée sur des charbons ardens, et dont les fibres, en se contractant inégalement par l'effet de l'humidité, font faire au germe un mouvement circulaire propre à tromper les personnes peu clairvoyantes ; ce qui, au reste, avait déjà été en partie noté par Houlier (4). Pour qui étudie avec soin les diverses observations que nous venons de citer, il devient évident que leurs auteurs n'ont point pu parler d'une cercaire, puisque les uns ignoraient l'usage du microscope ; puisque les autres ont décrit des animaux d'un volume comparativement énorme et de figure tout-à-fait différente ; puisque tous, ou à-peu-près, ont signalé l'existence de douleurs intolérables qu'un tel animalcule ne saurait produire ; mais il reste prouvé que des animaux parasites, et très-probablement des larves d'insectes diptères, se logent et se développent dans les dents cariées, et déterminent des accidens plus ou moins graves. C'est là le seul résultat médical auquel nous conduise l'histoire de la cercaire tenace, qui existe cependant évidemment aussi.

---

(1) *Ephem. Acad. Nat. Cur.*, ann. 5, obs. 192.

(2) *Observ. anat. chir. med.*, pag. 43.

(3) *Ueber lebende würmer im lebendem menschen.* Vienn., 1819, *in*-4°. — *Nouveau Journal de Médecine*, tom. x, pag. 157, juin 1821.

(4) *Periocha ad lib. v Galeni de compos. medic.*

ARTICLE CVI.

Du Cerf commun (Cervus elaphus, LINNÆUS) (1).

Grec.......... Ἔλαφος, ARISTOTE.
Latin.......... *Cervus*.
Italien........ *Cervo*.
Espagnol..... *Ciervo* (2).
Allemand .... *Hirsch*.
Anglais....... *Red deer* et *Hart*.

Cervus elaphus. C. cornibus ramosis, teretibus, incurvatis, LINNÆUS, *Syst. Nat.*, ed. Gmel., gen. 29, sp. 3.

Cervus elaphus, C. cornibus ramosis totis teretibus, recurvatis, ERXLEBEN, *Syst. Regn. anim.*, gen. 30, sp. 30.

LE Cerf est un animal mammifère de la famille des ruminans, et habitant naturel des forêts de toute l'Europe et de l'Asie tempérée, où il vit d'herbes, de

---

(1) Le professeur Canali de Pérouse a découvert une sorte d'animal entozoaire, que l'on a proposé d'appeler *Cercosoma*, et dont nous devrions parler ici; mais il est trop peu connu encore pour mériter un article à part, quand bien même il ne serait pas la larve de l'*eristalis pendulus* ou d'un *syrphe*, ainsi que le veulent MM. Brera (*Memorie per servire di supplimento et di continuaz. alle Lezioni, etc.* Crema, 1808, pag. 106) et Bremser (*l. c.*).

(2) DE FUNEZ, l. II, c. XVII.

feuilles, de bourgeons d'arbres, et où il se distingue par la légèreté de ses formes, l'élégance de ses proportions, l'aisance de ses mouvemens, la vitesse de sa course, qui est même passée en proverbe.

D'une taille constamment de beaucoup inférieure à celle du cheval (1), ayant les jambes minces et élevées sans être faibles, le pied fourchu, le corps svelte et arrondi, le cou allongé, la tête fine, l'œil doux et hardi tout à la fois; occupant un rang distingué parmi les animaux les plus favorisés de la Nature et recherché avec ardeur par l'homme, auquel il offre plus d'une ressource, le cerf est plus ou moins grand suivant les lieux qu'il habite; celui des plaines, des vallées ou des collines abondantes en grains, par exemple, a le corps plus volumineux et les jambes plus hautes que celui des montagnes sèches, arides et pierreuses. Son pelage, au reste, toujours propre et brillant, offre communément sur les flancs, le dos et le dehors des cuisses, durant l'été, une teinte d'un fauve brun, passant au pâle sur la croupe et la queue, qui est courte, et une ligne noirâtre, entre deux rangées de petites taches claires, le long de l'épine, tandis que les côtés des fesses sont marqués d'une autre ligne noirâtre, et que le chanfrein est traversé par une large bande brune. Quelquefois blanc ou d'un brun foncé, mais par pur accident, il devient en hiver d'un gris brun uniforme, et, avec les années, il noircit en même temps que les poils de son cou s'allongent et se hérissent en forme de cri-

(1) Communément le cerf a environ trois pieds et demi de hauteur depuis la partie supérieure du dos jusqu'à terre, et six pieds de longueur depuis le bout du museau jusqu'à la queue.

nière (1). Ses oreilles sont droites, relevées et fort longues ; ses pupilles sont tranversalement oblongues, et le tapis de ses yeux est d'un bleu argentin nuancé de violet ; son muffle est fort étendu.

Comme celle des autres ruminans, la mâchoire supérieure du cerf est dépourvue de dents incisives ; mais, à l'inférieure, on en observe huit, dont les deux moyennes sont beaucoup plus larges que les six autres. Cette dernière, à son tour, n'offre aucune trace des deux canines à pointe mousse, dont est armée la première, au contraire. Chacune d'elles, d'ailleurs, présente douze dents molaires, dépourvues de collet à la base de leur couronne, et semblables, pour la forme et la disposition, à celles du bœuf, du mouton et des ruminans en général, dont le cerf se rapproche, en outre, pour l'organisation intérieure, à un point capable d'étonner celui qui, comparant la taille légère de ce quadrupède à la pesante figure du taureau, croirait trouver des différences proportionnées entre les viscères de ces animaux, et est bientôt forcé d'avouer, avec Daubenton, que le mammifère qui perce avec tant de promptitude le fort des bois, qui s'élance avec tant de rapidité dans les plaines, qui bondit avec tant de force et de légèreté, ressemble beaucoup au bœuf le plus épais, le plus lent et le plus lourd.

Le cerf néanmoins offre à celui qui l'examine attentivement plusieurs caractères qui lui appartiennent plus

---

(1) Il est probable que l'animal nommé *ἱππέλαφος* par Aristote n'est qu'un cerf âgé et présentant la disposition dont nous parlons, quoique Gesner le regarde comme l'élan, opinion qui est adoptée par Klein (*Disp. Quadrup.*, § 9), par le P. Hardouin dans ses notes sur Pline (lib. XI, c. XXXVII, sect. XLV), et par plusieurs autres.

spécialement. L'individu mâle, par exemple, a la tête ornée d'un *bois rameux*, qui manque chez les femelles, et dont la production paraît intimement liée à l'état d'intégrité des parties génitales. Ce bois, qui tient la place des cornes à chevilles osseuses des autres ruminans, en diffère cependant considérablement. Entièrement solide, véritable os, et par son tissu et par ses élémens, il est dur, compacte, fibreux à l'extérieur; spongieux, mais sans grands vides, sans cavité médullaire et sans sinus à l'intérieur. Sa base adhère à l'os frontal et fait corps avec lui, de manière qu'à certaines époques on ne pourrait pas déterminer, dans leur tissu intérieur, de limite entre l'un et l'autre; mais la peau qui recouvre le front ne se prolonge point sur le bois, à la base duquel elle est arrêtée par un bourrelet osseux et dentelé, au-delà duquel on ne trouve pas même de périoste.

Ce bois, ainsi dur et nu, sillonné d'ailleurs plus ou moins profondément à sa surface, ne demeure jamais qu'une année sur la tête du cerf, et tombe au bout de ce temps par un travail physiologique des plus curieux, et soumis à des lois précices et fixes, mais qu'il n'entre point dans notre plan d'examiner en détail, malgré le soin que nous devons apporter à l'examen d'un organe qui, sous le nom vulgaire de *corne de cerf*, est d'un usage fort étendu en médecine. Nous dirons seulement que lorsque sa chute est prochaine on voit, en le sciant longitudinalement, une marque de séparation rougeâtre entre lui et la voûte du crâne et que l'adhérence se détruit par degrés dans ce lieu, en sorte que, sans qu'il soit nécessaire d'admettre, avec certains auteurs (1), que de

---

(1) *Dictionnaire de Trévoux*, art. CERF.

gros vers blancs en rongent la racine, erreur déjà réfutée par l'excellent observateur Réaumur (1), le choc le plus léger suffit pour détacher et faire tomber les deux pièces dont il est composé, l'une après l'autre, et à deux ou trois jours de distance au plus, en occasionant une légère hémorrhagie, ce qui arrive communément au printemps, depuis février jusqu'en mai.

A cette époque, l'os frontal présente à découvert deux protubérances sur lesquelles la peau ne tarde point à s'étendre pour être bientôt soulevée elle-même par un tubercule mou et cartilagineux, recouvert de vaisseaux dont le volume égale souvent celui du petit doigt, et qui pénètrent dans tous les sens la masse, que l'on voit petit à petit s'ossifier, en même temps, d'ailleurs, que le bourrelet dentelé de sa base s'étend, s'agrandit, et resserre ainsi les vaisseaux, qu'il finit même par oblitérer totalement lorsque le bois a acquis son entier développement (2). Alors la peau et le périoste qui tapissaient celui-ci se dessèchent, meurent et tombent, de manière que l'os, au moment où les feuilles naissantes commencent à parer les forêts, où la terre se couvre d'herbe nouvelle, se trouvant de nouveau à nu, se détache aussi lui-même comme nécrosé, pour renaître de nouveau et toujours plus considérable, mais avec des formes invariablement fixées et en suivant une merveilleuse constance dans les lois de son développement.

---

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes*, in-4°, tom. v, pag. 66 et suivantes.

(2) Les sillons que l'on observe à la superficie du bois des cerfs sont la trace des vaisseaux dont il est ici question, et non point, comme Gesner l'a cru à tort, celle des galeries que se creusent dans sa substance des vers qui s'y engendrent pendant l'été et qui la rongent.

Le premier bois que porte le cerf ne se forme qu'à la seconde année, et n'a qu'une simple tige sur chaque *couronne* sans aucune branche; mais, à la troisième année, ce bois, encore cylindrique, pousse de chaque perche deux ou trois branches, que l'on appelle *cornichons* ou *andouillers,* et dont le nombre, à la quatrième, s'élève à trois d'un côté et à trois ou quatre de l'autre, pour monter à huit ou douze lors de la cinquième.

A mesure que l'animal avance en âge, le bois devient plus haut et plus ouvert, c'est-à-dire que les perches s'éloignent l'une de l'autre. Les andouillers, toujours pointus, sont aussi plus longs, plus gros et plus nombreux; le bois entier est, en somme, plus volumineux, quoiqu'à tout âge pourtant il présente des variétés dépendantes de la nourriture que trouve le cerf et du climat sous lequel il vit. Passé huit ans, le cerf pousse des bois qui ont quelquefois jusqu'à vingt-quatre branches, vu que plusieurs andouillers se bifurquent.

Nous ne saurions, au reste, malgré l'autorité d'un si grand nom, croire avec Buffon que cette arme ou plutôt que cet ornement de la tête du cerf soit un résidu de la nourriture de cet animal qui habite les forêts, et qui ne vit, pour ainsi dire, que de bois, de même, dit-il, qu'on voit se couvrir d'écailles la queue du castor qui mange des poissons. Une pareille théorie, d'après laquelle cet auteur fait du bois du cerf une production végétale, qui croît, se développe, se ramifie, se durcit, se sèche et se sépare comme certaines portions du bois de nos arbres, n'est point soutenable, et ne saurait même être appuyée par les passages des écrits d'Aristote (1), de Théophraste (2) et de

(1) Περι ζωῶν Ιστοριας, βιβλ. Θ, κεφ. ε.

(2) *De Causis Plantarum*, lib. II, c. 23.

Pline (1), où il est dit qu'on a vu du lierre s'attacher, pousser et croître sur le bois des cerfs.

Quoi qu'il en soit, dans le bois d'un cerf adulte, l'andouiller le plus voisin de la couronne, celui qu'en terme de vénerie on appelle *maître andouiller,* sort du côté antérieur de la perche, s'étend en avant et se recourbe un peu en haut et en dehors. Sur chaque perche, il y a deux autres andouillers qui ont à-peu-près la même direction; mais le second est ordinairement plus près du premier que du troisième, qui est lui-même à égale distance environ de la base et du sommet du bois. Dans les jeunes cerfs, ce sommet est bifurqué, mais, plus tard, l'endroit de la bifurcation s'élargit comme la paume de la main, et est terminé par des andouillers dont les principaux sont dirigés obliquement en dedans et les autres en avant : il y en a aussi qui penchent en arrière et quelquefois en dehors (2).

Nous avons dit qu'il existait une liaison manifeste entre la production du bois que nous venons de décrire et l'état des organes génitaux. On en a la preuve dans ce qui arrive au cerf coupé, qui ne voit plus son front ombragé par la suite si la castration a été faite au moment de la chute du bois, lequel, au contraire, ne tombe plus et persiste pendant toute la durée de la vie de l'animal, si l'on a pratiqué l'opération peu de temps après la pousse d'un nouveau bois.

Un autre caractère assez notable dans le cerf commun, c'est que ses poils sont secs, cassans, courts, ras et peu solidement fixés à la peau, à laquelle ils ne tiennent

---

(1) *L. c.*, lib. VIII, c. XXXII.

(2) Nous consacrons dans la suite de cet ouvrage un article particulier à l'histoire médicale du bois de cerf.

que par un pédicule extrêmement grêle en comparaison de leur diamètre principal.

Au-dessous de l'angle antérieur de chacun des yeux de cet animal on trouve encore, d'ailleurs, une cavité profonde de plus d'un pouce et ouverte au dehors par une fente très-apparente, dirigée en ligne droite du côté de la commissure des lèvres. Le fond de cette cavité, à laquelle on donne le nom de *larmier*, et près de laquelle le poil est disposé en épi, est tapissé par une membrane très-fine et plissée, qui recouvre, suivant J.-J. Wepfer (1), un corps glanduleux, ferme et résistant, et contient une sorte de sédiment noirâtre, gras et léger, ou certaines concrétions que les anciens pharmacologistes ont appelées *larmes* ou *bézoards de cerf.*

Les cerfs, avons-nous dit, vivent dans les bois et les forêts, où leur nourriture, quoique constamment végétale, est différente suivant les saisons. En automne, on leur voit rechercher les boutons des arbustes verts, les fleurs de bruyère, les feuilles de ronce, etc.; en hiver, lorsque la neige forme un tapis à la surface de la terre, ils pèlent les arbres et vivent d'écorce et de mousse; mais lorsqu'il fait un temps doux, ils vont paître dans les blés, pour rechercher ensuite, au premier printemps, les chatons des trembles, des marsaules, des coudriers, et se jeter, en été, sur les grains, et de préférence sur le seigle

Ces animaux, qui ont l'œil bon, l'odorat exquis et l'oreille excellente, et qui, après avoir mangé, cherchent à se reposer pour ruminer à loisir, développent, dans l'occasion, une grande intelligence et une rare ac-

(1) *Ephem. Acad. Nat. Curios.*, dec. II, ann. 6, obs. 118, p. 243.

tivité : dans leur jugement et dans leur instinct, ils savent trouver de nombreuses ressources contre les dangers : aussi leur chasse, dont on a fait le plus noble des exercices, a-t-elle, dans tous les temps, paru digne d'occuper les loisirs des héros et des souverains de la terre, et est-elle devenue l'objet d'un art qui a une théorie très-étendue et une langue à part, langue en vertu de laquelle les organes du cerf ont reçu des dénominations bizarres ou détournées de leur acception ordinaire, que les auteurs de vénerie auraient seuls dû employer, et qui, y causant d'ailleurs une obscurité que rien ne saurait excuser, semblent n'exister, dans certains écrits de zoologie, que comme des restes de cette barbarie qui a long-temps entravé la marche des sciences.

Aussitôt après la chute de leur bois, les cerfs se retirent et se cachent dans les taillis, jusqu'à ce que le nouveau bois soit revenu, c'est-à-dire, jusque vers le mois d'août, pour entrer en *rut* avec celui de septembre. Alors ces animaux, habituellement innocens, doux, tranquilles et timides, semblent animés d'une fureur aveugle, ne s'inquiètent plus de rien, ne paraissent plus susceptibles de crainte et deviennent très-dangereux, même pour les hommes. Le cou et la gorge enflés, répandant une odeur forte et désagréable, ils courent les forêts et les plaines en tout sens, franchissent les haies et les palis, passent même à la nage de grandes rivières et des bras de mer, s'ils sont poursuivis; cherchent l'eau partout à cause du feu qui les dévore, font entendre une voix âpre et retentissante, mangent peu, ne dorment point, et se livrent entre eux des combats à outrance.

Lorsque cet état d'excitation extraordinaire a duré à-peu-près trois semaines, et que l'accouplement a eu lieu,

ils deviennent d'une excessive faiblesse, et se retirent dans les lieux où une nourriture abondante peut remédier à leur épuisement, qui se dissipe, du reste, assez vite s'ils trouvent du gland en quantité.

Huit mois et quelques jours après l'accouplement, la biche (c'est ainsi qu'on nomme la femelle du cerf) met bas ordinairement un seul petit, dont le pelage fauve est rayé ou tacheté de blanc, qui *porte la livrée,* comme on dit en terme de chasse, et qu'on appelle *faon* jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de six mois. La mère en a le plus grand soin et ne le quitte point de tout l'été. Dès l'âge de dix-huit mois, il est en état de se reproduire, et cependant alors il n'a encore pris que la moitié ou les deux tiers à-peu-près de son accroissement.

Ce faon met environ cinq ou six ans à devenir cerf, ce qui, d'après le calcul généralement adopté, d'après celui de Buffon en particulier, donne à l'animal une vie de la durée totale de trente-cinq à quarante ans. Le préjugé par suite duquel on attribue au cerf une vie d'une longueur prodigieuse, préjugé populaire qui régnait déjà du temps d'Aristote (1), est donc dénué de toute espèce de fondement.

On voit, d'après cela, le cas que l'on doit faire de cette tradition, suivant laquelle un cerf, pris par Charles VI dans la forêt de Senlis, aurait appartenu à César, par suite de l'inscription : *Cæsar hoc me donavit*, qu'il portait sur un collier, et aurait été âgé d'un assez grand nombre de siècles déjà (1). Cette fable, d'ailleurs, est

---

(1) *L. c.*, lib. VI, c. XXIX. — On sait aussi qu'au moment de sa mort, Thophraste se plaignait de la Nature, qui avait accordé une vie plus longue au cerf et à la corneille qu'à l'homme.

(2) *Voyez* MÉZERAY, *Règne de Charles VI.*

renouvelée de Pline, qui parle d'un cerf auquel Alexandre avait fait mettre un collier d'or, et que l'on ne prit que plus de cent ans après la mort de ce monarque (1) : personne n'y croit plus.

Pris jeune, le cerf, et surtout la biche, sont susceptibles de s'apprivoiser jusqu'à un certain point, et de vivre dans des parcs où on les enferme, souvent même de prospérer dans des lieux fort éloignés de ceux où ils ont pris naissance. C'est ainsi que l'on en trouve à présent à l'Ile-de-France, où ils ont été transportés par les Portugais, et où ils n'existaient point avant eux. On est même parvenu à composer des attelages de ces animaux, et Valmont de Bomarre rapporte, dans son Dictionnaire, qu'il a vu, en Allemagne, un de ces attelages formé de six cerfs dociles au mors et actifs au coup de fouet.

Jusqu'à présent nous n'avons étudié le cerf que sous le rapport de l'histoire naturelle seulement, et cependant cet animal jouit, sous le double point de vue de l'hygiène et de la thérapeutique, d'une réputation assez étendue pour avoir fourni à plusieurs médecins, à Werner Rolfink (2), à Major (3), à J. A. Graba (4), à Valérius (5), à J. G. Agricola (6), entre autres, le sujet d'ouvrages *ex professo* sur les vertus et les propriétés

---

(1) *L. c.*, lib. VIII, c. XXXIII.

(2) Ελαφολογια, *s. de naturâ cervi ejusque usu et arcanis hermeticis, in foro Asclepiadis utilissimis.* Jenæ, 1639, *in*-4°.

(3) Ελαφοδιδασκαλος, *etc.* Brunswigæ, 1604, *in*-4°.

(4) Ελαφογραφια, *s. cervi descriptio phys. med. chym., in quâ tam cervi in genere quàm in specie, etc.* Jenæ, 1667, *in*-8°.

(5) *Dissert. de Cervis.* Upsal., 1718, *in*-8°.

(6) *Cervi tum integri et vivi natura et propriet. tum excoriati et dissecti in medicinâ usus; das ist : ausfuehrliche Beschreibungdes, etc.* Ambergæ, 1617, *in*-4°.

médicamenteuses que l'on célébrait autrefois dans presque toutes ses parties, sur les qualités alimentaires que l'on attribuait à sa chair, qui n'est cependant bonne à manger que dans les jeunes individus, ceux que les chasseurs et les pourvoyeurs nomment *faons* et *daguets*, où elle est sapide, nourrissante, et douée des propriétés excitantes énergiques qu'on reconnaît généralement au gibier, surtout si, comme le dit Isaac (1), l'individu était encore nourri du lait de sa mère au moment où on s'en est saisi; qui est seulement passable dans les *biches;* mais qui, dans les individus adultes, acquiert progressivement une saveur désagréable et forte, devient dure, sèche, compacte, difficile à digérer, et surtout paraît, au moment du rut, aussi peu mangeable que celle du bouc, ainsi que l'avait noté déjà Aristote.

C'est, au reste, avant cette dernière époque, ou avant le mois d'août, que le cerf est particulièrement chargé de cette graisse que les chasseurs appellent *venaison*, et qui est quelquefois alors assez abondante pour retarder sa course; c'est alors aussi qu'il est surtout recherché pour la table, à moins que, dans l'intention de se procurer sa chair en toute saison avec les mêmes qualités, de la rendre plus tendre, plus grasse, plus savoureuse, on n'ait *coupé* l'animal peu de temps après sa naissance, ainsi que cela se pratiquait autrefois assez souvent, au rapport de P. Gontier, dans ses *Exercitationes hygiasticæ*.

---

(1) *Liber Dietarum particularium.* — *Voyez* le folio CXXXV de ses Œuvres complètes imprimées *in-folio* en caractères gothiques sans date et sans désignation de lieu, mais avec privilége de Léon X et de François I[er].

Mais il n'en est pas moins vrai que, dans l'état naturel, le moment opportun pour manger du cerf est l'été; en sorte que le précepte donné par beaucoup d'auteurs, par U. Aldrovandi en particulier, de s'en abstenir durant cette saison, est basé sur un préjugé dénué de toute espèce de fondement, celui en vertu duquel la chair de cet animal devient alors vénéneuse, vu que lui-même vit de serpens et de vipères (1) durant les chaleurs de l'été.

En quelque temps que ce soit, d'ailleurs, on estime spécialement, dans le cerf, la langue, surtout lorsqu'elle a été lardée, ainsi que le prescrit déjà l'auteur d'un manuscrit du treizième siècle (2), le muffle et les oreilles, auxquels on ajoute quelquefois le *cimier*, ou cette partie du dos qui avoisine les cuisses. L'on recherche de préférence, dans les faons, les *filets de la longe*, lesquels étaient même autrefois un morceau réservé uniquement pour le palais des Grands, du moins parmi les nobles français; car, chez les Romains et les Grecs, on faisait assez peu de cas de la chair des animaux de ce genre pour que Galien (3) l'ait classée, avec celle des chevaux et des ânes, parmi les alimens réservés *hominibus asininis*, en quoi il a été suivi par Paul d'Egine (4) et par Siméon Seth, le maître de la garde-robe dans le palais d'Antiochus à Constantinople, et l'auteur d'un *Traité sur les Alimens*.

On regarde également comme un mets des plus délicats les bois de cerfs nouvellement poussés et encore tendres

---

(1) Aldrovandi, *De Quadrupedibus bisulcis*, lib. I, c. xxvii, p. 845.

(2) Ce manuscrit, qui existe à la Bibliothèque du Roi, et que cite Le Grand-d'Aussy, est intitulé : *la Devise des Lescheurs*.

(3) *De Attenuante victûs ratione liber* c. *viii*.

(4) *De Re medicâ*, lib. I, c. lxxxiv.

et mous, et, sous les dénominations bizarres de *cornichons*, de *tête*, ou de *cru*, on les sert, dans les festins d'apparat, coupés par morceaux et frits ou bouillis. Par leur saveur et leur odeur, ils ont beaucoup d'analogie avec les champignons ; mais leurs qualités nutritives sont entièrement celles de la gélatine, qui paraît, d'ailleurs, les composer uniquement : aussi, quoique Jean Bruyren Champier en ait fait le *morceau des rois*, ne peut-on les considérer comme de facile digestion, et est-il permis de ranger cette préparation culinaire dans la même catégorie que ces faons qu'un goût dépravé portait autrefois les puissans du monde à arracher du sein maternel pour faire la gloire de leurs repas, selon Julio Alessandrini de Neustain (1), qui s'écrie à ce sujet, *quis hoc primùm excogitavit ? quæ tanta gulæ libido?* et dont l'étonnement est partagé assez généralement de notre temps.

La chair du cerf adulte, considérée comme aliment, du reste, a trouvé des détracteurs comme des apologistes. Depuis long-temps déjà on la regarde assez généralement comme contraire aux personnes disposées aux maladies des voies urinaires (2). Avicenne la dit diurétique, et annonce que son usage produit la fièvre quarte (3), ce que pense aussi le célèbre Pierre du Chastel (4) ; tandis que Pline raconte que certaines princesses, en mangeant tous les matins du cerf à leur déjeuner, s'étaient pendant long-temps préservées de toute espèce de fièvre, avec la

---

(1) *Salubrium sive de Sanitate tuendâ, etc.* Coloniæ, 1575, *in-fol.*

(2) Γαληνου περι της τῶν εν νεφροῖς παθῶν διαγνωσεως καὶ θεραπειας το βιβλιον προσγεγραμμενον, κεφ. σΓ'. — *Voyez* la page 541 du tom. x de l'édition de Chartier.

(3) *Liber Canonis*, lib. II, t. II, c. CXLV.

(4) Κρεωφαγιὰ *sive de Esu Carnium*, lib. II, c. III.

condition pourtant que l'animal eût été tué d'un seul coup (1), et tandis que d'autres, en suivant un pareil régime, ont espéré parvenir à la vieillesse la plus avancée, et cela en raison de la longue durée de vie que l'on a généralement accordée au cerf.

Le foie de cet animal ne paraît jamais avoir été estimé, mais, pendant long-temps, on a fait un grand cas de sa moelle, parce qu'on croyait, en se nourrissant de cette substance, acquérir la vitesse que déploie dans sa course le cerf lui-même. On sait, en effet, d'après les mythes grecs, que le centaure Chiron, chargé de l'éducation d'Achille, dédaigna le lait pour son élève, et lui fit sucer seulement la moelle des cerfs dont il s'emparait à la chasse. C'est donc cet aliment qui valut au héros de Larisse la vélocité par laquelle il se distingua dans la suite, et qui lui a mérité, dans Homère, l'épithète de πόδας ὠκύς.

Ce n'est pas seulement comme aliment que le cerf a été recherché par l'homme; on a prétendu trouver en lui des remèdes à une foule de maladies diverses, et son bois, que l'on conserve encore à présent dans toutes les officines des pharmaciens, n'a point toujours été le seul produit que ce quadrupède ait fourni à la thérapeutique. Toutes ses parties ont été regardées, *avec raison*, disent les auteurs de la Continuation de la Matière médicale de Geoffroy (2), comme alexipharmaques et diaphorétiques, et toutes les préparations qu'on en tire, ajoutent-ils, possèdent les mêmes qualités.

Une assertion aussi générale (3) n'est certes pas moins

(1) *L. c.*, lib. VIII, c. XXXII.

(2) Tom. IV, seconde partie, pag. 81.

(3) C'est l'opinion d'Ettmuller dans ses Commentaires sur Schroëder.

exagérée que singulière; mais elle paraît, dans son ensemble, encore moins absurde qu'une foule d'autres assertions particulières dont elle est la conséquence, et que nous ne devons faire absolument qu'indiquer, pour insister davantage sur les résultats qui sont véritablement le fruit de l'observation et de l'expérience.

Le sang du cerf, par exemple, a passé autrefois pour un puissant analeptique. Beaucoup d'anciens thérapeutistes ont vanté ses propriétés comme analogues à celles du sang de bouquetin (1), et, dans la pleurésie, la péripneumonie, la goutte, les maladies éruptives, etc., l'ont, comme sudorifique et résolutif, et après l'avoir fait dessécher au soleil et réduire en poudre, donné à la dose d'un scrupule ou d'un gros dans un verre de vin (2), en même temps, d'ailleurs, qu'ils l'administraient dans des lavemens contre les ulcérations des intestins et la dysenterie chronique (3). Dippel faisait grand cas de l'huile qu'il en retirait par la distillation, et plusieurs chirurgiens ont recommandé, dans les cas d'hémorrhagies (4), sa poudre comme astringente et en application sur les orifices des vaisseaux ouverts. Mais la vogue dont a joui ce prétendu médicament s'est évanouie avec le temps, et n'a su résister aux efforts de l'inébranlable expérience, qui a aussi fait justice des propriétés merveilleuses de plusieurs autres organes de l'animal dont nous parlons, et dont, spécialement le pénis, broyé dans du vin ou

---

(1) *Voyez* ci-dessus pag. 84 et 85.

(2) Arnault de Nobleville et Salerne, *l. c.*, tom. iv, 2e partie, pag. 91.

(3) Aldrovandi, *De Quadup. bisulcis*, pag. 853.

(4) Fourcroy, article Cerf, dans le *Dictionnaire de Médecine de l'Encyclopédie méthodique*.

desséché et râpé pour être bu dans la même liqueur, était conseillé par Dioscoride, par Paul d'Egine, par Siméon Seth contre la morsure de la vipère et des autres serpens venimeux; tandis que Rhazès et Albert-le-Grand le vantaient contre la dysurie et les douleurs de colique; qu'Arnault de Nobleville et Salerne le préconisaient contre la pleurésie dans une potion appropriée (1) ou réduit en gelée, et que d'autres voulaient qu'on le conservât pour combattre la stérilité. Les testicules du cerf ont pareillement fait partie d'un grand nombre de préparations réputées aphrodisiaques, et que l'on trouve indiquées, avec plus ou moins de détails, dans les anciens compilateurs de Zoologies médicales, mais qui sont aujourd'hui oubliées tout aussi bien que le remède spermatopée que l'on composait avec le pénis de ce mammifère tué dans le temps du rut, et qu'on administrait dans un œuf poché ou dans un verre de bon vin.

Sa graisse, qui n'est réellement qu'adoucissante, émolliente et anodyne, et qui l'est à un haut degré, quoiqu'il ne faille pourtant pas, avec Galien (2), la placer en tête des médicamens de ce genre, a été regardée comme un maturatif assuré, et entrait autrefois dans une multitude d'onguens et d'emplâtres que l'on employait pour ramollir les tumeurs, pour consolider les plaies, pour cicatriser les engelures, pour apaiser les douleurs (3), et dans lesquels on la remplace maintenant par l'axonge de porc, substance tout aussi efficace, et qu'on peut se procurer bien plus facilement et à moins de frais.

---

(1) *Ubi suprà*, pag. 89.

(2) Περι συνθεσεως φαρμακῶν τῶν κατὰ γενη, βιϐλιον Ζ'.

(3) SCHROEDER, *Zoologia*, class. 1, n° 17.

On a aussi préconisé son usage sans mélange dans une foule de cas particuliers. Dioscoride (1) et Pline (2) croyaient que ceux qui s'étaient frottés avec elle ne pouvaient être attaqués par les serpens, qu'elle met en fuite, selon eux. D'autres l'ont ordonnée en onction contre les taches de rousseur et les ulcérations superficielles de la face (3), et l'ont fait entrer dans la composition de lavemens contre la dysenterie ; de pommades contre les gerçures des mains et des pieds (4) et le prolapsus du rectum (5) ; de pessaires contre la suppression des lochies (6) ; de mixtures contre la toux des chevaux (7), etc. Mais parmi les sottises dites par l'ancienne médecine dans ses momens de délire, aucune ne paraîtra plus singulière, sans doute, que le précepte donné par Nester de jeter une goutte de suif de cerf dans l'urine de ceux que l'on croit en danger, et de croire le malade sauvé si elle surnage, ou perdu sans ressource si elle se précipite au fond du vase (8). Il ne faut point ajouter foi non plus à ce que raconte Bartholin (9) d'un empirique qui, en appliquant localement un linge imprégné de cette substance, faisait cesser promptement l'odontalgie en tuant les vers qui s'engendrent dans les dents. Nous connaissons trop

---

(1) Περι υλης ιατρικης, βιβλ. Β, κεφ. σδ΄.

(2) Lib. XXVIII, c. IX.

(3) ALDROVANDI, *De Quadruv. bisulcis,* lib. I, pag. 854. — ARNAULT DE NOBLEVILLE et SALERNE, *l. c.*

(4) ETTMULLER, *ubi suprà.*

(5) ARNAULT DE NOBLEVILLE et SALERNE, *l. c.*

(6) HIPPOCRATE, Γυναικειων.

(7) *Voyez* les fragmens d'Absyrte insérés dans les *Veterinariæ medicinæ libri duo,* imprimés à Bâle, en 1537, *in*-4°.

(8) ETTMULLER, *ubi suprà.*

(9) *Hist. anat.*, cent. III, n° 96.

bien maintenant la nature de ces prétendus vers pour penser qu'un semblable moyen puisse avoir contre eux une action spécifique.

Il en est, au reste, de la moelle du cerf comme de sa graisse; elle n'a rien de meilleur et de plus utile que celle du bœuf, malgré les éloges particuliers que lui a prodigués Dioscoride (1); malgré l'opinion qu'on a eue de son efficacité pour préserver de la fièvre (2), pour amollir les plus durs carcinomes (3), pour calmer l'utérus irrité (4), pour apaiser les douleurs (5), pour mettre en fuite les serpens (6), pour guérir les ulcères malins des jambes (7), pour diminuer les symptômes alarmans de la dysenterie chronique (8), pour déterminer le cours régulier des menstrues (9), etc. Elle ne possède pas plus que celle des autres mammifères la faculté de fortifier les membres luxés ou atrophiés, de favoriser la formation du cal dans les cas de fractures comminutives; elle peut seulement être utile, ainsi que toute espèce de graisse fraîche, en onctions dans les rhumatismes aigus ou goutteux, dans le pansement des vieux ulcères, dans les excoriations légères produites par le

---

(1) *Ubi suprà*, βιβλ. Β, κεφ. σέ.

(2) Aldrovandi, *ubi suprà*.

(3) Van den Bossche, *l. c.*, pag. 227.

(4) Hippocrate, Περι Γυναικείης φυσιος. — Galien, Περι της των απλων φαρμακων κρασεως και δυναμεως, βιβλ. ενδεκάτον, κεφ. γ.

(5) Galien, Προς Πισωνα περι της θηριακης, βιβλ. Α, κεφ. θ'.

(6) Pline, *ubi suprà*.

(7) *Idem*, *ibidem*.

(8) Sextus, *Liber de Medicinâ ex animalibus*, c. I. — Celsus, *De Re Medicâ*, lib. IV, c. XV.

(9) J. Agricola, *Scholia copiosa in therap. meth. Galeni*. Aug., 1534, *in*-8°.

froid ou par le frottement prolongé des parties les unes sur les autres, etc. Donnée à dose un peu forte, enfin, elle possède réellement la vertu laxative que beaucoup d'auteurs anciens lui ont attribuée; mais elle la partage encore avec les autres matières du même genre.

Il n'est, pour ainsi dire, aucun anatomiste qui ignore que, dans le cœur ou dans l'aorte des vieux cerfs, on rencontre fréquemment une plaque osseuse ou cartilagineuse, qui est quelquefois double. C'est cette plaque qui, sous la dénomination d'*os du cœur de cerf*, existait autrefois dans les officines des pharmaciens, chez lesquels les médecins, après l'avoir fait réduire en poudre, l'envoyaient chercher afin de combattre les accès d'hystérie (1), la stérilité (2), l'avortement (3), l'épistaxis (4), les mauvais effets des poisons (5), de l'air chargé de miasmes pestilentiels, les maladies du cœur, etc., la donnant à l'intérieur ou l'employant extérieurement, suivant l'occasion, quelquefois même la faisant porter en amulette lors des graves hémorrhagies, l'administrant en gelée comme un analeptique recherché, ou la combinant avec des *cordiaux*, des *confortatifs*, des *sels essentiels* contre les *embarras* de la plèvre, des poumons, et enfin l'unissant à d'autres absorbans pour détruire les acides développés dans les premières voies. Il existe aujourd'hui bien des médecins qui ne connaissent pas même le nom de ce prétendu médicament, lequel tire toutes les vertus qu'on lui a attribuées des substances avec lesquelles on l'a associé, et dont l'usage est tout

---

(1) Galien, Περὶ Εὐποριστῶν, βιβ. γ.

(2) *Idem*, *ibidem*.

(3) Ettmuller, *ubi suprà*.

(4) Arnault de Nobleville et Salerne, *l. c.*, pag. 88.

(5) Van den Bossche, *ubi suprà*.

aussi bien tombé en désuétude que celui du cœur lui-même qui le fournit, et avec le tissu charnu duquel on paraît avoir préparé des bouillons qui devaient procurer une longue vie, et cela à l'époque où l'on s'imaginait que la cervelle du cerf pouvait assoupir la coxalgie et la pleurodynie (1), et où l'on pensait, avec Galien (2), que son poumon était utile contre la phthisie commençante ; avec Pline (3), que la présure, prise dans un jeune faon et bue dans du vinaigre, empêchait l'influence fâcheuse du venin des serpens ; avec Damocrates (4), qu'elle devait s'opposer au développement de l'hydrophobie rabienne; avec Haly Abbas et la plupart des Arabes, qu'elle calmait les accidens causés par la ciguë et par les champignons vénéneux ; avec quelques autres, que l'urine du cerf adulte convenait dans les affections de la rate (5) ; avec Avicenne (6), que le bout de la queue de cet animal était vénéneux, et déterminait chez celui auquel on l'avait fait avaler, des syncopes et même la mort, à moins qu'on ne lui fît vomir le poison à l'aide du beurre, de l'huile de sésame et de l'aneth ; avec Galien encore, que la poudre de ses os arrêtait la diarrhée si on l'appliquait sur le ventre (7) ; avec Sextus, que la fumée de

---

(1) On trouve cette rêverie dans les écrits de Rhazes et d'Albert Groot dit le *Grand*.

(2) Περι Ευποριστῶν, βιβλ. β, κεφ. ιγ.

(3) *L. c.*, lib. XXVIII, c. IX.

(4) ΓΑΛΗΝΟΥ Περι Αντιδοτων, βιβλ. Β, κεφ. ιε'.

(5) ALDROVANDI, *ubi suprà*, pag. 856.

(6) *Liber Canonis*, lib. IV, fen. VI, tr. III, c. XV. — Ferdinando Ponzetti et Pietro d'Apono répètent cette fable, que semble admettre aussi Aldrovandi.

(7) Περι Ευποριστῶν, βιβλ. Β.

ses poils brûlés mettait obstacle à un accouchement prématuré (1) ; avec une foule d'autres, que les concrétions recueillies dans ses larmiers avaient les vertus les plus merveilleuses.

Ces dernières, connues anciennement sous les noms de *larmes de cerf*, *lacrymœ cervi* (2), de *pierres de cerf*, *lapides cervini* (3), de *bezahard des Arabes* (4), *de pierres gagacromeon* (5), *kenne* ou *kemne* (6), de *bézoar de cerf* (7), de *belzahardt* (8), de *pierres belzahartiques* (9), et sous beaucoup d'autres appellations qu'il serait trop long d'énumérer, semblent formées par des couches superposées d'une matière onctueuse, de la consistance de la cire et souvent plus dures, d'une odeur vireuse et quelquefois légèrement musquée (10), et concrétées à la manière de ces calculs de cérumen qu'on rencontre souvent dans le conduit auriculaire des personnes peu soigneuses. Leur surface est lisse, polie et

---

(1) *L. c.*

(2) J. J. Wepfer, *Ephemer. Acad. Nat. Curios.*, dec. II, ann. 6, obs. 118.

(3) J. Arcolani, *Practica med. s. Expositio vel Comment. in nonum Rhazis arabis ad Regem Almanzorem librum.* Venetiis, 1504, *in-fol.*

(4) Cardan, *De Venenis.* Patavii, 1563, *in-4°*, II, 14.

(5) Silvaticus, *Opus Pandectarum*, *etc.* Lugduni, 1534, *in-fol.*, caract. goth., fol. 117, c. 427.

(6) F. Ponzetti, *De Venenis Commentarius.* Venetiis, 1492, *in-fol.*, 2, II.

(7) J. Schenck de Grafenberg, *Observ. med. rar.* Lugduni, 1643, *in-fol.*, lib. VII, pag. 875.

(8) J. Agricola, *l. c.*

(9) Rodriguez de Castello-Brianco, *Curat. medicinal.* Burdigalæ, 1620, *in-4°*, cent. III, obs. 174, schol., pag. 328.

(10) C. Bauhin, *De Lapidis bezaaris orient. et occident. cervini et Germ.*, *etc.* Basil., 1625, *in-12*, c. VIII, pag. 50.

brillante ; leur figure, communément pyramidale, paraît, dans certains cas, analogue à celle des marrons ou des glands ; leur volume est celui d'une fève, d'une amande ou d'une noix ; leur pesanteur est peu prononcée ; leur teinte est fauve, citrine, succinée, verdâtre ou veinée de noir sur un fond clair. Elles présentent, du reste, un grand nombre de variétés ; on les a vues blanchâtres et pulvérulentes (1), plus dures que de la corne (2), rougeâtres (3), d'une odeur de vin (4), molles, inodores, etc.

On leur a attribué des vertus miraculeuses, spécialement contre les poisons, et cela, à ce qu'il paraît, en raison de l'espèce de guerre que l'on a cru exister entre les serpens et les cerfs, qui, au rapport de Pline et de quelques autres, ont, par la seule force de leur souffle, le pouvoir d'arracher de leur retraite les reptiles dont il s'agit, et qui en font ensuite leur pâture (5), quoique souvent, cependant, seulement après de longs combats, surtout dans les contrées orientales (6), où la taille des ennemis qu'ils ont à vaincre est aussi grande que le danger des blessures qu'ils en reçoivent est redoutable. Aussi, ajoutent la plupart des mêmes auteurs, à la suite de *cette lutte fatigante et d'un régime aussi échauffant* que celui

---

(1) Encelius, *De Re metallicâ*. Francof., 1557, *in-fol.*, III, 49.

(2) Scaliger, *Exercit.* 112. — Langius, *Epist.*, lib. II, epist. 24. — J. Schenck, *l. c.*

(3) Sarracenus, *de Peste Comment.* Genevæ, 1571, *in*-8°.

(4) Schwenckfeldt, *Theriotr. Siles.*, *etc.*, pag. 85. Lignicii, 1603, *in*-4°.

(5) Pline, lib. VIII, c. XXXII ; et XXVIII, c. IX. — Ælien, *l. c.*, lib. II, c. IX. — J. Agricola, *ubi suprà*.

(6) Rodriguez de Castello Brianco. — Ferd. Ponzetti. — J. Agricola. — C. Bauhin, *l. c.*

qui consiste dans l'ingestion de la chair des serpens, on voit les cerfs, dévorés par la soif (1), gagner les mares et les rivières, s'y plonger en entier pour apaiser le feu qui les brûle, et laisser péniblement couler de leurs yeux les larmes dont il s'agit, lesquelles se coagulent, se concrètent, et méritent d'être précieusement recueillies à cause de leurs propriétés alexipharmaques.

Quoi qu'il en soit, ces concrétions que l'on estimait beaucoup anciennement quand elles venaient des Indes, de Syrie ou de quelqu'autre point de l'Orient, et que l'on se procurait néanmoins aussi en Sicile (2), en Allemagne (3), et dans d'autres pays septentrionaux, assez rarement, à la vérité, jouissaient de la plus grande réputation parmi les antidotes, passaient pour s'opposer aux mauvais effets de la morsure des serpens (4) et de l'administration de toute espèce de poison (5), au développement de la peste (6), à la génération des vers dans l'intérieur du corps (7), à l'établissement de la fièvre, à la durée des douleurs (8), etc., etc., et non moins que le fameux bézoard oriental, méritaient toute la reconnaissance des hommes qu'elles pouvaient délivrer de toutes les sortes de maux.

---

(1) *Sicut cervus desiderat ad fontes aquarum, ità anima mea desiderat ad te, Domine.* Psalm. 42.

(2) Scribonius Largus, *De Compos. medic.*, c. 42, n° 163.

(3) Encelius, *l. c.* — C. Bauhin, *l. c.*, pag. 44.

(4) Scribonius Largus, *ubi suprà.*

(5) J. C. Scaliger, *Exerc.* 112 — J. Agricola, *l. c.*

(6) Langius, *l. c.*, lib. ii, epist. 24.

(7) Rodriguez de Castel Brianco, *enarrationes in Dioscorid., etc.* Argentorati, 1554, *in*-4°.

(8) *Seminecis cervi lacrymam miscere liquore*
Convenit, atque artus illinc mulcere calentes.

Quintus Serenus Sammonicus.

On les donnait, au reste, à l'intérieur, suivant le conseil de Rodriguez de Castel Brianco, dans de l'huile, dans des eaux de fleurs d'oranger, de nénuphar, d'oseille, et à la dose de trois grains au moins. Scaliger voulait que les pestiférés les prissent dans du vin, et J. Van Heurne, auquel nous devons un Traité de la Peste, les leur administrait combinées avec du bézoar, de l'hyacinthe orientale, des émeraudes, des topazes, des saphirs, etc.

Mais en voilà assez sur un sujet que l'état avancé de la science ne nous permet point de traiter plus longuement. Rien même ne nous oblige à relever la longue suite d'erreurs auxquelles ont donné lieu, dans l'histoire médicale du cerf, les autres préjugés établis sur la nature des concrétions trouvées dans ses voies digestives (1), sur les vertus admirables de ses pieds (2) et de l'os de son talon, sur la faculté qu'avait, pour guérir la teigne, la vessie de cet animal appliquée sur la tête ; sur les propriétés médicamenteuses attribuées à sa fiente, à son urine, etc. Des objets plus importans vont réclamer bientôt notre attention.

---

(1) *Voyez* l'article Egagropile, ci-après.

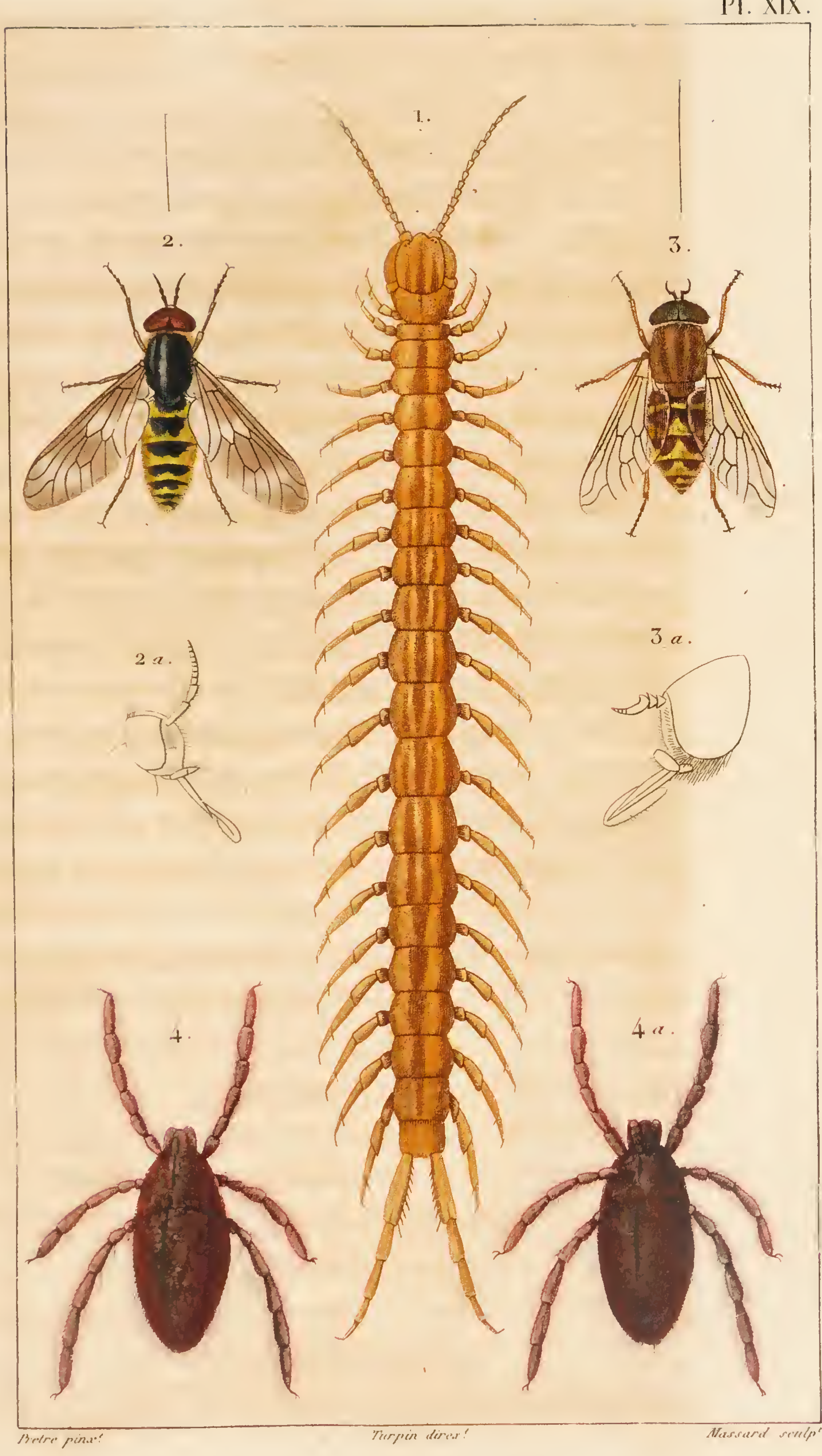
(2) *Voyez* l'histoire de l'Elan.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.



TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE VOLUME.



Pretre pinx.t *Turpin direx.t* *Massard sculp.t*

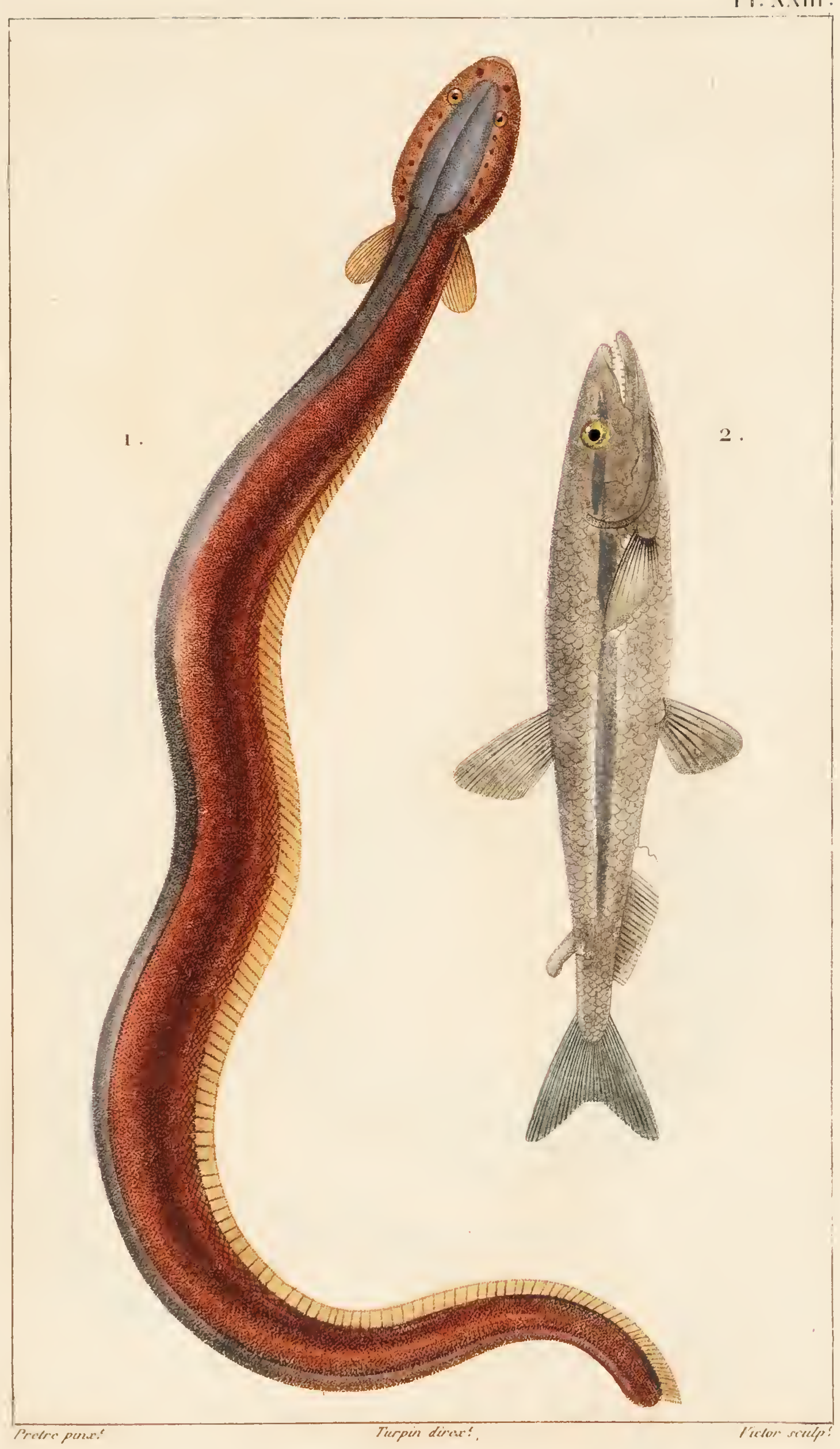
1. La Scolopendre mordante des Antilles.
2. Le Taon des Bœufs. — 2 *a*. Sa tête vue de profil.
3. Le Chrysops aveuglant. — 3 *a*. Sa tête vue de profil.
4. Le Lepte automnal ou le Rouget, au microscope.
4 *a* Le même vu par le ventre.



Pretre pinx. *Turpin direx.* *Massard sculp.*

1. Le Rouget.

2. Le Cailleu-Tassart.



Pretre pinx.t *Turpin direx.t* *Victor sculp.t*

1. Le Gymnonote électrique.

2. L'Eperlan.

Pl. XXIV.



Prêtre pinx.t Turpin direx.t Victor sculp.t

Le Naja ou Vipère à Lunettes.

Pl. XXV.



1. La Vipère ordinaire.

2. Sa Gueule ouverte avec ses crochets à venin.

3. La Sangsue officinale.



1. Le Crapaud commun.

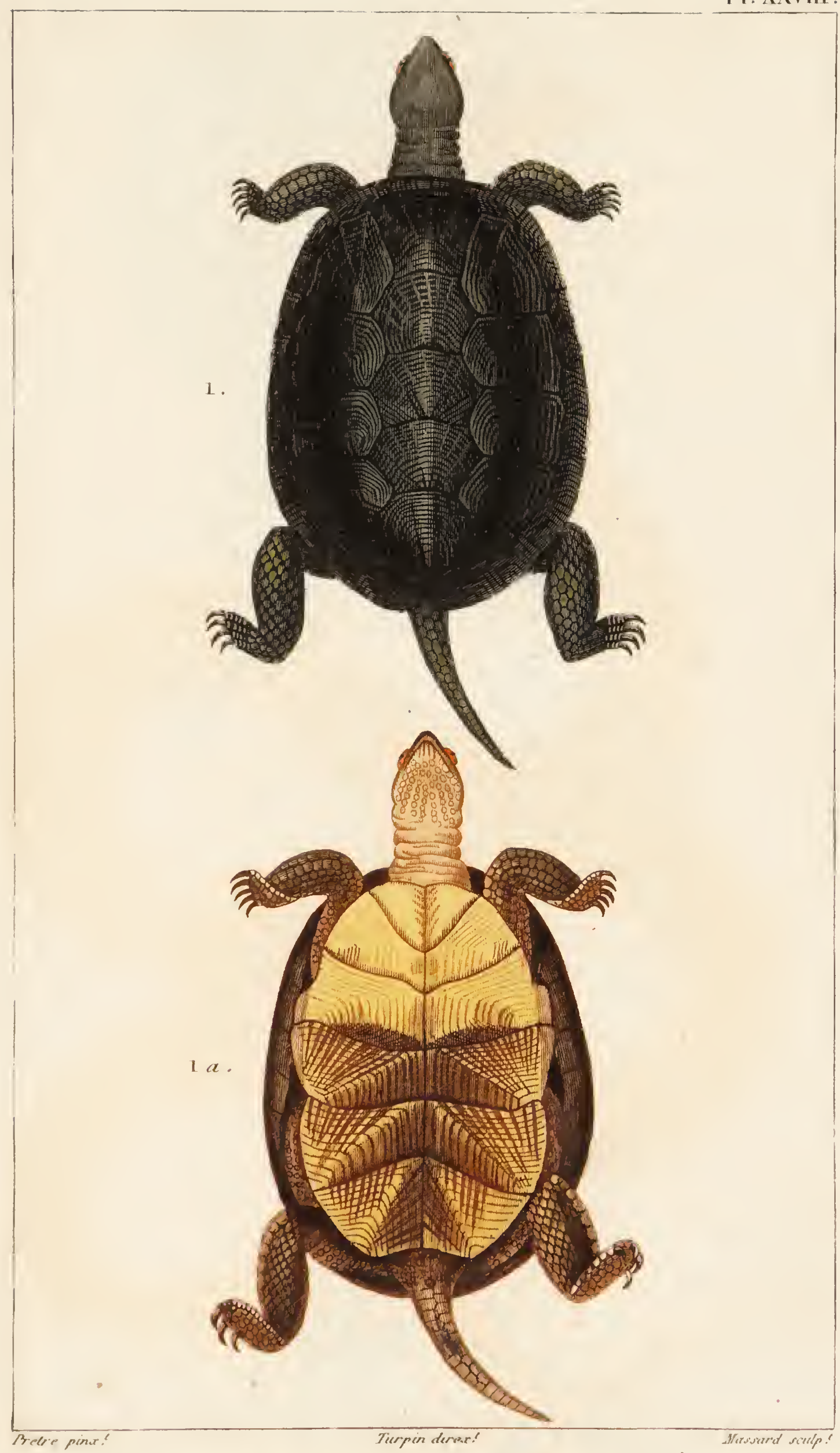
2. La Grenouille verte



Prêtre pinx.t *Turpin direx.t* *Massard sculp.t*

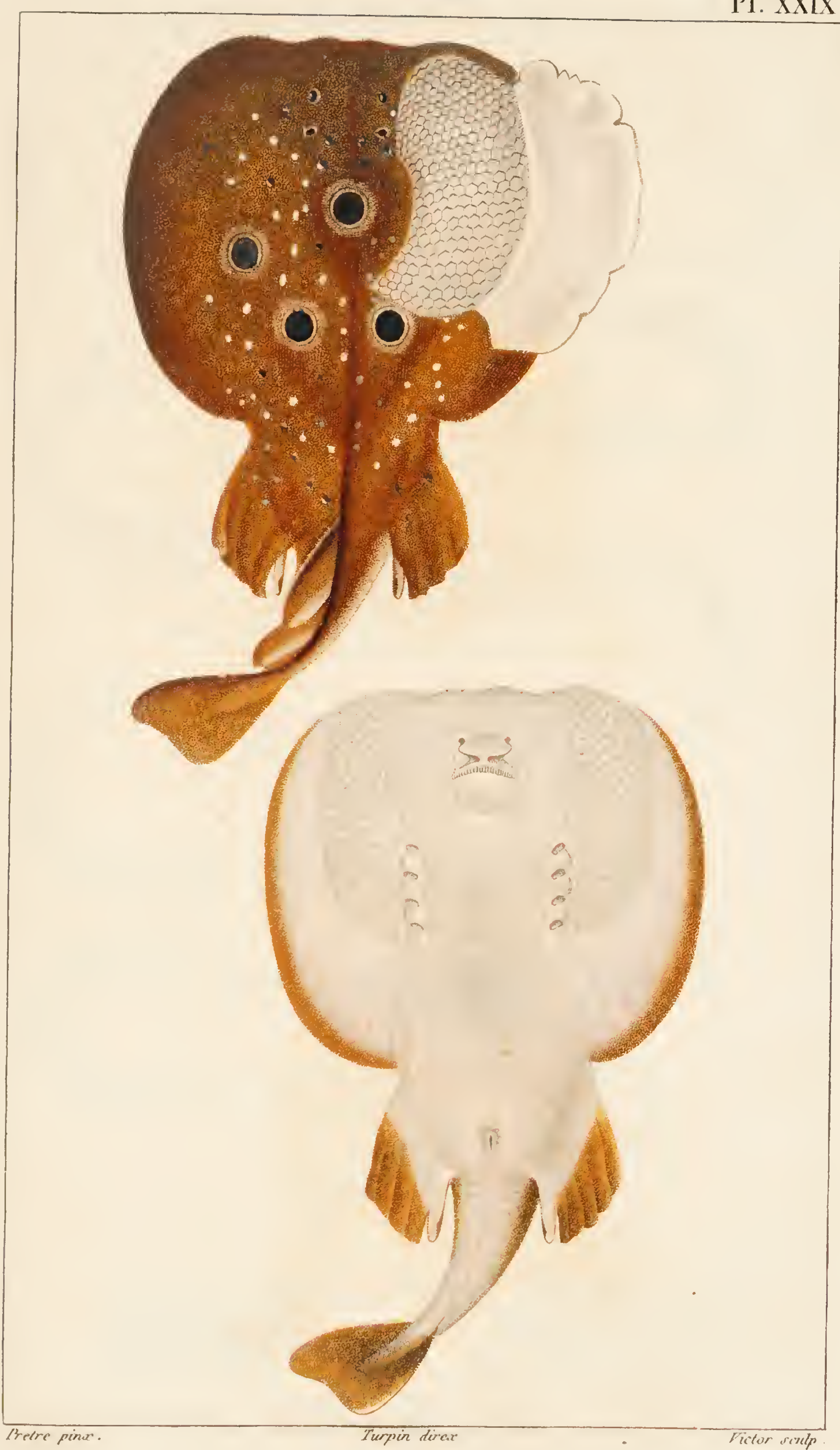
L'Aspic des Anciens.

a. Sa tête vue en dessus.



Pretre pinx.t *Turpin direx.t* *Massard sculp.t*

1. La Tortue bourbeuse vue en dessus.
1 *a* . . . . en dessous.



Pretre pinx. *Turpin direx* *Victor sculp.*

La Torpille,

vue en dessus et en dessous avec son appareil électrique mis en partie à découvert.



Pretre pinx. *Turpin direx.* *Victor sculp.*

1. Ténia large, grandeur naturelle.
2. Sa tête vue à la loupe.
3. Deux anneaux du Ténia armé isolés.
4. Plusieurs anneaux du même encore articulés.


OF WRITERS TO THE SIGNET